



Rapport sur la durabilité 2024

Table des matières



Introduction

À propos de ce rapport
Message de la direction



La durabilité à la TD

3	Protection de la TD – Gestion des risques	7
4	Approche d'adaptation de la TD – La durabilité à l'échelle de l'entreprise	8
	Faits saillants sur le rendement	10
	Intégration de la gouvernance durable et de la stratégie de durabilité	12
	Finance durable	16



Gouvernance

	Lutte contre le blanchiment d'argent	22
	Intégrité et gouvernance de l'entreprise	23
	Gestion du risque environnemental et social	25
	Sécurité des données et protection des renseignements personnels	26
	Expérience client	28
	Responsabilité liée aux produits et services	30



Société

Parcours vers l'inclusion économique de la TD
Accès à l'emploi
Accès aux services financiers
Accès au logement

32	Plan d'action sur les changements climatiques de la TD	50
34	Piliers pour des émissions nettes nulles :	
41	Pilier 1 : Décarboniser nos activités	55
45	Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD	60
	Catalyseurs de transition :	
	Gouvernance et surveillance	77
	Gestion des risques climatiques	78
	Flux de capitaux et processus	88
	Renforcement des capacités internes	93
	Engagement externe	96



Annexes

	Index de la ligne directrice B-15 du BSIF	102
	Empreinte et cibles	108
	Prix et reconnaissance	109
	Notes	110
	Acronymes	113
	Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	115

Pour en savoir plus sur la TD et ses activités, consultez nos autres rapports et documents supplémentaires :

- [+ Rapport annuel](#)
- [+ Ressources supplémentaires en matière de durabilité](#)
- [+ Circulaire de procuration de la direction 2025](#)



À propos de ce rapport

Portée du rapport

Ce rapport présente des renseignements sur la stratégie de durabilité¹ et le rendement de la TD au cours de l'exercice (se terminant le 31 octobre 2024) relativement aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui sont importants pour la TD en raison des risques ou des occasions qu'ils représentent pour la Banque, nos clients, nos collectivités ou nos collègues. Les rapports des exercices précédents sont disponibles à td.com/esg-fr.

Le présent rapport porte sur la totalité des activités et des opérations de la TD et de ses filiales en propriété exclusive et sur les activités qui soutiennent la stratégie de durabilité de la TD. D'autres renseignements concernant les activités et les opérations de la TD et de ses filiales en propriété exclusive sont fournis dans le [rapport annuel 2024 de la TD](#).

Dans le rapport, la « TD », la « Banque » ou « nous » désigne le Groupe Banque TD. « TD Bank » désigne TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD}.

Les données étayant le rapport peuvent être consultées dans notre [ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2024](#) (« ensemble des données »), qui comprend des notes de bas de page et des commentaires concernant les retraitements ou les changements de données, le cas échéant. Le présent Rapport sur la durabilité comprend un index portant sur la ligne directrice B-15 du BSIF sur la gestion des risques climatiques et l'ensemble des données comprend nos indices de déclaration volontaire.

Devise

Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Notes et acronymes

Les [notes](#) ajoutées tout au long du rapport fournissent des renseignements supplémentaires sur des concepts et des mesures clés. Les acronymes utilisés dans ce rapport sont définis dans l'[annexe](#).

Cadres de présentation du rapport

Le présent rapport s'appuie sur les cadres et normes de déclaration suivants :

- Les exigences de déclaration du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), conformément à la ligne directrice B-15 : Gestion des risques climatiques, qui s'appliquent aux banques d'importance systémique intérieure (BISI), y compris la TD, à compter de la fin de l'exercice 2024. Pour en savoir plus sur la façon dont nous nous conformons à la ligne directrice B-15 du BSIF, consultez l'[index de la ligne directrice B-15 du BSIF](#).
- Les normes de déclaration volontaire de 2021 de la Global Reporting Initiative (GRI) et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB).
- Les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).
- Les principes fondamentaux, les recommandations et les lignes directrices concernant les plans de transition vers la carboneutralité des institutions financières de 2022 de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ).
- D'autres cadres de plans de transition, comme les lignes directrices du GIFCC sur les mesures, les objectifs et les plans de transition et le cadre de divulgation du Transition Plan Taskforce (groupe de travail sur le plan de transition) du gouvernement britannique.

En décembre 2024, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a publié les versions définitives de la Norme canadienne d'information sur la durabilité (NCID) 1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et de la NCID 2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques, ainsi que le cadre relatif aux critères de modification. En raison de la date de leur publication, ces normes n'ont pas été prises en compte dans la rédaction du présent rapport. La TD étudie ces normes en vue d'en tenir compte dans les prochains cycles de déclaration.

+ Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2024

Nous continuons à évaluer l'adoption de normes de déclaration supplémentaires et à suivre les changements de réglementation relatifs à la divulgation de renseignements sur la durabilité.

Certification externe et autres examens

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L (EY) a effectué une mission d'assurance limitée d'une série d'indicateurs de rendement de la TD aux chapitres social et environnemental ainsi qu'une mission d'assurance raisonnable de l'utilisation par la TD du produit net de ses émissions d'obligations vertes en 2021 et 2023. Pour en savoir plus, consultez les liens ci-dessous :

+ Rapport de certification indépendant sur les indicateurs de durabilité 2024

+ Rapport d'assurance relatif au Rapport de financement durable de la TD 2024

Le modèle du LBG (anciennement le London Benchmarking Group) est une norme mondiale réputée pour la gestion et l'évaluation de l'investissement communautaire ainsi que pour la production de rapports en la matière. En plus d'utiliser nos propres calculs, nous avons demandé à

Légende

- + Information complémentaire/liens
- A Indicateurs de rendement ayant fait l'objet d'une mission d'assurance limitée de la part d'EY²
- LBG Faits et chiffres en fonction desquels LBG a évalué nos données et calculé nos dons d'entreprise selon sa méthodologie
- ↓ Coin des ressources : Liens vers d'autres politiques et documents de référence

LBG Canada de vérifier nos dons d'entreprise et d'évaluer nos données selon sa méthodologie. Cette approche permet de tenir compte de l'incidence globale de notre contribution financière dans les collectivités.

+ Déclaration de vérification de LBG

Pour nous joindre

Si vous souhaitez envoyer des commentaires à la TD, voici quelques façons de nous joindre :

Clients : customer.service@td.com

Actionnaires : tdshinfo@td.com

Investisseurs institutionnels : tdir@td.com

Fournisseurs : tdsource@td.com

Organismes à but non lucratif et groupes communautaires : lapromesseTDpretsaagir@td.com

Sur X (anciennement Twitter) : [@Banque_TD](https://twitter.com/Banque_TD) (en français) / [@TD_Canada](https://twitter.com/TD_Canada) (en anglais) ou [@TDBank_US](https://twitter.com/TDBank_US)

Par message texte : [TDHELP \(834357\)](tel:18773372337)



Message de la direction



J'ai le plaisir de présenter ce rapport à nos parties prenantes.

La TD joue un rôle important au sein de nos collectivités, dans la société et dans le cadre de notre prospérité économique collective. Nous assumons une responsabilité envers toutes les personnes que nous servons : elle consiste à bâtir une institution bien dirigée, orientée vers l'avenir et capable de naviguer dans un milieu dynamique – en perpétuelle évolution – pouvant entraîner des répercussions sur nos activités.

Au cours d'une année marquée par les changements et la complexité, nous sommes restés concentrés sur nos efforts pour bâtir un avenir plus prospère et plus durable où les personnes et les entreprises peuvent s'épanouir.

En 2024, nous avons versé 169 millions de dollars canadiens à des organismes à but non lucratif et communautaires dans le cadre de La promesse TD Prêts à agir. Tirant parti du savoir-faire, de l'expérience et de l'expertise en affaires de nos collègues, nous avons aidé ces organismes à mener nos collectivités plus loin et à résoudre des problèmes complexes.

Pour renforcer notre soutien aux collectivités que nous servons aux États-Unis, en janvier 2024, nous avons annoncé un plan de rayonnement local sur trois ans dans le cadre duquel la Banque consacrera environ 20 milliards de dollars américains à des activités de prêt, de philanthropie et d'accès aux services bancaires, entre autres, au profit de collectivités défavorisées dans les endroits où nous menons nos activités aux États-Unis.

Ces travaux viennent renforcer les efforts menés dans le cadre des parcours vers l'inclusion économique de la TD, notre stratégie à l'échelle de l'entreprise pour aider à éliminer les obstacles à la prospérité. À l'aide du plan et de la stratégie, en 2024, nous avons contribué au progrès d'initiatives favorisant la résilience communautaire. Nous avons accordé 9,5 milliards de dollars pour des logements abordables et communautaires au Canada et aux États-Unis.

À mesure que les économies évoluent et que les entreprises s'adaptent pour saisir de nouvelles occasions, la TD continue de s'appliquer à les aider dans leur parcours. Pendant la dernière année, nous avons aidé des entreprises, petites et grandes et de divers secteurs, à se préparer face à une économie changeante. Jusqu'à présent, nous avons versé 145,9 milliards de dollars vers l'atteinte de notre cible de 500 milliards de dollars pour le financement durable et la décarbonisation, qui vise à aider nos clients à renforcer leur résilience financière.

Nous nous efforçons de bâtir une entreprise de haute performance dans laquelle les collègues ont les moyens de réaliser leur plein potentiel. Pour stimuler la performance et soutenir les millions de ménages et d'entreprises qui comptent sur la TD, nous continuons activement d'aplanir les obstacles, et de favoriser et de bâtir un milieu de travail inclusif qui attire, garde et forme les meilleurs talents issus des diverses collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Je veux remercier nos quelque 95 000 collègues pour leur dévouement continu, nos clients pour leur confiance en la Banque et toutes les parties prenantes pour leur soutien indéfectible. Nous continuerons à travailler fort, jour après jour, pour mériter votre confiance.

Cordialement,

Raymond Chun

Président du Groupe et chef de la direction



En 2024, la Banque a aidé ses clients à s'adapter dans un monde en évolution, a continué à progresser vers l'atteinte de ses objectifs de durabilité et de responsabilité sociale et a soutenu des organismes qui contribuent à un avenir plus inclusif et plus durable.

Il importe de noter que la Banque a pris des mesures pour améliorer son programme de lutte contre le blanchiment d'argent aux États-Unis, et ce, dans un environnement efficace en matière de contrôle et de gestion des risques. Il s'agit là de la priorité absolue du conseil d'administration et de la direction. Afin de surveiller ces efforts, nous avons aussi amélioré davantage la gouvernance et renouvelé notre conseil d'administration.

Le présent rapport illustre les progrès réalisés cette année. Merci à nos collègues qui ont démontré leur engagement envers la Banque, les millions de personnes que nous servons et les collectivités où nous exerçons nos activités.

Cordialement,

Alan MacGibbon

Président du conseil d'administration



La durabilité à la TD

La durabilité à la TD

À la TD, notre but est d'enrichir la vie de nos clients, de nos collectivités et de nos collègues, car nous savons que notre réussite dépend de la leur. La société doit relever des défis complexes, comme les changements climatiques, les divergences d'opinions, les disparités économiques et la pauvreté. Ces questions ont une incidence sur l'économie mondiale, sur la santé financière de nos clients et sur la TD en tant qu'entreprise. Or, ces défis créent aussi des occasions de croissance économique durable³ pour la TD et pour ses clients, d'offrir de nouveaux produits et services et d'innover dans la façon dont nous pouvons soutenir nos parties prenantes dans leur adaptation à un marché en constante évolution.

Au cours de son histoire, la TD s'est adaptée aux changements de son contexte opérationnel afin de continuer à répondre aux besoins changeants de ses clients. Sa résilience témoigne de l'attention qu'elle porte à ses clients et de sa vision stratégique. En tant que banque d'importance systémique mondiale⁴, nous assumons notre responsabilité dans la préservation de la santé de notre institution et dans la contribution à la stabilité du système financier mondial. Par conséquent, nous nous efforçons de maintenir des pratiques robustes pour gérer les risques et créer de la valeur.

Les équipes de l'ensemble de notre entreprise jouent des rôles complémentaires dans le traitement des facteurs de durabilité prioritaires⁵ de la Banque, afin d'assurer la stabilité et la réussite à long terme de la Banque dans l'économie durable qui se met en place. Pour ce faire, nous essayons d'équilibrer la nécessité de protéger la Banque tout en adaptant les pratiques commerciales pour répondre aux conditions changeantes du marché et aux besoins en évolution de nos clients, des collectivités et de nos collègues.

1. **Protéger la TD** des risques découlant des facteurs de durabilité prioritaires de la TD.
2. **Adapter la TD** en fonction des répercussions commerciales connexes et des tendances du secteur.

Facteurs de durabilité

Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui sont importants pour la TD en raison des risques ou des occasions qu'ils représentent pour la Banque, nos clients, nos collègues et nos collectivités.

Dans le cadre de la gestion de nos facteurs de durabilité prioritaires, nous mettons l'accent sur ce qui suit :



Protéger la TD

Repérer, évaluer et gérer les éventuels risques pour la TD



Adapter la TD

Faire évoluer les pratiques commerciales pour s'adapter à l'évolution du marché et répondre aux besoins changeants des clients dans une économie durable émergente

Pour aider la TD à demeurer résiliente, nous nous efforçons d'intégrer la durabilité à la gouvernance, à la gestion des risques, aux stratégies d'affaires et à la prise de décisions.

Approche de protection de la TD – Gestion des risques

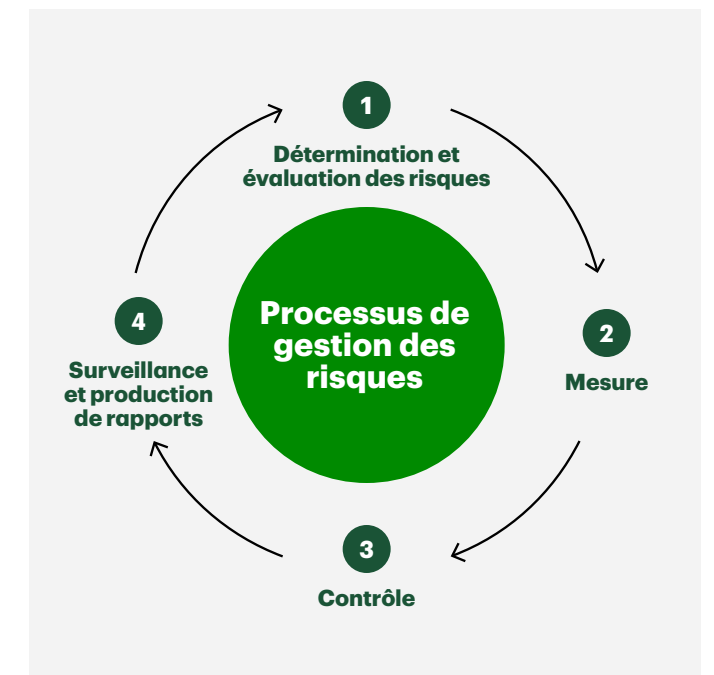
Dans une institution financière complexe présente dans plusieurs territoires, l'ensemble des activités et des secteurs sont soumis à un vaste éventail de risques. La TD a la responsabilité envers ses parties prenantes, y compris ses investisseurs, ses clients, ses collègues et les organismes de réglementation, de maintenir sa résilience stratégique, financière et opérationnelle au moyen de pratiques de gestion des risques saines. La Banque tient compte de son appétence au risque dans son approche décisionnelle.



Cadre de gestion des risques de la TD

Le cadre de gestion des risques de la TD décrit la façon dont la Banque régit et gère les risques. Il s'appuie sur des cadres, des politiques, des procédures et des pratiques qui permettent de cerner, d'évaluer, de mesurer et de contrôler les risques et d'en rendre compte (voir les sections [Gestion du risque environnemental et social](#) et [Gestion des risques climatiques](#) pour en savoir plus). La TD suit une approche fondée sur les risques dans le cours normal de ses décisions d'affaires. Les processus de détermination et d'évaluation des risques sont intégrés dans les processus de gouvernance, les programmes de gestion des risques et les pratiques à l'échelle de l'entreprise. La Banque a mis au point des outils pour cerner, évaluer, surveiller et atténuer les risques et en rendre compte (voir la section [Gestion des risques climatiques](#) pour en savoir plus). Le processus de gestion des risques du cadre de gestion des risques de la TD est résumé ci-dessous :

1. La **détermination et l'évaluation des risques** consistent à cerner et à comprendre les risques existants, les risques découlant d'initiatives d'affaires nouvelles ou en évolution, les risques globaux et les risques émergents découlant de l'évolution du contexte.
2. Des processus et des outils d'**évaluation** sont en place pour quantifier les risques et fournir des mesures précises et opportunes des risques assumés par la TD.
3. Les processus de **contrôle** sont établis et communiqués au moyen de politiques et de procédures approuvées par la direction et le Comité du risque du conseil d'administration, qui reflètent l'appétence au risque et la tolérance au risque de la TD.
4. Les niveaux de risque font l'objet d'**une surveillance et de rapports** réguliers en fonction de l'[Énoncé d'appétence au risque de la TD](#). La direction rend compte de ses activités de surveillance des risques au conseil d'administration et à ses comités, ainsi qu'aux comités de direction et de gestion appropriés. Les risques, nouveaux ou émergents, ou les changements importants dans le profil de risque de la Banque sont signalés à la haute direction, au Comité du risque du conseil d'administration et au conseil d'administration, selon les besoins et les circonstances.



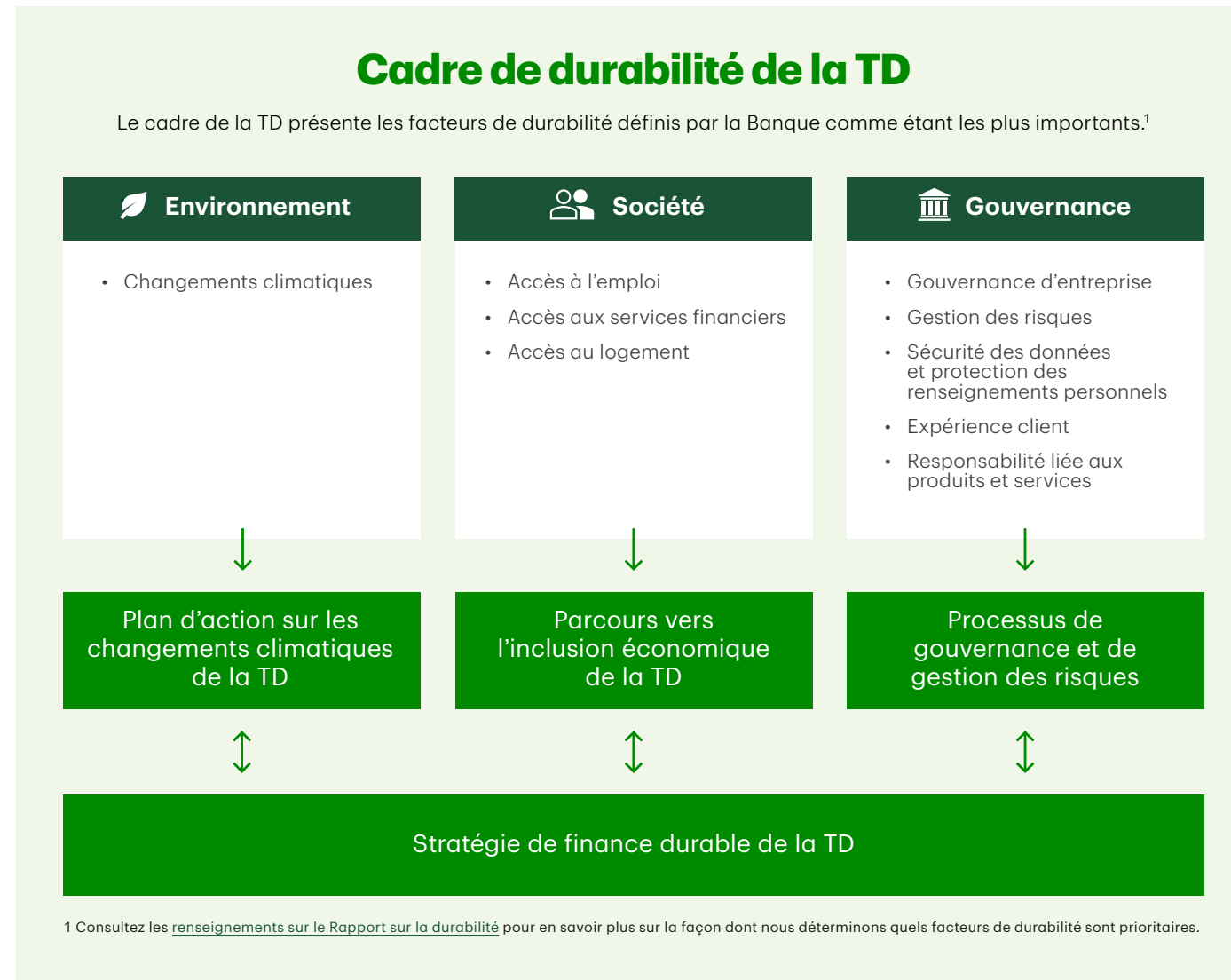
La TD a défini le risque environnemental et social et les risques liés au climat, ce qui signifie que ces risques sont intégrés dans son cadre de gestion des risques de la TD. Consultez la section [Gestion du risque environnemental et social](#) pour en savoir plus sur la définition du risque environnemental et social et la diligence raisonnable en la matière. Consultez la section [Environnement](#) pour en savoir plus sur les risques liés au climat.

Approche d'adaptation de la TD – La durabilité à l'échelle de l'entreprise

Bien que la gestion des risques associés aux questions de durabilité qui ont des répercussions sur les gens partout dans le monde soit cruciale pour la TD (p. ex. les changements climatiques et les disparités économiques), la compréhension des conditions changeantes du marché et l'adaptation à celles-ci sont également essentielles pour notre entreprise. Nous croyons qu'en mettant l'accent sur les occasions de croissance économique durable, nous pouvons générer de la valeur à long terme pour la TD, ses clients, ses collègues et les collectivités, et favoriser la résilience dans un monde incertain. Consultez les liens ci-dessous pour en savoir plus sur la façon dont la TD s'efforce de protéger la Banque et de s'adapter sur les plans de la gouvernance, des questions sociales et de l'environnement.

Cadre de durabilité de la TD

Le cadre de durabilité de la TD décrit notre approche de la gestion des facteurs de durabilité prioritaires jugés importants pour la Banque. Notre engagement en la matière peut prendre plusieurs formes. Le présent rapport donne des exemples de la manière dont nous nous efforçons de différencier la Banque dans un marché concurrentiel, en travaillant avec nos parties prenantes, y compris les organismes de réglementation, les clients et les collectivités, afin de contribuer à façonner l'écosystème financier plus large dans lequel la Banque exerce ses activités. Nous continuons également à travailler pour intégrer la durabilité dans les processus de gestion courante appropriés au sein de la Banque. Cliquez sur les sections de ce rapport pour en savoir plus sur notre travail dans chacun des piliers de notre cadre de durabilité.



Le rôle de la finance durable dans notre cadre de travail

La finance durable fait référence aux activités financières qui prennent en compte les facteurs ESG comme moyen de promouvoir la croissance économique à long terme et la stabilité du système financier⁶. En tant qu'institution financière, la finance durable est à la base de notre cadre de durabilité, qui favorise les activités nous permettant d'adapter la Banque et de mettre en œuvre des solutions aux défis de la durabilité, notamment le développement de sources d'énergie de substitution ou la construction de logements abordables pour les personnes et familles à revenu faible ou modeste⁷. L'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance à notre stratégie d'affaires et à nos processus de gestion des risques, le cas échéant, offre à la TD une autre perspective sur les occasions d'affaires qui peuvent contribuer à la santé à long terme du monde entier.

Le financement durable est l'un des principaux outils que nous utilisons pour adapter la Banque aux conditions changeantes du marché, et **la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars de la TD nous aide à suivre nos progrès⁸**. Consultez la section [Finance durable](#) du présent rapport, qui décrit notre stratégie de finance durable et les activités de 2024 à l'appui de notre objectif.



Approche d'adaptation de la Banque – La durabilité à l'échelle de l'entreprise suite



Gouvernance

Une solide gouvernance est essentielle à la réussite d'une entreprise. Le « G » dans le terme « ESG » désigne la prise de bonnes décisions qui tiennent compte de toutes les parties prenantes grâce à l'établissement de politiques efficaces et à la répartition appropriée des rôles et des responsabilités entre le conseil d'administration, la direction et les actionnaires⁹. À la TD, nous nous efforçons de maintenir de solides pratiques de gouvernance dans les domaines suivants : intégrité et gouvernance d'entreprise, gestion des risques, sécurité des données et protection des renseignements personnels, expérience client et responsabilité. Il est essentiel pour nous, en tant que grande institution financière nord-américaine, d'obtenir de bons résultats dans ces domaines, car cela nous permet de gagner la confiance des organismes de réglementation et de nos clients, et d'être en mesure de saisir les occasions de croissance commerciale.

+ Gouvernance

Le blanchiment d'argent est une menace mondiale majeure et les programmes de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) sont indispensables à la gestion des risques, à la conformité législative et à l'intégrité des banques. En octobre 2024, nous avons admis que les activités de la TD aux États-Unis ne disposaient pas d'un programme de LCBA adéquat pour contrecarrer les activités criminelles. La TD a assumé l'entière responsabilité de ces manquements et effectue actuellement les investissements, les changements et les améliorations nécessaires pour respecter ses engagements. Un travail pluriannuel est en cours pour mettre en œuvre un programme solide, efficace et durable de LCBA et lié à la Bank Secrecy Act aux États-Unis.

+ Lutte contre le blanchiment d'argent



Société

L'interconnexion de la société, des entreprises et du système financier signifie que les banques sont confrontées à des risques systémiques et à des occasions liées aux questions sociales. Les risques systémiques, comme l'inégalité et le manque d'inclusion économique, peuvent déstabiliser les économies au fil du temps, ce qui a une incidence sur le rendement de la Banque et sur les collectivités qu'elle sert. L'inclusion économique est intégrée au cadre de durabilité de la TD afin d'orienter nos efforts vers la création de solutions qui contribuent à corriger ces disparités, à atténuer ces risques et à positionner la Banque en vue d'une viabilité financière et d'une réussite à long terme.

+ Société





Environnement

Un environnement naturel sain est essentiel au bien-être de nos collectivités et des personnes qui y vivent. Les perturbations qui affectent l'environnement naturel peuvent nuire à tous les aspects de notre vie, tels que l'accès aux biens de première nécessité, le fonctionnement des infrastructures naturelles, sociales et humaines, ainsi que la stabilité de l'économie mondiale. Les changements climatiques sont devenus l'un des problèmes environnementaux auxquels le monde doit faire face aujourd'hui, et l'un des plus importants de notre époque¹⁰. La TD estime que chacun a un rôle à jouer dans la lutte contre les changements climatiques et, en tant que membre de la communauté financière, elle met l'accent sur les solutions permettant de gérer les risques liés au climat pour ses activités et ses parties prenantes, ainsi que sur les occasions d'affaires permettant de répondre aux besoins changeants de ses parties prenantes dans le cadre de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.




+ Environnement

Faits saillants sur le rendement

Le tableau ci-dessous présente les faits saillants sur le rendement de la TD en 2024 à l'égard des facteurs de durabilité prioritaires. Un certain nombre de mesures indiquées dans cette page et dans le rapport sont exigées par les organismes de réglementation canadiens. Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces résultats dans les sections connexes du présent rapport.

Facteurs de durabilité		Appuyé par	Description	2024	2023
 Environnement	Changements climatiques	Plan d'action sur les changements climatiques de la TD	Réduction absolue des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de 25 % d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence (162 849 t d'éq. CO ₂) ¹	-29 %	-28 %
			<ul style="list-style-type: none"> Énergie (-29 %, IEP, g d'éq. CO₂/)\$ 	-16 %	-4 %
			<ul style="list-style-type: none"> Production d'électricité (-60 %, IEP, kg d'éq. CO₂/MWh) 	-10 %	-6 %
			<ul style="list-style-type: none"> Fabrication automobile (-50 %, IEP, g d'éq. CO₂/v-km) 	-2 %	-1 %
			<ul style="list-style-type: none"> Aviation (-10 %, IEP, g d'éq. CO₂/pkm) 	-2 %	-2 %
 Société <ul style="list-style-type: none"> Accès à l'emploi Accès aux services financiers Accès au logement 	Parcours vers l'inclusion économique de la TD ⁴	Engagement global des employés ⁵ (85 % pour 2024) ⁶	84 %	87 % ⁷	
		Femmes occupant des postes de vice-présidence et d'échelons supérieurs ^{8,9,10,11}	42,7 %	41,6 %	
		Représentation des Noirs, des Autochtones et des membres de groupes minoritaires aux postes de vice-présidence et d'échelons supérieurs ^{8,9,12,13}	25,7 %	24,3 %	
		Aider 500 000 participants grâce à des projets d'éducation financière pilotés et soutenus par la TD au Canada et aux États-Unis en 2024 ¹⁴	502 389	— ¹⁵	
		Financement de 12 milliards de dollars pour des logements abordables au Canada et aux États-Unis de 2023 à 2030 (données cumulatives depuis 2023) ¹⁶	5,9 G\$	1,97 G\$	

Faits saillants sur le rendement suite

Facteurs de durabilité		Appuyé par	Description	2024	2023
 Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance d'entreprise Gestion des risques 	Processus de gouvernance et de gestion des risques	Femmes et hommes représentant au moins de 30 % à 40 % des administrateurs du Groupe Banque TD (une banque mondiale constituée en vertu des lois du Canada) ^{8,11}	47 % de femmes 53 % d'hommes	44 % de femmes 56 % d'hommes
	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité des données et protection des renseignements personnels 		Administrateurs indépendants représentant une importante majorité au sein du conseil d'administration du Groupe Banque TD (une banque mondiale constituée en vertu des lois du Canada) ¹⁷	93 %	94 %
	<ul style="list-style-type: none"> Expérience client; Responsabilité liée aux produits et services 		Indice d'expérience légendaire (IEL) – Résultat composé de la TD ¹⁸ (72,61 pour 2024)	75,63	73,23
 Finance durable	Finance durable	Stratégie de finance durable de la TD	500 milliards de dollars pour soutenir des activités environnementales, sociales et de décarbonisation admissibles au moyen de prêts, de financement, de services de prise ferme, de services-conseils et d'assurance, ainsi que par les propres investissements de la Banque (données cumulatives depuis 2023) ¹⁹	145,9 G\$	69,5 G\$
 Philanthropie	Bien-être de la collectivité	La promesse TD Prêts à agir	1 milliard de dollars en dons aux collectivités d'ici 2030 (données cumulatives depuis 2019) ²⁰	854 M\$	685 M\$

1 Pour en savoir plus sur nos cibles des champs d'application 1 et 2, consultez la section [Environnement](#).

2 Les résultats montrent la variation en pourcentage de l'intensité des émissions (intensité des émissions financées par rapport aux prêts [IEFP]) ou intensité des émissions physiques [IEP]) par rapport aux données de l'année de référence retraitée de 2019 à 2022.

3 Les cibles intermédiaires d'émissions financées pour 2030 incluent les expositions aux prêts autres que de détail ainsi que nos activités sur les marchés des capitaux. Des renseignements sur les cibles d'émissions financées figurent à la section [Environnement](#).

4 De plus amples renseignements sur le rendement sur le plan social figurent à la section [Société](#).

5 Cet objectif traduit l'engagement global des employés mesuré au moyen du sondage Info TD, qui demande aux employés à temps plein (à l'exception des employés contractuels et des personnes en congé de courte durée) d'évaluer leur niveau d'engagement et d'attachement à la TD ainsi qu'à leur poste selon trois facteurs (intention de rester, fierté de travailler à la TD et satisfaction au travail) sur une échelle de un à cinq : Tout à fait en désaccord (1), En désaccord (2), Ni d'accord ni en désaccord (3), D'accord (4) et Tout à fait d'accord (5). Les pourcentages sous la rubrique Expérience globale représentent la proportion moyenne des répondants qui sont d'accord (4) ou tout à fait d'accord (5) avec les trois premiers énoncés figurant dans le tableau Résultats du sondage Info TD présenté dans l'[Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2024](#). En 2024, le taux de participation au sondage Info TD a été de 85 %.

6 L'objectif est basé sur la réalisation du 75^e percentile d'une référence mondiale – une référence mobile sur trois ans, mise à jour chaque année et qui comprend plus de 900 entreprises et 27 millions de réponses, couvrant des zones géographiques et des secteurs d'activité différents.

7 La cible pour l'exercice 2023 était de 85 %.

8 Toutes les nominations, embauches et autres décisions en matière d'emploi sont effectuées de façon non discriminatoire, conformément aux lois applicables.

9 Toutes les décisions relatives aux talents s'inscrivent dans le cadre des normes et politiques de gestion des talents de la Banque, qui exigent que les décisions relatives au perfectionnement, aux promotions et à l'emploi des talents soient fondées sur les capacités et que les talents les plus qualifiés soient recrutés pour chaque poste. Plus précisément, lors du recrutement de cadres supérieurs, la Banque tient compte des caractéristiques, des compétences et de l'expérience globales qui contribuent aux capacités des candidats.

10 Un objectif ambitieux de 45 % d'ici 2025 au Canada a été communiqué en 2021.

11 Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, les renseignements sur la diversité de genre au sein des conseils d'administration et de la direction inclus ici doivent être communiqués dans notre circulaire de procuration de la direction. Consultez la [circulaire de procuration de la direction 2025](#) pour en savoir plus.

12 Le terme « membres de groupes minoritaires » désigne toute personne qui est autre qu'autochtone et qui n'est pas caucasienne ou qui n'a pas la peau blanche. Les données sont divulguées volontairement par les collègues et pourraient donc ne pas refléter la réalité de l'effectif.

13 L'objectif ambitieux de 25 % d'ici 2025 en Amérique du Nord a été communiqué en 2021 et a été atteint.

14 Les participants comprennent les clients et les membres de la collectivité qui prennent part à des séances d'information ou à des programmes visant à améliorer leurs connaissances financières au Canada ou aux États-Unis. Les « projets pilotés par la TD » comprennent les activités animées ou offertes directement par la TD. Les « projets soutenus par la TD » comprennent les programmes animés par des organismes de bienfaisance, ou en collaboration avec ceux-ci, qui sont partiellement ou entièrement financés par la TD. En raison de limites pratiques et liées aux données, des participants peuvent être comptabilisés dans cette cible lorsqu'ils ne participent qu'en partie à une séance ou à un programme. De plus, le nombre de participants indiqué peut ne pas refléter des participants uniques, une même personne pouvant prendre part à plusieurs programmes. En 2024, nous avons mis à jour notre méthodologie pour nous assurer que toutes les activités d'éducation financière pertinentes étaient prises en compte, ce qui a permis d'inclure cette année d'autres plateformes d'éducation financière pilotées par la TD dans le cadre de nos efforts vers l'atteinte de la cible d'éducation financière. La cible en matière de projets d'éducation financière soutenus par la TD établie avant 2021 a été élargie et repensée pour refléter notre approche et notre ambition actuelles.

15 Ces données ont été communiquées pour la première fois à l'exercice 2024. La cible a été fixée à l'exercice 2023 aux fins de déclaration lors de l'exercice 2024.

16 Comprend les activités décrites dans la catégorie Logement abordable et communautaire de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, à l'exception des achats d'immobilier résidentiel. Pour en savoir plus, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#). La cible de 12 milliards de dollars de financement pour des logements abordables englobe les principales activités commerciales de la TD, dont les prêts, le financement, les services de prise ferme et les services-conseils. La cible représente le montant cumulatif des nouvelles activités de financement et de refinancement sur huit ans, du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2030. Les progrès vers l'atteinte de cette cible sont également pris en compte dans la réalisation de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, et sont rapportés dans le cadre des activités du Canada et des États-Unis.

17 En 2024, le conseil d'administration de la TD comptait 15 membres au total. Bharat Masrani n'était pas un administrateur indépendant en raison de son ancien rôle de président du Groupe et chef de la direction de la Banque. En 2023 et 2022, le conseil d'administration de la TD comptait 16 membres au total.

18 Consultez la section [Expérience client](#) pour en savoir plus sur le rendement de la TD par rapport à son objectif IEL.

19 Pour plus d'information sur la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).

20 Les chiffres sont déclarés en dollars canadiens et comprennent toute promesse de don reconnue comme une obligation juridique ou implicite et imputée dans l'exercice financier avant d'être déboursée. Ils n'incluent pas les dons effectués par l'entremise de la Fondation TD des amis de l'environnement.

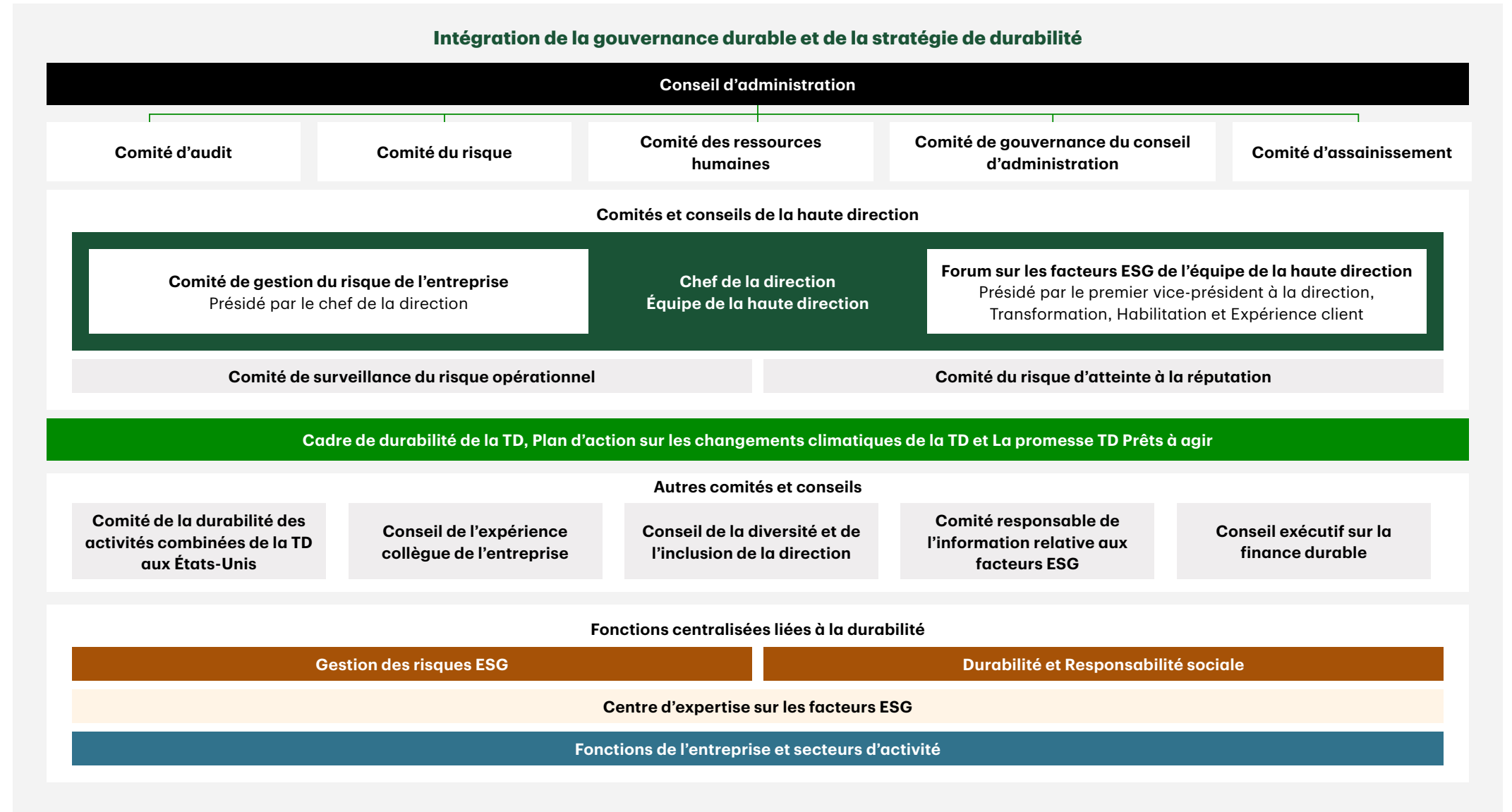
Intégration de la gouvernance durable et de la stratégie de durabilité

La TD continue d'intégrer des considérations et des capacités en matière de durabilité dans sa structure de gouvernance, dans la rémunération de ses dirigeants et dans ses secteurs d'exploitation et secteurs fonctionnels.

Facteurs ESG et rémunération globale des dirigeants

La TD a ajouté un certain nombre de facteurs ESG aux principales mesures utilisées pour déterminer le fonds de rémunération variable de l'équipe de la haute direction. Ces mesures ESG s'ajoutent à celles sur l'expérience client et sont associées à la stratégie de durabilité globale de la Banque. Elles portent sur les changements climatiques, l'engagement des employés ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion. À l'exercice 2024, la Banque prend en compte les indicateurs ESG pour tous les premiers vice-présidents et dirigeants des échelons supérieurs qui participent au Régime de rémunération des dirigeants (RRD) pour reconnaître leur importance et la responsabilité collective dans l'atteinte des priorités en matière de durabilité.

La [circulaire de procuration de la direction 2025](#) présente des renseignements sur les facteurs ESG (dont ceux liés au climat), ainsi que leurs résultats et leur incidence sur le fonds de rémunération variable.



Intégration de la gouvernance durable et de la stratégie de durabilité suite

Les tableaux suivants présentent les mandats et responsabilités liés à la durabilité des comités et conseils de la direction, des fonctions de l'entreprise et des secteurs d'activité qui contribuent à l'intégration de la gouvernance durable et de la stratégie de durabilité dans l'ensemble de l'entreprise. Pour en savoir plus sur l'engagement du conseil d'administration à l'égard de la durabilité, consultez la [circulaire de procuration de la direction 2025](#).

Comités et forums de la haute direction	Responsabilités en matière de durabilité
Comité de gestion du risque de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Présidé par le chef de la direction, il est composé de membres de l'équipe de la haute direction qui relèvent du chef de la direction et se réunit au moins huit fois par an. Superviser la gestion des principales activités de gouvernance, de risques et de contrôle de la TD, en vue de comprendre les risques importants existants et émergents, ainsi que leur incidence sur le profil de risque et les bénéfices de la Banque. Pour ce faire, il examine périodiquement les caractéristiques et la qualité des portefeuilles de risques de crédit et de marché de la Banque, ses expositions importantes au risque de crédit et de marché, l'adéquation de ses provisions pour pertes de crédit et de marché, et il examine et discute les risques non financiers, y compris la lutte contre le blanchiment d'argent et la conformité. Favoriser une culture de gestion des risques intégrée et efficace au sein de la TD. Examiner l'Énoncé d'appétence au risque de la Banque et en discuter, ainsi que l'orientation et la tendance des principaux risques et des risques émergents.
Forum sur les facteurs ESG de l'équipe de la haute direction	<ul style="list-style-type: none"> Surveiller les questions de durabilité et de l'élaboration de la stratégie liée au climat. Présidé par le PVP à la direction, Transformation, Habilitation et Expérience client (THEC), il est composé de membres de l'équipe de la haute direction et se réunit chaque mois. Le PVP à la direction, THEC et le chef de groupe et chef de la gestion des risques sont respectivement responsables de la supervision administrative de la stratégie de durabilité de la TD et de la gestion des risques ESG. Les membres sont régulièrement informés des nouveaux enjeux et de la planification stratégique liés à la stratégie de durabilité de la TD et formulent des commentaires sur les facteurs et occasions ESG stratégiques pour la TD. Par exemple, le forum sur les facteurs ESG de l'équipe de la haute direction est informé des occasions liées au climat au moins une fois par an.
Comité de surveillance du risque opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> Superviser la détection, la surveillance et le contrôle des principaux risques, y compris les risques liés à la durabilité, selon notre profil de risque opérationnel, appuyé par les activités et les rapports continus des fonctions combinées de gouvernance, de risques et de contrôle de la TD. Présidé par le chef de groupe et le chef de la gestion des risques, et composé des chefs de la gestion des risques et des cadres supérieurs représentant les secteurs d'exploitation et fonctionnels de la Banque, il se réunit tous les mois. Assurer la surveillance et permettre à la haute direction d'échanger des renseignements et de discuter des questions liées à la gouvernance et au contrôle des risques opérationnels à la TD, y compris ceux en lien avec les facteurs environnementaux et sociaux. Favoriser une culture efficace de gestion du risque opérationnel dans l'ensemble de la Banque.
Comité du risque d'atteinte à la réputation	<ul style="list-style-type: none"> Superviser la gestion du risque d'atteinte à la réputation et constituer un forum de discussion, d'examen et de transmission à un niveau supérieur des questions relatives à la gouvernance et au contrôle des risques non traditionnels. Présidé par le chef de la gestion des risques, il est composé de membres de l'équipe de la haute direction relevant du chef de la direction et se réunit tous les mois. Constituer le plus important comité de direction pour l'examen des questions liées au risque d'atteinte à la réputation à la TD. Sa principale responsabilité est d'examiner et d'évaluer les initiatives et les activités commerciales et d'entreprise pour lesquelles des profils de risque d'atteinte à la réputation importants, y compris des risques environnementaux et sociaux, ont été relevés et transmis à un niveau supérieur. De plus, les demandes d'approbation ou de soutien de la part de la TD concernant des énoncés sur les politiques publiques, y compris des engagements environnementaux et sociaux importants (énoncés sur les politiques publiques), doivent être transmises au Comité du risque d'atteinte à la réputation de l'entreprise. Servir de plateforme dans laquelle les initiatives et les activités transmises au niveau supérieur sont examinées par la haute direction et par des spécialistes du domaine afin de déterminer les répercussions sur le risque d'atteinte à la réputation avant leur mise en œuvre.

Intégration de la gouvernance durable et de la stratégie de durabilité suite

Autres comités et conseils	Responsabilités en matière de durabilité
Comité de la durabilité des activités combinées de la TD aux États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> • Chargés de superviser les programmes liés à la durabilité aux États-Unis, les membres du comité donnent des orientations et des conseils et recommandent d'autres consultations ou considérations, le cas échéant, pour atteindre les objectifs de manière appropriée. • Assurer la supervision, l'orientation stratégique et l'encadrement des programmes liés à la durabilité aux États-Unis par les cadres supérieurs. • Superviser le profil et les tendances des risques environnementaux et sociaux pour les activités combinées aux États-Unis.
Conseil de l'expérience collègue de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les avis des dirigeants de nos secteurs d'activité afin d'obtenir de la rétroaction et de cerner les occasions d'enrichir l'expérience collègue.
Conseil de la diversité et de l'inclusion de la direction	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les leaders de la Banque pour renforcer le perfectionnement des talents, améliorer le recrutement et renforcer les capacités des collègues.
Comité responsable de l'information relative aux facteurs ESG	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la supervision par les cadres supérieurs de la divulgation de l'information sur la durabilité.
Conseil exécutif sur la finance durable	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil composé de dirigeants de la TD qui mobilise la finance durable et aligne les possibilités de financement durable sur la stratégie de durabilité de la TD. • Surveiller, superviser et gérer les possibilités de financement climatique et social en approuvant des mesures et en informant le forum sur les facteurs ESG de l'équipe de la haute direction.
Comités de gouvernance des secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque secteur d'activité de la TD possède et gère son propre comité du risque d'atteinte à la réputation et transmet des questions au comité du risque d'atteinte à la réputation de l'entreprise. • Certains secteurs d'activité disposent de leur propre processus de gouvernance pour les occasions d'affaires et d'exploitation liées au climat. Par exemple, à TD Bank, AMCB, le comité directeur du programme ESG définit l'orientation et prend les décisions relatives à la conception et à la configuration des éléments composant le modèle opérationnel cible environnemental et social et le plan de mise en œuvre qui s'y rattache. (Consultez la section Environnement pour en savoir plus.) Ce comité directeur examine également l'état de mise en œuvre des programmes liés à la durabilité aux États-Unis, y compris les flux de travail et les projets en place pour mettre en œuvre le plan d'action sur les changements climatiques.

Intégration de la gouvernance durable et de la stratégie de durabilité suite

Fonctions centralisées liées à la durabilité	
Fonctions centralisées liées à la durabilité	Responsabilités en matière de durabilité
Centre d'expertise sur les facteurs ESG	<ul style="list-style-type: none"> Réunir l'expérience, l'expertise et le talent de l'ensemble des collègues qui travaillent sur les initiatives de durabilité à l'échelle de la TD, en vue de coordonner et de simplifier les efforts ainsi que de faire preuve de leadership éclairé pour appuyer la prise de décisions et façonner la stratégie de durabilité de l'entreprise. Élaborer notre stratégie de durabilité et le plan d'action sur les changements climatiques et contribue à les intégrer dans nos activités. Utiliser un modèle à six pôles pour faciliter l'échange de connaissances et la coordination dans des domaines clés : Leadership et stratégie, formation, gestion des connaissances et communications, sujets émergents, finance durable, production de rapports et engagement des parties prenantes, et recherche, analyse et information.
Durabilité et Responsabilité sociale	
Environnement TD	<ul style="list-style-type: none"> Diriger l'élaboration de la stratégie climatique de l'entreprise; fournir des conseils, des analyses et des communications sur les éléments du plan d'action sur les changements climatiques, y compris les mesures et les cibles, et promouvoir leur élaboration et leur mise en œuvre au sein de l'entreprise. Consultez la section Environnement pour en savoir plus.
Stratégie sociale	<ul style="list-style-type: none"> Diriger la stratégie sociale de la Banque, en partenariat avec les secteurs d'exploitation et fonctionnels à l'échelle de l'entreprise. Cette équipe se consacre à l'amélioration de l'inclusion économique et des déclarations de la Banque en matière de droits de la personne. Consultez la section Société pour en savoir plus.
Finance durable de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Diriger l'élaboration de la stratégie et des objectifs de finance durable de l'entreprise et collaborer avec les secteurs d'activité pour cerner les activités de finance durable dans les domaines d'action de la stratégie de durabilité de la TD. Consultez la section Finance durable pour en savoir plus.
Rapport sur la durabilité	<ul style="list-style-type: none"> Diriger la production de rapports sur la durabilité et les changements climatiques et les divulgations publiques de la Banque.
Gestion des risques ESG	
Gestion du risque environnemental et social	<ul style="list-style-type: none"> Établir les cadres, politiques, processus et structures de gouvernance et de production de rapports sur le risque environnemental et social, afin d'aider les secteurs d'activité et fonctionnels à déterminer, à évaluer, à atténuer et à surveiller ce risque, y compris les risques climatiques, et à établir les rapports qui s'y rattachent.
Gestion du risque de crédit ESG	<ul style="list-style-type: none"> Diriger l'intégration des risques ESG et liés au climat dans les évaluations du risque de crédit au niveau de l'emprunteur et du portefeuille, le cas échéant.
Fonctions de l'entreprise et secteurs d'activité	
Fonctions de l'entreprise et secteurs d'activité	Responsabilités en matière de durabilité
Autres fonctions et secteurs d'activité de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Cerner, prendre en charge et gérer le risque environnemental et social, y compris les risques climatiques, et produire les rapports qui s'y rattachent dans leur secteur respectif (p. ex. intégrer les évaluations du risque environnemental et social dans les processus de gouvernance). Collaborer avec les équipes Durabilité et Responsabilité sociale et Gestion des risques ESG pour établir des objectifs et des mesures liés aux facteurs ESG. Soutenir les priorités sociales et climatiques de la Banque en coordonnant les efforts pour concevoir des produits, des services et des programmes ESG, par l'entremise de notre conseil exécutif sur la finance durable.

Finance durable

Notre approche

En tant que grande institution financière nord-américaine, nous avons un rôle à jouer pour soutenir le développement de l'économie durable. La stratégie de finance durable de la TD, qui est à la base de notre cadre de durabilité, soutient la croissance de la finance durable par la mobilisation de capitaux, la participation au marché et la mise en place d'infrastructures et de capacités de soutien.

Le conseil exécutif sur la finance durable, composé de dirigeants de la TD, supervise la stratégie de finance durable^{11,12}, et les efforts de la TD en la matière. Pour en savoir plus sur le conseil exécutif sur la finance durable,

consultez le tableau [Comités et forums de la haute direction](#). En 2024, nous avons continué d'améliorer notre pipeline de talents en finance durable et de développer nos capacités dans l'ensemble de l'entreprise.

En mars 2023, la TD a annoncé avoir fixé une cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards d'ici 2030 (la « cible »). À l'exercice 2024, nous avons versé environ 76,4 milliards de dollars au titre de la cible (le montant cumulé à ce jour s'élève à plus de 145,9 milliards de dollars)¹³. La stratégie de finance durable de la Banque soutient nos efforts pour atteindre

la cible, qui est un moyen de suivre certaines activités commerciales admissibles de la Banque, y compris les prêts, le financement, les services de prise ferme, les services-conseils, l'assurance et les propres investissements de la Banque qui s'inscrivent dans les catégories admissibles¹⁴, telles qu'elles sont définies dans la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#) (la « méthodologie »).

En 2024, TD Bank a lancé son plan de rayonnement local. Ce plan prévoit l'octroi d'environ 20 milliards de dollars américains pour soutenir des activités de prêts, d'accès

aux services bancaires et autres au profit de collectivités diversifiées et défavorisées. Étant donné que les activités du plan de rayonnement local sont alignées sur nos priorités de durabilité, la TD a mis à jour la méthodologie afin d'y inclure ces activités dans l'atteinte de la cible. Les activités visant à répondre aux critères de la *Community Reinvestment Act* (CRA) sont aussi prises en compte dans la cible. Le plan de rayonnement local est triennal et devrait prendre fin en 2027. Selon les estimations actuelles, ces activités devraient contribuer pour environ 6 % à la réalisation de la cible.

La stratégie de finance durable de la TD se fonde sur la stratégie de la TD :

- ✔ **Nous sommes forts de notre modèle d'affaires éprouvé** : nous privilégions des occasions environnementales et sociales variées et évolutives, conformes à notre appétence au risque.
- ✔ **Nous sommes guidés par notre but** : nous contribuons à un avenir plus inclusif et plus durable pour nos clients, nos collectivités et nos collègues.
- ✔ **Nous sommes tournés vers l'avenir** : nous anticipons les besoins des clients pour saisir les occasions d'affaires aujourd'hui et à l'avenir.



Coin des ressources



- [Données sur la finance durable](#)
- [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#)
- [Groupe Solutions ESG de Valeurs Mobilières TD](#)
- [Rapport de 2023 sur l'investissement durable de GPTD](#)
- [Approche de GPTD en matière d'investissement durable et de facteurs ESG](#)
- [Principes pour une assurance responsable – Déclaration annuelle 2024](#)

Finance durable suite

Nous revoyons régulièrement notre méthodologie en fonction des avancées du marché. La TD sait que des méthodes et des directives sont en cours d'élaboration pour les objectifs de finance durable, comme la taxonomie canadienne de la finance verte et de transition. Nous avons tenu compte de diverses normes, lignes directrices et pratiques sectorielles existantes pour définir la méthodologie dans la mesure du possible, notamment, mais sans s'y limiter, des principes applicables aux obligations vertes et sociales, des directives applicables aux obligations durables et des principes applicables aux obligations liées à la durabilité de l'International Capital Market Association (ICMA); de la taxonomie du climat par la Climate Bonds Initiative; des principes applicables aux prêts liés à la durabilité de la Loan Market Association et de la Loan Market Syndications and Trading Association; et du scénario d'émissions nettes nulles d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Cette méthodologie a été appliquée aux progrès réalisés au cours de l'exercice 2024 par rapport à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, et continuera d'être appliquée à l'avenir. La méthodologie de 2023 continuera de s'appliquer aux exercices antérieurs, comme il est décrit dans celle-ci. Consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#) pour en savoir plus sur la méthodologie et l'approche. Consultez la section [Environnement](#) pour en savoir plus sur l'engagement externe de la TD, notamment en matière de finance durable.



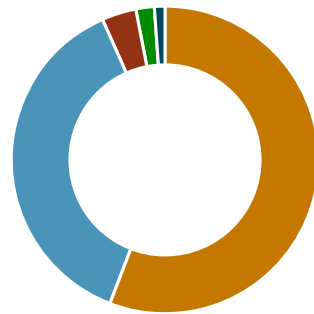
Cible	Résultat cumulatif depuis 2023	Résultat en 2024	Résultat en 2023
Cible de 500 milliards de dollars d'ici 2030 pour soutenir les activités environnementales, de décarbonisation et sociales admissibles ¹ au moyen de prêts, de financement, de services de prise ferme, de services-conseils et d'assurance, ainsi que par les propres investissements de la Banque	145,9 G\$	76,4 G\$	69,5 G\$

¹ Pour en savoir plus, veuillez consulter la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).

À mesure que nos clients mettent en œuvre leurs propres plans de transition vers la carboneutralité, de nouvelles occasions de décarbonisation devraient se présenter, notamment par le biais d'innovations technologiques. Les décisions d'entreprendre certaines activités commerciales suivent nos processus décisionnels habituels. Une fois l'activité approuvée, la TD examine les modalités de l'opération et les renseignements connexes pour confirmer que l'opération peut être incluse dans la cible. Notre stratégie de durabilité appuie les clients de tous les secteurs, y compris les grands clients des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, dans le contexte de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous sommes déterminés à soutenir nos clients de tous les secteurs dans leurs efforts visant à répondre aux besoins énergétiques mondiaux et à investir dans une vaste gamme de sources d'énergie et d'occasions visant à répondre aux besoins de demain¹⁵.

Finance durable suite

Progrès vers l'atteinte de notre cible de 500 milliards de dollars en matière de finance durable et de décarbonisation



Activités commerciales de 2024 (en milliards de dollars)

Prêts aux grandes entreprises, prêts commerciaux et prêts de détail ¹	42,8 \$
Marchés de capitaux ²	28,7 \$
Services-conseils	2,6 \$
Placements de trésorerie ³	1,5 \$
Autres ⁴	0,8 \$
Total	76,4 \$

- La catégorie « Prêts aux grandes entreprises, prêts commerciaux et prêts de détail » comprend 33,1 milliards de dollars en prêts liés à des activités environnementales, sociales et de décarbonisation ainsi que 9,7 milliards de dollars en prêts liés à la durabilité. Pour en savoir plus sur ces types de prêts, consultez notre [méthodologie](#).
- La catégorie « Marchés de capitaux » comprend 23,1 milliards de dollars pour les marchés des capitaux d'emprunt et 5,6 milliards de dollars pour les marchés des capitaux propres. Les marchés des capitaux d'emprunt comprennent 10,3 milliards de dollars en prise ferme d'obligations vertes, 9,8 milliards de dollars en prise ferme d'obligations durables, 2,9 milliards de dollars en prise ferme d'obligations sociales et 0,1 milliard de dollars en prise ferme d'obligations liées à la durabilité. Pour en savoir plus sur ces types d'obligations, consultez notre [méthodologie](#).
- La catégorie « Placements de trésorerie » comprend les achats d'obligations vertes, sociales et durables inscrites au bilan de la Banque. Le chiffre ci-dessus inclut les achats d'obligations effectués au cours de l'exercice 2024.
- La catégorie « Autres » comprend les services d'assurance, les investissements en capital et les placements en matière de crédit d'impôt.

Catégories admissibles (en milliards de dollars)	2024
Activités environnementales – Total	11,9 \$
Énergie renouvelable	2,5 \$
Transport propre	3,2 \$
Multisectoriel ¹	3,5 \$
Autre ²	2,7 \$
Activités de décarbonisation – Total	0,8 \$
Énergie nucléaire ³	0,4 \$
Multisectoriel ⁴	0,4 \$
Activités sociales – Total	28,6 \$
Accès aux services essentiels : Soins de santé	13,6 \$
Logement abordable et communautaire ⁵	9,5 \$
Multisectoriel ⁶	3,5 \$
Autre ⁷	2,0 \$
Activités multisectorielles et thématiques – Total⁸	35,1 \$
Total	76,4 \$

- La catégorie « Multisectoriel » des activités environnementales comprend les activités qui peuvent être incluses dans au moins deux catégories environnementales. Cela inclut les activités commerciales telles que la prise ferme d'obligations vertes et les placements de trésorerie en obligations vertes.
- La catégorie « Autre » des activités environnementales regroupe les catégories suivantes : efficacité énergétique, bâtiments écologiques, résilience et adaptation climatique, gestion durable des ressources naturelles vivantes et utilisation durable du territoire, économie circulaire, gestion durable de l'eau et des eaux usées, et prévention et contrôle de la pollution.
- D'après l'AIEA, l'énergie nucléaire a un rôle à jouer dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Pour en savoir plus sur les critères d'inclusion relatifs à l'énergie nucléaire, consultez notre [méthodologie](#).
- La catégorie « Multisectoriel » des activités de décarbonisation comprend les activités qui peuvent être incluses dans au moins deux catégories de décarbonisation.
- La catégorie « Logement abordable et communautaire » comprend les activités d'offre de logements qui sont également prises en compte dans les progrès vers l'atteinte de la cible de 12 milliards de dollars en financement de logements abordables d'ici 2030.
- La catégorie « Multisectoriel » des activités sociales comprend les activités qui peuvent être incluses dans au moins deux catégories sociales. Cela inclut les activités commerciales telles que la prise ferme d'obligations sociales et les placements de trésorerie en obligations sociales.
- La catégorie « Autre » des activités sociales regroupe les catégories suivantes : création d'emplois et programmes conçus pour prévenir ou diminuer le chômage résultant des crises socioéconomiques, notamment grâce à l'effet potentiel du financement des PME; infrastructures de base abordables; accès aux services essentiels : éducation; et développement socioéconomique et démarginalisation.
- La catégorie « Activités multisectorielles et thématiques » comprend les activités qui peuvent être incluses dans au moins deux catégories en matière d'environnement, de décarbonisation ou de société, de même que les activités thématiques, telles que définies dans notre méthodologie, ainsi que les activités conçues pour avoir droit à du crédit en vertu de la Community Reinvestment Act ou du plan de rayonnement local de TD Bank, National Association, qui ne correspondent pas directement aux autres catégories.

Renseignements sur nos progrès vers l'atteinte de nos cibles

En 2024, la contribution de la TD à la cible s'est élevée à 76,4 milliards de dollars, soit une hausse de 6,9 milliards de dollars par rapport à 2023. Cette augmentation est largement attribuable aux contributions plus importantes versées dans les catégories sociales et multisectorielles et thématiques¹⁶.

Les activités commerciales admissibles à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation peuvent contribuer à soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

- Au cours de l'exercice 2024, environ 2,5 milliards de dollars d'activités commerciales admissibles liées aux énergies renouvelables ont soutenu le financement ou le refinancement de la construction, la rénovation, l'entretien, l'achat ou de la vente d'installations d'énergie renouvelable. D'après les estimations de nos clients, et lorsque les données étaient accessibles, ces activités ont permis de soutenir une capacité nominale d'environ 3 118 MW^{17,18,19}.
- En outre, nous avons calculé qu'au cours de l'exercice 2024, environ 9,5 milliards de dollars en activités commerciales admissibles liées au logement abordable et communautaire ont contribué à financer ou à refinancer la construction ou la rénovation d'unités de logement abordable. D'après les estimations de nos clients, et lorsque les données étaient accessibles, ces activités ont permis de soutenir environ 6 776 unités de logement abordable^{20,21,22}.

Finance durable suite

Faits saillants en matière de finance durable dans l'ensemble de nos secteurs d'activité

Valeurs Mobilières TD

Le groupe Solutions ESG de Valeurs Mobilières TD est une ressource centralisée qui offre des solutions de conseil et de financement relatives aux facteurs ESG aux clients des groupes Marchés mondiaux et Services bancaires d'investissement et aux entreprises. Ce groupe collabore avec des partenaires de Valeurs Mobilières TD pour soutenir la mise en œuvre des stratégies ESG et de décarbonisation des clients des secteurs public et privé. Le groupe propose :

- Des solutions de finance durable, y compris le soutien à la structuration d'obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité (VSDD) et d'autres produits de crédit. La TD est active sur les marchés financiers durables depuis plus de dix ans grâce à l'émission, à la prise ferme et à l'investissement dans les obligations, prêts et autres produits de crédit VSDD²³.
- Des services-conseils et des perspectives des marchés, au moyen de services de diligence raisonnable et d'un positionnement liés aux facteurs ESG pour les opérations de fusion et acquisition ainsi que de capital-investissement, de l'évaluation des facteurs ESG avant et après le premier appel public à l'épargne (PAPE) et de conseils pour la production de rapports sur les facteurs ESG.
- Des solutions pour le marché du carbone, y compris des services-conseils concernant les opérations sur le marché des capitaux, les opérations de conformité sur le marché du carbone, la couverture du marché et la participation volontaire à l'accès au marché du carbone.

Étude de cas :

Valeurs Mobilières TD – Conseiller les clients de l'infrastructure numérique en matière de finance durable

En raison de la demande croissante en infrastructures numériques, comme l'IA, l'infonuagique et les centres de données, l'attention se porte de plus en plus sur les plans d'expansion durable des entreprises, y compris sur la façon dont elles gèrent les facteurs ESG importants tels que la consommation d'énergie et de ressources naturelles. Valeurs Mobilières TD a joué un rôle actif en soutenant les clients du secteur de l'infrastructure numérique qui cherchent à intégrer des considérations de durabilité dans leurs instruments de financement.

Au cours de l'exercice 2024, Valeurs Mobilières TD a été le principal souscripteur de prêts à effet de levier pour l'infrastructure numérique durable en Amérique du Nord, selon Bloomberg. Pour le même exercice, Valeurs Mobilières TD a agi à titre d'agent de structuration de la durabilité et d'arrangeur principal dans le cadre de prêts verts et liés à la durabilité d'une valeur nominale totale de plus de 30 milliards de dollars pour des clients du secteur de l'infrastructure numérique. Ces facilités de crédit comportaient une composante de durabilité selon laquelle le produit du prêt était affecté à des actifs et des dépenses écologiques ou, dans le cas des prêts liés à la durabilité, les facilités comportaient des ajustements de prix en fonction des résultats de l'emprunteur par rapport à des cibles de durabilité liées à des paramètres comme l'efficacité énergétique et la consommation d'eau.

Gestion de Placements TD

Investissement durable

- Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) est un important gestionnaire d'actifs en Amérique du Nord. Au 31 octobre 2024, GPTD gérait environ 423 milliards de dollars d'actifs pour le compte d'investisseurs particuliers et institutionnels. GPTD offre une gamme diversifiée de solutions de placements aux sociétés, aux caisses de retraite, aux fonds de dotation et aux fondations. De plus, GPTD gère des actifs pour le compte d'investisseurs particuliers, offerts par l'entremise de courtiers affiliés ou tiers, et offre une gamme très diversifiée de solutions de placement incluant des fonds communs de placement, des fonds négociés en bourse, des portefeuilles gérés par des professionnels et des fonds en catégorie de société.
- L'approche ESG de GPTD suit les six principes établis par les [Principes pour l'investissement responsable](#) (PIR) des Nations Unies et s'appuie sur trois activités principales : 1) l'intégration des facteurs ESG; 2) la gérance (engagement et vote par procuration); et 3) le leadership éclairé. La TD est signataire des PIR des Nations Unies depuis juillet 2008.
- L'approche de GPTD en matière d'investissement durable est conforme à sa philosophie qui consiste à servir les objectifs de placement de ses porteurs de titres et à respecter son obligation de fiduciaire en tant que gestionnaire d'actifs. Par exemple, l'intégration des considérations ESG dans le cadre de placement et pour les placements applicables représente l'une des façons par lesquelles GPTD progresse dans l'atteinte de son objectif, soit de procurer de solides rendements ajustés au risque.
- Consultez [l'approche d'investissement durable de GPTD](#) pour en savoir plus sur son approche à l'égard de la gérance et de l'intégration des facteurs ESG. Des renseignements sur les fonds de GPTD liés aux facteurs ESG figurent dans son [Rapport de 2023 sur l'investissement durable](#).

- Au 31 octobre 2024, 88 % des fonds d'actions à gestion active de GPTD ont reçu une cote de qualité égale ou supérieure à leur indice de référence, selon la cote de qualité MSCI ESG²⁴.
- En 2024, GPTD a conclu 455 engagements relatifs aux facteurs ESG²⁵ avec 202 entreprises (comparativement à 490 engagements avec 244 entreprises en 2023). Ces engagements portaient sur divers sujets, notamment les changements climatiques, le capital humain et la rémunération des dirigeants.
- Les équipes de placement de GPTD ont effectué des recherches thématiques sur les facteurs ESG qui ont une incidence sur l'ensemble du secteur. En 2024, GPTD a rédigé plusieurs articles sur le leadership éclairé, notamment :
 - [Évaluation du risque climatique au moyen d'une modélisation stochastique](#)
 - [Défis et risques liés à l'IA générative : points à considérer pour les investisseurs](#)



Finance durable suite

TD Assurance

Les événements météorologiques extrêmes continuent d'avoir des répercussions dans les territoires où les groupes de sociétés de TD Assurance (« TD Assurance ») exercent leurs activités, et touchent directement les collectivités qu'ils servent. En 2024, la Banque a divulgué les pertes liées aux réclamations d'assurance pour catastrophe²⁶. Les résultats trimestriels des réclamations d'assurance pour catastrophe peuvent être consultés sur notre [site Web des relations avec les investisseurs](#). TD Assurance joue un rôle important en aidant les clients à obtenir la bonne couverture pour leurs risques. Des précisions sur l'engagement et le leadership éclairé de TD Assurance figurent dans la section [Environnement](#) du présent rapport et dans la [Déclaration annuelle sur les Principes pour une assurance responsable](#) de TD Assurance.

Voici quelques exemples de l'approche de TD Assurance en matière de durabilité :

Protection habitation bonifiée : La protection habitation bonifiée de TD Assurance comprend une protection additionnelle pour couvrir les coûts supplémentaires liés à l'achat de produits ou de matériaux aux bienfaits environnementaux potentiels durant les réparations. Les

clients peuvent utiliser cette protection pour installer des éléments tels qu'un éclairage à DEL, des appareils de chauffage à haut rendement énergétique et des planches de bois récupérées, jusqu'à 10 % de plus que le montant de leur réclamation (jusqu'à concurrence de 50 000 \$). En 2024, TD Assurance a ajouté les matériaux résilients à titre d'option supplémentaire lors de la reconstruction après une réclamation.

Résilience climatique : TD Assurance continue de mettre l'accent sur la promotion de la résilience de ses clients et des collectivités par rapport aux changements climatiques et aux risques liés au climat en fournissant des renseignements sur les mesures d'adaptation, ainsi que des mesures incitatives pour que les clients reconstruisent stratégiquement après une réclamation afin d'atténuer les futurs risques liés au climat. Consultez la section [Environnement](#) pour en savoir plus.

Recyclage du revêtement de pare-chocs : TD Assurance a maintenu son programme de recyclage du revêtement de pare-chocs dans tous les centres auto TD Assurance admissibles au Canada. Au cours de l'exercice 2024, 21 086 revêtements de pare-chocs ont été envoyés pour recyclage (82,6 % de tous les revêtements, par rapport à 65,5 % en 2023).

Gestion de la trésorerie et du bilan de la TD

Émissions d'obligations durables

Au cours de l'exercice 2024, la TD a émis une série d'obligations vertes de trois ans, d'une valeur de 500 millions de dollars américains, sous l'impulsion d'un consortium de prise ferme composé d'entreprises appartenant à des minorités, des femmes et des anciens combattants³⁰. Il s'agit de la cinquième émission d'obligations sur le thème de la durabilité de la TD, ce qui porte le total des émissions d'obligations durables à environ 3,7 milliards de dollars. Consultez le [Rapport de financement durable de la TD 2024](#) pour obtenir des exemples de projets financés par nos obligations vertes.

Cadre de financement durable

Les obligations durables sont émises conformément au [cadre de financement durable](#) de la TD. La Banque a reçu une seconde opinion qui démontre sa conformité avec les principes et les lignes directrices de l'International Capital Market Association.

Investissements dans des obligations de la TD

Nous croyons que le fait de détenir une partie de notre portefeuille de placement sous la forme d'obligations axées sur les facteurs ESG peut contribuer à financer des projets conçus dans le respect de l'environnement, de la durabilité et de l'inclusion économique. La TD s'est fixé comme objectif de détenir entre 15 et 20 milliards de dollars d'obligations vertes, sociales, durables et pandémiques^{31,32} dans le portefeuille de placements de trésorerie d'ici la fin de 2025, évalué selon l'approche « à ce jour »³³. Cette cible a été fixée en partenariat par les équipes du groupe Trésorerie et d'Environnement TD, en fonction de l'approche de la Banque en matière d'application des principes ESG aux activités d'investissement, et a été approuvée par les hauts dirigeants du groupe Trésorerie.

Au 31 octobre 2024, ces obligations s'élevaient à environ 23,9 milliards³⁴ de dollars (environ 22,3 milliards de dollars au 31 octobre 2023). Le solde au 31 octobre 2024 est supérieur à celui de l'année précédente en raison de nouveaux achats.

Étude de cas :

TD Assurance

Il est nécessaire de mettre en place des activités et des technologies innovantes pour soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone²⁷ et le secteur de l'assurance a un rôle à jouer pour faciliter cette transition²⁸. Par exemple, l'électrification des modes de transport est un élément important de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone²⁹. Le gouvernement du Canada s'est engagé à atteindre un objectif de vente de 100 % de véhicules zéro émission d'ici 2035 pour toutes les voitures, ce qui souligne l'importance des véhicules électriques (VE) dans le secteur canadien de l'automobile. TD Assurance propose un produit destiné aux conducteurs de véhicules électriques et hybrides électriques qui comprend des réductions de primes, une assistance routière en cas d'épuisement de la batterie, la location de véhicules électriques de remplacement et des centres auto certifiés pour les véhicules Tesla.





Lutte contre le blanchiment d'argent

Intégrité et gouvernance de l'entreprise

Gestion du risque environnemental et social

Sécurité des données et protection des renseignements personnels

Expérience client

Responsabilité liée aux produits et services



Gouvernance

Lutte contre le blanchiment d'argent

Conséquences pour la durabilité du programme de mesures correctives de lutte contre le blanchiment d'argent de la TD

Le blanchiment d'argent est une menace mondiale majeure et les programmes de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) sont indispensables à la gestion des risques, à la conformité législative et à l'intégrité des banques. À titre de grande institution financière faisant partie intégrante du système financier, la TD a la responsabilité de protéger le système et de contrecarrer les activités criminelles.

En octobre 2024, nous sommes parvenus à une entente avec les autorités et organismes de réglementation américains concernant les lacunes de notre programme de LCBA et de conformité à la *Bank Secrecy Act* aux États-Unis.

Améliorer le programme de LCBA, renforcer sa surveillance afin de respecter nos obligations réglementaires et mettre en œuvre une stratégie actualisée sont les priorités de la direction et de son nouveau chef ainsi que du conseil d'administration. La TD a mobilisé les ressources et la technologie nécessaires, et le travail est déjà bien entamé pour construire notre avenir sur des bases plus solides.

Mesures correctives du programme de LCBA

D'importants efforts sont en cours pour solidifier notre environnement de risques et contrôles et remplir nos obligations, tant pour notre programme aux États-Unis que pour notre programme de LCBA, là où ils s'appliquent. Ces efforts incluent une direction et des talents renouvelés, une formation rehaussée pour les collègues, des solutions technologiques axées sur les données et l'amélioration de la surveillance des opérations.

Des détails supplémentaires sur notre stratégie corrective et les progrès réalisés à ce jour aux États-Unis et à l'échelle de l'entreprise se trouvent dans notre rapport annuel 2024, [aux pages 25-28](#). Les progrès accomplis pendant le premier trimestre sont également détaillés dans notre [rapport aux actionnaires du T1 2025](#). Au fur et à mesure que nous avançons dans cette initiative pluriannuelle, d'autres renseignements seront communiqués au moyen de nos mises à jour trimestrielles aux actionnaires.

Améliorations à la gouvernance de l'entreprise

Le conseil d'administration et la direction de la TD sont résolus à continuer d'améliorer les pratiques de gouvernance de la Banque, qui contribuent à la gestion efficace de l'entreprise et à la réalisation de ses plans et objectifs stratégiques et opérationnels. En 2024, dans le cadre d'un examen stratégique, la Banque a entrepris l'étude, l'analyse et l'actualisation approfondies de ses politiques, procédures et pratiques de gouvernance d'entreprise. Celles-ci ont été améliorées de façon à être alignées sur les politiques de gouvernance d'entreprise et les attentes réglementaires en constante évolution. De plus, la Banque s'engage à respecter les engagements et à mandater un tiers indépendant pour réaliser un examen de son programme de gouvernance d'entreprise (en cours), conformément aux modalités de la résolution.

En janvier 2025, nous avons annoncé d'importants développements au sein du conseil d'administration, notamment les suivants :

- Départ à la retraite de cinq membres de la direction en poste depuis longtemps (33 % du conseil d'administration actuel).
- Désignation de cinq nouveaux membres de la direction détenant une expertise en matière de services bancaires mondiaux, de gouvernance, de gestion des risques et de conformité réglementaire pour se joindre au conseil. Quatre d'entre eux se présenteront à l'élection lors de notre prochaine assemblée générale annuelle, et un cinquième sera nommé le 25 août 2025 ou aux alentours de cette date.
- Transition à la nouvelle présidence du conseil d'administration d'ici au 31 décembre 2025, assurant la continuité et le soutien dans le cadre du renouvellement du conseil et du changement de chef de la direction.
- Nouvelle présidence pour quatre des cinq comités du conseil d'administration.

De plus, un nouveau Comité d'assainissement du conseil a été établi pour superviser la réalisation des engagements en matière de LCBA.

D'autres renseignements sur les développements liés à la gouvernance de l'entreprise, ainsi que les activités mises en œuvre par notre conseil d'administration pour superviser nos mesures correctives en matière de LCBA, sont accessibles dans la [circulaire de procuration de la direction 2025](#).

Responsabilité de la direction et modifications à la rémunération

La TD reste déterminée à favoriser une culture d'intégrité et de conformité solide à l'échelle de l'entreprise. Pour ce faire, elle a pris des premières mesures en vertu des principes de responsabilisation intrinsèques du cadre de la culture.

La TD a ajusté la rémunération de la direction pour bien représenter l'importance de la question du programme de LCBA et le rendement financier global de la Banque.

- Des réductions salariales équivalant à **30 millions de dollars** pour 41 membres de la direction anciens et actuels ont été réalisées en 2023 et 2024, incluant les membres responsables des activités de première ligne, des fonctions de contrôle et de l'audit interne, ainsi que l'ancien chef de la direction et l'équipe de la haute direction.
- Étant donné les résultats du programme de LCBA obtenus pendant son mandat, l'ancien chef de la direction, M. Bharat Masrani, n'a reçu **aucune prime de rendement en espèces ou à base d'actions** pour l'exercice 2024, ce qui équivaut à une **réduction de la rémunération globale de 89 %** depuis 2023.
- La rémunération de l'équipe de la haute direction a été **réduite d'au moins 25 %**, conformément au rendement de la Banque.

En plus des changements à la rémunération, de nouveaux membres de la direction ont été nommés pour les équipes de LCBA aux États-Unis et à l'échelle mondiale. Ces membres détiennent une expertise dans l'application de la loi et dans le redressement de programmes de LCBA d'autres grandes institutions financières, ce qui permettra d'améliorer le programme de LCBA et de conformité à la *Bank Secrecy Act* ainsi que de guider ces importants efforts.

Le 1^{er} février 2025, lors de la nomination de M. Ray Chun à titre de président du Groupe et chef de la direction, M. Masrani a pris sa retraite, quittant ainsi la Banque et le conseil d'administration.

Intégrité et gouvernance de l'entreprise

Notre approche

Nous concevons nos principes, politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise de manière à mettre l'accent sur le respect de nos responsabilités à l'égard des actionnaires et sur la création d'une valeur durable à long terme pour eux. La Banque est résolue à assurer une communication ouverte et réactive avec les actionnaires, les parties prenantes et le public. Elle reconnaît l'importance des échanges entre les administrateurs et les actionnaires sur des sujets qui sont essentiels au mandat du conseil. Nous avons un président de conseil d'administration indépendant dont le mandat est d'assurer un leadership clair en matière de gouvernance, et un conseil d'administration chargé de mener à bien un certain nombre de tâches.

En voici quelques exemples :

- Approuver la stratégie et les objectifs d'affaires de la TD, et en superviser la mise en œuvre.
- Superviser le repérage et la surveillance des principaux risques touchant les activités de la TD.
- Tenir le chef de la direction et l'équipe de la haute direction responsables de donner le ton au sommet de la hiérarchie à la culture d'intégrité et de conformité à l'échelle de la TD.

Notre [circulaire de procuration de la direction 2025](#) donne un aperçu de la structure de gouvernance, des politiques et des pratiques de la TD, et elle décrit les principes clés qui sous-tendent notre approche de gouvernance. Comme indiqué dans cette circulaire, les femmes représentent 43 % (6 sur 14) de tous les candidats aux postes d'administrateurs et, en supposant l'élection ou la réélection, le cas échéant, de tous les candidats aux postes d'administrateurs à l'assemblée, trois des cinq comités du conseil de la Banque seront présidés par une femme. Pour en savoir plus sur les changements apportés à nos politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise, reportez-vous à la section sur les [conséquences pour la durabilité du programme de mesures correctives de lutte contre le blanchiment d'argent de la TD](#) du présent rapport.

Notre engagement à l'égard des droits de la personne

À la TD, nous nous engageons à soutenir et à respecter la protection des droits de la personne dans toutes nos activités, dans tous nos secteurs d'activité. Nous comprenons le rôle important que nous jouons dans le respect des droits de la personne de nos collègues, de nos clients et des membres des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. En 2024, nous avons mis à jour notre [Énoncé de position à l'égard des droits de la personne](#), qui décrit notre approche actuelle de ces objectifs essentiels. Dans le présent rapport, les initiatives de la TD en matière de droits de la personne sont indiquées à l'aide de l'icône suivante :



Notre approche en pratique

Encourager une conduite responsable



Au moyen de divers programmes, la TD cherche à promouvoir la conduite responsable de ses employés et dans ses activités. Cliquez sur les liens pour en savoir plus.

Gestion des risques liés à la conduite : Les secteurs d'exploitation et fonctionnels de la TD doivent établir, mettre en œuvre et maintenir des procédures et des contrôles de gestion du risque lié à la conduite, selon le cas, conformément aux politiques de la TD et aux lois et règlements qui s'appliquent dans les territoires où ils exercent leurs activités, et s'aligner sur les [engagements communs de la TD](#), le Code de conduite et d'éthique professionnelle de la TD et la culture souhaitée par la TD. L'équipe Gestion des risques liés à la conduite de l'entreprise fournit des conseils au moyen de politiques et de lignes directrices et, en collaboration avec Conformité à l'échelle mondiale et des partenaires internes pertinents, elle contrôle les risques liés à la conduite des employés pouvant découler du non-respect des lois, des règlements ou des normes applicables, ou du Code de conduite et d'éthique professionnelle de la TD. Elle renforce notre conformité aux engagements communs de la TD et fournit un cadre pour que la haute direction et le conseil surveillent les risques liés à la conduite.

Entre nous : Bureau de l'ombudsman des employés de la TD

Ce bureau offre des conseils confidentiels, impartiaux et informels sur des questions liées au travail à tous les employés et examine les solutions. En 2024, ce programme, qui est distinct de la ligne d'assistance en matière de conduite et d'éthique professionnelle, a été consulté 1 242 fois par les employés (ce qui est similaire au volume de l'an dernier, qui était de 1 166).

Code de conduite des fournisseurs : Le Groupe de la sélection stratégique de la TD s'efforce de mettre en place un réseau de fournisseurs responsables et de le diversifier avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs et qui adoptent des pratiques responsables tout en offrant des biens et des services de grande qualité. Les nouveaux fournisseurs et les fournisseurs potentiels procurant des biens et des services par l'entremise du Groupe de la sélection stratégique centralisé de la Banque doivent s'inscrire dans un système réservé aux fournisseurs et attester qu'ils exercent leurs activités conformément à notre Code de conduite des fournisseurs.

- + [Code de conduite et d'éthique professionnelle](#)
- + [Résumé de la Politique de respect en milieu de travail](#)
- + [Ligne d'assistance en matière de conduite et d'éthique professionnelle](#)
- + [Déclaration du Groupe Banque TD sur la lutte contre le blanchiment d'argent \(LCBA\) et le financement d'activités terroristes \(LCFAT\) ainsi que sur les sanctions](#)

Coin des ressources



[Données sur l'intégrité et la gouvernance de l'entreprise](#)

[Circulaire de procuration de la direction 2025](#)

[Code de conduite et d'éthique professionnelle à l'intention des employés et des administrateurs](#)

[Ligne d'assistance en matière de conduite et d'éthique professionnelle](#)

[Politique sur l'accès aux procurations](#)

[Gouvernance fiscale, et impôts et taxes que nous payons et percevons](#)

[Déclaration du Groupe Banque TD sur la lutte contre le blanchiment d'argent \(LCBA\) et le financement d'activités terroristes \(LCFAT\) ainsi que sur les sanctions](#)

[Position en matière de lutte contre la corruption du Groupe Banque TD](#)

[Politiques publiques et contributions politiques](#)

[Résumé de la Politique de respect en milieu de travail](#)

[Groupe Banque TD : Énoncé de position à l'égard des droits de la personne](#)

[Rapport de la TD sur l'esclavage moderne et la traite des personnes](#)

[Approche de la TD en matière de rémunération équitable](#)

- + [Position en matière de lutte contre la corruption du Groupe Banque TD](#)
- + [Conséquences pour la durabilité du programme de mesures correctives de lutte contre le blanchiment d'argent de la TD](#)

Intégrité et gouvernance de l'entreprise suite

Capacités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de membres disposant d'un large éventail de compétences (p. ex. compétences, âge, formation, expérience et expertise dans divers secteurs, zones géographiques et perspectives) qui reflètent la nature et l'étendue des activités de la Banque. Tous les administrateurs possèdent une grande expertise en matière de direction et de gouvernance d'entreprise. Pour en savoir plus sur la politique sur la diversité du conseil d'administration, consultez la [circulaire de procuration de la direction 2025](#) de la TD.

Faits saillants sur le rendement

93 %

d'administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration du Groupe Banque TD (une banque mondiale, constituée en vertu des lois du Canada)¹

Pour obtenir des exemples de façons dont le conseil d'administration s'engage en matière de durabilité, consultez la [circulaire de procuration de la direction 2025](#).

¹ En 2024, le conseil d'administration de la TD comptait 15 membres au total. Bharat Masrani n'était pas un administrateur indépendant en raison de son ancien rôle de président du Groupe et chef de la direction de la Banque. En 2023 et 2022, le conseil d'administration de la TD comptait 16 membres au total.

Investissement de la TD dans la rémunération globale

La TD offre aux employés une rémunération globale composée d'un salaire de base, d'une rémunération variable, de programmes d'avantages sociaux et de bien-être, ainsi que de régimes de retraite et d'épargne. La philosophie de la TD consiste à offrir une rémunération concurrentielle adaptée, s'il y a lieu, aux différentes pratiques en vigueur dans les endroits où la Banque exerce ses activités. En 2024, nous avons dépensé 16,7 milliards de dollars à l'échelle mondiale en salaires, rémunération au rendement et autres avantages sociaux du personnel.

Pour en savoir plus sur la rémunération équitable, consultez [l'approche de la TD en matière de rémunération équitable](#). La [circulaire de procuration de la direction 2025](#) présente des renseignements sur les mesures et les résultats liés aux facteurs ESG, ainsi que leur incidence sur le fonds de rémunération variable.



Gestion du risque environnemental et social

Notre approche

Définir le risque et l'appétence au risque

Notre processus de définition des risques consiste à comprendre les risques qui peuvent découler de la stratégie et des activités de la TD. Des catégories de risque principales et des sous-catégories connexes ont été établies pour permettre une approche cohérente en matière de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. Les collègues de la TD, y compris les administrateurs et les dirigeants, suivent le cadre de gestion des risques de l'entreprise ainsi que l'Énoncé d'appétence au risque de la TD pour avoir une compréhension commune de la façon dont la Banque perçoit le risque et détermine le type et le nombre de risques qu'elle est prête à prendre en vue de mettre en œuvre sa stratégie d'entreprise et d'accroître la valeur pour les actionnaires. Consultez la section [La durabilité à la TD](#) pour en savoir plus sur le cadre de gestion des risques.

Énoncé d'appétence au risque de la TD

Nous prenons les risques nécessaires à la conduite de nos affaires, mais uniquement lorsque ces risques :

1. Cadrent avec notre stratégie d'entreprise et que nous les comprenons et pouvons les gérer;
2. N'exposent pas la Banque à des situations de pertes ponctuelles graves (autrement dit, nous ne « misons pas la TD » sur une seule acquisition ou activité, ou un seul produit);
3. Ne sont pas susceptibles de compromettre l'image de la marque TD.

Définition du risque environnemental et social

La TD définit le risque environnemental comme le risque de perte financière ou d'autre préjudice découlant de facteurs environnementaux, notamment les changements climatiques, la dégradation de la nature et la perte de biodiversité. Pour en savoir plus, consultez la section [Environnement](#).

Le risque social est le risque de perte financière ou d'autre dommage découlant de facteurs sociaux, notamment les effets négatifs sur les droits de la personne (p. ex. la discrimination, le mépris envers les droits des peuples autochtones, l'esclavage moderne et la traite des personnes), les répercussions sociales des changements climatiques (p. ex. la pauvreté, la santé, le déplacement économique et physique) ainsi que la santé et le bien-être des employés (p. ex. l'inclusion et la diversité, l'équité salariale, la santé mentale, le bien-être physique et la sécurité en milieu de travail).

Le cadre de gestion du risque environnemental et social de la TD est aligné sur le cadre de gestion des risques de l'entreprise et régit l'approche de la Banque en matière de surveillance de la gestion du risque environnemental et social. Pour en savoir plus sur le cadre de gestion du risque environnemental et social et sur les risques liés au climat, consultez la section [Environnement](#).

Diligence raisonnable sur le plan environnemental et social

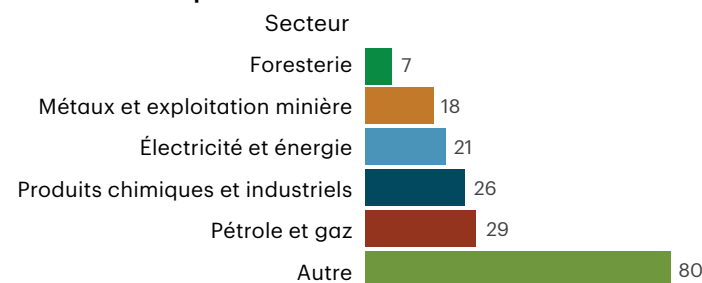
Nous gérons le risque environnemental et social selon une approche de cycle de vie qui se poursuit tout au long de notre relation avec le client. En ce qui concerne les prêts autres que de détail, nous adoptons une approche mesurée, axée sur le client et fondée sur le risque, à l'égard de la gestion du risque environnemental et social. Lorsqu'une évaluation indique un niveau de risque environnemental et social élevé, la Banque suit un processus de diligence raisonnable accrue qui peut comprendre l'utilisation d'outils comme l'identification du risque physique, les cartes thermiques, les cotes de risque sectoriel, les questionnaires aux clients et leur participation, les systèmes d'estimation et d'analyse des émissions financées, les évaluations environnementales de sites, les visites des lieux, les recherches sur les secteurs d'activité et les analyses des médias, le cas échéant.

Faits saillants sur le rendement

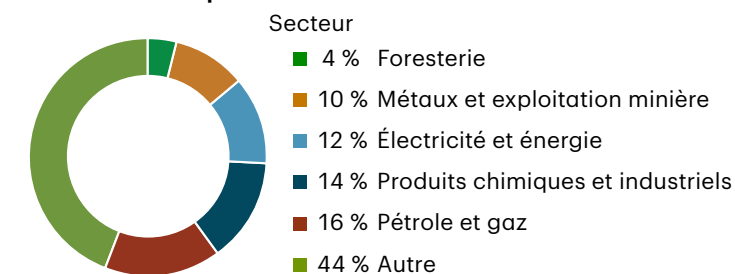
La Banque évalue les résultats des évaluations des risques et des mesures de diligence raisonnable accrues et peut transférer des opérations à l'équipe Gestion des risques ESG ou au comité du risque d'atteinte à la réputation du secteur d'exploitation ou de l'entreprise, conformément aux règles de gouvernance des risques établies. La TD prend la décision d'effectuer des opérations en fonction des risques présentés et de la capacité de la Banque à gérer ces risques.

Risque environnemental et social – Examens de diligence raisonnable accrue par secteur, 2024

Nombre d'examens transmis à l'équipe Gestion des risques ESG



Pourcentage du total d'examens transmis à l'équipe Gestion des risques ESG



À la suite d'un examen régulier de nos politiques, procédures et programmes de formation relatifs aux peuples autochtones et au consentement libre, préalable et éclairé, nous avons mis à jour notre politique applicable afin de clarifier le processus de diligence raisonnable accrue à suivre lorsque des considérations liées à ce consentement sont soulevées. Nous avons également offert une formation à nos collègues dans les secteurs d'activité concernés afin de les sensibiliser à l'importance des considérations relatives au consentement libre, préalable et éclairé et aux changements apportés à notre politique. Il est possible d'en savoir plus dans notre [examen des politiques et de la formation sur le consentement libre, préalable et éclairé](#).

Coin des ressources

[Données sur la gestion des risques](#)

Rapport annuel 2024 : Gestion des risques (p. 93-128)

Circulaire de procuration de la direction 2025 : Mise à jour du Comité du risque (p. 155-159)



Sécurité des données et protection des renseignements personnels

Notre approche

Il est fondamental pour la TD de garder la confiance de ses clients et de protéger leurs renseignements personnels ainsi que les systèmes et les données de la Banque. Nous surveillons et gérons activement les risques relatifs à la sécurité et à la protection des renseignements personnels, et améliorons ainsi notre capacité à les atténuer en déployant des programmes à l'échelle de l'entreprise, en adoptant des pratiques acceptées dans le secteur, en évaluant les vulnérabilités et les menaces et en y répondant.

Amélioration de la cybersécurité à la TD

Gouvernance et politiques

- La cybersécurité est une composante officielle du cadre global de gestion du risque de la TD. Notre chef de la sécurité de l'information supervise le programme de cybersécurité et tient le conseil d'administration informé à ce sujet.
- La Politique sur la gestion des risques technologiques et la cybersécurité de la TD, à laquelle tous les collègues de la TD ont accès à l'interne, énonce les mesures de contrôle organisationnelles instaurées pour protéger l'information. Les mesures de sécurité comprennent notamment des pare-feu de nouvelle génération, la protection des données, les analyses comportementales, les solides contrôles de vérification de l'identité et une surveillance en tout temps par l'entremise de nos Centres de fusion (voir la page suivante) pour préserver l'efficacité des systèmes de la Banque et repérer les opérations inhabituelles effectuées dans les comptes des clients.
- La TD dispose d'une stratégie de cybersécurité qui est régulièrement mise à jour. Les membres du conseil d'administration possèdent de l'expérience en gestion de la technologie et en sécurité de l'information.
- Consultez le [rapport annuel de la TD](#) pour en savoir plus sur les risques liés à la technologie et à la cybersécurité.

Formation et culture

- À la TD, tout le monde joue un rôle pour aider à assurer la sécurité et la confidentialité des données et protéger la Banque contre les cybermenaces. Tous les collègues doivent suivre une formation obligatoire annuelle sur les cybermenaces, la confidentialité et la sécurité de l'information, qui est mise à jour chaque année. Ce programme de formation proactif permet aux collègues d'acquérir des connaissances sur les types de cybermenaces qui pèsent sur la Banque. En outre, les cadres et le conseil d'administration reçoivent une formation pertinente sur la cybersécurité, l'information et la sécurité.
- Les unités d'exploitation et fonctionnelles de la TD sont responsables de gérer les risques de cybersécurité et d'améliorer les connaissances sur les cybermenaces à l'échelle de l'entreprise. Le Comité de gestion des risques opérationnels et le Comité de gestion du risque de l'entreprise sont chargés de fournir à la haute direction des lignes directrices et des conseils ainsi que de surveiller leurs activités. Nos secteurs d'activité gèrent leurs propres cyberrisques et la direction en matière de cybersécurité surveille les cybermenaces, nos outils technologiques, notre profil en matière de cyberrisques ainsi que les risques émergents, en plus de définir des feuilles de route afin de s'assurer que notre profil de cybersécurité est à jour.

Surveillance des menaces

- La TD dispose d'équipes de renseignement, d'analyse, de gestion de crise et d'intervention en matière de cybersécurité qui sont chargées de surveiller, de détecter, de comprendre, d'analyser et de contrer les cybermenaces, ainsi que d'évaluer leur probabilité et leurs effets sur nos activités, l'infrastructure et nos collègues. Consultez la description des Centres de fusion TD à la page suivante.

Cadres de travail sectoriels

- Nous alignons nos capacités sur le cadre de cybersécurité du National Institute of Standards and Technology (NIST).
- La TD prépare l'adoption du profil des services financiers du Cyber Risk Institute (CRI) afin d'améliorer ses mesures de maturité pour répondre aux besoins spécifiques du secteur. Le CRI est une coalition à but non lucratif composée d'institutions financières et d'associations commerciales qui s'efforcent de protéger l'économie mondiale en améliorant la cybersécurité et la résilience par la normalisation.

Protection des renseignements personnels améliorée

Gouvernance et politiques

- Le Bureau de la protection des renseignements personnels, en collaboration avec d'autres partenaires de Risques et Contrôle, fournit des directives objectives et évalue les politiques des services de la TD par rapport aux lois et règlements sur la protection des renseignements personnels. Il est également chargé d'assurer une surveillance fondée sur le risque pour veiller à la conformité à notre programme ainsi qu'aux lois et règlements de protection des renseignements personnels qui s'applique à la TD.
- Le vice-président et chef, Protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale, supervise le programme de protection des renseignements personnels de la TD en collaboration avec d'autres parties prenantes de la Banque. Des agents, Protection des renseignements personnels travaillent dans les territoires où la TD exerce ses activités.



Coin des ressources



[Données sur la sécurité des données et la protection des renseignements personnels](#)

[Moyens mis en œuvre pour vous protéger \(mesures de sécurité\)](#)

[Politique de confidentialité de la TD](#)

[Avis de la TD relatif à la protection des renseignements personnels aux États-Unis](#)

[Avis relatif à la protection des renseignements personnels en Europe et Asie-Pacifique](#)

[Protection des renseignements personnels et sécurité de Solutions de placement mondiales TD](#)

[Comment vous protéger vous-même](#)

Sécurité des données et protection des renseignements personnels suite

- La TD s'efforce de présenter de façon claire ses engagements en matière de protection des renseignements personnels et de les rendre accessibles aux clients pour qu'ils sachent ce que fait la Banque pour protéger la confidentialité de l'information. De plus, elle leur explique comment leurs renseignements sont traités, et leur précise leurs droits et choix individuels.

Formation et culture

- Tous les collègues ont un rôle à jouer dans la conformité de la TD aux lois et règlements applicables en matière de protection des renseignements personnels. Grâce à la formation sur la protection des renseignements personnels de la TD, les collègues acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour aider à protéger efficacement leurs renseignements personnels et ceux des clients, pour comprendre leurs obligations en la matière et pour s'acquitter de leurs tâches quotidiennes dans le respect de la réglementation.

Cadres de travail réglementaires

- Le Bureau de la protection des renseignements personnels suit les nouvelles exigences réglementaires liées à la confidentialité ainsi que les modifications des exigences actuelles et, lorsque nécessaire, offre des conseils quant à leur application aux secteurs d'activité de la TD. Cela comprend des consultations et des propositions de mises à jour concernant les lois canadiennes, américaines, européennes et de l'Asie-Pacifique relatives à la protection des renseignements personnels.

Pratiques gagnantes du secteur

- Le Bureau de la protection des renseignements personnels entretient des liens avec les associations sectorielles pertinentes et participe aux efforts de défense des intérêts du secteur relativement au mouvement de réforme des lois en matière de protection des renseignements personnels.

Sensibilisation des clients

- La TD s'efforce de fournir aux clients des indications claires et accessibles sur la façon dont leurs renseignements sont traités (y compris par des tiers). S'il y a lieu, nous donnons aux clients la possibilité de faire des choix pour établir un point d'équilibre entre, d'une part, leurs attentes et, d'autre part, les besoins professionnels légitimes et les exigences des lois en matière de protection des renseignements personnels qui s'appliquent.
- Nous nous concentrons sur la poursuite de nos efforts à l'égard de la protection des renseignements personnels et sur l'investissement dans ce secteur en renforçant les mécanismes associés aux choix et à la transparence.

Notre approche en pratique

Amélioration de la sécurité des données

Centres de fusion TD : Les Centres de fusion TD de cybersécurité, qui offrent un soutien en tout temps (le travail peut être transféré entre collègues dans différents fuseaux horaires, si nécessaire), comprennent des équipes affectées à la sécurité physique et de l'information de la TD et des clients et à la protection de la Banque contre les fraudes potentielles et d'autres menaces.

Programme Cybersecurity Connections et recrutement de talents diversifiés :

Afin de renforcer notre bassin de talents en cybersécurité diversifiés, nous avons collaboré avec l'Executive Women's Forum (EWF). L'EWF est une communauté de leadership et d'apprentissage qui vise à faire progresser la carrière des femmes dans les domaines de la sécurité de l'information, de la gestion des risques liés aux technologies de l'information et de la protection des renseignements personnels. En mettant davantage l'accent sur des domaines comme l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle, l'EWF aide les femmes à acquérir une expertise dans les technologies émergentes et à stimuler l'innovation. La TD a reçu un prix de l'EWF pour son soutien de bienfaiteur au leadership féminin au cours des cinq dernières années.





Expérience client

Notre approche

À la TD, nous cherchons à continuer d'adapter les processus de la Banque afin de répondre aux attentes et aux préférences changeantes des clients et de les dépasser, tout en créant de la valeur et en fournissant des conseils de confiance. La TD s'efforce d'offrir des interactions transparentes et personnalisées avec ses clients par l'entremise de ses canaux, en leur fournissant des solutions bancaires au moment et à l'endroit qui leur conviennent le mieux.

L'une des principales mesures utilisées par la TD est son indice d'expérience légendaire (IEL), qui évalue l'expérience client et fournit des renseignements nous permettant d'améliorer cette expérience dans les moments qui comptent le plus pour les clients. La TD continue d'investir dans la recherche, l'infrastructure technologique, les outils et les plateformes numériques, l'intelligence artificielle (IA) et d'autres nouvelles technologies et solutions dans le but d'anticiper ou de dépasser les attentes du marché et des clients.

Notre approche en pratique

Évaluation, mesure et offre de l'expérience

Nous disposons d'une plateforme d'expérience centrée sur le client qui nous permet de communiquer avec certains clients dans les 24 à 48 heures suivant leur interaction avec un canal de détail (en succursale, par téléphone ou en ligne). Nous communiquons également hebdomadairement ou mensuellement avec certains clients des Services-conseils de Gestion de patrimoine TD, de Gestion de patrimoine et des Services bancaires commerciaux aux États-Unis et des Services bancaires commerciaux au Canada afin de recueillir des commentaires sur leur expérience avec la Banque et de déterminer dans quelle mesure nous tenons notre promesse liée à l'image de marque. Les résultats de l'IEL sont communiqués en temps réel au sein de la TD pour améliorer le rendement, et ces résultats sont intégrés à la rémunération variable de la majorité des collègues de la Banque. En 2024, plus d'un million de clients en Amérique du Nord ont participé à ce sondage.

Nous visons également à améliorer notre efficacité grâce aux données et à l'analyse comportementale ainsi qu'à l'utilisation de l'IA de manière responsable pour générer et fournir en temps opportun des informations sur l'expérience client aux parties prenantes internes de la TD. Nous continuons à approfondir notre compréhension de l'expérience client à l'aide de la schématisation du parcours client, des analyses de la concurrence et d'un sondage sur les relations entre les secteurs d'activité, ainsi que d'autres sources de données (p. ex. les avis Google, la consultation des médias sociaux) afin d'avoir une vision plus globale de l'expérience client. En 2024, nous avons mis en œuvre la plateforme d'analyse de l'expérience numérique. Grâce à cette plateforme, la TD peut saisir et mesurer l'expérience de ses clients lorsqu'ils interagissent avec ses propriétés numériques, en fournissant des données quantitatives et qualitatives qui nous aident à mieux comprendre les raisons des comportements des clients, afin que nous puissions résoudre les frictions et améliorer l'expérience client.

Résolution des plaintes des clients

Notre objectif est de fournir un service de grande qualité et des conseils judicieux aux clients. Toutefois, en cas de plainte, nous nous faisons un point d'honneur d'essayer de résoudre le problème dès le premier contact, avec empathie et en proposant des solutions judicieuses.

Coin des ressources



[Données sur l'expérience client](#)

[À nos clients](#)

[Processus de résolution des problèmes](#)

[Codes de conduite et engagements envers le public](#)

[Bureau principal d'examen des plaintes de clients \(BPEPC\)](#)



Canada

Au Canada, si un client n'est pas satisfait de la résolution d'une plainte au premier point de contact, il peut s'adresser à l'équipe Relations avec les clients de la TD pour un examen plus approfondi. Si la plainte n'est toujours pas résolue, le client peut alors s'adresser au Bureau principal d'examen des plaintes de clients (BPEPC). Les plaintes transmises au BPEPC sont souvent de nature plus complexe que celles qui sont traitées au premier point de contact. En 2024, les principaux motifs de plaintes reçues par le BPEPC étaient similaires à ceux de l'année précédente. Elles étaient liées à de possibles fraudes (p. ex., fraudes liées aux placements, à l'emploi et aux virements par câble) et aux réclamations d'assurance habitation et auto (p. ex. litiges sur les règlements et réclamations refusées)³⁵. En 2023, nous avons lancé une initiative sur les plaintes des clients de l'entreprise, qui continue à exploiter la rétroaction des clients et les tendances des données sur les plaintes pour relever les causes profondes des plaintes afin de traiter les principales occasions, de prévenir les plaintes futures et d'améliorer l'expérience globale relative aux plaintes.

États-Unis

Aux États-Unis, l'équipe Customer Advocacy gère les plaintes et maintient un cadre interfonctionnel pour tous les clients, secteurs d'activité et canaux. Les principaux motifs de plaintes en 2024 étaient le service à la clientèle, la communication des renseignements aux agences d'évaluation du crédit et les frais. Le programme EPICx (Exceptional Pride to Inspire Legendary Customer Experiences), lancé en 2023, a continué de recenser les principales sources de plaintes et, en collaboration avec les fonctions de conformité, de lutte contre le blanchiment d'argent et d'autres fonctions de risques et de contrôles du segment de la vente au détail aux États-Unis, de mettre en œuvre des solutions pour contribuer à améliorer l'expérience client. Le programme a dépassé l'objectif du rapport d'évolution pour l'exercice aux États-Unis, qui consistait à mettre en œuvre 100 solutions contribuant à réduire les irritants pour les clients. Le programme est appuyé par les équipes Mesures et surveillance des plaintes, qui ont créé une approche globale de bout en bout permettant d'exploiter les données relatives aux plaintes et d'autres sources de rétroaction des clients. Des groupes de travail sur les plaintes apportent aussi leur soutien aux différents secteurs d'activité, notamment en produisant des rapports détaillés sur la rétroaction, en dégagant des tendances des données et en analysant les causes profondes.

Expérience client suite

Faits saillants sur le rendement

Mobiliser nos employés

Cible	Résultat en 2024	Cible pour 2025 ¹
Offre d'une expérience client légendaire – Indice d'expérience légendaire (Résultat composé de la TD) ² (72,61 pour 2024)	75,63	75,15

- En raison de l'évolution constante des programmes IEL, nous avons adopté les pratiques gagnantes consistant à mettre à jour notre méthodologie chaque année afin d'intégrer les nouveaux changements et de garantir que l'IEL demeure à jour. Par conséquent, il est déconseillé d'effectuer des comparaisons sur 12 mois.
- L'IEL est calculé par un tiers en fonction de sondages indépendants sur l'expérience client menés régulièrement auprès des clients des segments suivants : TD Canada Trust, TD Bank, Gestion de patrimoine TD, TD Assurance et Services bancaires aux entreprises TD. Dans le cadre des sondages, les clients sont invités à estimer sur une échelle de 1 à 10 dans quelle mesure ils perçoivent leur récente expérience avec la TD comme ayant été exceptionnelle (pondération de 70 %) et, en fonction de cette expérience, quelle est la probabilité qu'ils refassent affaire avec la TD à l'avenir (pondération de 30 %). Après pondération, les pourcentages des deux meilleurs résultats (note de 9 ou 10) de chaque question sont additionnés pour calculer le résultat IEL de chaque programme. Une fois compilés, ces résultats forment l'IEL composé de chaque segment. Ensuite, l'IEL composé du Groupe Banque TD est calculé en additionnant l'IEL composé de tous les segments, en fonction de leur contribution au bénéfice net après impôts au cours des quatre derniers exercices financiers.

Mesures prises en 2024

Rehausser l'expérience client par l'innovation

- Placements directs TD a commencé à offrir des fractions d'action ou de part de FNB, qui permettent aux investisseurs d'acheter et de vendre une fraction de leurs actions et de leurs fonds négociés en bourse (FNB) préférés. Grâce aux fractions d'action ou de part de FNB, les investisseurs canadiens ont la possibilité d'investir dans des entreprises auxquelles ils croient sans avoir à payer la totalité du prix de l'action.
- La TD a mis au point un assistant virtuel d'intelligence artificielle générative (IA générative) conçu pour aider les collègues des centres de contact à retrouver en quelques secondes les politiques et procédures liées aux demandes de renseignements bancaires courantes des clients et à les résoudre en temps opportun.
- La TD a mis sur pied l'équipe [Partenaires d'innovation TD](#), une équipe multiservices qui possède une vaste expérience des entreprises de l'économie de l'innovation et qui offre des solutions bancaires et financières personnalisées aux entreprises de technologie et d'innovation à tous les stades de leur développement.

Défi : Utiliser de façon éthique et responsable l'intelligence artificielle dans les services financiers.

Réponse : La confiance que nous accordent nos clients est un élément central de notre philosophie d'innovation, quelles que soient les technologies que nous envisageons. La technologie de l'intelligence artificielle (IA) est de plus en plus adoptée par le secteur des services financiers, même si les normes du secteur relatives à l'IA digne de confiance sont encore en cours d'élaboration. L'IA est une technologie transformatrice qui peut susciter à la fois de l'enthousiasme et de l'appréhension au sein de la population dans son ensemble. L'IA générative peut créer du nouveau contenu, comme du texte ou des images, à partir des données sur lesquelles elle a été entraînée. Elle a le potentiel de créer une nouvelle valeur pour les entreprises en améliorant l'efficacité et en favorisant l'innovation. Cependant, l'utilisation de l'IA générative accroît également les risques liés à l'équité et à l'exactitude, par exemple.

À la TD, nous nous efforçons d'exploiter la technologie de l'IA de manière responsable pour favoriser le développement de nouvelles approches, le cas échéant, qui soutiennent nos collègues dans leur travail, ainsi que notre capacité à offrir une expérience client numérique personnalisée.

- Par le biais des principes de gouvernance liés à l'IA, tels que les pratiques en matière de protection de la vie privée, la gestion des risques de modèle et le respect des lois et réglementations en vigueur, nous nous efforçons de **protéger la Banque**, ses clients et les collectivités qu'elle sert. Même si les normes du secteur relatives à l'IA digne de confiance sont encore en cours d'élaboration et que des règlements propres à l'IA voient le jour, notre gouvernance cherche à aborder divers aspects de la confiance, notamment la transparence, la protection de la vie privée, la partialité, l'équité et la fiabilité. De plus, la TD respecte les lois, les règles et les règlements en vigueur qui s'appliquent au développement et à l'utilisation de l'IA.
- Nous œuvrons également à **adapter la Banque** en renforçant nos capacités liées à l'IA afin de rester tournés vers l'avenir et de contribuer à façonner l'avenir des services bancaires à l'ère du numérique. Layer 6 est le centre d'excellence de la TD en matière d'IA qui travaille à informer et à stimuler l'IA et l'IA générative au sein de la Banque. Nous déposons régulièrement des brevets et publions des aperçus pour démontrer au marché nos capacités croissantes. En 2024, 22 brevets déposés étaient des inventions liées à l'IA digne de confiance, ce qui permet à la TD de s'assurer que ses modèles d'IA s'alignent sur les valeurs de la Banque tout en améliorant l'expérience client et en atténuant les risques. La TD se classe parmi les 10 premières banques dans le monde en termes de maturité de l'IA, selon l'indice IA d'Evident³⁶.
- Nous collaborons avec des parties prenantes externes, comme le consortium de l'institut de sécurité de l'intelligence artificielle du National Institute of Standards and Technology (NIST), afin de contribuer à façonner l'écosystème de l'IA et d'orienter les normes émergentes du secteur. La TD est également l'un des commanditaires fondateurs de l'Institut Vecteur, qui soutient la recherche liée à l'IA.

Responsabilité liée aux produits et services

Notre approche

À la TD, nous savons qu'il est important de bien traiter nos clients. Nous sommes déterminés à offrir des produits et services financiers à tous les clients et dans les collectivités où nous exerçons nos activités de façon transparente et en communiquant de l'information claire et simple.

Promouvoir des pratiques de vente au détail responsables

- Nous avons mis en place des mesures de vérification et de protection dans l'ensemble de nos secteurs d'activité. Par exemple, notre infrastructure de gouvernance et de surveillance, nos comités de gestion du risque lié à la conduite, nos rapports sur le risque lié à la conduite qui intègrent nos programmes de surveillance des ventes, notre politique de signalement des préoccupations en matière de conduite et d'éthique, notre processus de transmission des plaintes pour les collègues, les enquêtes des RH, le traitement et le signalement des plaintes des clients et les programmes de formation pour les collègues qui favorisent le respect des valeurs et des pratiques de vente de notre entreprise. Les collègues qui ne respectent pas le Code de conduite et d'éthique professionnelle de la TD peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.
- Les collègues qui interagissent avec les clients reçoivent une formation annuelle sur la compréhension et l'évaluation des besoins des clients, ainsi que sur les obligations de conformité réglementaire, notamment celles liées aux politiques de lutte contre le blanchiment d'argent, à la lutte contre le trafic d'influence et la corruption, au régime de protection des consommateurs en matière financière et aux exigences en matière de protection des renseignements personnels. En outre, dans la mesure où leurs fonctions l'exigent, les collègues reçoivent une formation sur les outils à utiliser pendant leurs conversations avec le client et sont tenus de les employer

s'ils sont amenés à évaluer les produits afin d'offrir ceux qui sont le mieux adaptés à la situation du client, notamment à ses besoins financiers. Nous nous efforçons également d'utiliser un langage clair et simple dans nos communications avec les clients afin de rendre nos documents plus faciles à lire, à comprendre et à utiliser.

- Notre cadre de gestion du rendement nous permet de mieux récompenser et reconnaître les collègues qui mettent en pratique les engagements communs de la TD et qui répondent aux besoins des clients.
- Nos programmes de primes de rendement et de récompenses des employés soutiennent les valeurs de la TD et intègrent des caractéristiques liées aux comportements attendus. Cela peut comprendre divers facteurs comme l'expérience client, le rendement de l'équipe et le rendement individuel, avec la possibilité de modifier les décisions liées aux fonds consacrés à la rémunération et au rendement individuel selon la conduite de l'employé.
- En 2024, le Comité de gouvernance du conseil d'administration de la TD a reçu des mises à jour sur le programme de gestion du risque lié à la conduite du premier vice-président, Gestion du risque lié aux données, à la technologie, à la cybersécurité, à la fraude, aux opérations d'initiés et à la conduite. Le conseil d'administration a reçu des rapports réguliers du Comité de gouvernance quant à la surveillance assurée par le comité relativement à ce programme au cours de l'exercice 2024.

Accessibilité à la TD



- En consultation avec des clients, des collègues et des membres de la collectivité ayant une incapacité, la TD a publié un [plan d'accessibilité](#) en 2023 qui précise la manière dont reconnaissons, prévenons et éliminons les obstacles à l'accessibilité.

- Nous avons publié un rapport sur les progrès du plan d'accessibilité en 2024, qui peut être trouvé sur la page [Accessibilité de notre site Web](#). Un sommaire de gestion du plan en langue des signes québécoise (LSQ) et en langue des signes américaine (ASL) est également disponible.

Protection de nos clients

Canada

Le régime de protection des consommateurs en matière financière vise à promouvoir une conduite responsable au sein des institutions financières canadiennes et à protéger les clients des services bancaires de détail. Il met l'accent sur la transparence pour permettre aux clients de prendre des décisions éclairées et comprend des dispositions relatives aux pratiques justes et équitables. Ces dispositions touchent à des domaines comme les conditions d'annulation des ententes, l'accès aux services bancaires de base et les procédures de traitement des plaintes. Consultez notre [Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité](#) pour en savoir plus sur l'accès aux services bancaires et sur la façon dont nous soutenons les besoins financiers des aînés par la mise en œuvre du Code des aînés.

États-Unis

La politique sur les services bancaires justes et responsables de TD Bank vient appuyer notre engagement à : traiter de manière juste et équitable toutes les personnes dans le cadre de l'offre de produits et services bancaires; atténuer les risques pour les consommateurs; prévenir les pratiques discriminatoires, y compris les pratiques injustes, trompeuses ou abusives; et assurer la conformité de la Banque aux lois et aux règlements fédéraux et des États applicables. Notre but est de fournir de l'information sur nos produits et services en toute honnêteté et de respecter les lois et règlements fédéraux et des États en matière de prévention des pratiques injustes, trompeuses ou abusives et d'équité en matière de prêts. TD Bank dispose d'un cadre interfonctionnel pour les clients, les secteurs d'activité et les canaux qui nous permet de relever et de corriger les problèmes des clients et de continuer à améliorer notre expérience client légendaire.



Coin des ressources



[Données sur la responsabilité liée aux produits et services](#)

[À nos clients](#)

[Codes de conduite et engagements envers le public](#)

[Comportements interdits pour les banques – Ce que vous devez savoir](#)

[Moyens mis en œuvre pour vous protéger \(mesures de sécurité\)](#)

[Accessibilité à la TD : Répondre aux besoins des clients](#)

[Notre engagement à l'égard de la protection des renseignements personnels](#)

[Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité 2024 – Code des aînés](#)



Société

Parcours vers l'inclusion économique de la TD

Les risques systémiques, comme l'inégalité et le manque d'inclusion financière et économique, peuvent déstabiliser les économies, ce qui a une incidence sur le rendement de la Banque et sur les collectivités qu'elle sert. Les inégalités posent des risques pour notre stratégie d'affaires et pour nos parties prenantes. Lorsque des segments de la société prennent du retard sur le plan financier, leur capacité à participer à l'économie diminue, ce qui peut entraîner une baisse de la demande de produits financiers, une augmentation des taux en cas de défaut et un affaiblissement de l'économie globale. En donnant la priorité à l'inclusion financière et économique et en concevant des solutions qui s'attaquent à ces disparités, nous pouvons contribuer à atténuer ces risques et à créer de nouvelles occasions pour nos clients, nos collègues et les collectivités que nous servons.

Les parcours vers l'inclusion économique de la TD, notre cadre social annoncé dans le rapport ESG 2022, repose sur nos démarches de longue date visant à améliorer l'inclusion financière et économique pour nos clients, nos collègues et les collectivités que nous servons en unifiant et en concentrant nos efforts dans trois domaines : l'accès à l'emploi, l'accès aux services financiers et l'accès au logement.

En outre, nous comprenons que pour réaliser des investissements et proposer des solutions qui contribuent à contrer ces risques, nous devons autonomiser et habiliter les dirigeants de la TD ayant des antécédents et une expérience vécue diversifiés. En 2024, nous avons fait progresser et mis en œuvre un certain nombre d'initiatives pour favoriser l'inclusion économique, qui sont présentées tout au long de la présente section. Nous présentons dans cette page certains points saillants de 2024.

Parcours vers l'inclusion économique de la TD



Accès à l'emploi

Mettre en place un effectif diversifié, inclusif et compétent à la TD et au-delà.

- CA É-U Nous avons travaillé avec des organismes afin d'accroître notre présence comme employeur au sein des communautés noires et de minorités visibles, notamment en participant à des événements professionnels, à des tables rondes et à des ateliers ainsi qu'en en organisant.
- CA Nous avons accueilli les première et deuxième cohortes de bénéficiaires de la bourse d'études TD pour les peuples autochtones, administrée par AFOA Canada. Le programme offre des bourses totalisant jusqu'à 60 000 \$ sur quatre ans et des possibilités d'emploi à la TD entre les années d'études et à temps plein après l'obtention du diplôme.
- CA É-U Nous avons offert des expériences d'apprentissage à plus de 95 000 collègues. Voir la section [Perfectionnement du personnel de la TD](#).



Accès aux services financiers

Donner aux personnes et aux entreprises les outils nécessaires pour améliorer leur santé et leur résilience financières.

- CA Nous avons lancé le Programme de prêts accélérateurs pour entreprises de la TD, une option de financement soutenue par une garantie de la Banque de développement du Canada qui aide les entreprises admissibles à gérer leur flux de trésorerie et à accéder à du capital pour les opérations courantes.
- É-U Nous avons lancé TD Early Pay, qui permet aux clients de recevoir leurs dépôts directs admissibles jusqu'à deux jours plus tôt qu'auparavant.
- CA La TD et MPOWER Financing ont annoncé une collaboration visant à simplifier l'expérience bancaire des étudiants étrangers qui poursuivent des études supérieures au Canada.



Accès au logement

Renforcer l'accès au logement et la résilience à l'égard de différents besoins connexes.

- É-U Au moyen d'un financement par emprunts et par actions, nous avons soutenu la construction de Shamrock Drive, un complexe immobilier en deux phases de 236 unités à l'intention de familles et d'aînés à Charlotte, en Caroline du Nord, ainsi que le projet Clifton Place, un nouveau projet de logement abordable composé de 195 unités à Cambridge, dans le Massachusetts.
- CA Nous avons fait des appels proactifs à environ 21 000 ménages par l'intermédiaire d'Assistance TD pour discuter de l'incidence de l'augmentation des taux d'intérêt et offrir des conseils financiers.
- É-U Nous avons tenu le tout premier sommet sur le logement à l'Université Howard à Washington, D.C., en avril 2024, pour discuter de la crise actuelle du logement abordable, des besoins communs, des défis et des solutions viables et collaboratives.



Parcours vers l'inclusion économique de la TD suite

Nous sommes conscients qu'il y a de nombreux défis et incertitudes liés à l'inclusion économique, cependant, nous continuons à faire des progrès d'après les données et les renseignements dont nous disposons aujourd'hui et nous demeurons déterminés à adopter une approche ouverte et souple.

Faits saillants sur le rendement en 2024 ¹	
Accès à l'emploi	A 42,7 % de femmes occupant des postes de vice-présidence et d'échelons supérieurs ^{1,2,3,4}
	25,7 % de représentation des Noirs, des Autochtones et des membres de groupes minoritaires aux postes de vice-présidence et d'échelons supérieurs ^{1,5,6}
Accès aux services financiers	0,9 milliard de dollars américains en prêts aux PME ⁷ à des entreprises dont le revenu annuel brut est inférieur à 1 million de dollars américains ou à des PME situées dans des régions à revenu faible ou modeste ⁸ aux États-Unis ^{9,10}
	3,8 milliards de dollars en prêts et autres facilités de crédit par l'entremise des Services bancaires aux PME (données cumulatives depuis 2023) ¹¹
Accès au logement	502 389 participants à des projets d'éducation financière pilotés et soutenus par la TD au Canada et aux États-Unis ¹²
	Financement de 5,9 milliards de dollars pour des logements abordables au Canada et aux États-Unis (données cumulatives depuis 2023) ¹³
	4,2 milliards de dollars américains en crédit résidentiel à des emprunteurs ou des secteurs géographiques à revenu faible et modeste ou issus des minorités ¹⁴ aux États-Unis (données cumulatives depuis 2024) ^{10,15,16}

1 Toutes les nominations, embauches et autres décisions en matière d'emploi sont effectuées de façon non discriminatoire, conformément aux lois applicables.

2 Toutes les décisions relatives aux talents s'inscrivent dans le cadre des normes et politiques de gestion des talents de la Banque, qui exigent que les décisions relatives au perfectionnement, aux promotions et à l'emploi des talents soient fondées sur les capacités et que les talents les plus qualifiés soient recrutés pour chaque poste. Plus précisément, lors du recrutement de cadres supérieurs, la Banque tient compte des caractéristiques, des compétences et de l'expérience globales qui contribuent aux capacités des candidats.

3 Cette mesure s'applique aux femmes occupant un poste de cadre supérieur (vice-présidente et échelons supérieurs) dans un secteur d'activité de la TD au Canada. Un objectif ambitieux de 45 % d'ici 2025 au Canada a été communiqué en 2021.

4 Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, les renseignements sur la diversité de genre au sein des conseils d'administration et de la direction inclus ici doivent être communiqués dans notre circulaire de procuracy de la direction. Consultez la [circulaire de procuracy de la direction 2025](#) pour en savoir plus.

5 Le terme « membres de groupes minoritaires » désigne toute personne qui est autre qu'autochtone et qui n'est pas caucasienne ou qui n'a pas la peau blanche. Les données sont divulguées volontairement par les collègues et pourraient donc ne pas refléter la réalité de l'effectif.

6 L'objectif ambitieux de 25 % d'ici 2025 en Amérique du Nord a été communiqué en 2021 et a été atteint.

7 Les prêts pour PME sont définis conformément aux règlements de la *Community Reinvestment Act* (CRA) en vigueur au moment de l'attribution du prêt.

8 Selon les règlements de la CRA, une collectivité à faible revenu signifie que le revenu familial médian est inférieur à 50 % du revenu médian de la région. Une collectivité à revenu modeste signifie que le revenu familial médian est au moins égal à 50 % et inférieur à 80 % du revenu médian de la région.

9 Cette mesure représente le montant cumulatif des nouvelles activités de financement et de refinancement sur trois ans du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026. Les résultats sont présentés en fonction de l'année civile. Une partie de cette mesure est également admissible à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars. Pour en savoir plus sur les activités qui peuvent être incluses dans cette cible, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).

10 Cette cible fait partie de notre [plan de rayonnement local](#) de 20 milliards de dollars américains.

11 Comprend les prêts et autres facilités de crédit (tous les produits de crédit des Services bancaires aux PME, comme les prêts, les lignes de crédit Affaires, la protection contre les découverts Affaires et les prêts du gouvernement ou les garanties fournies par une société d'État) aux entreprises dont le montant total du crédit est d'environ 1,5 million de dollars ou moins. La mesure représente le montant cumulatif des nouvelles activités de financement et de refinancement sur huit ans, du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2030. Les progrès réalisés à l'égard de cette mesure ne contribuent pas à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation et il existe des différences à l'égard des critères d'inclusion et de mesures connexes entre cette mesure et la cible en matière de finance durable et de décarbonisation.

12 Les participants comprennent les clients et les membres de la collectivité qui prennent part à des séances d'information ou à des programmes visant à améliorer leurs connaissances financières au Canada ou aux États-Unis. Les « projets pilotés par la TD » comprennent les activités animées ou offertes directement par la TD. Les « projets soutenus par la TD » comprennent les programmes animés par des organismes de bienfaisance, ou en collaboration avec ceux-ci, qui sont partiellement ou entièrement financés par la TD. En raison de limites pratiques et liées aux données, des participants peuvent être comptabilisés dans cette mesure lorsqu'ils ne participent qu'en partie à une séance ou à un programme. De plus, le nombre de participants indiqué peut ne pas refléter des participants uniques, une même personne pouvant prendre part à plusieurs programmes. En 2024, nous avons mis à jour notre méthodologie pour nous assurer que toutes les activités d'éducation financière pertinentes étaient prises en compte, ce qui a permis d'inclure cette année d'autres plateformes d'éducation financière pilotées par la TD dans le cadre de nos efforts vers l'atteinte de la mesure d'éducation financière. La cible en matière de projets d'éducation financière soutenus par la TD établie avant 2021 a été élargie et repensée pour refléter notre approche et notre ambition actuelles.

13 Comprend les activités décrites dans la catégorie Logement abordable et communautaire de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, à l'exception des achats d'immobilier résidentiel. Pour en savoir plus, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#). La mesure de financement pour des logements abordables englobe les principales activités commerciales de la TD, dont les prêts, le financement, les services de prise ferme et les services-conseils. La mesure représente le montant cumulatif des nouvelles activités de financement et de refinancement sur huit ans, du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2030. Les progrès réalisés relativement à cette mesure sont également pris en compte dans la réalisation de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, et sont rapportés dans le cadre des activités du Canada et des États-Unis.

14 Aux fins de cette mesure, le terme « minorité » désigne les groupes suivants : Noirs, Afro-Américains, Hispaniques, Asiatiques, Indiens de l'Amérique du Nord, Autochtones de l'Alaska, Autochtones d'Hawaï ou d'autres îles du Pacifique.

15 La capacité de TD Bank à atteindre ses cibles en matière de prêts et d'investissements dans le cadre de son plan de rayonnement local est soumise aux évolutions de la conjoncture économique, aux exigences réglementaires et à l'obligation de TD Bank de maintenir des pratiques bancaires sûres et solides. Les conditions du marché, y compris, sans toutefois s'y limiter, une inflation prolongée, des taux d'intérêt élevés et une récession économique, peuvent nuire à la capacité de TD Bank à atteindre ses cibles. En conséquence, tous les éléments présentés dans le plan de rayonnement local sont susceptibles d'être modifiés. Toute modification de ces cibles volontaires fera l'objet d'une discussion préalable avec la National Community Reinvestment Coalition et les autres parties prenantes des collectivités.

16 Comprend, dans les régions d'évaluation fondées sur les installations de TD Bank en Amérique du Nord, les prêts hypothécaires résidentiels accordés par la TD à des emprunteurs issus de minorités, à des emprunteurs qui résident dans des secteurs de recensement où les minorités sont majoritaires, à des emprunteurs à revenu faible ou modeste et à des emprunteurs qui résident dans des secteurs de recensement à revenu faible ou modeste, ainsi que les prêts hypothécaires résidentiels achetés par la TD à des emprunteurs à revenu faible ou modeste et à des emprunteurs qui résident dans des secteurs de recensement à revenu faible ou modeste. La cible représente le montant cumulatif des prêts hypothécaires établis par la TD et des prêts hypothécaires résidentiels achetés par la TD sur trois ans du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026. Les résultats sont présentés en fonction de l'année civile. Une partie de la mesure est admissible à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation. Pour en savoir plus sur les activités qui peuvent être incluses dans cette cible, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).

Accès à l'emploi

Notre approche

La culture unique et inclusive de la TD est un élément clé de la performance de la TD et de notre capacité à servir les clients et les collectivités.

Notre objectif est d'attirer, de garder et de perfectionner les meilleurs talents, d'offrir un environnement de travail inclusif et d'éliminer les obstacles à la progression de nos talents afin de leur donner les moyens de réaliser leur plein potentiel. Ces efforts soutiennent notre compétitivité et notre performance soutenues dans nos efforts pour créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires.

Par l'intermédiaire du pilier de l'accès à des parcours vers l'inclusion économique de la TD, nous avons fourni des points d'entrée vers des carrières, de la formation et du perfectionnement enrichissants au sein de la TD, et offert un accès à des expériences professionnelles essentielles à la réussite et à la croissance à long terme. En 2024, les efforts de la TD ont contribué à éliminer les obstacles et à aider à attirer et à garder les meilleurs talents. Notre travail s'est étendu aussi à l'extérieur de la Banque, là où nos efforts d'entreprise et de philanthropie ont soutenu la formation et le développement de compétences dans toute la collectivité.

Notre promesse aux collègues

La promesse de la TD aux collègues incarne notre engagement à offrir un accès à des carrières réussies et représente notre engagement à une expérience enrichissante aux collègues actuels et futurs qui repose sur l'impact, la croissance et la culture de bienveillance. Cette promesse reflète la manière dont nous cherchons à concrétiser un élément fondamental de notre but : enrichir la vie de nos collègues, ce qui, en retour, les aide à fournir une expérience client légendaire et à changer les choses de manière significative dans les collectivités que nous servons.

La promesse aux collègues



Impact

Avoir une incidence significative sur le rendement de notre entreprise et la vie de nos clients et de nos collectivités.



Croissance

Acquérir des compétences et élargir vos horizons pour réussir aujourd'hui et demain dans un monde en pleine évolution.



Culture de bienveillance

Faire partie d'une culture de bienveillance dans laquelle les collègues se sentent inclus, appréciés et soutenus.

Coin des ressources



[Données sur l'accès à l'emploi](#)

[Code de conduite et d'éthique professionnelle](#)

[Approvisionnement responsable](#)

[Résumé des programmes d'avantages sociaux](#)

[Approche de la TD en matière de transition d'emploi](#)

[Approche de la TD en matière de rémunération équitable](#)

[Sommaire de la politique nord-américaine sur la santé et la sécurité](#)

[La TD et les communautés autochtones du Canada - Rapport 2023](#)

[Carrières à la TD](#)

[Perfectionnement des dirigeants](#)

Accès à l'emploi suite



Impact

Grâce à la variété de postes offerts à l'échelle de la TD, aux programmes d'innovation³⁷, aux pratiques de recrutement de notre bassin de talents et au Réseau de La promesse TD Prêts à agir (notre plateforme d'engagement communautaire), les collègues de la TD ont l'occasion de vraiment changer les choses dans la vie de leurs clients, de leurs collègues et des collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent.

Mesures prises en 2024 – Impact

G1iD – Un programme d'idéation des collègues

La TD a lancé le programme d'idéation interne G1iD en 2019. Ce programme encourage les collègues à proposer des idées novatrices sur la manière dont nous pouvons améliorer l'expérience des clients et des collègues. Grâce à G1iD, la TD favorise une culture d'innovation et génère des solutions pour nous aider à être une meilleure banque. Nous examinons toutes les idées soumises dans G1iD et en avons reçu 97 800 depuis le lancement du programme en 2019. Plus de 10 000 de ces idées ont été mises en œuvre.

En 2024, nous avons mis en œuvre une idée visant à améliorer l'expérience des collègues et des clients lorsque ces derniers contestent une opération par carte de débit. Auparavant, les clients devaient se rendre dans une succursale de la TD ou appeler le centre de contact pour présenter une réclamation. Toutefois, grâce à l'amélioration de l'appli TD, les clients peuvent maintenant présenter une réclamation pour fraude à l'aide de l'appli, ce qui élimine la nécessité de se rendre dans



une succursale ou d'appeler le centre de contact. De plus, cette amélioration a réduit le nombre d'appels passés au centre de contact et au service Prévention des pertes liées à la fraude d'environ 135 000 appels, ce qui permet de réaliser des économies de capacité et de coûts d'environ 1,25 million de dollars par an.

Les brevets de la TD reflètent notre engagement à l'égard de l'innovation menée par nos collègues. Plus de 1 000 collègues dans l'ensemble de l'entreprise ont contribué à une

augmentation de 40 % des brevets de la TD au cours des trois dernières années. Les dépôts de brevets ont augmenté de 110 % depuis 2020, ce qui représente plus de 2 500 dépôts de brevets. Les programmes d'innovation tels que G1iD et les brevets offrent à nos collègues la possibilité de jouer un rôle dans la création d'un impact.


Réseau de La promesse TD Prêts à agir

Nos collègues sont enthousiastes à l'idée de s'impliquer et d'avoir une incidence positive dans leur collectivité. En 2024, plus de 7 500 collègues du Réseau de La promesse TD Prêts à agir ont fait approximativement 176 000 heures de bénévolat³⁸ pour le mieux-être de leur collectivité. En 2023, nous avons lancé un programme de formation sur la façon de diriger un conseil d'administration d'un organisme à but non lucratif, conçu par Bénévoles Ottawa, qui a permis à des centaines d'employés de la Banque de découvrir les avantages d'être membre d'un conseil d'administration pour soutenir des organismes à but non lucratif dans leur collectivité. Pour en savoir plus sur la contribution de nos collègues à leurs collectivités, consultez le [Bulletin de la revue de l'année 2024 de La promesse TD Prêts à agir](#).

Tout au long de ce rapport, vous trouverez d'autres exemples de ce que font nos collègues dans leurs fonctions à la TD pour changer les choses concrètement. Consultez les sections suivantes :

- [Offrir une expérience client légendaire grâce à l'innovation](#) pour en savoir plus sur ce que font les collègues des domaines de la technologie et de l'innovation pour influencer positivement sur l'expérience client.
- [Finance durable](#) et [Environnement](#) pour en savoir plus sur les efforts des collègues à l'échelle de l'entreprise afin de soutenir les clients dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone.
- [Accès aux services financiers](#) pour en savoir plus sur la manière dont nos équipes fournissent des conseils spécialisés aux membres de ces collectivités.

Accès à l'emploi suite



Croissance

Nous sommes déterminés à fournir des occasions de perfectionnement et de croissance de façon continue pour aider nos collègues à l'échelle de la TD à atteindre leurs objectifs de carrière.

Favoriser le perfectionnement de nos collègues

Dans le cadre de notre volonté d'aider nos collègues à progresser dans leurs carrières, nous disposons de programmes de perfectionnement qui sont ancrés dans les compétences et les capacités nécessaires pour progresser et prospérer à la TD et qui sont conçus pour répondre aux besoins uniques de nos collègues et de l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités. Nous continuons d'élaborer des programmes et des plateformes afin de perfectionner notre effectif et d'aider les employés à s'adapter aux nouveaux rôles qu'ils doivent jouer dans notre secteur bancaire en transformation. Par exemple, nous avons offert des programmes d'apprentissage qui aident les collègues à forger leur sens des affaires et leur jugement et à apprendre à gérer le changement. Nos programmes de formation et de perfectionnement destinés aux collègues soutiennent leur croissance continue, ce qui leur permet d'exercer une influence importante sur nos clients, collectivités et collègues.

Former et perfectionner nos dirigeants

Nos programmes de leadership ont pour but de développer des compétences et de favoriser une culture d'amélioration continue. Ils fournissent aux participants les outils nécessaires pour améliorer leurs compétences en prise de décision, en communication et en consolidation d'équipe. L'objectif est de donner à chacun les moyens de prendre des initiatives et d'encourager l'innovation, en plus d'alimenter notre bassin de dirigeants. Voici certains faits saillants concernant nos programmes de leadership :

- Notre programme de bilan des aptitudes, revisité en 2024, met l'accent sur l'évaluation et le perfectionnement des talents occupant des postes de niveaux supérieurs, ainsi que sur la planification de la relève à des postes de direction au sein de l'entreprise.
- Parcours vers le leadership, notre programme à l'intention des gestionnaires de personnel, a pour objectif d'aider les nouveaux gestionnaires de personnel à apprendre à diriger à la TD et à renforcer leurs compétences.
- Divers programmes de leadership sont proposés aux gestionnaires de personnel de l'ensemble de l'entreprise sur des sujets comme le coaching, le diagnostic du rendement et la rétroaction, le leadership inclusif, la résolution des conflits et la manière de créer des équipes performantes.

Former des équipes diversifiées et outillées



La TD s'efforce d'avoir les meilleurs talents pour servir nos clients et nos collectivités. Nos activités de perfectionnement et de recrutement de talent soutiennent notre capacité à former des effectifs très engagés et concurrentiels issus des collectivités où nous vivons et travaillons.

Pour bâtir une entreprise diversifiée, autonome et très performante, on s'attend à ce que les leaders de la Banque cultivent une organisation inclusive, où tous les collègues se sentent inclus, sont soutenus et profitent de toutes les possibilités pour s'épanouir et contribuer à la réussite de la TD.

Chérir et célébrer nos effectifs diversifiés et les expériences vécues par nos collègues, et leur donner les moyens de réussir, sont l'essence de la culture de la TD. Dans le cadre de cette stratégie, la TD a élaboré des programmes et des initiatives à l'intention de tous les collègues. La Banque soutient les expériences et les événements pour plusieurs groupes démographiques.

Reportez-vous à la section [Intégration de la gouvernance durable et de la stratégie de durabilité](#) pour en savoir plus sur le Conseil de la diversité et de l'inclusion de la direction de la TD.



Accès à l'emploi suite

Mesures prises en 2024 – Croissance

Perfectionnement du personnel de la TD

Les collègues de la TD suivent des programmes d'apprentissage sur diverses plateformes afin d'acquérir les compétences et les habiletés requises dont ils ont besoin pour être efficaces à leur poste actuel, se préparer à occuper d'autres fonctions et exceller dans de nouveaux contextes de travail. En 2024 :

- La TD a proposé des expériences d'apprentissage au moyen de plus de 560 programmes touchant 25 secteurs d'activité et fonctions de l'entreprise et plus de 95 000 collègues. Environ 47 % de la formation concerne les secteurs d'activité générateurs de revenus, environ 30 % vise les collègues dans les fonctions de l'entreprise et environ 23 % touche l'ensemble de l'entreprise. Les plateformes d'apprentissage internes de la TD mettent à la disposition des collègues plus de 32 000 outils d'apprentissage.
- TD Essor, l'une de nos plateformes d'apprentissage en ligne, est un élément clé de notre stratégie d'apprentissage, son utilisation atteignant 75,3 % des collègues de la TD en 2024. Depuis son lancement en 2018, TD Essor a offert à plus de 80 700 collègues de la Banque des occasions d'apprentissage autogéré qui cadrent avec leurs intérêts professionnels et leurs aspirations en matière de perfectionnement des compétences.
- Nous avons organisé des formations visant à renforcer les compétences des collègues qui venaient de passer à un poste agile et à les aider à s'adapter à un nouveau modèle de travail. Ces formations ont été dispensées à environ 4 600 collègues. Plus de 900 modules ont été effectués, totalisant environ 65 000 heures d'apprentissage.

Fidélisation et réaffectation des collègues

Nous sommes déterminés à favoriser le perfectionnement de nos collègues et à leur fournir du soutien et des occasions d'avancement professionnel. Il s'agit d'un moyen de mobiliser et de fidéliser les talents. En 2024, nous avons continué à faire progresser notre stratégie de mobilité professionnelle grâce aux investissements suivants :

- Une approche d'entreprise pour soutenir la mobilité professionnelle : d'une part, Solutions professionnelles, un site Web interne qui offre des outils et des ressources pour soutenir les collègues dans leur croissance et leur perfectionnement, et d'autre part, Transitions de carrière, une équipe qui aide les collègues qui perdent leur emploi à chercher du travail. Cette double approche a joué un rôle essentiel à l'appui de notre stratégie de gestion des affaires et des talents, et a favorisé la mobilité interne et le maintien de compétences et d'expériences clés au sein de l'entreprise. Les commentaires des collègues concernant cette approche ont été favorables et le soutien fourni témoigne de la culture de bienveillance de la TD.
- L'amélioration des pratiques de croissance et de perfectionnement par l'intégration de conversations sur le développement de carrière des collègues dans le cadre du processus de vérification trimestrielle du rendement. Nous avons élaboré de nouveaux outils pour aider les collègues et les dirigeants à tenir des conversations sur le développement de carrière de façon continue. Intégrer des conversations sur la carrière et le rendement a permis de rehausser l'engagement des collègues sur le plan de la planification du développement de leur carrière.

Soutenir nos collègues



Anciens combattants: La TD est membre du Military Spouse Employment Partnership depuis 2022. En 2024, nous avons lancé notre premier programme de mentorat des anciens combattants. Plus de 60 collègues y ont pris part en tant que mentors ou mentorés. TD Bank a par ailleurs accueilli son premier stagiaire dans le cadre du programme SkillBridge du ministère de la Défense. Ce programme donne aux militaires en service la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle dans le civil par l'entremise de formations précises dans un secteur, d'apprentissages ou de stages pendant les 180 derniers jours de leur service.

Personnes ayant une incapacité : Le Bureau de l'accessibilité de la TD a lancé le groupe de consultation des employés de la TD sur l'accessibilité pour les collègues au Canada. Dans le cadre de cette initiative, les collègues peuvent choisir de participer à des groupes de discussion et à des tests de produits et faire part de leurs commentaires sur l'expérience collègue dans le but de concevoir des produits et des services qui répondent aux besoins d'accessibilité de nos collègues et de notre clientèle.

Collègues 2ELGBTQ+ : En 2024, nous avons lancé la deuxième cohorte de notre programme de mentorat Toujours fiers. Ouvert à tous les collègues de la TD en début de carrière, ce programme propose des activités d'apprentissage structuré et du mentorat sur des sujets tels que gérer son avancement professionnel, atteindre ses objectifs au travail et bâtir la confiance requise pour être totalement soi-même au travail.

Femmes : TD Bank a créé un programme de formation en leadership à l'intention des collègues aux États-Unis intitulé Connected Leadership Academy. Mis au point par McKinsey et LeanIn, ce programme soutient les collègues féminines, mais est ouvert à tous les collègues aux États-Unis. Il vise à fournir des compétences essentielles en leadership, telles que l'adaptabilité, la résilience, la résolution de problèmes et l'élaboration de stratégies d'affaires. Les participants sont sélectionnés par leurs dirigeants et par les Ressources humaines.



Accès à l'emploi suite



Culture de bienveillance

Nous nous efforçons de créer une culture de bienveillance axée sur le bien-être et qui répond aux besoins diversifiés de nos collègues afin qu'ils puissent s'épanouir, établir des liens sociaux plus forts et se sentir en sécurité.

Nous favorisons une approche globale du bien-être, ainsi qu'une vie saine, active et équilibrée en offrant aux collègues la possibilité d'évaluer, de gérer et d'améliorer leur bien-être général. Nous nous efforçons de créer une culture de bienveillance en offrant des régimes complets d'avantages sociaux, des occasions de croissance professionnelle, un travail intéressant et un milieu de travail à l'écoute des besoins de nos collègues. Par exemple, en fonction des besoins d'affaires, les collègues peuvent profiter de la flexibilité de notre modèle de travail hybride, qui leur permet de partager leur temps entre le travail au bureau et à distance.

Nous menons des initiatives comme le Programme des ambassadeurs du bien-être : un réseau de représentants de confiance au sein de nos secteurs d'activité, présent partout où nous menons nos activités. Les ambassadeurs donnent aux collègues des conseils, des outils et des ressources pour favoriser leur bien-être. Tous les deux mois, le Programme des ambassadeurs du bien-être met en lumière un sujet important faisant écho à l'un des quatre piliers du bien-être : épanouissement physique, plénitude mentale et émotionnelle, tissu social et sécurité financière, et propose des ressources sur le thème choisi. Notre [politique nord-américaine de santé et sécurité](#) établit le cadre adopté par la TD pour offrir aux collègues un environnement sain et sécuritaire.

Mesures prises en 2024 – Culture de bienveillance

Dans l'ensemble des piliers du bien-être, nous avons amélioré les communications envoyées aux collègues en tirant parti de nouveaux canaux de médias sociaux internes afin d'amorcer avec les collègues des conversations sur leur bien-être. Nous avons également relayé des messages de dirigeants et des témoignages de collègues pour contribuer à créer des espaces où les collègues se sentent à l'aise de parler de leur propre bien-être.

Bien-être physique : Nous sommes conscients des besoins uniques inhérents à la santé des femmes et de l'importance de créer un environnement où elles peuvent parler librement de leur santé. C'est pourquoi nous avons lancé un portail sur la santé des femmes dans notre communauté en ligne consacrée au bien-être. Ce portail regroupe des ressources et des renseignements sur les avantages sociaux de la TD, mais aussi des témoignages de dirigeantes sur leur expérience de la ménopause. Nous avons également organisé des événements informatifs ainsi que des cercles de soutien entre pairs par l'entremise du groupe-ressource pour les employés Les femmes à la TD.

Bien-être financier : Nous avons lancé le Centre de ressources sur la santé financière au Canada, qui rassemble des ressources et des outils visant à aider les collègues à gérer leur bien-être financier. Nous avons également continué à faire appel au réseau des ambassadeurs du bien-être de la TD pour offrir des conseils et des ressources axées sur la création de revenus.

Approche de la TD en matière de bien-être

Épanouissement physique

Comprendre et gérer sa santé, pratiquer la prévention des maladies et se sentir au sommet de sa forme à la maison et au travail.

Épanouissement physique



Plénitude mentale et émotionnelle



Sécurité financière



Tissu social



Plénitude mentale et émotionnelle

Avoir la capacité de réaliser son propre potentiel, de faire face à un stress normal et d'être productif, tant à la maison qu'au travail.

Tissu social

Se sentir lié aux gens et à la collectivité dans son ensemble, et croire en sa propre valeur et en son utilité pour la société.

Sécurité financière

Avoir les connaissances et les ressources financières nécessaires pour tenir ses engagements, atteindre ses objectifs, se protéger contre les risques et faire face aux chocs financiers.

Bien-être mental ou émotionnel : À l'occasion du Mois de sensibilisation à la santé mentale, nous avons organisé une campagne mondiale sur l'importance de l'appartenance incluant des conseils, des webinaires, des activités et des témoignages de collègues. Aux États-Unis, nous avons lancé une nouvelle application de gestion du stress et de développement de la résilience nommée meQuilibrium. Pour en savoir plus, consultez [l'approche de la TD en matière de santé mentale au travail](#).

Bien-être social : Nous avons mis en avant les bienfaits des liens avec la nature auprès des collègues de l'ensemble de l'entreprise et leur avons fourni des conseils sur la façon de s'en rapprocher. Les ambassadeurs du bien-être ont incité leurs équipes à transmettre des photos et des témoignages pour montrer ou raconter comment ils s'épanouissaient dans la nature.

Pour en savoir plus sur ce que nous faisons pour récompenser et reconnaître nos collègues, consultez [l'approche de la TD en matière de rémunération équitable](#).

Accès à l'emploi suite

Relations avec les employés

Dans le cadre de notre culture de bienveillance, nos collègues peuvent, en toute confiance, communiquer leurs préoccupations à la TD. Nous nous attachons à renforcer la relation employeur-employé et à améliorer l'engagement, la satisfaction et la fidélisation des collègues. Le processus de résolution des plaintes des employés offre aux collègues divers moyens de signaler des préoccupations, dont une option anonyme. Il facilite également la transmission de ces préoccupations aux bonnes personnes en vue d'une résolution rapide et objective, sans crainte de représailles. La TD s'engage en outre à protéger les collègues contre toute forme de représailles. Par ailleurs, le groupe Aide-conseil en RH et Relations avec les employés s'assure que les normes, les politiques et les pratiques de travail respectent l'engagement de la TD en matière d'expérience employé globale, ses objectifs d'affaires, ainsi que les exigences juridiques et réglementaires.

Mobiliser nos collègues

Nous adoptons une démarche globale pour mesurer l'expérience collègue d'après les critères suivants : engagement, inclusion, bien-être, efficacité du leadership, facilitation du travail (c.-à-d., fourniture des outils et des ressources dont les collègues ont besoin pour faire leur travail) et culture de la TD. Nous évaluons la rétroaction des collègues au moyen de notre sondage Info TD annuel et prenons des mesures concernant tous les aspects de l'expérience collègue. Nous nous efforçons aussi de créer un environnement qui offre aux collègues la possibilité d'avoir un effet positif dans le cadre de leurs fonctions, de faire avancer leur carrière et de travailler dans un milieu qui favorise une culture de bienveillance. Les collègues indiquent constamment qu'ils sont fiers de travailler à la TD, se sentent à leur place et travaillent dans un environnement stimulant. En 2024, nous avons continué à mener régulièrement auprès des collègues des sondages incluant des questions sur la culture et le bien-être, afin de nous aider à cerner les nouvelles tendances en matière d'expérience collègue.

S'attaquer aux obstacles à l'emploi pour attirer, fidéliser et former les meilleurs talents

Nous savons qu'une main-d'œuvre diversifiée ayant des expériences et des compétences variées et provenant de divers horizons nous permet de mieux servir nos clients et nos collectivités, et rend également notre entreprise plus forte. Nous collaborons avec des organismes communautaires et des groupes d'étudiants pour attirer et former des talents diversifiés et contribuer à éliminer les obstacles à l'emploi.

Mesures prises en 2024

Peuples autochtones : En 2022, nous avons annoncé le programme de bourse d'études TD pour les peuples autochtones au Canada, administré par AFOA Canada, dans le cadre duquel 25 bourses sont attribuées à des étudiants admissibles. Nous avons accueilli la première et la seconde cohorte de 25 étudiants en 2022 et 2023, et ouvert les candidatures pour la troisième cohorte en 2024.

Communautés noires et minorités visibles et racisées :

Nous avons travaillé avec des organismes afin d'accroître notre présence au sein des communautés noires et de minorités visibles, notamment en participant à des événements professionnels, à des tables rondes et à des ateliers, ainsi qu'en en organisant. Au Canada, nous avons collaboré avec la Canadian Association of Urban Financial Professionals, Ascend, ACCES Employment, Black Professionals in Technology et Skills for Change. Aux États-Unis, nous avons assisté à l'événement Diversitech axé sur l'inclusion et participé à l'ALPFA (Association of Latino Professionals for America) ainsi qu'au Philanthropy Symposium des collèges et universités historiquement noirs (HBCU) de 2024. Toujours aux États-Unis, nous avons travaillé avec la National Urban League dans le cadre de son programme d'échange de dirigeants pour faire intervenir des dirigeants de la TD dans les classes de collèges et universités historiquement noirs afin qu'ils racontent leur parcours, aident les étudiants à se préparer en vue de leur carrière et leur offrent des occasions de réseautage.

Faits saillants sur le rendement

Cible	Résultat en 2024	Cible pour 2025 ¹
Offrir un milieu de travail extraordinaire – Engagement global des employés (85 % pour 2024) ^{1,2}	84 %	85 %
Offrir un milieu de travail inclusif (84 % pour 2024) ²	85 %	84 %

¹ Cet objectif traduit l'engagement global des employés mesuré au moyen du sondage Info TD, qui demande aux employés à temps plein (à l'exception des employés contractuels et des personnes en congé de courte durée) d'évaluer leur niveau d'engagement et d'attachement à la TD ainsi qu'à leur poste selon trois facteurs (intention de rester, fierté de travailler à la TD et satisfaction au travail) sur une échelle de un à cinq : Tout à fait en désaccord (1), En désaccord (2), Ni d'accord ni en désaccord (3), D'accord (4) et Tout à fait d'accord (5). Les pourcentages représentent la proportion moyenne des répondants qui sont d'accord (4) ou tout à fait d'accord (5) avec les trois premiers énoncés figurant dans le tableau Résultats du sondage Info TD (qui se trouve à la section Accès à l'emploi de l'ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité pour 2024). En 2024, le taux de participation au sondage Info TD a été de 85 %.

² L'objectif est basé sur la réalisation du 75^e percentile d'une référence mondiale – une référence mobile sur trois ans, mise à jour chaque année et qui comprend plus de 900 entreprises et 27 millions de réponses, couvrant des zones géographiques et des secteurs d'activité différents.



Accès à l'emploi suite

Notre chaîne d'approvisionnement

Dans le cadre de son approche visant à adapter ses activités et à gérer les risques, la TD vise à promouvoir l'inclusion économique dans l'ensemble de ses chaînes d'approvisionnement. À cette fin, la TD s'efforce d'intégrer des fournisseurs qualifiés issus de nos collectivités pour répondre aux divers besoins de la Banque. Même si la liste de fournisseurs de la TD comprend principalement de grandes entreprises, le programme de diversité des fournisseurs de la Banque nous a aidés à attirer une liste plus étendue de fournisseurs en 2024.

Mesures prises en 2024

- La TD a continué de soutenir et de faire connaître le programme de certification de la diversité des fournisseurs pour les entrepreneurs réfugiés, qui a été lancé en 2022 par le Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council et Tent Partnership for Refugees. La TD paie les frais de certification des entreprises détenues par des réfugiés pour les trois premières années du programme, jusqu'au 31 octobre 2025.
- La TD a offert des conseils et un soutien continu à des fournisseurs issus de la diversité au travers d'activités de mentorat, de parrainage et de formation.
- La TD a encouragé la diversité des fournisseurs et a accordé des revenus à de nombreux courtiers en valeurs mobilières dans toutes ses émissions de titres de créance de premier rang en dollars américains.



Accès aux services financiers

Notre approche

Grâce au pilier de l'accès aux services financiers des parcours vers l'inclusion économique de la TD, nous cherchons à améliorer l'accès aux services bancaires par l'éducation financière et les conseils, ainsi qu'en améliorant nos produits, services et processus ou en créant de nouveaux afin d'éliminer les obstacles et de renforcer la résilience et la santé financière.

Au Canada, nous disposons également d'équipes dédiées aux services bancaires aux Autochtones, à l'expérience de la clientèle noire, aux femmes en entreprise et à la communauté

2ELGBTQ+, qui travaillent en étroite collaboration avec les partenaires d'affaires internes afin de proposer une approche globale pour servir les clients de ces diverses communautés. Aux États-Unis, TD Bank a embauché des agents, Développement des affaires communautaires à New York et Philadelphie, dont le travail vise à améliorer l'accès aux services financiers des communautés noires, 2ELGBTQ+ et des minorités. En outre, nous célébrons les mois de reconnaissance nationale qui comptent pour nos clients, nos collectivités et nos collègues. Par exemple, pendant le Mois de l'entrepreneuriat des communautés noires aux États-Unis, TD Bank a célébré les entreprises détenues par des Noirs en organisant des activités pour soutenir l'entrepreneuriat des Noirs et la communauté des entrepreneurs noirs. Aux États-Unis et au Canada, nous cherchons à réduire les obstacles à l'accès aux services financiers, notamment pour les populations vulnérables et les membres de minorités.

Pour 2025, nous nous fixons pour but d'aider 500 000 participants grâce à des projets d'éducation financière pilotés et soutenus par la TD au Canada et aux États-Unis³⁹. Au-delà de cette cible, notre objectif est de fournir un service de qualité et des conseils fiables aux clients pour répondre à leurs besoins et attentes en matière de services financiers, ce qui suppose souvent de fournir des renseignements pour les aider à accroître leurs connaissances financières. Cette cible reflète et oriente néanmoins nos efforts visant à offrir à nos clients et à nos collectivités des séances, des outils et des programmes d'éducation financière. Nous mettons également l'accent sur l'amélioration du bien-être financier de nos collègues en leur fournissant des outils et des ressources qui les aident à gérer leurs engagements, à atteindre leurs objectifs, à se protéger contre les risques et à composer avec les chocs financiers.

Faits saillants sur le rendement

Cible	Résultat en 2024	Résultat en 2023
2,8 milliards de dollars américains en prêts pour PME ¹ à des entreprises dont le revenu annuel brut est inférieur ou égal à 1 million de dollars américains ou à des PME situées dans des régions à revenu faible ou modeste ² aux États-Unis de 2024 à 2026 (données cumulatives depuis 2024) ^{3,4}	0,9 G\$	— ⁵
12 milliards de dollars en prêts et autres facilités de crédit par l'entremise des Services bancaires aux PME de 2023 à 2030 (données cumulatives depuis 2023) ⁶	3,8 G\$	1,5 G\$
Aider 500 000 participants grâce à des projets d'éducation financière pilotés et soutenus par la TD au Canada et aux États-Unis en 2024 ⁷	502 389	s. o. ⁸

- 1 Les prêts pour PME sont définis conformément aux règlements de la *Community Reinvestment Act* (CRA) en vigueur au moment de l'attribution du prêt.
- 2 Selon les règlements de la CRA, une collectivité à faible revenu signifie que le revenu familial médian est inférieur à 50 % du revenu médian de la région. Une collectivité à revenu modeste signifie que le revenu familial médian est au moins égal à 50 % et inférieur à 80 % du revenu médian de la région.
- 3 Cette cible représente le montant cumulatif des nouvelles activités de financement et de refinancement sur trois ans du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026. Les résultats sont présentés en fonction de l'année civile. Une partie de cette cible est également admissible à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars. Pour en savoir plus sur les activités qui peuvent être incluses dans cette cible, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).
- 4 Cette cible fait partie de notre [plan de rayonnement local](#) de 20 milliards de dollars américains.
- 5 Ces données ont été communiquées pour la première fois en 2024.
- 6 Comprend les prêts et autres facilités de crédit (tous les produits de crédit des Services bancaires aux PME, comme les prêts, les lignes de crédit Affaires, la protection contre les découverts Affaires et les prêts du gouvernement ou les garanties fournies par une société d'État) aux entreprises dont le montant total du crédit est d'environ 1,5 million de dollars ou moins. La cible représente le montant cumulatif des nouvelles activités de financement et de refinancement sur huit ans, du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2030. Les progrès réalisés à l'égard de cette cible ne contribuent pas à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation et il existe des différences à l'égard des critères d'inclusion et de mesures connexes entre cette cible et la cible en matière de finance durable et de décarbonisation.
- 7 Les participants comprennent les clients et les membres de la collectivité qui prennent part à des séances d'information ou à des programmes visant à améliorer leurs connaissances financières au Canada ou aux États-Unis. Les « projets pilotés par la TD » comprennent les activités animées ou offertes directement par la TD. Les « projets soutenus par la TD » comprennent les programmes animés par des organismes de bienfaisance, ou en collaboration avec ceux-ci, qui sont partiellement ou entièrement financés par la TD. En raison de limites pratiques et liées aux données, des participants peuvent être comptabilisés dans cette cible lorsqu'ils ne participent qu'en partie à une séance ou à un programme. De plus, le nombre de participants indiqué peut ne pas refléter des participants uniques, une même personne pouvant prendre part à plusieurs programmes. En 2024, nous avons mis à jour notre méthodologie pour nous assurer que toutes les activités d'éducation financière pertinentes étaient prises en compte, ce qui a permis d'inclure cette année d'autres plateformes d'éducation financière pilotées par la TD dans le cadre de nos efforts vers l'atteinte de la cible d'éducation financière. La cible en matière de projets d'éducation financière soutenus par la TD établie avant 2021 a été élargie et repensée pour refléter notre approche et notre ambition actuelles.
- 8 Ces données ont été communiquées pour la première fois à l'exercice 2024. La cible a été fixée à l'exercice 2023 aux fins de déclaration lors de l'exercice 2024.

Coin des ressources



[Données sur l'accès aux services financiers](#)

[Conseils TD](#)

[Centre des ressources des Services bancaires aux PME – États-Unis](#)

[Ressources et outils des Services bancaires aux PME – Canada](#)

[Site Web Femmes en affaires](#)

[Site Web de Gestion de patrimoine TD pour les femmes](#)

[La TD et les communautés autochtones du Canada – Rapport 2023](#)

[Expérience de la clientèle noire](#)

[Entrepreneurs noirs](#)

[Entrepreneuriat 2ELGBTQ+](#)

[Accessibilité à la TD : Répondre aux besoins des clients](#)

[Services bancaires pour nouveaux arrivants au Canada](#)

Accès aux services financiers suite

Mesures prises en 2024

Santé et littératie financières pour les clients et les PME

États-Unis

- En 2024, nous avons continué à offrir des occasions d'éducation financière aux familles et aux PME. Nous avons par exemple étendu le programme Security Awareness for Everyone (SAFE) de la TD aux entrepreneurs, dont les propriétaires de PME, afin de les aider à apprendre à se protéger contre la fraude. Mené en collaboration avec les organismes d'application de la loi locaux et des partenaires communautaires, ce programme vise à sensibiliser les membres des collectivités, particulièrement les populations vulnérables comme les citoyens âgés et les étudiants.
- Pour aider les clients à améliorer leur littératie financière, les collègues des succursales et du Canal téléphonique disposent d'une série de messages relais axés sur l'éducation financière à transmettre aux clients. Envoyés à la demande des clients par message texte, ces contenus sont un moyen rapide de fournir des ressources et des outils financiers à notre clientèle. En 2024, nous avons fourni des renseignements sur les prêts hypothécaires, le processus d'achat d'une propriété et la protection contre le vol d'identité.
- En plus d'offrir des services bancaires traditionnels, les succursales de TD Bank centrées sur les collectivités outillent et soutiennent les collectivités en promouvant la santé et la littératie financières. Ces succursales s'associent à des organismes locaux, dont des organismes à but non lucratif à visée éducative et

des organisations qui soutiennent la revitalisation communautaire et les petites entreprises. Les collègues qui y travaillent reçoivent une formation portant sur la sensibilisation communautaire, l'éducation financière et la compréhension de nos produits et services. En 2024, en étroite collaboration avec des organismes à but non lucratif locaux, nous avons ouvert deux nouvelles succursales centrées sur les collectivités à Washington D.C. et Philadelphie, qui viennent s'ajouter aux établissements déjà présents à Jacksonville, Philadelphie et Charlotte.

Canada

- Nous nous sommes attachés à répondre aux besoins en littératie financière de nos clients en leur offrant du contenu numérique. Par exemple, nous avons collaboré avec The Peak, une infolettre en ligne axée sur les milléniaux et la génération Z qui relaie des événements ainsi que des renseignements financiers et d'affaires. Nous avons fait l'objet de trois articles avec du contenu portant sur les avantages des régimes d'épargne enregistrés.
- Nous avons également lancé une infolettre trimestrielle intitulée Parlons propriété et destinée aux clients ayant un prêt hypothécaire en cours. Elle offre des conseils aux clients, répond aux questions fréquentes et propose par exemple des articles sur la situation économique actuelle ou sur les principaux éléments à prendre en compte pour les prochaines conversations de renouvellement.



Accès aux services financiers suite

Répondre aux besoins financiers des nouveaux arrivants au Canada

À la TD, nous voulons aider les nouveaux arrivants à faire des opérations bancaires en toute confiance au Canada. C'est pourquoi nous proposons des produits, des services et des supports d'éducation financière adaptés à leurs besoins. Dans l'ensemble de notre réseau de succursales au Canada, les collègues des Services bancaires personnels aident les membres des collectivités dans plus de 50 langues et les collègues du soutien téléphonique assistent les clients dans plus de 200 langues. Nous offrons également du matériel de littératie financière dans plus de 10 langues à l'échelle des services en personne et des canaux numériques afin d'aider les nouveaux arrivants à adopter les services bancaires au Canada et à trouver les produits qui répondront à leurs besoins. Par exemple, notre [page Web](#) « Vous venez d'arriver au Canada? » présente le système bancaire canadien et explique les principaux termes.

La TD continue de nouer des partenariats stratégiques pour soutenir les nouveaux arrivants et a notamment étendu sa relation avec CanadaVisa, une plateforme de renseignements en matière d'immigration au Canada. Par l'entremise de CanadaVisa, la TD offre aux nouveaux arrivants des conseils et des renseignements sur divers sujets financiers, comme la façon d'établir un bon dossier de crédit, ce qu'il faut savoir avant d'acheter une propriété ou des astuces pour les nouveaux investisseurs, et ce, dans plusieurs formats et sur différents canaux. Nous avons également lancé des programmes de recommandation en collaboration avec HDFC, la plus importante banque privée en Inde, ainsi qu'avec la plateforme en ligne pour les études à l'étranger ApplyBoard afin de faire connaître la TD auprès des nouveaux arrivants avant leur départ pour le Canada. Pour la première fois en 2024, la TD et MPOWER Financing, une entreprise de technologie financière spécialisée dans l'offre de financement aux



étudiants étrangers, ont annoncé une collaboration en vue de répondre aux besoins bancaires des étudiants étrangers qui font leurs études supérieures au Canada. Cette collaboration fait de la TD la banque recommandée par MPOWER aux milliers d'étudiants étrangers qui souhaitent décrocher un diplôme dans les universités canadiennes admissibles et qui participent à son programme de prêt étudiant sans cosignataire.

Pour contribuer à répondre aux besoins bancaires précis des nouveaux arrivants, nous offrons des produits et des services adaptés tels que le Forfait bancaire pour nouveaux arrivants TD, le [Forfait bancaire pour étudiants étrangers TD](#), une [aide pour établir des antécédents de crédit](#) et le [programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD](#).

En plus de permettre aux nouveaux arrivants d'accéder à des services financiers et à de la littératie financière, la TD soutient des occasions de perfectionnement professionnel

qui leur sont destinées. Par exemple, la TD entretient une relation de travail de longue date avec ACCES Employment afin de venir en aide aux nouveaux arrivants. Dans le cadre du programme d'autonomisation des femmes d'ACCES Employment, la TD épaula depuis 2016 des femmes nouvellement arrivées au Canada qui sont à la recherche d'un emploi. D'après ACCES, le programme aide ces femmes à réussir leur carrière en leur proposant des ateliers personnalisés, du coaching et du mentorat. La TD soutient les participantes en leur offrant des conseils sur la préparation à une entrevue, du mentorat en matière de recherche d'emploi, des possibilités d'emploi et en leur transmettant des connaissances lors d'événements.

Pour en savoir plus sur la façon dont nous œuvrons pour soutenir le perfectionnement des compétences de notre personnel et créer des équipes très performantes, reportez-vous à la section [Accès à l'emploi](#).

Accès aux services financiers

À la TD, fournir à tout le monde un accès juste, pratique et équitable à nos produits et services est une priorité. C'est pourquoi, dans l'ensemble de notre réseau, nous proposons aux clients des options de produits abordables, des dispositifs d'accessibilité dans nos succursales et guichets automatiques bancaires, ainsi qu'un accès aux services bancaires par voie téléphonique et numérique. De plus, nous acceptons d'ouvrir un compte personnel quelle que soit la situation d'emploi d'une personne ou même si elle est en faillite ou a déjà été en faillite par le passé, pourvu qu'elle remplisse certaines conditions. Aussi, nous répondons aux besoins financiers uniques de nos clients âgés (consultez notre [Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité](#) pour en savoir plus). Nous nous engageons par ailleurs à fournir aux clients des renseignements clairs et transparents sur nos produits et services.

États-Unis

TD Bank a lancé TD Complete Checking, un nouveau produit qui vise à simplifier l'expérience liée au compte-chèques, et TD Early Pay, qui permet aux clients de recevoir leurs dépôts directs admissibles jusqu'à deux jours plus tôt qu'auparavant. Ces nouveautés témoignent de la détermination de la TD à adapter son offre et à fournir aux clients des produits et des services qui leur procurent de la valeur, de la souplesse et du contrôle, et qui les aident à gérer leurs objectifs financiers.

Canada

En 2024, dans l'optique de contribuer à améliorer l'accès des clients des communautés autochtones aux services financiers, la TD a continué à proposer l'ouverture de comptes à distance afin de soutenir ces communautés et de leur permettre d'accéder à des services bancaires de base. La TD a par ailleurs organisé des événements communautaires, des échanges en petits groupes et des séances de littératie financière pour répondre aux besoins financiers des communautés autochtones.

Accès aux services financiers suite

PME à l'honneur

Au Canada et aux États-Unis, la TD soutient la croissance des PME en leur offrant des services de prêt et des solutions financières pour contribuer à répondre à leurs besoins, mais aussi grâce aux relations qu'elle établit avec les clients et les collectivités qu'elle sert. Nous offrons également des outils et des ressources propres aux PME accessibles sur la page du [Centre des ressources pour les PME](#) aux États-Unis et sur la page [Outils et ressources pour les PME](#) au Canada. Consultez la page [Prix et reconnaissance](#) pour découvrir comment notre appui aux PME a été reconnu cette année.

Canada

En 2024, la TD a lancé le Programme de prêts accélérateurs pour entreprises, une option de financement soutenue par une garantie de la Banque de développement du Canada qui nous permet d'accroître l'accès au financement pour les PME admissibles au Canada. La TD a également lancé Solutions de commerce électronique TD en 2024, une plateforme de commerce électronique hautement personnalisable où les PME canadiennes peuvent vendre leurs produits et services en ligne et accepter les paiements.

États-Unis

En 2024, TD Bank a déployé la fonctionnalité [Paiement rapide sur iPhone](#) pour les propriétaires de petites entreprises et microentreprises de l'ensemble des États-Unis. Cette fonctionnalité permet aux propriétaires d'entreprise d'accepter tous les types de paiements sans contact en personne avec leur iPhone. Ils peuvent également s'en servir en complément de leur système de point de vente en magasin pour accepter les paiements en déplacement (par exemple sur un kiosque au marché ou dans un camion-restaurant).



Produits et services pour les communautés issues de la diversité



Cette section reprend quelques-uns des moyens que nous mettons en œuvre pour soutenir les clients et les PME par nos offres de produits et de services et par les relations que nous établissons avec les clients et les collectivités que nous servons.

Clientèle noire : L'année 2024 marque la première année complète de notre Programme d'accès au crédit pour les entrepreneurs noirs, lancé en 2023 dans le cadre de notre Stratégie sur l'expérience de la clientèle noire. Ce programme permet d'offrir un accès plus équitable au crédit aux entrepreneurs noirs au Canada, susceptibles d'être confrontés de manière disproportionnée à des obstacles quand ils cherchent à obtenir du financement pour leur entreprise, et ce, dans une optique d'inclusion économique. Il prévoit aussi un accompagnement et des ressources personnalisés par l'intermédiaire de directeurs de comptes des Services bancaires aux PME spécialisés et d'une équipe de directeurs du développement des affaires au Canada qui se consacrent à la communauté noire. Nous apportons un soutien aux demandeurs, y compris à ceux qui ne sont pas admissibles au financement ou dont la demande est refusée. Les clients qui ne sont pas admissibles sont invités à travailler avec nos directeurs de comptes et directeurs des Services bancaires aux PME spécialisés pour obtenir des ressources supplémentaires.

Aux États-Unis, TD Bank a célébré le Mois de l'entrepreneuriat des communautés noires en organisant une campagne et des activités pour soutenir l'entrepreneuriat des Noirs et la communauté des entrepreneurs noirs. Tout au long du mois d'août, nous avons formé nos collègues à mieux servir les entreprises détenues par des Noirs et à mieux communiquer avec des publics de professionnels et des clients potentiels des Services bancaires aux entreprises issus de la diversité.

Clientèle 2ELGBTQ+ : Des directeurs du développement des affaires au Canada et des agents, Développement des affaires à New York et Philadelphie se consacrent à la communauté 2ELGBTQ+ et aux communautés issues de la diversité et vont régulièrement à leur rencontre. Ils travaillent avec les partenaires d'affaires internes afin d'adopter une approche globale pour répondre aux besoins financiers de la clientèle 2ELGBTQ+. En dehors du lieu de travail, nos directeurs régionaux du Canada soutiennent des organismes communautaires et leur donnent de leur temps pour établir des liens significatifs et approfondir leur connaissance de la communauté 2ELGBTQ+. Dans le cadre de nos efforts continus pour améliorer nos systèmes, nos processus et la formation que nous offrons de manière à refléter la diversité en matière d'identité et d'expression de genre, les clients de TD Bank aux États-Unis et ceux des Services de détail et des Services bancaires aux entreprises au Canada peuvent désormais ajouter leurs pronoms et leur nom d'usage à leur profil dans BanqueNet et dans nos applications mobiles. Aux États-Unis, les clients ont également la possibilité d'afficher leur prénom usuel sur leurs cartes de crédit et de débit.

Peuples autochtones : Nous offrons une vaste gamme de produits et de services aux communautés autochtones dans nos succursales canadiennes, dont cinq sont situées sur des réserves. Buffalo Run, notre cinquième succursale située sur une réserve, a ouvert ses portes en 2023 au sein de la Nation des Tsuut'ina et tous les membres du personnel sont autochtones. Nous offrons également des services bancaires par téléphone en cri et en inuktitut. Pour en savoir plus, consultez le [rapport 2023 La TD et les communautés autochtones du Canada](#).

Accès au logement

Notre approche

Dans le cadre du pilier de l'accès au logement des parcours vers l'inclusion économique de la TD, nous sommes déterminés à fournir des outils et des conseils pour aider les gens à accéder à des logements qui répondent à leurs besoins, et à y rester, et nous appuyons les organismes qui améliorent l'accès à un logement sûr et proposent des services de soutien connexes. Nous contribuons également à offrir et à rénover des logements abordables grâce à nos activités de financement et nos actions philanthropiques.

Coin des ressources

[Données sur l'accès au logement](#)

[Concours Housing for Everyone](#)



Notre approche en pratique

Canada

Au Canada, le Groupe national des services immobiliers (GNSI) de la TD ainsi que Valeurs Mobilières TD, le Groupe des prêts hypothécaires commerciaux (GPHC), les Services bancaires commerciaux et les Services bancaires aux Autochtones de la TD ont pour mandat d'adopter une approche ciblée afin de soutenir l'accès à des logements abordables :

- Valeurs Mobilières TD travaille avec des émetteurs publics, les branches immobilières de caisses de retraite et des sociétés de capital-investissement pour évaluer des solutions de capitaux propres et d'emprunt destinées à soutenir des stratégies de logement abordable. Ce groupe participe également à des programmes de logements sociaux ainsi qu'au programme d'assurance prêt hypothécaire (APH) Select de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en finançant des prêts réunis en bloc.

- Le GPHC travaille avec des emprunteurs au sein des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires aux grandes entreprises, les parties prenantes de la TD et des courtiers afin de fournir un financement continu et à long terme, notamment pour des projets de logements abordables.
- Le GNSI finance des projets de construction plus importants, qui peuvent inclure une composante de logement abordable (p. ex. des projets dans lesquels un petit nombre d'unités sont prévendues à des entités du secteur public). Le GNSI participe également au programme APH Select de la SCHL (remplaçant le programme APH Flex).
- En collaboration avec les banquiers pour entreprises, les Services de détail, Gestion de patrimoine, les Services bancaires de gros et les communautés autochtones, les Services bancaires aux Autochtones adoptent une approche créative et exhaustive afin d'offrir du soutien et des conseils financiers et de répondre aux besoins uniques des peuples, des entreprises, des organismes et des communautés autochtones. Cela passe notamment par des financements à long terme, des activités de philanthropie et l'échange de renseignements.

États-Unis

Aux États-Unis, le secteur d'activité Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) de TD Bank, en collaboration avec l'équipe Développement communautaire, les Services bancaires commerciaux et le Community Capital Group, vise à accorder des prêts de logements abordables et à faire des placements qui soutiennent les familles et les quartiers à revenu faible ou modeste.

- Le CGBI offre des produits de prêt résidentiel conçus pour être flexibles afin de répondre aux besoins des acheteurs d'une première propriété, des personnes à revenu faible ou modeste et des minorités. Sa gamme de prêts hypothécaires abordables comprend à la fois des

produits propres à TD Bank et des produits parrainés par le gouvernement, p. ex. les produits hypothécaires TD Right Step Mortgage®, TD Home Access Mortgage, HomeReady Mortgage de Fannie Mae et les prêts hypothécaires de l'Administration fédérale du logement et de celle des anciens combattants.

- Dans l'optique de mieux servir nos clients, le CGBI œuvre pour mobiliser les collectivités là où TD Bank exerce ses activités. Par exemple, les agents de prêts hypothécaires de la collectivité mènent des actions d'éducation financière et animent des conférences sur l'achat d'une première propriété dans les collectivités à revenu faible ou modeste et auprès des minorités. Les agents de prêts hypothécaires du groupe Crédit résidentiel de TD Bank qui travaillent sur place dans nos succursales de détail fournissent également un soutien en personne adapté à la région. Cette approche contribue à renforcer notre présence dans les collectivités tout en favorisant un processus de crédit résidentiel permettant aux emprunteurs de demander de l'aide d'une manière qui correspond à leurs besoins. Dans le cadre de notre stratégie visant à soutenir l'accès au logement dans nos collectivités, le CGBI continue d'acheter chaque année des prêts hypothécaires admissibles au *Community Reinvestment Act* auprès d'institutions non bancaires et d'autres prêteurs partout où nous menons nos activités, fournissant ainsi des liquidités substantielles à l'appui de prêts aux personnes à revenu faible ou modeste.
- Les Services bancaires commerciaux entretiennent des relations continues avec des promoteurs de logements abordables et poursuivent le financement de projets de logements abordables à grande échelle, notamment ceux associés à des crédits d'impôt pour logement à loyer modique, en combinant placements et prêts. Ils offrent également des prêts de plus grande valeur aux autorités nationales de financement du logement, qui sont des organismes gouvernementaux proposant du financement pour des programmes de logements abordables et pour



Accès au logement suite

la construction de logements locatifs abordables. Les Services bancaires commerciaux accordent par ailleurs des prêts à des organismes à but non lucratif qui œuvrent pour les logements abordables dans leurs collectivités en octroyant des prêts, en rénovant des propriétés et en favorisant la littératie financière.

- Le Community Capital Group soutient l'accès aux logements abordables au moyen de placements en actions, de fonds d'emprunt et de crédits d'impôt, dont des crédits d'impôt pour logement à loyer modique qui subventionnent des projets de logements abordables de grande envergure.

Faits saillants sur le rendement

Cible	Résultat en 2024	Résultat en 2023
Financement de 12 milliards de dollars pour des logements abordables au Canada et aux États-Unis de 2023 à 2030 (données cumulatives depuis 2023) ¹	5,9 G\$	1,97 G\$
10 milliards de dollars américains en crédit résidentiel à des emprunteurs ou des secteurs géographiques à revenu faible ou modeste ou issus des minorités ² aux États-Unis de 2024 à 2026 (données cumulatives depuis 2024) ^{3,4}	4,2 G\$	— ⁵

¹ Comprend les activités décrites dans la catégorie Logement abordable et communautaire de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, à l'exception des achats d'immobilier résidentiel. Pour en savoir plus, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#). La cible de 12 milliards de dollars de financement pour des logements abordables englobe les principales activités commerciales de la TD, dont les prêts, le financement, les services de prise ferme et les services-conseils. La cible représente le montant cumulatif des nouvelles activités de financement et de refinancement sur huit ans, du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2030. Les progrès vers l'atteinte de cette cible sont également pris en compte dans la réalisation de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, et sont rapportés dans le cadre des activités du Canada et des États-Unis.

² Aux fins de cette cible, le terme « minorité » désigne les groupes suivants : Noirs, Afro-Américains, Hispaniques, Asiatiques, Indiens de l'Amérique du Nord, Autochtones de l'Alaska, Autochtones d'Hawaï ou d'autres îles du Pacifique.

³ La capacité de TD Bank à atteindre ses cibles en matière de prêts et d'investissements dans le cadre de son plan de rayonnement local est soumise aux évolutions de la conjoncture économique, aux exigences réglementaires et à l'obligation de TD Bank de maintenir des pratiques bancaires sûres et solides. Les conditions du marché, y compris, sans toutefois s'y limiter, une inflation prolongée, des taux d'intérêt élevés et une récession économique, peuvent nuire à la capacité de TD Bank à atteindre ses cibles.

⁴ Comprend, dans les régions d'évaluation fondées sur les installations de TD Bank en Amérique du Nord, les prêts hypothécaires résidentiels accordés par la TD à des emprunteurs issus de minorités, à des emprunteurs qui résident dans des secteurs de recensement où les minorités sont majoritaires, à des emprunteurs à revenu faible ou modeste et à des emprunteurs qui résident dans des secteurs de recensement à revenu faible ou modeste, ainsi que les prêts hypothécaires résidentiels achetés par la TD à des emprunteurs à revenu faible ou modeste et à des emprunteurs qui résident dans des secteurs de recensement à revenu faible ou modeste. La cible représente le montant cumulatif des prêts hypothécaires établis par la TD et des prêts hypothécaires résidentiels achetés par la TD sur trois ans du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026. Les résultats sont présentés en fonction de l'année civile. Une partie de la cible est admissible à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation. Pour en savoir plus sur les activités qui peuvent être incluses dans cette cible, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).

⁵ Ces données ont été communiquées pour la première fois en 2024.



Accès au logement suite

Mesures prises en 2024

Canada

- Par l'intermédiaire d'Assistance TD, nous avons aidé des clients au Canada éprouvant des difficultés financières. En 2024, l'équipe d'Assistance TD a passé des appels proactifs à environ 21 000 ménages pour discuter de l'incidence de l'augmentation des taux d'intérêt et offrir des conseils financiers. Nous avons également proposé à 2 840 ménages des refinancements hypothécaires, des reports de versement, des prolongations de la période d'amortissement et des solutions de paiement n'incluant que les intérêts.
- La TD a continué de soutenir l'accès au logement à l'aide de programmes visant à permettre à des propriétaires de rester dans leur logement actuel. Lorsque les taux d'intérêt ont évolué, nous avons envoyé des communications aux clients titulaires de prêts hypothécaires à taux variable afin de leur expliquer les conséquences de l'augmentation des taux et de leur présenter les options dont ils disposaient s'ils souhaitaient adapter leur prêt.
- En 2024, la TD a continué à intégrer des collectivités à son programme de prêt à l'habitation pour membres des Premières Nations. Ce programme de prêt a été lancé en 2021 et offre du financement aux membres des Premières Nations pour qu'ils puissent acheter, rénover ou construire des maisons unifamiliales sur les terres des Premières Nations et les terres visées par un règlement.
- En mars 2024, la TD a annoncé l'octroi de l'une des dix subventions d'un million de dollars du [défi TD Prêts à agir 2023](#) au Foyer pour femmes autochtones de Montréal afin d'appuyer son programme d'hébergement de deuxième étape, Miyoskamin. Miyoskamin est un projet de logement de transition situé au centre-ville de Tiohtià:ke/ Montréal qui regroupe 23 appartements subventionnés mis à la disposition de femmes issues de communautés autochtones et de leurs enfants. En plus des logements, Miyoskamin propose des plans de guérison individuels et des

programmes éducatifs, professionnels et culturels, de même qu'un centre communautaire de pédiatrie sociale sur place nommé Saralikitaq.

États-Unis

- Aux États-Unis, TD Bank a conçu TD Home Access Mortgage, un programme de crédit à vocation particulière offert dans plusieurs quartiers où la TD mène ses activités et où les minorités sont majoritaires dans le but de favoriser l'accès à la propriété pour les communautés noires et hispaniques. Les emprunteurs admissibles bénéficient d'un crédit consenti par le prêteur de 10 000 dollars américains, qui ne nécessite pas de remboursement et qui peut être utilisé pour les frais de transfert de propriété lors de l'achat d'une maison. TD Bank propose aussi les prêts TD Right Step Mortgage®, qui offrent des options de financement flexibles pour les emprunteurs à revenu faible ou modeste. Ces deux produits exclusifs viennent compléter notre gamme de



produits de prêts hypothécaires abordables destinés à soutenir davantage de clients et de communautés partout où nous menons nos activités.

- TD Bank continue de sensibiliser et de former des centaines de courtiers immobiliers dans les marchés où les minorités sont majoritaires, notamment à Philadelphie avec les TD Realtor Lunch & Learns. Ces rencontres sont l'occasion pour les courtiers immobiliers d'approfondir leurs connaissances et leur compréhension des produits de la TD, dont nos options de prêts hypothécaires abordables. Elles permettent aussi de renforcer les relations existantes ou d'établir de nouveaux liens entre les courtiers qui travaillent auprès de clients à revenu faible ou modeste ou issus de minorités et nos agents de prêts hypothécaires.
- TD Bank continue de répondre aux besoins des emprunteurs issus de minorités en matière de prêts et de conseils pour l'achat d'une propriété par l'intermédiaire de ses agents de prêts hypothécaires aux États-Unis.

- La TD a conscience que l'achat d'une propriété n'est que la première étape du processus. Entretenir son logement exige de la planification et a un coût financier. Pour soutenir les collectivités, la TD a mené des campagnes de marketing directement auprès des consommateurs afin de mieux faire connaître ses produits sur valeur domiciliaire dans les quartiers noirs et hispaniques, et a accordé des prêts sur valeur domiciliaire de jusqu'à 10 000 dollars américains.
- En avril 2024, TD Bank a organisé son premier sommet sur le logement à l'Université Howard de Washington D.C. Le sommet a rassemblé des organismes non gouvernementaux œuvrant dans le domaine des logements abordables, des économistes, des prêteurs, des universitaires et d'autres professionnels du secteur pour discuter de la crise actuelle du logement abordable ainsi que des besoins courants, des défis et des solutions viables en la matière, en mettant l'accent sur la collaboration de ces différents acteurs.

Projets en vedette

Au moyen d'un financement par emprunts et par actions, TD Bank a soutenu la construction de Shamrock Drive, un complexe immobilier en deux phases à l'intention de familles et d'ainés situé à côté de l'Aldersgate United Methodist Retirement Community à Charlotte, en Caroline du Nord. Sur les 236 unités du complexe, 136 seront 100 % abordables⁴⁰ pour les personnes gagnant entre 30 % et 80 % du revenu médian de la région et 100 seront prévues pour des aînés à revenu moyen. La communauté d'Aldersgate voisine propose aux aînés une panoplie de services ainsi qu'une offre de soins bienvenue dans la ville de Charlotte. Le projet est porté par Laurel Street, une entreprise d'aménagement immobilier basée en Caroline du Nord et détenue par une femme issue d'une minorité.

TD Bank a fourni un financement par emprunts et par actions à l'appui de Clifton Place, un nouveau projet de logement abordable⁴¹ composé de 195 unités à Cambridge, dans le Massachusetts. Ce projet est la première étape d'un programme en plusieurs phases visant à réaménager Jefferson Park, un complexe de logements sociaux initialement construit dans les années 1950 qui n'était plus fonctionnel et avait besoin d'importantes améliorations. Le réaménagement permettra d'ajouter des logements, d'intégrer des espaces verts, de connecter l'immeuble au réseau de rues du quartier et de mettre en place un plan de circulation plus sûr et plus efficace que celui qui existe actuellement. Tous les bâtiments disposeront à terme d'installations solaires et satisferont aux normes d'efficacité énergétique des habitats passifs.



Environnement

Aperçu

Un environnement naturel sain est essentiel au bien-être de nos collectivités et des personnes qui y vivent. Les perturbations qui affectent l'environnement naturel peuvent nuire à tous les aspects de notre vie, tels que l'accès aux biens de première nécessité, le fonctionnement des infrastructures naturelles, sociales et humaines, ainsi que la stabilité de l'économie mondiale.

Le risque environnemental et social (y compris le risque lié au climat) est à ce titre reconnu comme l'un des risques principaux de la TD. Bien que le monde soit confronté à un certain nombre de problèmes environnementaux à l'heure actuelle, les changements climatiques ont le potentiel de perturber les vies de nos clients, leurs activités commerciales ainsi que les services offerts dans nos collectivités. C'est pourquoi nous cherchons à gérer les risques liés au climat et à saisir de façon stratégique les occasions liées à la transition vers une économie carboneutre en ancrant les questions climatiques dans l'ensemble de nos secteurs d'activité et de nos opérations. Maîtriser les risques liés aux changements climatiques, protéger la TD et nous adapter aux répercussions de ces changements sont des facteurs essentiels pour nos activités et pour assurer la stabilité et la réussite de l'entreprise à long terme. Il est tout aussi important d'adapter nos activités à la réalité en constante évolution des changements climatiques, ce qui nous aide par ailleurs à répondre aux besoins de nos clients, de nos collectivités et de nos collègues.

Cette section présente nos progrès dans le cadre de notre plan d'action sur les changements climatiques, y compris les efforts déployés pour atteindre notre objectif de zéro émission nette de GES dans nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050. Elle explique également comment nous contribuons à accroître la résilience face aux répercussions des changements climatiques et à saisir les occasions que représente l'essor de l'économie à faibles émissions de carbone.

Nature et biodiversité

Les ressources fournies par la nature et la biodiversité sont essentielles à la santé de notre économie et de notre société. Les gouvernements ont le devoir de résoudre les problèmes environnementaux, comme la perte de biodiversité, mais le secteur financier joue également un rôle important et complémentaire⁴². Le lien entre les changements climatiques et la perte de biodiversité est de plus en plus reconnu. Or, puisque ces phénomènes se renforcent l'un l'autre, la société ne peut pas lutter contre les changements climatiques sans s'attaquer aussi à la perte de nature et de biodiversité⁴³.

À la TD, nous sommes au début de notre parcours pour comprendre, déterminer et gérer les risques et les occasions liés à la nature ainsi que les mesures à prendre en conséquence pour protéger et adapter l'entreprise⁴⁴. Pour en savoir plus sur les projets pilotes menés concernant les dépendances relatives à la nature et la détermination des risques pour la nature, consultez notre [Rapport sur la durabilité 2023](#) et notre [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques 2023](#)⁴⁵. Pour orienter notre approche, nous continuons de surveiller les avancées dans ce domaine en évolution permanente, dont la publication des lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (GIFN), la Stratégie nationale 2030 pour la biodiversité du Canada et la prochaine étude du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité portant sur les risques et les occasions liées à la biodiversité, aux écosystèmes et aux services écosystémiques.



Plan d'action sur les changements climatiques de la TD

Notre plan d'action sur les changements climatiques et la version actuelle de notre plan de transition continuent d'évoluer conformément aux normes du secteur et aux exigences réglementaires. Ces plans vont désormais au-delà de leur objectif initial, qui était d'atteindre des émissions de GES nettes nulles dans nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, et s'inscrivent dans une stratégie plus vaste d'adaptation de nos activités pour s'assurer que la TD reste résiliente dans une économie à faibles émissions de carbone⁴⁶. Nous croyons que nos efforts continus pour protéger la TD et l'adapter aux bouleversements qui découlent des changements climatiques nous permettront de progresser vers la réalisation de notre plan d'action.

Notre plan d'action sur les changements climatiques décrit notre approche pour atteindre la carboneutralité :

- **Pilier 1 : Décarboniser nos activités.** Ce pilier est axé sur la réduction des émissions des champs d'application 1 et 2 dans l'ensemble de nos locaux. Les émissions non financées du champ d'application 3 et les initiatives correspondantes sont également communiquées dans le cadre de ce pilier par souci de transparence. Pour en savoir plus, consultez la section [Pilier 1 : Décarboniser nos activités](#).
- **Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD.** Ce pilier implique de travailler avec nos clients afin de les aider à réduire les émissions de GES découlant de leurs activités tout en cernant et en gérant les risques liés au climat. Pour suivre la réduction des émissions financées du champ d'application 3, nous produisons chaque année un rapport sur notre empreinte et avons établi des cibles pour les secteurs de l'énergie, de la production d'électricité, de la fabrication automobile et de l'aviation. Pour en savoir plus, consultez la section [Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD](#).

Notre plan d'action sur les changements climatiques inclut également des catalyseurs de transition qui contribuent à créer les conditions nécessaires pour progresser vers la carboneutralité et adapter nos activités à une économie à faibles émissions de carbone.

Voici nos cinq catalyseurs de transition :

- **Gouvernance et surveillance :** Continuer à améliorer les capacités et les structures de gouvernance actuelles liées aux questions climatiques pour avancer dans nos activités de transition et appuyer une solide surveillance de la direction. Pour en savoir plus, consultez la section [Intégration de la gouvernance durable et de la stratégie de durabilité](#).
- **Gestion des risques climatiques :** Disposer des processus appropriés en matière de risques liés au climat afin de repérer, d'évaluer et de gérer ces risques et d'accroître les occasions pour la TD.
- **Flux de capitaux et processus :** Faciliter les investissements et les activités commerciales au sein de notre entreprise qui favorisent la décarbonisation et répondent aux besoins de nos clients.
- **Renforcement des capacités internes :** Renforcer les capacités internes afin d'acquérir l'expertise, les outils et l'infrastructure internes nécessaires en matière de durabilité et de questions climatiques, ce qui comprend les talents, les données et la stratégie de planification financière.
- **Engagement externe :** Se rapprocher de diverses parties prenantes, comme les gouvernements, les organismes de réglementation, les organismes sectoriels et les organismes de normalisation pour mieux comprendre les risques et être en mesure de s'adapter aux conditions changeantes du marché pendant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.



Plan d'action sur les changements climatiques de la TD suite

Schéma du Plan d'action sur les changements climatiques de la TD

Objectif : Atteindre l'objectif de zéro émission nette de GES pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050

Piliers pour des émissions nettes nulles

1

Décarboniser nos activités

Notre approche pour atteindre notre cible de réduction des émissions des champs d'application 1 et 2 grâce à des gains d'efficacité dans nos locaux¹

2

S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD

Notre approche en matière d'estimation, d'évaluation et de travail pour appuyer nos clients dans la gestion de GES et leur parcours vers la décarbonisation

Catalyseurs de transition : Créer les conditions nécessaires aux progrès vers des émissions nettes nulles^{2,3}

Gouvernance et surveillance

- Conseil d'administration et direction
- Stratégie et Planification
- Surveillance

Gestion des risques climatiques

- Détermination, évaluation et gestion des risques
- Analyses de scénarios

Flux de capitaux et processus

- Occasions liées au climat (p. ex. produits et services, nouveaux marchés)
- Marchés du carbone
- Engagement client

Renforcement des capacités internes

- Technologie et systèmes
- Données et analyses
- Collègues (compétences, culture, pipeline de talents)
- Planification financière

Engagement externe

- Gouvernement et organismes de réglementation
- Groupes sectoriels
- Leadership éclairé
- Soutien communautaire et transition vers des émissions nettes nulles

¹ Les catégories d'émissions non financées du champ d'application 3 et les initiatives correspondantes sont également communiquées dans le cadre de ce pilier par souci de transparence.

² Les catalyseurs peuvent soutenir le progrès dans le cadre d'un ou de plusieurs piliers.

³ Les catalyseurs peuvent contribuer à créer les conditions nécessaires pour progresser, mais n'entraînent pas directement de réduction des émissions.

Plan d'action sur les changements climatiques de la TD suite

Progrès dans le cadre de notre Plan d'action sur les changements climatiques

Progrès des dernières années

2020

- Lancement du Plan d'action sur les changements climatiques de la TD et de notre objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050.
- Lancement du modèle opérationnel cible environnemental et social pour renforcer nos capacités en vue d'atteindre notre objectif d'émissions de GES nettes nulles.

2021

- Introduction d'une cible intermédiaire visant à réduire de 25 % les émissions opérationnelles de GES des champs d'application 1 et 2 d'ici 2025 (par rapport à 2019, l'année de référence).

2022

- Annonce de nos premières cibles intermédiaires d'émissions financées pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité.

2023

- Introduction de cibles intermédiaires pour les secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation.
- Introduction d'une cible annuelle visant à mobiliser les clients responsables de 50 % de nos émissions financées du secteur de l'énergie et de la production d'électricité, et dépassement de cette cible la même année⁴⁷.
- Élargissement de la portée de notre carte thermique des risques liés au climat et inclusion d'une évaluation du risque physique aigu de nos propres activités immobilières.

Progrès en 2024

Nous avons continué d'oeuvrer pour atteindre les cibles intermédiaires et pour 2050 que nous nous sommes fixées, celles-ci s'inscrivant dans notre démarche plus large visant à gérer les risques liés au climat et à saisir les occasions qui se présentent. Voici les faits saillants de 2024 :

Piliers pour des émissions nettes nulles

1 Pilier 1 : Décarboniser nos activités

- Réduction de 29 % des émissions opérationnelles des champs d'application 1 et 2 par rapport à l'année de référence 2019⁴⁸.

2 Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD

- Poursuite de nos progrès vers l'atteinte de nos cibles intermédiaires pour les émissions financées en 2022 par rapport à l'année de référence 2019 : réduction de 16 % pour le secteur de l'énergie, réduction de 10 % pour le secteur de la production d'électricité, réduction de 2 % pour le secteur de la fabrication automobile et réduction de 2 % pour le secteur de l'aviation.
- Poursuite de nos efforts d'amélioration des sources de données et des méthodologies d'établissement des cibles, notamment pour les secteurs de l'agriculture et de l'immobilier, ce qui a permis d'augmenter la note de qualité des données pour l'empreinte du secteur de l'immobilier résidentiel.
- Amélioration de la déclaration de notre empreinte grâce à l'ajout d'estimations concernant l'IEFP au niveau du portefeuille et du secteur, ce qui donne un aperçu de l'intensité des émissions liées au financement que la TD accorde des secteurs à fortes émissions.

Catalyseurs de transition

- Recours à des fournisseurs tiers dotés d'une expertise en analyse des risques liés au climat afin de soutenir le renforcement de nos capacités d'analyse pour la quantification des répercussions financières des risques liés au climat.
- Début de l'intégration du cadre de détermination des risques physiques liés au climat dans le tableau de bord sur le risque de crédit lié au climat, ce qui nous donne davantage de renseignements sur les risques liés au climat de nos portefeuilles de crédit.
- Atteinte de notre cible d'engagement des clients avec la mobilisation des clients responsables de plus de 75 % des émissions financées attribuées à la TD dans chacun des secteurs suivants : énergie, production d'électricité, et combinaison de la fabrication automobile et de l'aviation pour le secteur du transport.
- Mise sur pied d'une nouvelle équipe pour diriger le programme de transition de l'entreprise, chargée de guider la TD dans la mise en œuvre et l'adaptation de son plan de transition.
- Par l'entremise de l'Association des banquiers canadiens (ABC), participation à la consultation menée en vue de l'ébauche de normes d'information par le CCNID, l'objectif étant de fournir un cadre normatif pour la divulgation des renseignements relatifs à la durabilité au Canada basé sur les Normes internationales d'information financière (IFRS).
- Par l'entremise de l'ABC, échanges avec d'autres banques et avec le BSIF au Canada concernant la mise en œuvre de la ligne directrice B-15 : Gestion des risques climatiques du BSIF.

Même si nous continuons à progresser, nous reconnaissons que le parcours vers les émissions nettes nulles présente un certain nombre de défis. Pour en savoir plus, consultez les rubriques [Défis dans les sections Pilier 1 : Décarboniser nos activités](#) et [Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD](#).

Plan d'action sur les changements climatiques de la TD suite

Nos horizons temporels

Nous avons conscience que les effets des risques et des occasions liés au climat peuvent se manifester sur des horizons temporels plus longs que ceux qui servent généralement à notre planification stratégique et à nos prises de décision.

Nous avons établi des horizons de planification pour la prise de décisions stratégiques à court, moyen et long terme qui tiennent compte à la fois de nos plans d'action pour atteindre nos objectifs climatiques et de la temporalité des occasions et risques potentiels liés au climat.

- **2024** : Réalisations de l'année en cours
- **À court terme (de 1 à 3 ans)** : Mesures orientées vers l'action : risques que la TD atténue ou occasions qu'elle saisit
- **À moyen terme (de 3 à 5 ans)** : Mesures orientées vers l'action : planification des risques et des occasions en fonction de l'horizon temporel, et alignement sur nos objectifs à long terme
- **À long terme (5 ans ou plus)** : Évaluation de la perspective climatique à long terme dans la stratégie de la TD

Ci-dessous, nous présentons les plans et capacités que la TD envisage de mettre sur pied à court, moyen et long terme pour avancer vers la réalisation de sa cible d'émissions de GES nettes nulles en s'appuyant sur ses cinq catalyseurs de transition.

Description		2024	À court terme (de 1 à 3 ans)	À moyen terme (de 3 à 5 ans)	À long terme (5 ans ou plus)
Piliers pour des émissions nettes nulles	Pilier 1 : Décarboniser nos activités	Émissions nettes nulles : Travailler pour atteindre nos cibles actuelles des champs d'application 1 et 2 pour 2025 : gains d'efficacité continus dans l'ensemble de nos locaux	[Barre de progression]		
		Cibles : Fixer de nouvelles cibles des champs d'application 1 et 2 pour 2030	[Barre de progression]		
	Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD	Émissions nettes nulles : Travailler vers l'atteinte des cibles intermédiaires pour les émissions financées d'ici 2030 : estimer nos progrès et soutenir nos clients dans leur parcours de décarbonisation	[Barre de progression]		
		Cibles : Examiner les cibles intermédiaires pour les émissions financées à atteindre d'ici 2030, et les mettre à jour au besoin	[Barre de progression]		
Catalyseurs de transition	Gouvernance et surveillance	Programme de transition : Structure et gouvernance du programme de transition de l'entreprise à créer en fonction de l'évaluation des structures de gouvernance durable actuelles, qui doivent être améliorées et modifiées au besoin	[Barre de progression]		
		Supervision du conseil d'administration : Continuer de transmettre au conseil d'administration la stratégie de durabilité et les initiatives stratégiques et importantes	[Barre de progression]		
	Gestion des risques climatiques	Analyse de scénarios : Continuer d'accroître les compétences d'analyse de scénarios climatiques (améliorer nos compétences en permanence et les mettre à l'essai)	[Barre de progression]		
		Gestion des risques : Perfectionnement continu de notre préparation aux risques à moyen et à long terme, et de notre évaluation de ces derniers	[Barre de progression]		



Plan d'action sur les changements climatiques de la TD suite

Description		2024	À court terme (de 1 à 3 ans)	À moyen terme (de 3 à 5 ans)	À long terme (5 ans ou plus)
Catalyseurs de transition	Flux de capitaux et processus	Occasions liées au climat à moyen et à long terme : Perfectionner nos efforts de détermination et d'évaluation des occasions liées au climat à moyen et à long terme, p. ex. tenir compte du recours à l'analyse de scénarios pour repérer les occasions liées au climat grâce à nos offres de produits et de services			
		Processus relatif aux occasions liées au climat : Continuer d'harmoniser notre processus pour repérer, évaluer, prioriser et surveiller les occasions liées au climat, notamment les produits et services, en appliquant la stratégie et les processus de prise de décisions de l'entreprise			
		Cibles : Travailler pour atteindre la cible de 500 milliards de dollars d'ici 2030 pour le financement durable et la décarbonisation			
		Crédits d'élimination du carbone : Appuyer l'élaboration de technologies d'élimination du carbone, en achetant des crédits de réduction d'émissions vérifiés de haute qualité ou des crédits basés sur la nature, ainsi que des crédits d'élimination basés sur la technologie à court terme, pour contribuer à créer de la demande			
		Engagement client : Au sein des secteurs pour lesquels nous avons établi des cibles pour les émissions financées, discuter avec nos clients des questions liées au climat pour repérer les occasions commerciales, les évaluer et soutenir nos clients dans leur plan de transition			
	Renforcement des capacités internes	Technologie : Investir constamment dans l'infrastructure de données liées au climat afin de regrouper les données financières et climatiques pour répondre aux divers besoins d'analyse			
		Contrôles : Continuer à améliorer les contrôles internes des processus et procédures liés au climat, y compris les données et la production de rapports, afin qu'ils correspondent aux rapports financiers			
		Rôles : Veiller à ce que les niveaux de personnel et de ressources soient adéquats pour les activités de transition dans l'ensemble de l'entreprise			
		Rémunération : Continuer à évaluer et à modifier les programmes incitatifs à l'échelle de l'entreprise afin de les harmoniser aux objectifs de durabilité			
		Surveillance et production de rapports : Créer des ensembles de rapports récurrents pour l'entreprise et les secteurs d'activité en utilisant des données utiles à la prise de décisions afin de faire le suivi des progrès et de les favoriser			
Engagement externe	Formation et engagement : Continuer à investir dans les connaissances, le perfectionnement des compétences et l'engagement des collègues de la TD à l'égard du climat, de la nature et de la biodiversité				
	Défense des intérêts : Établir et améliorer notre approche à l'égard de la défense des intérêts, continuer à en faire la promotion et à consulter le gouvernement ainsi que les organismes de réglementation et de normalisation, et les mobiliser				
	Philanthropie : Continuer à appuyer les initiatives importantes liées au climat au sein des collectivités que nous servons				
	Engagement externe des secteurs d'activité : Par exemple, collaboration de TD Assurance avec des pairs du secteur du BAC pour soutenir l'établissement technique d'un programme d'assurance national contre les inondations qui couvrira les Canadiens à risque élevé d'inondation				

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 1 : Décarboniser nos activités

En 2020, la TD est devenue la première des banques d'importance systémique intérieure canadiennes à se fixer un objectif d'émissions de GES nettes nulles pour ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, conformément aux principes de l'Accord de Paris. Dans le cadre de cet objectif, nous avons également établi une cible intermédiaire pour 2025 : réduire de 25 % nos émissions brutes de GES des champs d'application 1 et 2 absolues basées sur l'emplacement par rapport à l'année de référence 2019. Nous continuons de prendre des mesures pour réduire nos émissions opérationnelles afin de progresser vers cette cible. Nous croyons qu'adopter des mesures qui touchent toutes nos émissions non financées peut nous aider à adapter nos activités afin de devenir plus résilients face aux répercussions des changements climatiques.



Empreinte

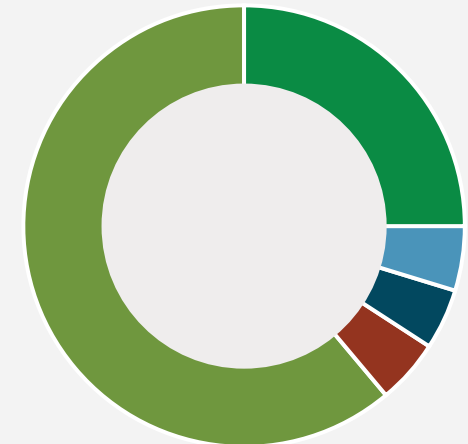
Notre empreinte pour ce pilier englobe nos émissions des champs d'application 1 et 2 ainsi que les autres émissions de GES du champ d'application 3 qui ne relèvent pas des émissions financées⁴⁹. Les données fournies dans cette section représentent les émissions brutes absolues de GES⁵⁰. Pour en savoir plus sur notre méthode de calcul des émissions non financées, reportez-vous à la section [Notre méthode de calcul des émissions de GES non financées](#).

Émissions de GES des champs d'application 1 et 2

Nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 sont déterminées conformément au périmètre organisationnel défini pour notre entreprise, qui comprend nos immeubles détenus et loués. Le graphique ci-dessous synthétise les sources de nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2. Il montre que plus de la moitié de ces émissions découlent de la production de l'électricité que nous achetons.

Émissions de GES des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement⁵¹ en 2024 : Répartition par source d'émissions (t d'éq. CO₂)

- 25 % Champ d'application 1 – Sources stationnaires de combustion
28 825
- 5 % Champ d'application 1 – Réfrigérants
5 254
- 4 % Champ d'application 1 – Sources mobiles de combustion
5 214
- 5 % Champ d'application 2 – Vapeur et eau froide
5 350
- 61 % Champ d'application 2 – Électricité achetée
70 829





Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 1 : Décarboniser nos activités suite

Le graphique ci-dessous présente l'évolution sur 12 mois de nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2, nos résultats de l'année de référence et les mesures d'intensité associées. Pour en savoir plus sur nos progrès, consultez la section [Cible des champs d'application 1 et 2](#).

Émissions de GES des champs d'application 1 et 2 : Répartition par approche, champ d'application et mesures d'intensité¹

Champs d'application 1 et 2 (basées sur l'emplacement) ²					
Champs d'application	Unité	2024	2023	2022	2019 ³
Champ d'application 1 ⁴	t d'éq. CO ₂	39 292	40 346	43 707	52 628
Champ d'application 2 ⁵	t d'éq. CO ₂	76 179	76 970	79 615	110 221
Émissions totales – Champs d'application 1 et 2	t d'éq. CO ₂	A 115 472	A 117 317	A 123 322	A 162 849
Intensité des émissions de GES liées aux établissements	kg d'éq. CO ₂ / pied carré	5,1	5,3	5,3	6,7
Intensité des émissions de GES liées aux revenus	t d'éq. CO ₂ /M\$ de revenus	2,0	2,3	2,4	3,8
Champs d'application 1 et 2 (basées sur le marché) ²					
Champ d'application 1 ⁴	t d'éq. CO ₂	39 292	40 346	43 707	52 628
Champ d'application 2 ^{5,6}	t d'éq. CO ₂	5 350	6 930	6 977	8 100
Émissions totales – Champs d'application 1 et 2	t d'éq. CO ₂	A 44 642	A 47 276	A 50 684	A 60 728
Intensité des émissions de GES liées aux établissements	kg d'éq. CO ₂ / pied carré	2,0	2,1	2,2	2,5
Intensité des émissions de GES liées aux revenus	t d'éq. CO ₂ /M\$ de revenus	0,8	0,9	1,0	1,4

1 Les totaux peuvent être inexacts en raison de l'arrondissement. Reportez-vous à la section [Notre méthode de calcul des émissions de GES non financées](#) pour en savoir plus sur notre périmètre organisationnel et la période de déclaration et prendre connaissance d'autres précisions importantes sur notre empreinte.
2 Conformément au guide « GHG Protocol's Scope 2 Guidance », la TD déclare les données sur les émissions de GES du champ d'application 2 basées sur l'emplacement et sur le marché. L'approche basée sur l'emplacement tient compte des émissions provenant de l'électricité fournie physiquement à une entreprise (à savoir l'intensité moyenne des émissions des réseaux sur lesquels la consommation d'énergie a lieu). L'approche basée sur le marché représente les émissions du champ d'application 2 en fonction de la manière dont une entreprise achète son énergie (c'est-à-dire qu'elle établit les facteurs d'émission à partir d'instruments contractuels, comme les contrats d'énergie verte ou les CER). Les totaux peuvent être inexacts en raison de l'arrondissement.
3 En 2023, nous avons retraité nos résultats des champs d'application 1 et 2 pour 2019, 2020, 2021 et 2022 afin d'intégrer les données de Cowen Inc., entité acquise par la TD en 2023. Cette acquisition a entraîné une hausse de 3 544 tonnes d'éq. CO₂ au chapitre de nos émissions de 2019 des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement. Pour en savoir plus sur ce retraitement, consultez notre [Rapport sur la durabilité 2023](#).
4 Les émissions de GES du champ d'application 1 de la TD comprennent les émissions directes liées au chauffage et à la climatisation, aux déplacements par aéronefs loués et au parc automobile de l'entreprise.
5 Les émissions de GES du champ d'application 2 de la TD comprennent les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, au chauffage et à la climatisation.
6 Les émissions du champ d'application 2 basées sur le marché correspondent à l'achat de CER pour compenser notre consommation d'électricité à l'échelle mondiale. Les émissions restantes du champ d'application 2 basées sur le marché sont attribuables à la vapeur et à l'eau froide.

Émissions non financées du champ d'application 3^{5,2}

La TD déclare les catégories ci-dessous d'émissions de GES non financées du champ d'application 3^{5,3,5,4}

- **Catégorie 1 : Biens et services achetés** – émissions de GES en amont associées à la production de produits tangibles (biens) ou intangibles (services) achetés par la TD.
- **Catégorie 2 : Biens d'équipement** – émissions de GES en amont associées à la production de biens d'équipement (immobilisations corporelles, p. ex. équipement, machinerie, bâtiments, installations et véhicules).
- **Catégorie 3 : Activités liées aux combustibles et aux énergies** – émissions de GES associées à la production de combustibles et aux énergies achetées et consommées par la TD qui ne sont pas incluses dans les émissions des champs d'application 1 ou 2.
- **Catégorie 6 : Déplacements d'affaires** – émissions de GES associées au transport des employés pour des activités professionnelles dans des véhicules détenus ou exploités par des tiers (avions, trains, etc.).
- **Catégorie 8 : Biens loués en amont** – émissions de GES associées à l'exploitation d'actifs loués par la TD pour l'année de déclaration et qui ne sont pas déjà incluses dans les émissions des champs d'application 1 ou 2.
- **Catégorie 13 : Biens de commercialisation loués** – émissions de GES associées à l'exploitation d'actifs détenus par la TD et loués à d'autres entités, qui ne sont pas incluses dans les émissions des champs d'application 1 ou 2.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution sur 12 mois de nos émissions de GES non financées du champ d'application 3, nos résultats de l'année de référence et les mesures d'intensité associées.

Catégorie	Unité	2024 ¹	2023	2022	2019
Biens et services achetés	t d'éq. CO ₂	1 144 923	1 053 692	1 058 672	627 428
Biens d'équipement	t d'éq. CO ₂	104 032	71 736	74 060	156 813
Activités liées aux combustibles et aux énergies	t d'éq. CO ₂	22 231	22 882	24 515	32 166
Déplacements d'affaires ^{2,3}	t d'éq. CO ₂	A 28 807	A 28 147	A 12 092	A 17 154
Biens loués en amont ⁴	t d'éq. CO ₂	A 391	-	-	-
Biens de commercialisation loués ⁵	t d'éq. CO ₂	A 412	A 474	A 990	A 848

1 En 2024, le pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur était le suivant : Biens et services achetés – 0 %; biens d'équipement – 0 %; activités liées aux combustibles et aux énergies – 100 %; déplacements d'affaires – 86 %; biens loués en amont – 100 %; biens de commercialisation loués – 100 %.
2 Les déplacements d'affaires comprennent les émissions produites par les avions commerciaux, les avions à réaction nolisés, les trains, les véhicules loués et les véhicules personnels utilisés à des fins professionnelles. Pour les déplacements d'affaires par avion et par train, les données sur les activités comprennent la distance parcourue. Pour les avions à réaction nolisés, les données sur les activités comprennent la consommation de carburant. Pour les véhicules de location, les données d'activité comprennent la distance parcourue et la consommation de carburant. Pour les véhicules personnels, les données sur les activités comprennent les demandes de remboursement des frais de kilométrage aux employés de la TD.
3 Nous avons retraité nos émissions liées aux déplacements d'affaires de 2023 après avoir corrigé les données brutes. Ce retraitement réduit de 9 752 tonnes d'équivalent CO₂ les émissions liées aux déplacements d'affaires que nous avons initialement déclarées en 2023.
4 Les émissions liées aux biens loués en amont comprennent les émissions relatives aux espaces loués par la TD qui sont sous-loués à un tiers. Les données sur ces activités comprennent les données sur la consommation directe d'énergie (p. ex. la consommation d'électricité en kWh). Ces données ont été communiquées pour la première fois à l'exercice 2024.
5 Les émissions liées aux biens de commercialisation loués comprennent les émissions relatives aux espaces appartenant à la TD et qui sont sous-loués à un tiers. Les données sur ces activités comprennent les données sur la consommation directe d'énergie (p. ex. la consommation d'électricité en kWh).

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 1 : Décarboniser nos activités suite

Notre méthode de calcul des émissions de GES non financées

Normes de déclaration

Notre inventaire annuel des émissions de GES non financées est préparé conformément à la norme Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol): A Corporate Accounting and Reporting Standard, au guide GHG Protocol Scope 2 Guidance et à la norme Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard.

Périmètre organisationnel

La portée de notre inventaire annuel des émissions de GES non financées englobe la totalité des activités dans lesquelles la TD possède une participation de 100 %. La TD utilise la méthode du contrôle opérationnel pour établir le périmètre organisationnel aux fins de son inventaire des émissions de GES.

Période de référence

Les données sur les émissions de GES reflètent une année complète. L'exercice financier de la TD s'étend du 1^{er} novembre au 31 octobre; toutefois, pour certaines sources d'émissions de GES, la période

pourrait ne pas correspondre à l'exercice financier de la TD en raison de la disponibilité ou de la période pertinente des données. La période de référence pour les données relatives aux immeubles de la TD s'étend du 1^{er} août au 31 juillet; pour la plupart des autres sources de données, la période est alignée sur l'exercice financier.

Retraitements des données sur les émissions de GES

Conformément au GHG Protocol, un recalcul de l'inventaire des émissions de GES pour l'année de référence et les années précédentes a lieu lorsqu'un ou plusieurs événements entraînent un changement important dans les émissions de GES. Même si nous appliquons des seuils quantitatifs, nous tenons également compte de facteurs qualitatifs pour décider de l'exécution des recalculs, qui seront décrits dans les notes de bas de page le cas échéant.

Sources des données, types de GES et potentiel de réchauffement de la planète⁵⁵

Nous utilisons des données d'activité primaires (p. ex. factures et lectures de compteurs) pour calculer nos émissions de GES non financées dans la mesure du

possible, ainsi que des données secondaires (c.-à-d. les techniques d'estimation décrites ci-dessous) lorsque des données primaires ne sont pas disponibles. La TD rend compte de tous les GES définis par le Protocole de Kyoto qui s'appliquent à ses activités, y compris le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde nitreux et les hydrofluorocarbures (HFC). Nous utilisons les valeurs du potentiel de réchauffement de la planète du quatrième rapport d'évaluation du GIEC⁵⁶.

Utilisation de techniques d'estimation

Lors de la préparation de notre inventaire des émissions de GES, certaines sources de données se sont révélées incomplètes ou indisponibles, notamment les données sur l'utilisation des services publics à certains emplacements immobiliers ou les données sur les déplacements relatifs à certaines périodes. Dans certains cas, nous avons utilisé des techniques d'estimation pour déterminer l'utilisation approximative des services publics à l'aide de données relatives à des emplacements dont la situation géographique, l'utilisation finale et les systèmes de construction sont similaires, ou de données sur les déplacements pour des périodes similaires, afin d'estimer l'utilisation réelle. Par exemple, des réfrigérants sont utilisés dans les systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA) pour refroidir des immeubles. Pendant le fonctionnement des systèmes de CVCA, des fuites de réfrigérants peuvent se produire. Afin de quantifier les émissions fugitives, la TD estime la quantité de réfrigérants perdus en fonction de la moyenne de l'industrie.

Facteurs d'émissions de GES

Pour notre inventaire des émissions de GES non financées de 2024, les facteurs d'émissions de GES ont été choisis à partir de diverses sources mieux adaptées aux données disponibles et pouvant fournir une estimation plus exacte des émissions connexes de GES en cause. La TD a utilisé des facteurs d'émissions provenant des sources suivantes :

- **Gaz naturel, diesel, propane, mazout de chauffage, eau froide et vapeur** – ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Canada (2024) et U.S. Environmental Protection Agency (2024).
- **Électricité** – ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Canada (2024), base de données Emissions & Generation Resource Integrated Database (2024) de la U.S. Environmental Protection Agency, U.K. Department for Environment, Food & Rural Affairs (2024), AIB (2023), empreinte carbone (2024) et AIE (2013).
- **Déplacements en automobile (parc automobile)** – ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Canada (2024) et U.S. Environmental Protection Agency (2024).
- **Déplacements en avion et en train** – U.K. Department for Environment, Food & Rural Affairs (2024) et U.S. Environmental Protection Agency (2024).
- **Émissions liées aux biens loués en amont et aux biens de commercialisation loués** – Rapport d'inventaire national du Canada, partie 3, annexe 13 (2024), Emissions & Generation Resource Integrated Database (eGRID2022) de la U.S. Environmental Protection Agency (2024), Rapport d'inventaire national du Canada, partie 2, annexe 6 (2024), GHG Emission Factors Hub de la U.S. Environmental Protection Agency (2024).



Piliers pour des émissions nettes nulles

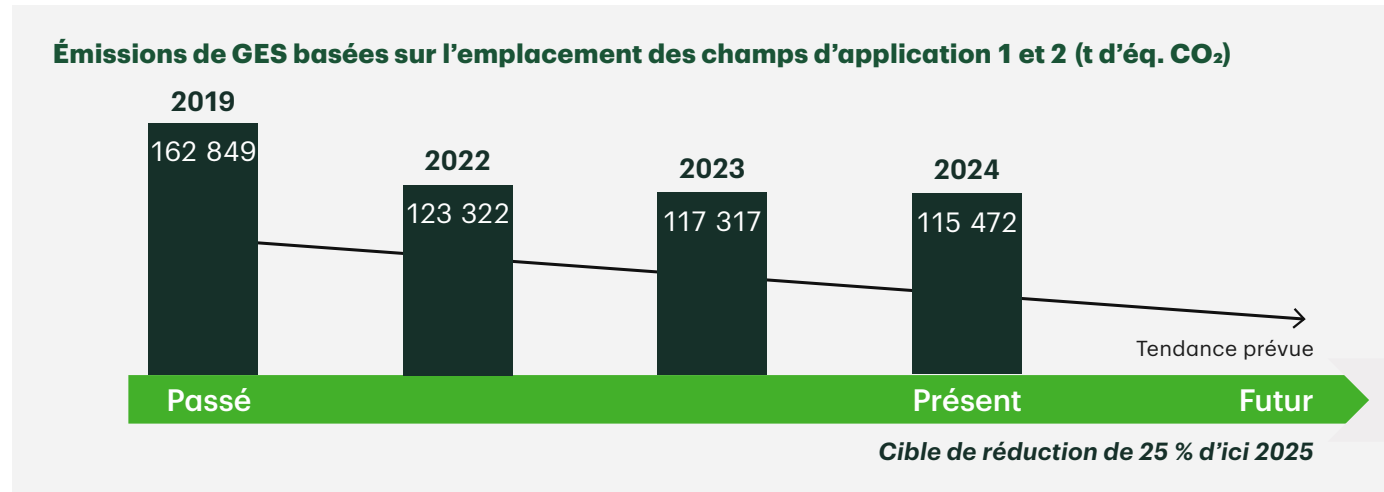
Pilier 1 : Décarboniser nos activités suite

Cible

Cible des champs d'application 1 et 2

En 2021, nous avons annoncé notre cible intermédiaire consistant à atteindre une réduction absolue de nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de 25 % d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence⁵⁷. Cette cible intermédiaire est alignée sur une trajectoire de 1,5 °C fondée sur la science, et elle a été fixée au moyen de l'approche absolue préconisée par la Science-Based Targets Initiative (SBTi), qui permet une réduction annuelle absolue des émissions de GES en pente descendante d'ici 2050⁵⁸. De plus, il s'agit d'une cible de réduction absolue brute, ce qui signifie qu'elle ne peut être atteinte que par des réductions absolues des émissions. Nous n'utilisons pas de crédits de carbone ni de CER pour atteindre notre cible intermédiaire.

À la fin de 2024, nous avons réduit nos émissions des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de 29 % par rapport à 2019, notre année de référence. Même si cette réduction dépasse notre objectif de 25 % d'ici 2025, les émissions opérationnelles pourraient rebondir dans certaines catégories d'émissions, p. ex. les émissions liées aux politiques de télétravail ou à la combustion de carburants mobiles. Sur 12 mois, les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de la TD ont diminué de 1,6 % pour atteindre 115 472 tonnes d'équivalent CO₂ en 2024 par rapport à 2023. La TD demeure concentrée sur la réduction de ses émissions opérationnelles de GES en mettant en place des mesures d'optimisation des ressources afin de continuer d'atteindre ses cibles de réduction des émissions des champs d'application 1 et 2 d'ici 2025.



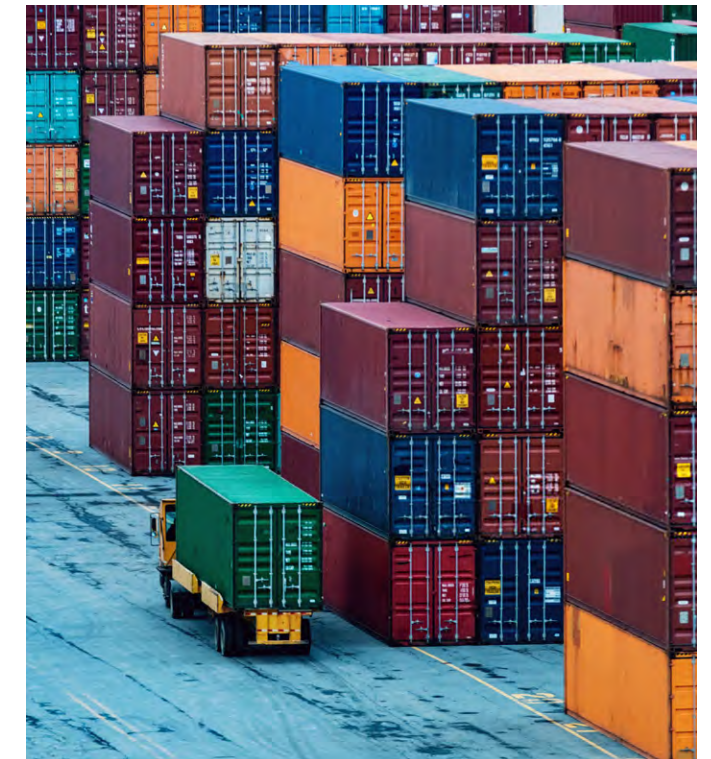
Gérer les émissions non financées

Gains d'efficacité

Nous continuons à progresser vers l'atteinte de notre cible de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 grâce à plusieurs initiatives en cours :

- **Intégration de normes de conception de bâtiment vert pour les nouveaux emplacements et ceux existants :** La Banque compte plus de 280 emplacements certifiés LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) qui favorisent l'efficacité énergétique, la réduction de consommation d'eau et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable.
- **Projet pilote d'installation de pompes à chaleur biénergie :** La Banque met à l'essai des pompes à chaleur hybrides à plusieurs établissements pour remplacer des unités mécaniques en fin de vie. La TD a effectué plus de 20 installations dans des succursales de détail canadiennes pour lesquelles le réseau d'émissions des services publics est plus favorable à la conversion du gaz à l'électricité.

- **Élargissement de notre programme de dispositifs de contrôle intelligents en succursale :** Ce programme a été lancé en 2018 afin de fournir une visibilité en temps réel, une surveillance à distance et une évaluation de rendement pour plusieurs succursales de détail au Canada et aux États-Unis. Il nous a permis de surveiller la consommation d'énergie à distance, d'optimiser le fonctionnement du matériel et de contrôler la température dans environ 1 400 établissements. Cette initiative a généré des économies annuelles de plus de 7 000 tonnes d'éq. CO₂ pendant la période visée par le rapport de 2024.
- **Intégration de l'énergie solaire partout en Amérique du Nord :** Nous avons équipé de panneaux solaires un certain nombre de succursales au Canada et aux États-Unis. Pour le moment, 150 emplacements sont munis d'un système de panneaux solaires, ce qui a permis de générer plus de 2,3 millions de kWh d'électricité pendant la période visée par le rapport de 2024⁵⁹.



Engagement concernant les émissions de la chaîne d'approvisionnement

Les émissions provenant des biens et services achetés par la TD contribuent de manière significative à notre empreinte carbone. Nous savons qu'il existe des possibilités pour la TD de soutenir la décarbonisation dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement et dans nos pratiques d'achat. Nous encourageons nos fournisseurs à remplir le Questionnaire du Carbon Disclosure Project (CDP) portant sur les changements climatiques, qui englobe différentes données, dont celles sur les émissions.

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 1 : Décarboniser nos activités suite

Crédits de carbone

Notre priorité consiste à réduire d'abord le plus possible les émissions de GES. Au fil du temps, nous espérons remédier volontairement aux émissions résiduelles en investissant dans des technologies de pointe d'élimination du carbone. Cette approche repose sur les principes de hiérarchie d'atténuation de la SBTi, ainsi que sur d'autres cadres d'émissions nettes nulles, qui recommandent aux entreprises d'établir des objectifs liés aux crédits pour l'élimination du dioxyde de carbone et de passer progressivement à des solutions permanentes d'élimination du carbone⁶⁰. De plus, elle respecte les recommandations du GIEC, selon lesquelles l'atteinte d'un niveau d'émissions nettes nulles conformément à une trajectoire axée sur l'objectif de 1,5 °C nécessite le déploiement à grande échelle de technologies d'élimination du dioxyde de

carbone pour les émissions restantes qui ne peuvent être réduites davantage. Pour atteindre les cibles de réduction des émissions mondiales prévues par l'Accord de Paris, selon certaines estimations, environ 6 milliards de tonnes d'éq. CO₂ devront être éliminées chaque année d'ici 2050, mais ce nombre sera plus élevé si des réductions substantielles des émissions ne sont pas enregistrées^{61,62,63}.

Depuis 2010, la TD continue d'acheter volontairement des crédits de carbone pour compenser les émissions opérationnelles des champs d'application 1 et 2 basées sur le marché et les émissions liées aux déplacements d'affaires du champ d'application 3 afin de soutenir le développement de projets de réduction des émissions de carbone et de marchés du carbone. Ces crédits ne sont pas utilisés pour atteindre la cible de réduction des champs d'application 1 et 2⁶⁴.

Calendrier de retrait des crédits de carbone et des CER

La TD a retiré 73 450 crédits de réduction et d'élimination du carbone vérifiés de manière indépendante, soit l'équivalent des émissions de 2024 de la TD des champs d'application 1 et 2 basées sur le marché, et de la catégorie 6 du champ d'application 3 : déplacements d'affaires (se reporter aux sections ci-dessous pour en savoir plus sur ces émissions)⁶⁵. La TD a aussi retiré 401 964 CER, soit l'équivalent de la consommation d'énergie non renouvelable de la Banque en 2024, qui fait partie des émissions du champ d'application 2 basées sur le marché. Pour en savoir plus, consultez le calendrier de retrait des crédits de carbone et des CER dans l'[Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2024](#).

Les directives de l'entreprise pour l'achat de crédits carbone et de certificats d'attributs d'énergie (CAE), qui s'appliquent aux nouveaux achats d'instruments de carbone effectués par la TD à compter de l'exercice 2024, tiennent compte des développements récents des normes de qualité croissantes dans ces secteurs et définissent les principes et les critères minimaux conçus pour soutenir nos activités ainsi que l'intégrité du point de vue scientifique des instruments de carbone que la Banque achète⁶⁶. Nous prévoyons examiner périodiquement ces directives internes et les mettre à jour au besoin en fonction des tout derniers développements.

Défis

Qualité et disponibilité des données des propriétaires

Les défis liés à la qualité et à la cohérence des données des propriétaires sur les services publics restent une préoccupation pour la Banque alors qu'elle progresse vers l'atteinte de sa cible d'émissions opérationnelles des champs d'application 1 et 2 pour 2025 (et ultérieurement). L'équipe

Gestion des immeubles de la TD recueille ces données auprès des principaux propriétaires pour l'établissement de l'inventaire des émissions de GES; toutefois, l'intégrité et les mesures de contrôle de la qualité des données des propriétaires ne peuvent pas être consultées ni vérifiées. Pour surmonter cette difficulté, Gestion des immeubles de la TD vise, dans la mesure du possible et en tenant compte d'autres facteurs, à investir principalement dans des locaux dont la TD est propriétaire ou locataire et dans lesquels des données sur la consommation provenant de compteurs ou de compteurs divisionnaires sont disponibles pour valider l'incidence des dépenses en immobilisations liées aux émissions.

Contexte externe

Notre manque de contrôle sur les facteurs externes (améliorations du réseau électrique, phénomènes météorologiques, etc.) continue de ralentir notre progression vers nos cibles de réduction des émissions opérationnelles des champs d'application 1 et 2. Pour remédier à cette situation, la TD ne cesse de surveiller ces facteurs externes, fait preuve de souplesse dans ses initiatives de décarbonisation – qui pourraient inclure la progression de son parcours – et peut adapter ses stratégies en conséquence. Ces initiatives comprennent le portefeuille immobilier, la conception, le plan de rénovation des immobilisations, les fermetures et fusions de succursales, les plans de retour au bureau et l'électrification du parc automobile.

+ Pour en savoir plus sur la manière dont nous travaillons pour favoriser davantage les énergies renouvelables et la réduction des émissions de carbone, consultez la section [Crédits carbone – Notre parcours](#).

Qu'est-ce qu'un crédit de carbone?

Les crédits de carbone représentent généralement une tonne métrique d'éq. CO₂ qui a été évitée, réduite ou supprimée, par rapport au statu quo, par un projet admissible suivant une méthodologie ou un protocole établi.

Les crédits de carbone peuvent être classés soit comme des réductions ou évitements, soit comme des éliminations ou comme une combinaison des deux.

- Les **crédits de réduction ou d'évitement** sont générés par des projets qui réduisent ou évitent les émissions de GES qui auraient autrement été émises dans l'atmosphère (p. ex. les projets d'efficacité énergétique).
- Les **crédits d'élimination** sont générés par des projets (de capture directe dans l'air, de séquestration du carbone dans les forêts, d'alcalinisation des océans, etc.) qui éliminent les GES de l'atmosphère et les stockent dans des puits géologiques, terrestres, marins, etc.



Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD

Dans cette section, la TD emploie l'expression « émissions financées » pour désigner les émissions des champs d'application 1 et 2 de ses clients et, dans certains secteurs, leurs émissions du champ d'application 3, qui lui sont attribuées en fonction de la proportion de ses prêts ou de ses investissements dans l'entreprise cliente. Les émissions financées sont calculées, dans la mesure du possible, conformément aux lignes directrices du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).

Les émissions financées contribuent à protéger la Banque en fournissant une mesure du risque de transition associé à son portefeuille de prêts et d'investissements, tout en l'aidant à adapter ses activités commerciales aux changements climatiques. Par exemple, le fait de comprendre le profil des clients concernant leurs émissions de GES nous aide à soutenir leurs efforts de décarbonisation en leur fournissant des produits, des services et des conseils financiers, et nous permet également de repérer les zones potentielles de risques liés au climat. Il est important de noter que nous utilisons les émissions financées comme un indicateur des

progrès réalisés par nos clients dans la décarbonisation de leurs activités, et comme une approximation des progrès globaux pour atteindre la cible d'émissions nettes nulles dans le cadre de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Grâce à l'amélioration continue des données et des méthodologies, nous avons réalisé des progrès importants pour comprendre l'empreinte des émissions attribuées aux clients que nous finançons. En outre, nous avons déterminé les réductions cibles des émissions financées d'ici 2030 pour quatre secteurs (énergie, production d'électricité, fabrication automobile et aviation) à l'aide des parcours sectoriels de réduction des émissions conformément à la trajectoire axée sur l'objectif de 1,5 °C recommandée par l'Accord de Paris. Bien que ces cibles représentent les réductions d'émissions requises sur le plan du portefeuille sectoriel, l'atteinte de celles-ci dépend en partie des efforts de décarbonisation de nos clients au sein du portefeuille. Compte tenu du décalage de deux ans dans la déclaration des émissions financées, pour 2022, ces quatre cibles d'émissions sectorielles

financées couvrent la majorité des émissions financées, 75 % des émissions financées de la TD dans les secteurs autres que de détail, ainsi que 70 % des émissions financées de la TD combinant les secteurs de détail et autres que de détail calculées à ce jour⁶⁷.

Si les émissions financées sont un indicateur utile pour mesurer les progrès, leur utilisation seule présente des limites en raison de la volatilité des variables sous-jacentes de l'indicateur. Par exemple, les tendances des émissions financées sont fortement influencées par la volatilité du marché et les changements au chapitre des évaluations des entreprises (p. ex. la valeur de l'entreprise y compris les liquidités [VEL]), plutôt que par les changements dans les niveaux d'émissions réelles. Pour plus de renseignements, consultez la section [Défis](#).

En raison de ces limites, nous continuons à explorer d'autres mesures pour fournir un portrait plus complet de nos progrès. Nous travaillons également avec des groupes industriels et des décideurs politiques pour appuyer les efforts plus larges en matière de décarbonisation. Ainsi, nous avons participé au groupe de travail sur les fluctuations des inventaires du PCAF afin de soutenir les changements apportés à la méthodologie, tels que les approches de lissage, pour aider à réduire la volatilité des estimations d'émissions financées. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de notre travail permanent visant à mieux comprendre les effets concrets de nos activités de financement.

Nous visons à soutenir nos clients, y compris ceux des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, en leur proposant nos produits et services qui peuvent appuyer leurs efforts de réduction des émissions, ainsi que leurs plans de transition, à mesure qu'ils adaptent leurs activités à une économie à faibles émissions de carbone. Même si cette mesure risque d'entraîner à court terme une augmentation des émissions financées, nous pensons qu'il s'agit d'une étape nécessaire du parcours vers des émissions nettes nulles. Nous préconisons une collaboration étroite entre nos clients, le gouvernement et l'ensemble du secteur, ainsi que des progrès technologiques permettant de trouver des solutions pour la décarbonisation de l'économie.

Empreinte des émissions de GES de la TD (champs d'application 1, 2 et 3)

Les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de la TD proviennent de ses activités et, bien qu'elles ne représentent qu'une petite fraction de l'empreinte globale des émissions, elles constituent les émissions sur lesquelles la TD exerce une influence considérable. Les émissions financées du champ d'application 3 reflètent les émissions de nos clients (champs d'application 1, 2 et, dans certains cas, 3) et s'appuient sur l'engagement de ces derniers et celui d'autres parties prenantes, ainsi que sur des collaborations sectorielles, pour obtenir des résultats de décarbonisation.



- Émissions des champs d'application 1, 2 et 3 (à l'exclusion des émissions financées) 1 %
- Émissions financées du champ d'application 3 99 %

Améliorations continues des estimations des émissions financées

En 2024, nous avons continué à peaufiner la méthodologie des émissions financées pour nos estimations relatives à notre empreinte et à nos cibles afin d'améliorer l'exactitude des données. Ces améliorations se reflètent également dans nos cibles de référence de 2019, ainsi que dans les années comparatives, afin de rendre compte des progrès accomplis concernant notre empreinte et nos cibles. Par exemple, nous avons revu l'ordre de priorité des données des fournisseurs utilisées pour estimer l'intensité des émissions physiques pour les clients du secteur de la production d'électricité, afin d'intégrer davantage de données déclarées par les entreprises lorsqu'elles sont disponibles. Par ailleurs, nos fournisseurs de données tiers continuent de retraiter d'anciennes données sur les émissions et la production des entreprises, que nous incluons dans nos estimations. Nous avons collaboré étroitement avec ces fournisseurs pour comprendre la cause de ces ajustements, et nous avons l'intention de continuer à appuyer ces améliorations par des engagements futurs.

De futures modifications des scénarios d'émissions nettes nulles de l'AIE, ainsi que l'amélioration de la couverture, de la qualité et de la disponibilité des données devraient nous permettre de rehausser encore davantage la précision des estimations relatives à notre empreinte et à nos cibles intermédiaires. Par conséquent, nous pourrions revoir et mettre à jour nos cibles ou communiquer des retraitements. Pour en savoir plus, consultez la [Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs](#).

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Empreinte

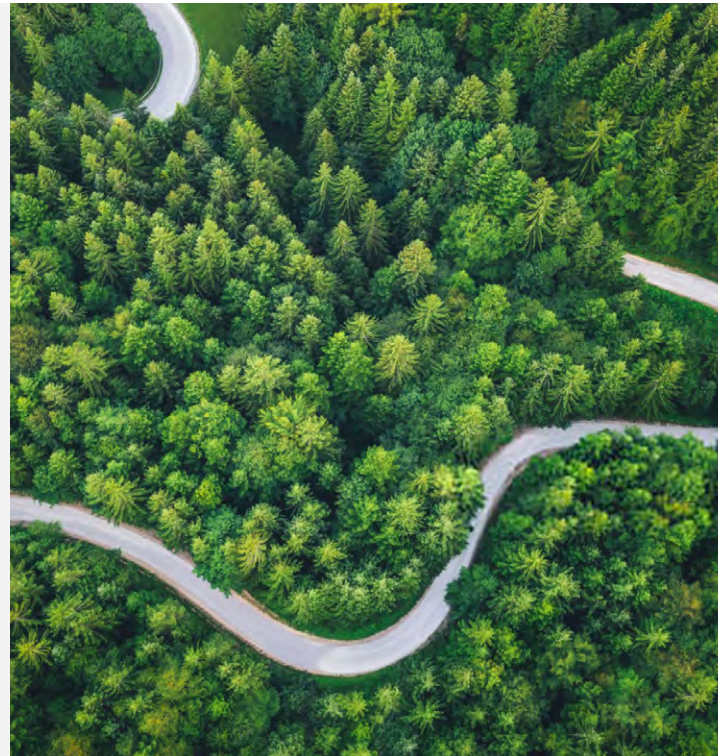
L'empreinte des émissions financées de la TD reflète les émissions de GES de ses clients qui lui sont attribuées en fonction de ses prêts et de ses investissements, exprimées en mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (Mt d'éq. CO₂). Nous déclarons les émissions attribuées en chiffres absolus pour les investissements figurant au bilan et l'exposition au crédit. Nous déclarons également les émissions attribuées en chiffres absolus pour les prêts aux entreprises engagés.

Nous estimons et publions notre empreinte conformément aux lignes directrices publiées par le PCAF, et nous divulguons nos données par secteur et catégorie d'actif. Pour chaque secteur, nous cherchons à fournir une estimation incluant la plupart des parties de la chaîne de valeur, même lorsque les données déclarées par les clients ne sont pas disponibles, à l'aide des facteurs d'émissions du PCAF et/ou des estimations de nos fournisseurs de données tiers (pour en savoir plus, consultez la section [Qualité des données](#)). Nous divulguons aussi de l'information sur la qualité des données à l'origine des calculs des émissions financées. Ensemble, ces mesures nous aident à comprendre les concentrations d'émissions financées au sein des secteurs et des catégories d'actif.

Nous mesurons les émissions financées attribuées à la Banque au moyen de la formule ci-dessous, mise au point par le PCAF et internationalement reconnue. Cette formule est largement acceptée et utilisée par les institutions financières d'importance systémique.

Disponibilité des données

Nous nous efforçons d'utiliser les données les plus récentes disponibles. Afin de calculer l'empreinte pour les prêts et investissements commerciaux autres que de détail, nous avons utilisé des sources externes, ainsi que les données d'émissions de S&P Global Trucost de 2019 à 2022, les données de 2023 et de 2024 n'étant pas encore disponibles. C'est pourquoi nous présentons les résultats de fin d'exercice des années 2019 à 2022 pour les catégories d'actif Agriculture, Automobile, Aviation, Énergie, Industriel, Électricité et services publics, Fiducies de placement immobilier (FPI) et Livraison. Pour calculer l'empreinte pour les prêts de détail, les données sur les émissions de 2023 étaient disponibles au moment du calcul. Par conséquent, nous présentons les résultats de fin d'exercice des années 2019 à 2023 pour les catégories d'actif Prêts automobiles aux consommateurs et Prêts hypothécaires résidentiels.



Émissions financées

$$\sum \frac{\text{Financement fourni au client}}{\text{VEL de l'entreprise}} \times \text{Émissions de l'entreprise}$$

Cette année, nous avons inclus une mesure de l'empreinte à l'aide de la mesure relative à l'IEFP. Cette mesure est utile, car elle nous permet de suivre les progrès en matière de décarbonisation en fonction des émissions par dollar prêté et dollar investi.

Intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP)

$$\frac{\sum \left(\frac{\text{Financement fourni au client}}{\text{VEL de l'entreprise}^1} \times \text{Émissions de l'entreprise} \right)^*}{\text{Financement total du secteur}} = \sum \left(\frac{\text{Émissions de l'entreprise}}{\text{VEL de l'entreprise}^1} \times \frac{\text{Financement fourni au client}}{\text{Financement total du secteur}} \right)$$

* Le numérateur représente les émissions financées absolues.










1 Pour les sociétés ouvertes, la valeur de l'entreprise y compris les liquidités (« VEL ») est utilisée. Dans le cas des entreprises privées ou de celles dont la VEL n'est pas disponible, nous avons utilisé la valeur des capitaux d'emprunt et de capitaux propres. Pour tous les autres clients, nous utilisons des méthodologies de rechange, conformément aux lignes directrices du PCAF.

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Catégories d'actif divulguées

L'empreinte des émissions financées comprend les catégories d'actif indiquées dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous. Nous continuerons d'améliorer les calculs d'empreinte d'émissions financées en suivant les lignes directrices du PCAF et selon l'évolution des données disponibles. Ainsi, nous pourrions être amenés à retraiter des données déjà divulguées ou à apporter des changements dans nos divulgations futures afin d'améliorer l'exactitude et la précision de l'empreinte d'émissions. Les catégories d'actif pour lesquelles des divulgations futures sont envisagées sont indiquées dans la colonne de droite du tableau ci-dessous.

Catégories d'actif du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) ¹	
Catégories d'actif comprises dans l'empreinte des émissions financées de la TD	Catégories d'actif à l'étude pour les rapports futurs
<ul style="list-style-type: none">  Listed Equity and Corporate Bonds² (actions cotées et obligations de sociétés)  Business Loans and Unlisted Equity*³ (prêts aux entreprises et actions non cotées)  Mortgages (prêts hypothécaires)  Motor Vehicles Loans (prêts pour véhicules motorisés)  Commercial Real Estate⁴ (immobilier commercial)  Project Finance*⁵ (financement de projets) 	<ul style="list-style-type: none">  Sovereign Debt⁶ (dette souveraine)  Facilitated Emissions (émissions facilitées découlant des activités sur les marchés des capitaux)*  Insurance-Associated Emissions (émissions liées à l'assurance)

* Ces catégories d'actifs sont incluses dans le champ d'application des quatre cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD.

- 1 Il s'agit des catégories d'actif pour lesquelles le PCAF a publié une méthodologie. Il existe d'autres catégories d'actif (p. ex., titres adossés à des actifs, produits dérivés) pour lesquelles le PCAF n'a pas encore publié de méthodologie.
- 2 Pour les actions cotées et les obligations de sociétés, l'estimation de l'empreinte des émissions financées n'inclut actuellement que les obligations de sociétés figurant au bilan. Les émissions financées pour la partie actions cotées de cette catégorie d'actif n'ont pas encore été estimées compte tenu de défis en matière de disponibilité des données, et elles feront l'objet d'un examen dans les prochains rapports.
- 3 Pour les prêts aux entreprises et les actions non cotées, l'estimation de l'empreinte des émissions financées n'inclut actuellement que les prêts aux entreprises figurant au bilan. Les émissions financées pour la partie actions non cotées de cette catégorie d'actif n'ont pas encore été estimées compte tenu de défis en matière de disponibilité des données, et elles feront l'objet d'un examen dans les prochains rapports.
- 4 Concernant l'immobilier commercial, les émissions financées attribuées à la TD n'ont pas encore été estimées conformément à la méthodologie du PCAF en raison de difficultés internes liées à l'extraction des données requises. La TD a calculé les émissions financées attribuées à ses prêts aux FPI avec la méthodologie des prêts aux entreprises et des actions non cotées du PCAF, car la plupart des prêts de la TD aux FPI sont des prêts aux entreprises généraux.
- 5 Pour ce qui est du financement de projets, les émissions financées attribuées à la TD n'ont pas encore été estimées conformément à la méthodologie du PCAF en matière de financement de projets. Le portefeuille d'expositions aux prêts de la TD pour le financement de projets est insignifiant par rapport à ses prêts aux entreprises généraux. Par conséquent, les émissions financées attribuées à la TD sont estimées conformément à la méthodologie du PCAF relative aux prêts aux entreprises et aux actions non cotées.
- 6 L'empreinte des émissions financées reflète les efforts d'estimation déployés principalement dans les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone alignés sur l'industrie. En ce qui concerne la dette souveraine, la TD n'a pas encore estimé les émissions financées qui lui ont été attribuées conformément à la méthodologie du PCAF.



Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Résultats détaillés par secteur et catégorie d'actif du PCAF (basés sur les investissements et les prêts aux entreprises utilisés)^{1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15}
2019-2023

Prêts aux entreprises, investissements ⁴											Prêts de détail				Total ^{11,12}							
Secteur ²	Agriculture	Automobile	Aviation	Énergie	Industriel	Électricité et services publics	Services immobiliers commerciaux (FPI) ³	Livraison	Prêts automobiles aux consommateurs ⁷	Prêts hypothécaires résidentiels ⁸												
Exposition du financement (en M\$ CA)																						
2019	8 300	12 130	8 233	11 794	3 817	4 808	14 280	3 335	56 999	233 535	357 230											
2020	8 853	10 583	7 621	11 042	3 550	4 805	15 031	3 735	59 545	249 986	374 750											
2021	9 453	8 462	5 821	7 613	3 380	6 809	14 679	3 858	58 343	265 766	384 184											
2022	10 432	12 601	4 950	10 695	4 132	7 706	20 581	4 588	62 861	291 161	429 707											
2023	—	—	—	—	—	—	—	—	69 213	317 477	386 690											
% sur 12 mois ¹³	10 %	49 %	-15 %	40 %	22 %	13 %	40 %	19 %	10 %	9 %	12 %											
Émissions financées (Mt d'éq. CO₂)																						
Champ d'application ⁵	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3		
2019	A 8,5	—	A 0,6	A 0,7	A 5,5	—	A 2,7	A 31,0	A 0,6	A 0,9	A 1,4	—	A 0,2	—	A 0,2	—	A 6,6	—	A 2,5	—	28,8	32,6
2020	A 9,3	—	A 0,5	A 0,8	A 4,5	—	A 2,8	A 27,8	A 0,5	A 1,0	A 1,1	—	A 0,2	—	A 0,2	—	A 5,8	—	A 2,4	—	27,2	29,6
2021	A 10,5	—	A 0,4	A 0,5	A 3,6	—	A 1,6	A 17,1	A 0,3	A 1,0	A 1,0	—	A 0,2	—	A 0,2	—	A 5,8	—	A 2,2	—	25,9	18,6
2022	A 9,7	—	A 0,5	A 0,5	A 2,5	—	A 1,7	A 20,6	A 0,4	A 1,5	A 1,2	—	A 0,2	—	A 0,3	—	A 5,5	—	A 2,1	—	24,1	22,6
2023	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	A 5,4	—	A 2,1	—	7,5	—
% sur 12 mois ¹³	-8 %		24 %		-32 %		19 %		44 %		13 %		30 %		11 %		-1 %		1 %		5 %	
Intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP) (g CO₂ par dollar canadien prêté)																						
2019	1 022	108	672	2 853	384	289	11	58	116	11	172											
2020	1 054	124	589	2 768	424	236	11	55	97	9	152											
2021	1 115	102	619	2 455	393	153	13	63	100	8	116											
2022	930	85	498	2 085	462	153	12	59	87	7	109											
2023	—	—	—	—	—	—	—	—	78	7	19											
% sur 12 mois ¹³	-17 %	-17 %	-20 %	-15 %	18 %	0 %	-7 %	-7 %	-10 %	-7 %	-6 %											



Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Résultats détaillés par secteur et catégorie d'actif du PCAF (basés sur les investissements et les prêts aux entreprises utilisés)^{1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15} suite

- Les expositions incluses dans l'empreinte d'émissions financées diffèrent des expositions brutes au risque de crédit divulguées dans le document trimestriel Information réglementaire supplémentaire, qui sont utilisées dans les cartes thermiques des risques liés au climat comprises à la section Gestion des risques climatiques du Rapport sur la durabilité. Cela est dû au fait que la TD utilise des classifications sectorielles harmonisées à celles de l'industrie pour les émissions financées, tandis que les expositions brutes au risque de crédit sont fondées sur les classifications sectorielles de Bâle III – Pilier 3. De plus, afin de mieux illustrer les répercussions des émissions financées, certaines expositions sont reclassées manuellement entre les secteurs au besoin (p. ex. les installations de production d'électricité et les services publics gouvernementaux ont été déplacés du secteur des services gouvernementaux à celui de l'électricité et des services publics).
- En raison de contraintes de capacité, l'accent a été mis principalement sur l'estimation de l'empreinte des émissions financées pour les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone alignés sur l'industrie; par conséquent, tous les secteurs définis par le PCAF ne sont pas actuellement présentés. Pour nos rapports de l'exercice 2025, nous prévoyons revoir et mettre à jour la répartition et l'inclusion des secteurs afin de publier nos données conformément aux réglementations à venir du BSIF et aux directives du PCAF. Les secteurs prioritaires actuels pour le calcul des émissions financées et l'établissement des cibles sont « l'agriculture, l'aluminium, le ciment, le charbon, l'immobilier commercial et résidentiel, le fer et l'acier, le pétrole et le gaz, la production d'électricité et le transport ». La TD utilise le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour classer les expositions de ses portefeuilles dans ces secteurs. Compte tenu de l'importance (élevée ou faible) de certains de ces secteurs dans les émissions financées attribuées à la TD, nous avons regroupé le ciment, l'aluminium, le fer et l'acier ainsi que les autres métaux et activités d'extraction minière dans la catégorie Industriel, et le pétrole et le gaz ainsi que le charbon dans la catégorie Énergie. Inversement, nous avons divisé les transports en trois catégories : Automobile, Livraison et Aviation.
- Concernant l'immobilier commercial, les émissions financées attribuées à la TD n'ont pas encore été estimées conformément à la méthodologie du PCAF en raison de difficultés internes liées à l'extraction des données requises. La TD a calculé les émissions financées attribuées à ses prêts aux FPI avec la méthodologie des prêts aux entreprises et des actions non cotées du PCAF, car la plupart des prêts de la TD aux FPI sont des prêts aux entreprises généraux.
- Pour ce qui est du financement de projets, les émissions financées attribuées à la TD n'ont pas encore été estimées conformément à la méthodologie du PCAF en matière de financement de projets. Le portefeuille d'expositions aux prêts de la TD pour le financement de projets est insignifiant par rapport à ses prêts aux entreprises généraux. Par conséquent, les émissions financées attribuées à la TD sont estimées conformément à la méthodologie du PCAF relative aux prêts aux entreprises et aux actions non cotées.
- L'empreinte des émissions financées n'inclut pas les émissions du champ d'application 3 de nos clients pour tous les secteurs en raison d'un manque de disponibilité et de qualité des données. À l'avenir, nous envisagerons d'inclure les émissions du champ d'application 3 pour d'autres secteurs, à mesure que la disponibilité et la qualité des données s'amélioreront. De même, pour les secteurs où nous calculons les émissions du champ d'application 3 de nos clients, il nous est impossible de le faire pour tous les éléments de la chaîne de valeur. Plus précisément, dans le secteur automobile, les émissions calculées du champ d'application 3 de nos clients comprennent uniquement les émissions en aval du champ d'application 3 associées aux fabricants de véhicules légers. Dans le secteur industriel, les émissions calculées du champ d'application 3 de nos clients ne comprennent pas celles liées au ciment. Dans le secteur de l'énergie, les émissions du champ d'application 3 de nos clients comprennent uniquement les émissions en aval.
- Les résultats sont fondés sur le contenu de la base de données Exiobase v3.7 (année de référence : 2015) qui reflète la version du PCAF antérieure à mars 2023. Les données d'Exiobase ont été ajustées en fonction de l'inflation jusqu'en 2018 et converties en dollars américains selon un taux de change de 2018. Comme nous utilisons la base de données antérieure, les résultats décalés de deux ans ne tiennent pas encore compte de l'inflation enregistrée en 2022. Après notre première évaluation, nous avons constaté que les ajustements liés à l'inflation jusqu'en 2022 n'avaient pas une incidence significative sur l'estimation de l'empreinte.
- Les prêts automobiles aux consommateurs (p. ex. prêts auto) comprennent les prêts indirects consentis par l'intermédiaire du groupe Financement auto TD. Cette empreinte ne comprend pas les prêts personnels garantis par un véhicule. Les empreintes de 2022 et 2023 sont basées sur la distance moyenne parcourue par les ménages canadiens la plus récente dans chaque province en 2021, soit les dernières données publiées par Ressources naturelles Canada au 31 octobre 2024. Les émissions liées aux prêts automobiles aux consommateurs seront retraitées dans les prochains rapports lorsque des données plus récentes seront disponibles.
- Exclut les expositions de lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD), conformément aux lignes directrices du PCAF.
- Comme nous avons l'habitude de le faire, nous retraitons les émissions financées pour certains secteurs afin de tenir compte des améliorations rétroactives aux données sources, tandis que plus de clients déclarent leurs émissions ou que les méthodologies d'estimation s'améliorent. Comme l'exigent les normes du PCAF, nous élaborons actuellement une norme de retraitement afin d'assurer la cohérence de l'approche en matière de retraitement des déclarations d'émissions.
- Jusqu'à présent, la TD n'a pas réglé la question du décompte en double ou multiple d'émissions financées du champ d'application 3 dans les estimations de l'empreinte et de la progression vers ses cibles, même si elle est consciente que certaines émissions sont comptabilisées plusieurs fois dans les estimations. Par exemple, les émissions de la catégorie 11 du champ d'application 3 de nos clients, provenant de l'utilisation des produits vendus, seraient comptabilisées à la fois pour le secteur de l'énergie et pour le secteur automobile, et les émissions du champ d'application 3 associées aux automobiles à essence se chevaucheraient donc et seraient incluses ou comptées plus d'une fois.
- Les totaux peuvent être inexacts en raison de l'arrondissement.
- Veillez noter que pour la colonne Total, les émissions financées en 2023 pour les secteurs autres que de détail ne sont pas indiquées. Toutefois, les émissions financées en 2023 pour les secteurs de détail (Prêts automobiles aux consommateurs et Prêts hypothécaires résidentiels) sont déclarées.
- La ligne des pourcentages sur 12 mois (% sur 12 mois) montre une comparaison entre 2023 et 2022 pour les secteurs de détail (Prêts automobiles aux consommateurs et Prêts hypothécaires résidentiels), et entre 2022 et 2021 pour les secteurs autres que de détail. De plus, la colonne Total de cette ligne montre une comparaison entre 2022 et 2021 pour tous les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone (secteurs de détail et autres que de détail).
- Pour calculer les émissions financées, les données externes les plus récentes disponibles pour la période applicable sont utilisées.
- En ce qui concerne les expositions aux prêts définies par le PCAF, Cowen n'a aucune exposition dans le champ d'application. Pour les investissements définis par le PCAF, les placements autres que de négociation de Cowen sont inclus dans le champ d'application, mais ils ne sont actuellement pas pris en compte dans l'empreinte, car les expositions sont insignifiantes. La TD continuera de surveiller ces expositions et d'évaluer leur inclusion future dans les calculs de l'empreinte.

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Résultats détaillés par secteur et catégorie d'actif du PCAF (basés sur les investissements et les prêts aux entreprises engagés)^{1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16}
2019-2023

Prêts aux entreprises, investissements ⁴																	Prêts de détail				Total ^{12,13}	
Secteur ²	Agriculture		Automobile		Aviation		Énergie		Industriel		Électricité et services publics		Services immobiliers commerciaux (FPI) ³		Livraison		Prêts automobiles aux consommateurs ⁷		Prêts hypothécaires résidentiels ⁸			
Exposition du financement (en M\$ CA)																						
2019	9 416	22 594	11 241	33 971	9 515	21 009	21 888	4 728	56 999	233 535	424 896											
2020	10 249	23 226	10 669	36 402	9 909	23 456	23 712	5 721	59 545	249 986	452 875											
2021	10 775	21 985	9 372	29 085	9 977	24 840	23 894	7 644	58 343	265 766	461 682											
2022	12 099	26 400	8 602	35 273	11 794	26 918	35 691	7 236	62 861	291 161	518 036											
2023	—	—	—	—	—	—	—	—	69 213	317 477	386 690											
% sur 12 mois ¹⁴	12 %	20 %	-8 %	21 %	18 %	8 %	49 %	-5 %	10 %	9 %	12 %											
Émissions financées (Mt d'éq. CO₂)																						
Champ d'application ⁵	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3
2019	A 8,7	—	A 1,0	A 6,3	A 5,8	—	A 7,6	A 85,9	A 1,3	A 7,8	A 7,6	—	A 0,2	—	A 0,3	—	A 6,6	—	A 2,5	—	41,7	99,9
2020	A 9,9	—	A 0,9	A 5,7	A 4,7	—	A 9,7	A 101,7	A 1,1	A 7,9	A 7,0	—	A 0,2	—	A 0,3	—	A 5,8	—	A 2,4	—	42,0	115,3
2021	A 10,8	—	A 0,8	A 4,9	A 3,9	—	A 6,5	A 67,6	A 1,0	A 6,4	A 6,6	—	A 0,3	—	A 0,4	—	A 5,8	—	A 2,2	—	38,4	78,9
2022	A 10,0	—	A 0,9	A 5,8	A 2,7	—	A 6,4	A 68,9	A 1,1	A 7,4	A 6,4	—	A 0,4	—	A 0,4	—	A 5,5	—	A 2,1	—	36,0	82,0
2023	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	A 5,4	—	A 2,1	—	7,5	—
% sur 12 mois ¹⁴	-8 %	19 %	-30 %	2 %	15 %	-3 %	38 %	4 %	-1 %	1 %	1 %											
Intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP) (g CO₂ par dollar canadien prêté)																						
2019	929	321	519	2 751	954	363	11	60	116	11	333											
2020	966	287	440	3 060	904	298	10	52	97	9	347											
2021	1 007	258	417	2 551	739	267	11	55	100	8	254											
2022	827	255	316	2 136	716	238	10	60	87	7	228											
2023	—	—	—	—	—	—	—	—	78	7	19											
% sur 12 mois ¹⁴	-18 %	-1 %	-24 %	-16 %	-3 %	-11 %	-8 %	10 %	-10 %	-7 %	-10 %											



Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Résultats détaillés par secteur et catégorie d'actif du PCAF (basés sur les investissements et les prêts aux entreprises engagés)^{1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16} suite

- Les expositions incluses dans l'empreinte d'émissions financées diffèrent des expositions brutes au risque de crédit divulguées dans le document trimestriel Information réglementaire supplémentaire, qui sont utilisées dans les cartes thermiques des risques liés au climat comprises à la section Gestion des risques climatiques du Rapport sur la durabilité. Cela est dû au fait que la TD utilise des classifications sectorielles harmonisées à celles de l'industrie pour les émissions financées, tandis que les expositions brutes au risque de crédit sont fondées sur les classifications sectorielles de Bâle III – Pilier 3. De plus, afin de mieux illustrer les répercussions des émissions financées, certaines expositions sont reclassées manuellement entre les secteurs au besoin (p. ex. les installations de production d'électricité et les services publics gouvernementaux ont été déplacés du secteur des services gouvernementaux à celui de l'électricité et des services publics).
- En raison de contraintes de capacité, l'accent a été mis principalement sur l'estimation de l'empreinte des émissions financées pour les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone alignés sur l'industrie; par conséquent, tous les secteurs définis par le PCAF ne sont pas actuellement présentés. Pour nos rapports de l'exercice 2025, nous prévoyons revoir et mettre à jour la répartition et l'inclusion des secteurs afin de publier nos données conformément aux réglementations à venir du BSIF et aux directives du PCAF. Les secteurs prioritaires actuels pour le calcul des émissions financées et l'établissement des cibles sont « l'agriculture, l'aluminium, le ciment, le charbon, l'immobilier commercial et résidentiel, le fer et l'acier, le pétrole et le gaz, la production d'électricité et le transport ». La TD utilise le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour classer les expositions de ses portefeuilles dans ces secteurs. Compte tenu de l'importance (élevée ou faible) de certains de ces secteurs dans les émissions financées attribuées à la TD, nous avons regroupé le ciment, l'aluminium, le fer et l'acier ainsi que les autres métaux et activités d'extraction minière dans la catégorie Industriel, et le pétrole et le gaz ainsi que le charbon dans la catégorie Énergie. Inversement, nous avons divisé les transports en trois catégories : Automobile, Livraison et Aviation.
- Concernant l'immobilier commercial, les émissions financées attribuées à la TD n'ont pas encore été estimées conformément à la méthodologie du PCAF en raison de difficultés internes liées à l'extraction des données requises. La TD a calculé les émissions financées attribuées à ses prêts aux FPI en s'appuyant sur la méthodologie relative aux prêts aux entreprises et aux actions non cotées du PCAF, car la plupart des prêts de la TD aux FPI sont des prêts aux entreprises généraux.
- Pour ce qui est du financement de projets, les émissions financées attribuées à la TD n'ont pas encore été estimées conformément à la méthodologie du PCAF en matière de financement de projets. Le portefeuille d'expositions aux prêts de la TD pour le financement de projets est insignifiant par rapport à ses prêts aux entreprises généraux. Par conséquent, les émissions financées attribuées à la TD sont estimées conformément à la méthodologie du PCAF relative aux prêts aux entreprises et aux actions non cotées.
- L'empreinte des émissions financées n'inclut pas les émissions du champ d'application 3 de nos clients pour tous les secteurs en raison d'un manque de disponibilité et de qualité des données. À l'avenir, nous envisagerons d'inclure les émissions du champ d'application 3 pour d'autres secteurs, à mesure que la disponibilité et la qualité des données s'amélioreront. De même, pour les secteurs où nous calculons les émissions du champ d'application 3 de nos clients, il nous est impossible de le faire pour tous les éléments de la chaîne de valeur. Plus précisément, dans le secteur automobile, les émissions calculées du champ d'application 3 de nos clients comprennent uniquement les émissions en aval du champ d'application 3 associées aux fabricants de véhicules légers. Dans le secteur industriel, les émissions calculées du champ d'application 3 de nos clients ne comprennent pas celles liées au ciment. Dans le secteur de l'énergie, les émissions du champ d'application 3 de nos clients comprennent uniquement les émissions en aval.
- Les résultats sont fondés sur le contenu de la base de données Exiobase v3.7 (année de référence : 2015) qui reflète la version du PCAF antérieure à mars 2023. Les données d'Exiobase ont été ajustées en fonction de l'inflation jusqu'en 2018 et converties en dollars américains selon un taux de change de 2018. Comme nous utilisons la base de données antérieure, les résultats décalés de deux ans ne tiennent pas encore compte de l'inflation enregistrée en 2022. Après notre première évaluation, nous avons constaté que les ajustements liés à l'inflation jusqu'en 2022 n'avaient pas une incidence significative sur l'estimation de l'empreinte.
- Les prêts automobiles aux consommateurs (p. ex. prêts auto) comprennent les prêts indirects consentis par l'intermédiaire du groupe Financement auto TD. Cette empreinte ne comprend pas les prêts personnels garantis par un véhicule. Les empreintes de 2022 et 2023 sont basées sur la distance moyenne parcourue par les ménages canadiens la plus récente dans chaque province en 2021, soit les dernières données publiées par Ressources naturelles Canada au 31 octobre 2024. Les émissions liées aux prêts automobiles aux consommateurs seront retraitées dans les prochains rapports lorsque des données plus récentes seront disponibles.
- Exclut les expositions de lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD), conformément aux lignes directrices du PCAF.
- Comme nous avons l'habitude de le faire, nous retraisons les émissions financées pour certains secteurs afin de tenir compte des améliorations rétroactives aux données sources, tandis que plus de clients déclarent leurs émissions ou que les méthodologies d'estimation s'améliorent. Comme l'exigent les normes du PCAF, nous élaborons actuellement une norme de retraitement afin d'assurer la cohérence de l'approche en matière de retraitement des déclarations d'émissions.
- Jusqu'à présent, la TD n'a pas réglé la question du décompte en double ou multiple d'émissions financées du champ d'application 3 dans les estimations de l'empreinte et de la progression vers ses cibles, même si elle est consciente que certaines émissions sont comptabilisées plusieurs fois dans les estimations. Par exemple, les émissions de la catégorie 11 du champ d'application 3 de nos clients, provenant de l'utilisation des produits vendus, seraient comptabilisées à la fois pour le secteur de l'énergie et pour le secteur automobile, et les émissions du champ d'application 3 associées aux automobiles à essence se chevaucheraient donc et seraient incluses ou comptées plus d'une fois.
- L'empreinte en fonction des prêts aux entreprises engagés absolus comprend les arrangements hors bilan (p. ex. lettres de crédit, lettres de garantie et engagements non utilisés) et est donc fondée sur des critères internes au lieu du PCAF, qui prescrit les données en fonction des prêts aux entreprises utilisés.
- Les totaux peuvent être inexacts en raison de l'arrondissement en 2023.
- Veillez noter que pour la colonne Total, les émissions financées en 2023 pour les secteurs autres que de détail ne sont pas indiquées. Toutefois, les émissions financées en 2023 pour les secteurs de détail (Prêts automobiles aux consommateurs et Prêts hypothécaires résidentiels) sont déclarées.
- La ligne des pourcentages sur 12 mois (% sur 12 mois) montre une comparaison entre 2023 et 2022 pour les secteurs de détail (Prêts automobiles aux consommateurs et Prêts hypothécaires résidentiels), et entre 2022 et 2021 pour les secteurs autres que de détail. De plus, la colonne Total de cette ligne montre une comparaison entre 2022 et 2021 pour tous les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone (secteurs de détail et autres que de détail).
- Pour calculer les émissions financées, les données externes les plus récentes disponibles pour la période applicable sont utilisées.
- En ce qui concerne les expositions aux prêts définies par le PCAF, Cowen n'a aucune exposition dans le champ d'application. Pour les investissements définis par le PCAF, les placements autres que de négociation de Cowen sont inclus dans le champ d'application, mais ils ne sont actuellement pas pris en compte dans l'empreinte, car les expositions sont insignifiantes. La TD continuera de surveiller ces expositions et d'évaluer leur inclusion future dans les calculs de l'empreinte.

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Observations clés

Bien que nous déclarions l'exposition aux prêts à la fois engagés et utilisés, les observations ci-dessous illustrent les prêts engagés, car ils représentent plus précisément nos décisions d'octroi de crédit à nos clients.

Total :

- De 2021 à 2022, le financement total des secteurs à fortes émissions de carbone a augmenté sur douze mois, tout comme les émissions des clients; par contre, le total des émissions financées demeure relativement constant (+1 %). Cela est attribuable à la hausse de la valeur des entreprises (VEL) sur douze mois, qui a fait stagner la croissance des émissions financées, stimulée par l'augmentation du financement et des émissions des clients. L'influence démesurée de la VEL sur les résultats représente déjà un défi pour les émissions financées (pour en savoir plus, consultez la section [Défis](#)).
- Depuis 2019, notre financement à des secteurs à fortes émissions de carbone et relatif aux émissions de nos clients a augmenté; cependant, les émissions financées ont diminué de 17 % principalement grâce à la hausse de la VEL des clients. Cela reflète la difficulté de mesurer les émissions financées pour faire le suivi des progrès réels de décarbonisation (pour en savoir plus, consultez la section [Défis](#)).

- La mesure de l'IEFP fournit un scénario plus nuancé des progrès sur la réduction des émissions financées. En 2022, les émissions financées ont diminué de 10 % sur douze mois par dollar prêté/investi, et de 32 % entre 2019 et 2022. Bien que les résultats indiquent des progrès encourageants quant aux efforts de décarbonisation de nos clients, ils sont influencés par les mêmes difficultés liées à la fluctuation de la VEL, mais ils reflètent de façon positive la croissance des prêts de la TD accordés à des secteurs à moins forte intensité d'émissions et catégories d'actif. Ces résultats illustrent notre capacité à continuer de faire prospérer nos activités tout en évoluant vers la carboneutralité en atteignant l'efficacité des émissions dans nos pratiques d'octroi de prêt.
- Les tendances sont encourageantes dans des secteurs en particulier où les émissions financées ont diminué et où nos prêts sont accordés à des sous-secteurs à plus faible intensité (par ex. l'aviation). Toutefois, nous sommes conscients que, dans d'autres secteurs, des mesures supplémentaires s'imposent (par ex. l'énergie et la livraison). Nous savons que dans ces secteurs où il est encore nécessaire d'agir, les résultats sont inhérents à la reprise de l'activité économique mondiale et qu'ils correspondent à l'augmentation des émissions post-COVID-19 de 2022⁶⁸, et nous devons poursuivre nos efforts pour atteindre la carboneutralité.

Agriculture :

- De 2021 à 2022, les émissions financées estimées du portefeuille Agriculture ont diminué de 8 % malgré une augmentation de 12 % du financement dans ce secteur. Ces résultats découlent de l'orientation du financement vers des sous-secteurs à plus faibles émissions, comme l'illustre la réduction de notre empreinte d'émissions financées et de l'IEFP. La faible qualité des données dans le secteur de l'agriculture découle du manque de déclaration des émissions de la part des clients, ainsi, nous dépendons presque entièrement de la moyenne des facteurs d'émissions des sous-secteurs de la base de données du PCAF.
- En 2024, nous avons continué de surveiller la couverture et la disponibilité des données du secteur de l'agriculture. Nous avons exploré la comptabilisation des émissions potentielles et les méthodologies d'établissement des cibles dans le contexte agricole canadien en collaboration avec le RMI, ce qui a permis la publication d'un rapport sur le sujet⁶⁹. Cependant, nous continuons de faire face à d'importants problèmes de collecte de données qui nous empêchent d'établir des cibles pouvant réellement faire l'objet d'un suivi dans ce secteur.
- Même si nous ne sommes pas en mesure d'établir une cible intermédiaire d'émissions financées pour le secteur de l'agriculture, nous veillons à préparer nos collègues pour qu'ils puissent soutenir les efforts durables de leurs clients du secteur agricole. En 2024, nous avons offert de la formation à nos banquiers pour entreprises relativement à des pratiques d'agriculture durable, qui traitait des avantages potentiels de la réduction des émissions. Elle traitait également des considérations relatives à l'adoption de telles pratiques, comme les coûts initiaux, les obstacles à la mise en œuvre et les éventuelles adaptations technologiques qui pourraient contribuer à améliorer la résilience des exploitations des clients face aux changements climatiques et, dans certains cas, peut-être mener à des économies sur les coûts à long terme.

Automobile :

- De 2021 à 2022, les émissions financées attribuées du portefeuille des automobiles de société ont augmenté de 19 % conformément à une augmentation de 20 % du financement dans ce secteur basé sur les prêts engagés.
- De 2022 à 2023, nos prêts automobiles aux consommateurs ont continué de profiter de la forte progression des ventes de véhicules électriques enregistrée aux États-Unis, occasionnant une diminution de 2 % de notre empreinte d'émissions financées attribuées, malgré l'augmentation de 10 % du volume du portefeuille de prêts. La tendance de financement des ventes de véhicules électriques a stimulé la réduction de l'empreinte des émissions financées ainsi que de notre IEFP, qui a diminué de 10 % entre 2022 et 2023.

Aviation :

- L'exposition du portefeuille de ce secteur diminue de façon constante depuis 2019. De 2021 à 2022, l'exposition du portefeuille a diminué de 8 % et les prêts ont visé davantage la fabrication (un secteur à émissions plus faibles) que l'exploitation, ce qui a entraîné une réduction de 30 % des émissions financées attribuées du portefeuille Aviation. Cette transition vers des clients à plus faible intensité d'émissions est aussi évidente dans la réduction de notre IEFP de 24 % sur douze mois.

Énergie :

- À l'instar du rendement total de notre portefeuille entre 2021 et 2022, malgré la hausse de 21 % sur douze mois de nos prêts accordés au secteur de l'énergie, les émissions financées ont augmenté de seulement 2 %. Cette situation est due à l'augmentation de la VEL, qui compense toute croissance des émissions financées qui aurait pu être occasionnée par une augmentation du financement et des émissions des clients. Notre IEFP a également diminué de 16 % sur douze mois en raison de l'augmentation de la VEL et des prêts accordés à des clients à plus faible intensité.

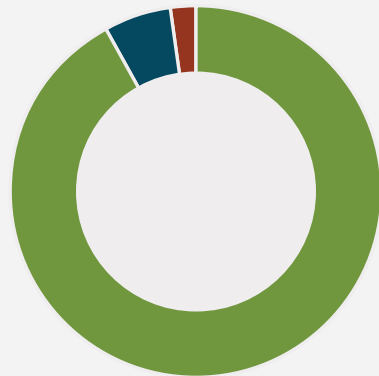


Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Répartition des émissions financées
(Mt d'éq. CO₂)

La majorité des émissions financées attribuées à la TD provient des prêts autres que de détail, puis des prêts de détail (prêts hypothécaires résidentiels et prêts automobiles aux consommateurs). Les investissements contribuent à la plus petite portion des émissions financées attribuées à la TD.



- 92 % Émissions ne relevant pas du secteur de détail
108,4
- 6 % Émissions relevant du secteur de détail
7,6
- 2 % Émissions liées aux investissements
2,0

Industriel :

- De 2021 à 2022, les émissions financées attribuées du portefeuille Industriel ont augmenté, en concordance avec une augmentation de 18 % des prêts, accordés principalement dans les secteurs des métaux et de l'extraction minière.
- En 2024, nous avons décidé de ne pas établir de cibles pour les émissions financées dans les secteurs du fer et de l'acier, des métaux et des mines, ainsi que du ciment et de l'aluminium (collectivement, le secteur industriel) en raison de la petite taille de leur portefeuille à la TD et du montant estimé relativement faible des émissions financées de ces secteurs (comme illustré dans le tableau ci-dessus). Nous croyons que les cibles dans les secteurs de l'énergie et de l'électricité permettent de couvrir, en partie, les besoins en matière de décarbonisation du secteur industriel.

Électricité et services publics :

- De 2021 à 2022, la réduction des émissions et l'augmentation de la VEL des clients ont entraîné une réduction de 3 % des émissions financées attribuées du portefeuille Électricité et services publics malgré une hausse de 8 % au chapitre du financement du secteur. Nous avons également observé une réduction de 11 % de notre IEFP sur douze mois, en raison de l'augmentation des prêts aux clients à plus faible intensité, dont ceux produisant de l'électricité renouvelable.

Immobilier :

- **Immobilier commercial :** Nous divulguons les résultats au chapitre des émissions financées pour la tranche de notre exposition à l'immobilier commercial par l'entremise des FPI. De 2021 à 2022, les prêts aux FPI ont augmenté de 49 % pour les prêts engagés, ce qui a principalement entraîné une hausse de 38 % de l'empreinte d'émissions financées dans ce secteur. L'ensemble de nos prêts aux FPI en 2023 présentait une plus faible intensité d'émissions de carbone qu'en 2022, comme l'illustre la réduction de 8 % de notre IEFP. Nous poursuivons nos efforts pour améliorer notre capacité à estimer et à déclarer les émissions financées dans le cadre de prêts garantis.
- **Immobilier résidentiel :** Nos activités liées aux prêts hypothécaires résidentiels continuent de croître, avec une hausse de 9 % du solde de portefeuille de 2022 à 2023. Cependant, compte tenu des changements apportés à la composition de notre portefeuille de CGBI, nous avons observé une croissance négligeable de l'empreinte des émissions financées. Ce changement dans la composition de notre portefeuille de CGBI s'illustre également par la réduction de 7 % de notre IEFP sur douze mois. En 2023, nous avons obtenu une meilleure note de qualité des données dans le secteur de l'immobilier résidentiel, grâce à l'amélioration de nos calculs internes et à l'utilisation de bases de données externes pour accéder à des données sur une plus grande superficie. Nous continuons d'explorer les relations qui pourraient améliorer la qualité des estimations des émissions attribuées et nous permettre de mieux surveiller les progrès de décarbonisation du portefeuille.

- Nous continuons de surveiller et d'évaluer la couverture et la disponibilité des données du secteur immobilier, où nous continuons à rencontrer des défis relatifs aux données qui nous empêchent d'établir des cibles pouvant réellement faire l'objet d'un suivi. Par exemple :

- **Immobilier commercial :** Nous poursuivons nos efforts pour améliorer l'accès aux données permettant de déterminer l'empreinte du portefeuille de l'immobilier commercial garanti, et cherchons des méthodes pour estimer les émissions des propriétés sous-jacentes dans ce secteur.
- **Crédit garanti par des biens immobiliers :** Bien que nous ayons fait des progrès sur la couverture des données en superficie au Canada, nous comptons toujours sur les moyennes des provinces ou des états pour calculer l'empreinte. Nous continuons à chercher des méthodes pour répondre au manque d'estimations et de données précises quant aux émissions liées aux résidences sous-jacentes.

Livraison :

- De 2021 à 2022, les émissions financées attribuées du portefeuille de livraison ont augmenté de 4 % malgré une réduction de 5 % du portefeuille de prêts, en raison principalement d'une évolution naturelle de nos prêts du transport ferroviaire vers le camionnage, un secteur à plus fortes émissions de carbone. Ce changement modeste au chapitre des prêts visant un mode de livraison ou sous-secteur à plus fortes émissions a stimulé une croissance de 10 % de notre IEFP sur douze mois.

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Qualité des données

Conformément aux lignes directrices du PCAF, les notes de qualité des données sont présentées pour chaque secteur et catégorie d'actif sur une échelle de 1 à 5, où 1 représente les données dont la qualité est la plus élevée (p. ex. des données d'émissions déclarées et vérifiées) et 5 les données misant sur des méthodologies d'estimation (p. ex. les facteurs d'intensité économique)⁷⁰. Conformément aux lignes directrices du PCAF, au moment de calculer nos émissions financées, nous utilisons les données les plus récentes disponibles pour les années de déclaration pertinentes⁷¹.

Observations clés

- De façon générale, la qualité des données est meilleure pour les sociétés ouvertes plus grandes que pour les sociétés ouvertes plus petites et les entreprises privées. Comme il est indiqué à la page suivante, nous remarquons également que la qualité des données est meilleure pour les émissions des champs d'application 1 et 2 comparativement à celles du champ d'application 3 (étant donné que ces dernières sont déclarées par moins d'entreprises).
- Comme il est indiqué à la page suivante, la qualité de nos données s'est améliorée dans les secteurs de l'énergie et de l'électricité et des services publics grâce à une hausse du nombre de clients qui divulguent leurs émissions, de même que dans le secteur de détail grâce à une meilleure méthodologie.
- Nous continuons de faire face à des défis liés à l'accessibilité des données dans le secteur de l'agriculture, où la majorité de nos clients sont de petites entreprises privées avec des données limitées sur les émissions, ainsi que dans le secteur de l'immobilier commercial, pour lequel nous poursuivons nos efforts dans nos systèmes internes en vue d'accéder à des données pertinentes sur les émissions.





Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Qualité et couverture des données par secteur et catégorie d'actif du PCAF (basés sur les investissements et les prêts aux entreprises engagés)^{1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13} suite

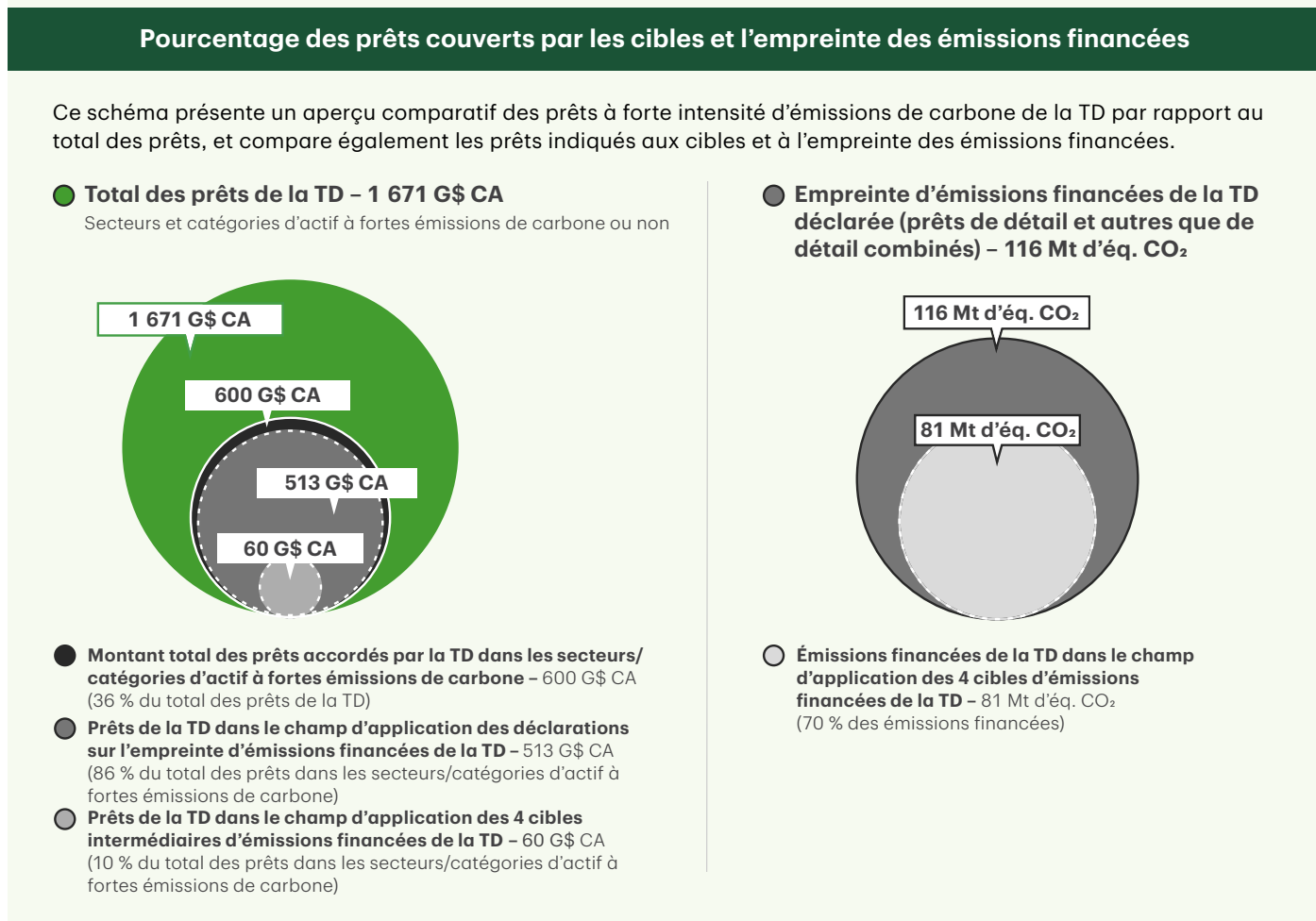
- Les expositions incluses dans l'empreinte d'émissions financées diffèrent des expositions brutes au risque de crédit divulguées dans le document trimestriel Information réglementaire supplémentaire, qui sont utilisées dans les cartes thermiques des risques liés au climat comprises à la section Gestion des risques climatiques du Rapport sur la durabilité. Cela est dû au fait que la TD utilise des classifications sectorielles harmonisées à celles de l'industrie pour les émissions financées, tandis que les expositions brutes au risque de crédit sont fondées sur les classifications sectorielles de Bâle III – Pilier 3. De plus, afin de mieux illustrer les répercussions des émissions financées, certaines expositions sont reclassées manuellement entre les secteurs au besoin (p. ex. les installations de production d'électricité et les services publics gouvernementaux ont été déplacés du secteur des services gouvernementaux à celui de l'électricité et des services publics).
- En raison de contraintes de capacité, l'accent a été mis principalement sur l'estimation de l'empreinte des émissions financées pour les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone alignés sur l'industrie; par conséquent, tous les secteurs définis par le PCAF ne sont pas actuellement présentés. Pour nos rapports de l'exercice 2025, nous prévoyons revoir et mettre à jour la répartition et l'inclusion des secteurs afin de publier nos données conformément aux réglementations à venir du BSIF et aux directives du PCAF. Les secteurs prioritaires actuels pour le calcul des émissions financées et l'établissement des cibles sont « l'agriculture, l'aluminium, le ciment, le charbon, l'immobilier commercial et résidentiel, le fer et l'acier, le pétrole et le gaz, la production d'électricité et le transport ». La TD utilise le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour classer les expositions de ses portefeuilles dans ces secteurs. Compte tenu de l'importance (élevée ou faible) de certains de ces secteurs dans les émissions financées attribuées à la TD, nous avons regroupé le ciment, l'aluminium, le fer et l'acier ainsi que les autres métaux et activités d'extraction minière dans la catégorie Industriel, et le pétrole et le gaz ainsi que le charbon dans la catégorie Énergie. Inversement, nous avons divisé les transports en trois catégories : Automobile, Livraison et Aviation.
- Concernant l'immobilier commercial, les émissions financées attribuées à la TD n'ont pas encore été estimées conformément à la méthodologie du PCAF en raison de difficultés internes liées à l'extraction des données requises. La TD a calculé les émissions financées attribuées à ses prêts aux FPI avec la méthodologie des prêts aux entreprises et des actions non cotées du PCAF, car la plupart des prêts de la TD aux FPI sont des prêts aux entreprises généraux.
- Pour ce qui est du financement de projets, les émissions financées attribuées à la TD n'ont pas encore été estimées conformément à la méthodologie du PCAF en matière de financement de projets. Le portefeuille d'expositions aux prêts de la TD pour le financement de projets est insignifiant par rapport à ses prêts aux entreprises généraux. Par conséquent, les émissions financées attribuées à la TD sont estimées conformément à la méthodologie du PCAF relative aux prêts aux entreprises et aux actions non cotées.
- L'empreinte des émissions financées n'inclut pas les émissions du champ d'application 3 de nos clients pour tous les secteurs en raison d'un manque de disponibilité et de qualité des données. À l'avenir, nous envisagerons d'inclure les émissions du champ d'application 3 pour d'autres secteurs, à mesure que la disponibilité et la qualité des données s'amélioreront. De même, pour les secteurs où nous calculons les émissions du champ d'application 3 de nos clients, il nous est impossible de le faire pour tous les éléments de la chaîne de valeur. Plus précisément, dans le secteur automobile, les émissions calculées du champ d'application 3 de nos clients comprennent uniquement les émissions en aval du champ d'application 3 associées aux fabricants de véhicules légers. Dans le secteur industriel, les émissions calculées du champ d'application 3 de nos clients ne comprennent pas celles liées au ciment. Dans le secteur de l'énergie, les émissions du champ d'application 3 de nos clients comprennent uniquement les émissions en aval.
- Les résultats sont fondés sur le contenu de la base de données Exiobase v3.7 (année de référence : 2015) qui reflète la version du PCAF antérieure à mars 2023. Les données d'Exiobase ont été ajustées en fonction de l'inflation jusqu'en 2018 et converties en dollars américains selon un taux de change de 2018. Comme nous utilisons la base de données antérieure, les résultats décalés de deux ans ne tiennent pas encore compte de l'inflation enregistrée en 2022. Après notre première évaluation, nous avons constaté que les ajustements liés à l'inflation jusqu'en 2022 n'avaient pas une incidence significative sur l'estimation de l'empreinte.
- Les prêts automobiles aux consommateurs (p. ex. prêts auto) comprennent les prêts indirects consentis par l'intermédiaire du groupe Financement auto TD. Cette empreinte ne comprend pas les prêts personnels garantis par un véhicule. Les empreintes de 2022 et 2023 sont basées sur la distance moyenne parcourue par les ménages canadiens la plus récente dans chaque province en 2021, soit les dernières données publiées par Ressources naturelles Canada au 31 octobre 2024. Les émissions liées aux prêts automobiles aux consommateurs seront retraitées dans les prochains rapports lorsque des données plus récentes seront disponibles.
- Exclut les expositions de lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD), conformément aux lignes directrices du PCAF.
- Comme nous avons l'habitude de le faire, nous retraitions les émissions financées pour certains secteurs afin de tenir compte des améliorations rétroactives aux données sources, tandis que plus de clients déclarent leurs émissions ou que les méthodologies d'estimation s'améliorent. Comme l'exigent les normes du PCAF, nous élaborons actuellement une norme de retraitement afin d'assurer la cohérence de l'approche en matière de retraitement des déclarations d'émissions.
- L'empreinte en fonction des prêts aux entreprises engagés absolus comprend les arrangements hors bilan (p. ex. lettres de crédit, lettres de garantie et engagements non utilisés) et est donc fondée sur des critères internes au lieu du PCAF, qui prescrit les données en fonction des prêts aux entreprises utilisés.
- Le pourcentage de l'exposition de la TD dans les mesures d'émissions financées représente le pourcentage de prêts aux entreprises de la TD inclus dans le calcul de l'empreinte des émissions financées attribuées relativement au total de prêts aux entreprises pour les catégories d'actif ou secteurs respectifs. Cette valeur fluctue d'une année et d'un secteur à l'autre en fonction des changements apportés à notre portefeuille de prêts et de la disponibilité des données correspondantes. Ce calcul de la couverture exclut les investissements en raison des défis relatifs à l'accessibilité des données, même si l'empreinte d'émissions financées reflète les investissements, surtout les investissements par emprunt figurant au bilan. Nous espérons rectifier ce problème de cohérence à mesure que nous surmonterons les difficultés liées à l'accessibilité des données.
- Pour calculer les émissions financées, les données externes les plus récentes disponibles pour la période applicable sont utilisées.
- En ce qui concerne les expositions aux prêts définies par le PCAF, Cowen n'a aucune exposition dans le champ d'application. Pour les investissements définis par le PCAF, les placements autres que de négociation de Cowen sont inclus dans le champ d'application, mais ils ne sont actuellement pas pris en compte dans l'empreinte, car les expositions sont insignifiantes. La TD continuera de surveiller ces expositions et d'évaluer leur inclusion future dans les calculs de l'empreinte.

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Cibles

Nous avons fixé des cibles intermédiaires pour les émissions financées en 2022 et 2023 dans quatre secteurs à émissions élevées où la Banque a une exposition importante : énergie, production d'électricité, fabrication automobile et aviation. Nous avons établi un niveau de référence dans ces secteurs et continuons de déclarer les progrès par rapport à ce niveau.

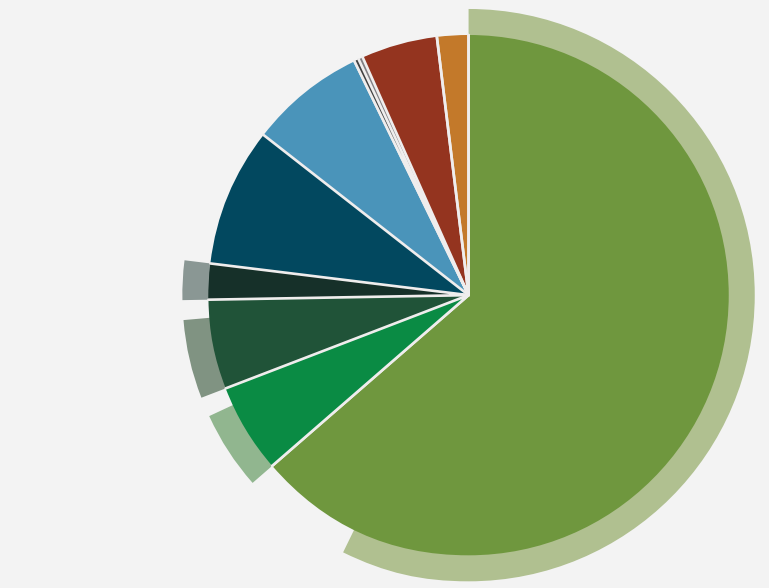


Pourcentage des émissions financées inclus dans les cibles intermédiaires¹

Ce graphique illustre le pourcentage d'émissions financées inclus dans les cibles intermédiaires fixées pour les secteurs de l'énergie, de la production d'électricité, de la fabrication automobile et de l'aviation.

Pourcentage des émissions financées inclus dans la cible (cercle extérieur) (Mt d'éq. CO₂)

Énergie	
Étendue de la cible	90 %
Émissions couvertes	68,0
Champs d'application 1, 2 et 3	75,3
Production d'électricité	
Étendue de la cible	83 %
Émissions couvertes	5,3
Champs d'application 1 et 2	6,4
Fabrication automobile	
Étendue de la cible	78 %
Émissions couvertes	5,2
Champs d'application 1, 2 et 3	6,7
Aviation	
Étendue de la cible	99 %
Émissions couvertes	2,7
Champs d'application 1 et 2	2,7



Émissions financées par secteur (cercle intérieur) (Mt d'éq. CO₂)

- 75,3 Énergie
- 8,5 Industriel
- 6,4 Électricité et services publics
- 0,4 Livraison
- 6,7 Fabrication automobile
- 0,4 FPI
- 2,7 Aviation
- 5,5 Prêts automobiles aux consommateurs
- 10,0 Agriculture
- 2,1 Prêts hypothécaires résidentiels

¹ L'empreinte des émissions financées reflète les prêts aux entreprises de la TD ainsi que les investissements par emprunt figurant au bilan (par ex. obligations de sociétés). Les cibles intermédiaires d'émissions financées reflètent les prêts aux entreprises et l'activité sur les marchés des capitaux de la TD. Pour en savoir plus, veuillez consulter la section [Empreinte et cibles](#).

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Cibles intermédiaires d'émissions financées^{1,2}

	Énergie	Production d'électricité	Fabrication automobile	Aviation
Mesure cible – Intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP) ou intensité des émissions physiques (IEP) ³	IEFP (g d'éq. CO ₂ /\$)	IEP (kg d'éq. CO ₂ /MWh)	IEP (g d'éq. CO ₂ /v-km)	IEP (g d'éq. CO ₂ /pkm)
Intensité des émissions en 2019 (référence)	2 442	388	181	89
Cible d'intensité des émissions pour 2030 ⁴	1 734 (-29 %)	156 (-60 %)	91 (-50 %)	80 (-10 %)
Intensité des émissions en 2021	2 355	363	180	91
Incidence sur 12 mois des fluctuations de la valeur de l'entreprise y compris les liquidités	-551	—	—	—
Incidence sur 12 mois des changements liés aux émissions du portefeuille et des clients	247	-13	-3	-4
Intensité des émissions en 2022	2 051	350	177	87
Évolution en % de l'intensité des émissions (IEFP et IEP) entre 2019 et 2022	-16 %	-10 %	-2 %	-2 %
Scénario de référence ⁵	Émissions nettes nulles de l'AIE (2021)	Émissions nettes nulles de l'AIE (2021)	Émissions nettes nulles de l'AIE (2022)	Émissions nettes nulles de l'AIE (2022)

Données de référence de 2019 à jour

Les données de référence de 2019 pour les quatre cibles ont été retraitées en raison d'améliorations continues en matière de capacités de calcul, d'accès aux données et de qualité des données, et de facteurs d'émission internes. La disponibilité et la qualité des données continuent de s'améliorer à mesure que la déclaration des émissions d'entreprise augmente et que les fournisseurs de données tiers améliorent leurs capacités d'agrégation et d'estimation. Pour en savoir plus, consultez la [Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs](#).

Pour chaque cible, nous avons sélectionné la mesure qui, selon nous, est la plus appropriée pour évaluer la décarbonisation au sein de chaque secteur^{7,2}. Consultez le document [Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD](#) ainsi que les pages 46 à 50 de notre [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques 2022](#) pour en savoir plus sur ces mesures et sur leur sélection au moment de la publication initiale.

+ Pour en savoir plus sur l'approche adoptée pour établir les cibles et sur les différences entre cette approche et celle que nous utilisons pour notre empreinte, reportez-vous à la section [Empreinte et cibles](#).

1 Les cibles intermédiaires d'émissions financées couvrent la période allant de 2019 (l'année de référence) à 2030. Compte tenu du décalage dans la déclaration des émissions de GES et plus particulièrement du décalage de deux ans dans la communication des émissions financées, les résultats de 2030 seront communiqués dans nos rapports de 2032.
 2 Les cibles intermédiaires d'émissions financées pour 2030 incluent les expositions aux prêts autres que de détail ainsi que les activités sur les marchés des capitaux.
 3 Pour la cible du secteur de l'énergie, les g d'éq. CO₂/\$ sont les grammes d'équivalent de dioxyde de carbone par dollar canadien prêté au secteur. Pour le secteur de la production d'électricité, les kg d'éq. CO₂/MWh sont les kilogrammes d'équivalent de dioxyde de carbone par mégawattheure d'électricité produite. Pour le secteur de la fabrication automobile, les g d'éq. CO₂/v-km sont les grammes d'équivalent de dioxyde de carbone par véhicule-kilomètre parcouru. Pour le secteur de l'aviation, les g d'éq. CO₂/pkm sont les grammes d'équivalent de dioxyde de carbone par passager-kilomètre parcouru en avion.
 4 La cible de 2030 pour le secteur de l'énergie a été retraitée en raison de la mise à jour des données de référence de 2019. Cette cible est calculée en fonction d'un pourcentage de contraction du portefeuille cible (une réduction de 29 % sous la référence de 2019). La précédente cible pour le secteur de l'énergie était de 1 556 g éq. CO₂/\$.
 5 Les scénarios de référence de l'AIE les plus à jour à ce moment-là ont été utilisés pour établir chaque cible.

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Couverture du secteur et des actifs

Cible pour le secteur de l'énergie

Approche pour l'établissement de la cible

Champ d'application des émissions des clients	Champs d'application 1, 2 et 3
Mesure	IEFP
Unité de mesure	Gramme d'équivalent dioxyde de carbone par dollar canadien prêté (g d'éq. CO ₂ /\$ CA)
Catégories d'actif incluses	Prêts engagés; activité sur les marchés des capitaux – Marchés des capitaux propres et Marchés des capitaux d'emprunt
Sous-secteurs inclus	Charbon, pétrole et gaz – En amont, intermédiaire, en aval et intégré
Scénario	Scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE (2021)
Contraction ou convergence	Contraction – Pour le secteur de l'énergie, la TD a établi une cible de contraction de 29 % pour l'IEFP, ce qui correspond à la contraction des émissions du secteur de l'énergie dans le scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE.

Progrès

La production de pétrole et la production de gaz en Amérique du Nord ont augmenté d'environ 5 % et de plus de 4 % en 2022, respectivement, alors que les entreprises de la région s'efforcent d'assurer un approvisionnement énergétique stable et sûr pour répondre à la demande⁷³, dans un contexte géopolitique plus large. Par conséquent, nous avons constaté une augmentation de la production et des émissions correspondantes pour bon nombre de nos clients. Nous avons vu la tendance se poursuivre en 2023, la production nord-américaine de pétrole ayant augmenté de plus de 6 % et la production de gaz de 4 %, sur 12 mois⁷⁴ (par rapport à 2022).

Comme lors des cycles de déclaration précédents, nous remarquons l'incidence de la variation des évaluations d'entreprise (VEL) sur les résultats estimés. Les émissions financées sont fondées sur le ratio du financement du client et de sa VEL. En 2022, les VEL ont augmenté plus rapidement que nos prêts engagés, ce qui a mené à une réduction de nos résultats de l'IEFP en 2022.

La cible intermédiaire de 2030 pour le secteur de l'énergie est une réduction de 29 % de l'IEFP par rapport à 2019, l'année de référence. D'après nos résultats les plus récents (2022), l'IEFP a diminué de 13 % par rapport à 2021, soit une diminution cumulative de 16 % depuis l'année de référence de 2019.

Cible pour le secteur de la production d'électricité

Approche pour l'établissement de la cible

Champ d'application des émissions des clients	Champ d'application 1
Mesure	IEP
Unité de mesure	Kilogrammes d'équivalent de dioxyde de carbone par mégawattheure d'électricité produite (kg d'éq. CO ₂ /MWh)
Catégories d'actif incluses	Prêts engagés; activité sur les marchés des capitaux – Marchés des capitaux propres et Marchés des capitaux d'emprunt
Sous-secteurs inclus	Production d'électricité
Scénario	Scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE (2021)
Contraction ou convergence	Convergence – Pour le secteur de la production d'électricité, la TD a établi une cible de convergence visant l'atteinte du niveau réel de kg d'éq. CO ₂ /MWh de 2030 du scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE.

Progrès

La production d'électricité renouvelable en Amérique du Nord a continué d'augmenter en 2022, affichant une hausse de plus de 7 %⁷⁵. Depuis 2019, les progrès par rapport à la cible sont largement attribués à une croissance de la part moyenne d'énergie renouvelable de la production totale d'électricité pour l'ensemble de nos clients, selon les données de production accessibles. En 2022, alors que nos clients ont continué de favoriser la croissance de l'énergie renouvelable, leur part moyenne de production d'énergie renouvelable était plus élevée que la part globale en Amérique du Nord.

Notre cible de 2030 pour le secteur de la production d'électricité est une réduction de 60 % de l'IEP (en kilogrammes d'équivalent CO₂ par mégawattheure d'électricité produit) par rapport à l'année de référence de 2019. D'après nos résultats les plus récents (2022), l'IEP a diminué de 4 % par rapport à 2021, soit une diminution cumulative de 10 % depuis l'année de référence de 2019.

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Cible pour le secteur de la fabrication automobile

Approche pour l'établissement de la cible

Champ d'application des émissions des clients	Champs d'application 1, 2 et 3
Mesure	IEP
Unité de mesure	Grammes d'équivalent de dioxyde de carbone par véhicule-kilomètre (g d'éq. CO ₂ /v-km)
Catégories d'actif incluses	Prêts engagés; activité sur les marchés des capitaux – Marchés des capitaux propres et Marchés des capitaux d'emprunt
Sous-secteurs inclus	Fabricants d'équipement d'origine pour véhicules légers
Scénario	Scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE (2022)
Contraction ou convergence	Contraction – Pour le secteur de la fabrication automobile, la TD a établi une cible de contraction de 50 % pour l'IEP, ce qui correspond à la contraction des émissions du secteur automobile dans le scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE.

Progrès

Les ventes de véhicules électriques (VE) à l'échelle mondiale ont augmenté de 55 % en 2022, les ventes en Amérique du Nord – là où se trouvent la plupart de nos expositions – ayant également affiché une hausse, mais à un rythme plus lent⁷⁶. En 2022, les VE représentaient 3 % de tous les véhicules légers enregistrés au Canada⁷⁷. Toutefois, l'utilisation de moteurs à combustion interne a en même temps affiché une hausse, comme en témoigne l'augmentation des ventes de carburant pour les véhicules routiers au Canada⁷⁸. À la TD, nos clients du secteur de la fabrication automobile ont modifié leur production de véhicules pour appuyer la croissance des VE. Ils ont en effet tous affiché une croissance constante de leur part des véhicules à émissions nulles depuis 2019.

La cible intermédiaire de 2030 pour le secteur de la fabrication automobile est une réduction de 50 % de l'IEP des clients ayant un parc de véhicules légers (en grammes d'équivalent CO₂ par véhicule-kilomètre parcouru) par rapport à l'année de référence de 2019. D'après les résultats les plus récents (2022), l'IEP a diminué de 2 % par rapport à 2021, soit une diminution cumulative de 2 % depuis l'année de référence de 2019.

Cible pour le secteur de l'aviation

Approche pour l'établissement de la cible

Champ d'application des émissions des clients	Champs d'application 1 et 3 des loueurs
Mesure	IEP
Unité de mesure	Grammes d'équivalent de dioxyde de carbone par passager-kilomètre (g d'éq.CO ₂ /pkm)
Catégories d'actif incluses	Prêts engagés; activité sur les marchés des capitaux – Marchés des capitaux propres et Marchés des capitaux d'emprunt
Sous-secteurs inclus	Propriétaires et exploitants d'avions – Compagnies aériennes de passagers (y compris les avions loués)
Scénario	Scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE (2022)
Contraction ou convergence	Convergence – Pour le secteur de l'aviation, la TD a établi une cible de convergence visant l'atteinte du niveau réel de g d'éq. CO ₂ /pkm de 2030 du scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE.

Progrès

L'Organisation de l'aviation civile internationale a estimé que plus de 3,3 milliards de passagers ont voyagé sur des vols réguliers en 2022, ce qui représente une croissance de plus de 43 % par rapport à 2021⁷⁹, alors que le transport aérien continue d'augmenter pour revenir aux niveaux d'avant la pandémie (estimés à 4,5 milliards de passagers en 2019)⁸⁰.

La cible intermédiaire de 2030 pour le secteur de l'aviation est une réduction de 10 % de l'IEP (en grammes d'équivalent CO₂ par personne-kilomètre parcouru) par rapport à l'année de référence de 2019. D'après les résultats les plus récents (2022), l'IEP a diminué de 4 % par rapport à 2021, soit une diminution cumulative de 2 % depuis l'année de référence de 2019.

La réduction du coefficient d'occupation⁸¹ (c'est-à-dire le pourcentage de places occupées par des passagers) pendant la pandémie de COVID-19 a entraîné une volatilité des résultats sur 12 mois. Par conséquent, nous avons choisi de normaliser les résultats en conservant un coefficient d'occupation constant, correspondant au niveau international de 82 % de 2019⁸². En 2022, le coefficient d'occupation à l'échelle internationale était de 79 %⁸³, se rapprochant ainsi du niveau d'avant la pandémie. Nous envisagerons de revenir aux facteurs de charge de l'exercice en cours pour les futurs cycles de déclaration.

Piliers pour des émissions nettes nulles

Pilier 2 : S'attaquer aux émissions financées attribuées à la TD suite

Défis

Alors que nous continuons de faire des progrès en matière de mesures et de gestion des émissions financées attribuées à la TD, nous faisons face à un certain nombre de défis dans l'ensemble du secteur, dans notre parcours vers des émissions nettes nulles.

**Volatilité, disponibilité et qualité des données**

Les défis ci-dessous liés aux données peuvent se produire dans certains secteurs, ce qui diminue la qualité des données et limite l'utilité d'établir des cibles. Nous avons fait preuve de notre bon sens, en nous appuyant sur les pratiques et conseils sectoriels, pour définir, à ce stade-ci, des approches pour la TD que nous croyons raisonnables, et pour rendre compte de nos progrès en toute transparence.

- **Volatilité des données :** Comme il est indiqué à la section [Empreinte](#), la valeur de l'entreprise y compris les liquidités (VEL) est un élément clé du calcul des émissions financées absolues. La VEL dépend en partie de l'activité boursière et de la capitalisation boursière des entreprises, et fluctue donc selon le marché, entraînant une volatilité synthétique des mesures d'émissions financées. Par conséquent, pendant les périodes de volatilité des marchés, la VEL peut éclipser les changements dans les niveaux réels d'émissions de GES, ce qui crée de faux signaux de progrès pour les émissions financées. Il s'agit de l'un des défis auxquels les banques font face lorsqu'elles se fient aux émissions financées pour mesurer la décarbonisation des clients. Les solutions potentielles à ce défi comprennent l'étalement des approches et l'ajout de mesures supplémentaires.

- **Disponibilité et qualité des données externes :** Bien que les attentes à l'égard de l'information à fournir soient plus grandes, le manque de données déclarées demeure une réalité dans certains secteurs. Dans ce cas-là, les facteurs et moyennes d'émission sont utilisés conformément aux lignes directrices du PCAF, donnant lieu à des notes de qualité des données inférieures, puisque ces estimations ne représentent pas toujours les émissions réelles de GES de nos clients.

- **Disponibilité et qualité des données internes :** Pour ce qui est de notre portefeuille d'immobilier commercial, nous continuons d'éprouver des difficultés pour exploiter les données sur les émissions (p. ex. secondaires), ce que les lignes directrices du PCAF exigent pour la catégorie d'actif de l'immobilier commercial. Ces problèmes liés aux données internes ont limité notre capacité à évaluer précisément les cibles et à les établir pour la catégorie d'actif de l'immobilier commercial.

Afin d'appuyer nos progrès à l'égard de ces défis, notre approche d'engagement climatique continue de mettre l'accent sur les données relatives au climat.

✚ **Pour en savoir plus sur la façon dont nous essayons d'améliorer la qualité et la disponibilité des données, et de réduire la volatilité grâce à nos engagements, consultez la section [Engagement externe](#).**

Ressources

Au cours de la dernière année, nous avons mis l'accent sur la préparation de l'information à fournir pour respecter la ligne directrice B-15 du BSIF : Gestion des risques climatiques et d'autres cadres réglementaires émergents. Pour nous aider à progresser avec notre plan d'action sur les changements climatiques, nous continuons d'investir de manière stratégique dans notre programme de transition, afin de renforcer les capacités et l'infrastructure nécessaires à l'appui de notre progrès à long terme.

✚ **Pour en savoir plus sur la façon dont nous essayons d'améliorer nos capacités à l'interne, notamment grâce à l'élargissement de notre pipeline de talents ESG, consultez la section [Renforcement des capacités internes](#).**

Contexte externe

La réduction des émissions financées repose en fin de compte sur les décisions et les actions de nos clients. De plus, l'atteinte de notre cible d'émissions nulles d'ici 2050, en respectant le rythme et l'ampleur, exigera une politique favorable, une technologie évolutive à faibles émissions de carbone et la modification des habitudes de consommation mondiales.

Malheureusement, les recherches indiquent que le monde évolue trop lentement pour limiter le réchauffement à 1,5 °C⁹⁴. De nombreuses entreprises de l'économie réelle ont fait des progrès en matière de décarbonisation, mais ceux-ci n'avancent pas aussi rapidement que voulu. Les habitudes de consommation sont des enjeux pressants qui tardent aussi à changer, comme la hausse du coût de la vie. Au niveau national, les contextes politiques polarisés limitent la prise de mesures et les progrès. Par exemple, le débat en cours sur les politiques de réduction des émissions de carbone entraîne de l'incertitude en matière de placements pour les entreprises qui souhaitent entreprendre des activités de décarbonisation.

✚ **Pour en savoir plus sur l'engagement de nos clients, consultez la section [Flux de capitaux et processus](#).**

✚ **Pour en savoir plus sur notre engagement externe, y compris avec le gouvernement, et les organismes de réglementation et de normalisation, consultez la section [Engagement externe](#).**

Catalyseurs de transition

Gouvernance et surveillance

L'atteinte de notre cible d'émissions nulles d'ici 2050, en respectant le rythme et l'ampleur, exige des mesures ambitieuses de la part de plusieurs parties prenantes. Ainsi, nous reconnaissons que l'un des plus importants rôles que nous puissions jouer est celui de rassembleur de parties prenantes et de collaborateur pour les solutions qui appuient la transition. Nous avons l'intention de concentrer nos efforts dans cinq domaines afin d'être un partenaire facilitant la transition vers la carboneutralité : **gouvernance et surveillance, gestion des risques climatiques, flux de capitaux et processus, renforcement des capacités internes et engagement externe.**

Notre approche à l'égard de la gouvernance en matière de durabilité, y compris du climat, nous aide à progresser dans nos activités de transition, grâce à une excellente surveillance de la direction afin de repérer et d'évaluer les risques et occasions liés au climat, mais aussi de les atténuer et de les signaler respectivement, au besoin.

Étant donné l'envergure de notre entreprise, nous sommes conscients que l'établissement de processus de gouvernance climatique efficaces est uniquement possible grâce à une structure solide, à des communications claires et à une coordination appropriée de tous les niveaux de la TD et des fonctions et secteurs d'activité de l'entreprise. Nous pensons qu'une surveillance rigoureuse des questions liées aux changements climatiques par le conseil d'administration et la haute direction, ainsi que l'établissement, la surveillance et l'examen des mesures et objectifs clés sont essentiels pour évaluer et gérer les conséquences possibles sur nos stratégies d'affaires et notre rendement financier. Par conséquent, nous avons intégré la supervision, l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat dans nos structures de gouvernance actuelles.

➕ **Pour en savoir plus sur les organismes de gouvernance et de prise de décisions et les groupes stratégiques qui contribuent à la mise en œuvre et à la surveillance de notre stratégie de durabilité, y compris notre plan d'action sur les changements climatiques, consultez la section [Intégration de la gouvernance durable et de la stratégie de durabilité](#).**

Supervision du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la TD et ses comités assurent la supervision de l'approche stratégique de la TD en matière de durabilité, notamment des risques et occasions liés au climat, et communiquent avec la direction tout au long de l'année, sur des sujets liés au climat. Par exemple, le Comité de gouvernance du conseil d'administration examine la stratégie de durabilité de la TD et la présentation de nouvelles cibles précises, et surveille les progrès par rapport à ces cibles. De plus, tous les nouveaux membres du conseil d'administration suivent une orientation sur la durabilité, et des occasions de formation continue leur sont proposées.

➕ **Pour en savoir plus sur l'engagement du conseil d'administration et des autres comités à l'égard des questions liées à la durabilité, consultez les pages 36 et 127-129 de la [circulaire de procuration de la direction 2025](#).**

➕ **Pour en savoir plus sur la biographie des administrateurs (y compris leurs compétences) et sur l'approche de la TD quant à la rémunération des dirigeants, et pour obtenir un résumé des principaux sujets abordés avec le conseil d'administration et les comités, consultez les pages 35-39, 58, 66-67 et 127-129 de la [circulaire de procuration de la direction 2025](#), ainsi que les pages [Membres du conseil d'administration](#) et [Comités du conseil](#).**

Surveillance de la direction

Haute direction

À la TD, le chef de la direction est l'ultime responsable de l'exécution de notre plan d'action sur les changements climatiques. Le forum sur les facteurs ESG de l'équipe de la haute direction, composé de dirigeants de nos secteurs d'activité et des fonctions de l'entreprise, donne des conseils pour l'établissement de la stratégie de durabilité (y compris des facteurs climatiques). En outre, nos comités de gestion, forums et conseils supervisent et soutiennent la direction dans ses responsabilités de gestion liées à notre plan d'action sur les changements climatiques, et guident, conseillent et permettent une analyse critique des risques et des occasions liés aux facteurs ESG actuels et émergents (y compris les facteurs climatiques).

➕ **Pour en savoir plus sur les comités de gestion, forums et conseils qui supervisent notre stratégie de durabilité, y compris notre plan d'action sur les changements climatiques, consultez la section [Intégration de la gouvernance durable et de la stratégie de durabilité](#).**

Exécuter notre plan d'action sur les changements climatiques

Les fonctions et secteurs d'activité de l'entreprise travaillent ensemble pour mettre en œuvre et appliquer notre plan d'action sur les changements climatiques. Ils ont aussi pour responsabilités de déterminer, de prendre en charge et de gérer les risques environnementaux et sociaux, y compris ceux liés au climat, de leurs domaines respectifs.

Cela comprend l'intégration des évaluations des risques environnementaux et sociaux aux processus habituels et de gouvernance, notamment à ceux se rapportant aux nouveaux clients et aux nouvelles opérations. Nous continuons d'intégrer les capacités climatiques dans les fonctions et les secteurs d'activité de l'entreprise pour renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité au sein de la TD.

➕ **Pour en savoir plus sur les fonctions et les secteurs d'activité de l'entreprise qui travaillent à l'établissement et à la mise en œuvre de notre stratégie de durabilité, notamment notre plan d'action sur les changements climatiques, consultez la section [Intégration de la gouvernance durable et de la stratégie de durabilité](#).**



Catalyseurs de transition

Gestion des risques climatiques

Accent mis sur les risques liés au climat

La transition vers des émissions nettes nulles et l'adaptation de notre entreprise à une économie à faibles émissions de carbone représentent un changement pour la TD. La gestion des risques nous aide à anticiper les défis associés à ce changement, et à en diminuer le nombre. Elle constitue donc un élément important de la planification de la transition. La gestion des risques liés au climat nous aide à nous adapter aux changements que connaît notre environnement opérationnel, ainsi qu'à repérer les occasions potentielles liées au climat pour la TD.

Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat

La gestion des risques environnementaux et sociaux, y compris ceux liés au climat, demeure une priorité à l'échelle de l'entreprise et les changements climatiques présentent un ensemble interconnecté de risques et d'occasions pour la TD. L'acquisition de connaissances sur notre exposition aux risques et notre gestion proactive de ces derniers permettent de protéger la TD contre les effets des changements climatiques, et d'adapter notre entreprise et nos activités de financement en vue d'une économie à faibles émissions de carbone.

Conformément au cadre de gestion des risques d'entreprise de la TD et aux processus de gestion du risque de l'entreprise, nous définissons le risque lié au climat et notre approche à l'égard de la gestion des risques liés au climat dans notre cadre de gestion du risque environnemental et social.

Définir les risques liés au climat

Les risques liés au climat désignent les risques d'atteinte à la réputation ou de perte financière, ou d'autre dommage, qui sont attribuables aux risques physiques et de transition liés aux changements climatiques pour la TD, ses clients ou les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités.

Les risques liés au climat comprennent les suivants :

- Les **risques physiques** liés aux effets des changements climatiques, y compris les risques physiques aigus découlant d'événements météorologiques extrêmes qui sont de plus en plus graves et fréquents (p. ex. feux de forêt et inondations) et les risques physiques chroniques découlant de changements progressifs et à long terme des conditions climatiques et environnementales (p. ex. hausse du niveau de la mer et réchauffement climatique).

- Les **risques de transition** sont liés aux répercussions associées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et sont influencés par l'émergence de nouvelles politiques et réglementations publiques liées au climat, les litiges ou litiges potentiels, les demandes et préférences sociétales changeantes, les technologies, les attentes des parties prenantes et des actionnaires, et les évolutions juridiques.

Les risques liés au climat sont des risques transversaux qui peuvent créer des risques financiers (p. ex. de crédit, de marché, d'assurance) et non financiers (p. ex. juridiques, réglementaires, stratégiques, opérationnels, d'atteinte à la réputation) dans l'ensemble des principales catégories de risque de la TD. L'évaluation des risques liés au climat et de leurs répercussions doit tenir compte de la nature diversifiée de nos expositions et de notre gamme de produits.

Processus de gestion des risques liés au climat

1. La détermination et l'évaluation des risques sont axées sur la compréhension et la mise en priorité des risques climatiques liés aux activités internes de la TD, ainsi qu'à son environnement externe. Les risques climatiques repérés par la TD sont évalués afin de déterminer leur priorité. Compte tenu du contexte ESG dynamique, du renforcement de la réglementation et de l'intérêt accru des parties prenantes, la TD continue de peaufiner sa définition des risques climatiques et son inventaire des risques climatiques. Notre carte thermique des risques liés au climat est un outil que la TD utilise pour déterminer les points vulnérables liés au climat dans plusieurs secteurs d'activité afin de prioriser nos activités de gestion du risque pour les secteurs d'activité ayant une incidence plus importante (consultez les [cartes thermiques des risques liés au climat](#) pour en savoir plus). De plus, les évaluations des risques financiers liés au climat pour les clients autres que ceux des Services bancaires de détail sont effectuées avec l'outil d'évaluation des changements climatiques relatifs aux emprunteurs, qui représente l'un des éléments du processus global d'évaluation des risques de la TD pour une opération proposée.

2. Les pratiques de **mesure** continuent d'évoluer et aideront la TD à fournir une quantification rapide et exacte des risques assumés. La TD continue également d'améliorer son programme relatif aux mesures du risque environnemental et social, en élaborant et en mettant en œuvre des mesures liées au climat pour surveiller certaines des principales catégories de risque (p. ex. risque de crédit, risque d'atteinte à la réputation, risque stratégique et risques opérationnels). Nous continuons d'élaborer des outils et des programmes pour nous aider à quantifier notre exposition aux risques liés au climat, comme l'analyse de scénarios climatiques et les méthodes de simulation de crise.

3. Le **contrôle** est réalisé grâce à nos progrès continus visant à intégrer les risques liés au climat à notre cadre de gestion du risque environnemental et social, et à nos programmes et processus de gestion des risques connexes. Mentionnons notamment l'outil d'évaluation des risques environnementaux et sociaux, qui est l'un des nombreux éléments du processus global d'évaluation des

risques des opérations de prêt autres que de détail, ainsi que l'intégration de considérations environnementales et sociales au cadre de gestion des risques liés aux changements de la TD.

4. La surveillance et la production de rapports sur les risques liés au climat comprennent notre mesure qualitative de l'Énoncé d'appétence au risque lié au climat et le tableau de bord du risque environnemental et social, qui sont fournis au Comité du risque du conseil d'administration chaque trimestre selon les processus de gouvernance du risque d'entreprise en place. La TD continue d'affiner ses rapports et de chercher à obtenir des données plus approfondies pour éclairer les décisions de la direction, notamment en améliorant la granularité des mesures propres à chaque secteur. Notre équipe de gestion des risques ESG est une fonction de surveillance indépendante qui surveille le risque environnemental et social dans l'ensemble de l'entreprise.

Consultez la section [Protection de la TD](#) pour en savoir plus.

En appui au cadre de gestion du risque environnemental et social de l'entreprise, notre politique sur le risque environnemental et social exige que l'ensemble des secteurs d'activité et des fonctions de l'entreprise définissent, évaluent, surveillent et établissent des contrôles, et rendent compte du risque environnemental et social, dont les risques liés au climat. Les secteurs d'activité et les fonctions de l'entreprise ont intégré la gouvernance et les contrôles à leurs procédures, afin de gérer les risques liés au climat, notamment ceux qui découlent d'occasions liées au climat. Les secteurs d'activité et fonctions de l'entreprise attestent chaque année, le cas échéant, qu'ils respectent les exigences de la politique sur le risque environnemental et social.

Notre modèle opérationnel cible du risque environnemental et social et le plan de mise en œuvre connexe appuient nos efforts visant à mettre en œuvre le plan d'action sur les changements climatiques de la TD et à gérer les risques liés au climat au moyen de flux de travail, y compris ceux attirés à la gouvernance et au risque environnemental et social, et au programme d'analyse de scénarios climatiques.

Pour en savoir plus sur notre modèle opérationnel cible du risque environnemental et social, consultez la section [Renforcement des capacités internes](#).

Catalyseurs de transition

Gestion des risques climatiques suite

Nos risques liés au climat

Afin d'appuyer la capacité de la TD à repérer, à évaluer, à surveiller, à atténuer et à signaler les risques liés au climat, la TD tient à jour un inventaire des risques liés au climat, qui illustre la nature transversale des risques physiques et de transition dans l'ensemble de nos principales catégories de risque. Notre inventaire des risques liés au climat donne des exemples de répercussions de ces risques liés au climat sur les opérations de la TD, ses activités, ses produits, ses clients ou les collectivités au sein desquelles la TD exerce des activités, et qui pourraient se manifester dans l'un des horizons temporels de la TD liés au climat. Conformément aux définitions du GIFCC, nous définissons les risques physiques comme des risques pouvant découler d'événements liés au climat et aux conditions météorologiques et pouvant entraîner des pertes financières ou d'autres répercussions négatives sur l'entreprise. Nous définissons les risques de transition comme les risques qui émanent du processus de transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Notre inventaire des risques liés au climat

Risques	Définition	Événements possibles ¹	Répercussions potentielles ²
Risques physiques	Aigus	Événements météorologiques extrêmes qui sont de plus en plus graves et fréquents	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés d'approvisionnement Canicules Vagues de froid Inondations riveraines Inondations côtières Feux de forêt Tempêtes Glissements de terrain ou avalanches
	Chroniques	Changements progressifs et à long terme des conditions climatiques et environnementales	<ul style="list-style-type: none"> Modification des précipitations moyennes Stress hydrique Modification de la vitesse moyenne du vent Hausse du niveau de la mer Érosion côtière Changements dans la zone pélagique de l'océan (salinité, acidité, etc.) Modification des températures moyennes Modification du volume moyen de neige et de glace Modification de l'épaisseur du pergélisol Sécheresses
Risques de transition	Politique	Changements apportés aux politiques ou aux règlements visant à réduire, ou à accélérer, les effets négatifs des changements climatiques ou à favoriser/entraver l'adaptation aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Modification des politiques pour accélérer la décarbonisation ou la rendre obligatoire Modification de la portée, de la vitesse ou de la nature de l'application des politiques de décarbonisation
	Technologie	Développement et amélioration, ou absence, de technologies appuyant la transition vers un environnement à faibles émissions de carbone	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de technologies de remplacement écologiques Disponibilité de technologies de décarbonisation Disponibilité de technologies qui permettent ou soutiennent les technologies de décarbonisation
	Réputation	Changement de perception par rapport au plan de transition d'une entreprise vers un environnement à faibles émissions de carbone	<ul style="list-style-type: none"> Préférence des clients pour des produits ou des services dont l'empreinte de carbone est moins importante Préférence des travailleurs pour les entreprises n'ayant pas des activités à fortes émissions de carbone Partenaires des clients (p. ex. des fournisseurs) ayant des activités à fortes émissions de carbone
	Marché	Évolution de l'offre et de la demande pour certains produits et services sur le marché en raison des risques et occasions liés au climat	<ul style="list-style-type: none"> Assureurs évitant les clients qui participent à des activités à fortes émissions de carbone Investisseurs évitant d'investir dans des activités à fortes émissions de carbone
	Juridique	Développements juridiques liés à l'atténuation des risques liés au climat, à l'adaptation à ceux-ci ou à la divulgation de renseignements connexes	<ul style="list-style-type: none"> Modifications apportées aux lois et aux règlements liés au climat Litiges ou application de la réglementation liés aux mesures prises ou non pour atténuer les changements climatiques, s'y adapter ou divulguer des renseignements connexes

1 L'inventaire des risques liés au climat de la TD a été élaboré d'après la méthodologie du GIFCC. En ce qui concerne les risques physiques, nous avons utilisé les publications du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour cibler les facteurs de risque physique s'appliquant aux régions géographiques de la TD. La TD continuera de valider et de peaufiner son inventaire des risques liés au climat comme elle le juge approprié.

2 Les répercussions sont fournies à titre indicatif et représentent les impacts potentiels sur la TD ou ses clients.

Au cours de la dernière année, nous avons constaté une hausse des réclamations d'assurance découlant d'événements de risques physiques aigus. Consultez le [Rapport annuel 2024](#) de la TD pour obtenir de plus amples renseignements. Nous continuons de surveiller les répercussions financières découlant des risques liés au climat à l'échelle de la Banque.

Catalyseurs de transition

Gestion des risques climatiques suite

Carte thermique

Notre carte thermique des risques liés au climat (la « carte thermique ») a été mise au point en 2021 d'après notre inventaire des risques liés au climat, comme indiqué à la page précédente. Elle fournit une représentation visuelle de la sensibilité de la TD aux risques liés au climat à long terme par secteur d'activité ou région géographique. La carte thermique est un outil de détermination pour la gestion des risques que nous avons mis au point pour mieux comprendre comment les risques liés au climat pourraient toucher la TD à travers nos clients. Nous avons créé des cartes thermiques pour les secteurs autres que de détail, le secteur du crédit garanti par des biens immobiliers, le secteur des prêts automobiles indirects et nos propres activités immobilières.

La carte thermique nous a aidés à établir la priorité des secteurs d'activité et des régions géographiques pour les travaux d'évaluation et de mesure des risques selon l'analyse de scénarios. Elle nous a aidés à déterminer d'autres processus et mesures de gestion des risques, surtout en ce qui concerne la gestion du risque de crédit, comme les cotes de risque de l'industrie et la sélection des placements, et notre Cadre de détermination des risques physiques liés au climat.



Carte thermique : Secteurs autres que de détail

La carte thermique des secteurs autres que de détail utilise une échelle de sensibilité que nous avons élaborée pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition, tout en tenant compte de l'incidence sur les revenus de l'ensemble du secteur d'activité. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif de 10 ans pour l'ensemble du secteur d'activité. Les sensibilités aux facteurs de risque lié au climat sont fondées sur une évaluation des risques inhérents du secteur d'activité et ne représentent pas les risques propres aux clients de la TD. L'incidence sur nos clients dépendra de facteurs comme l'emplacement des actifs physiques, les activités commerciales et les mesures prises par la direction pour atténuer les risques (p. ex. la capacité d'un emprunteur à absorber les coûts de transition). Notre carte thermique des secteurs autres que de détail nous aide à repérer les secteurs d'activité sur lesquels nous devrions nous concentrer à court terme, afin de mieux comprendre, évaluer, mesurer et gérer notre exposition aux risques liés au climat. Il ne s'agit pas d'une indication que nous cesserons de financer les clients de certains secteurs.

Actifs liés au carbone

Les actifs liés au carbone par rapport au total des actifs sont un indicateur de risque lié au climat qui mesure l'exposition aux actifs liés au carbone par rapport à notre exposition brute totale (secteurs de détail et autres que de détail) au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre d'opérations assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré)⁸⁵. Cette mesure peut servir à surveiller au fil du temps les concentrations et l'exposition aux secteurs d'activité vulnérables au climat.

Les lignes directrices de 2021 sur la mise en œuvre du GIFCC suggèrent aux banques de définir les actifs liés au carbone comme « les actifs liés aux quatre groupes non financiers déterminés par le Groupe de travail dans son rapport de 2017 (énergie, transport, matériaux et bâtiments, agriculture, alimentation et produits forestiers) », en tenant compte de l'exclusion des « secteurs et sous-secteurs qu'il convient d'exclure, comme les services d'approvisionnement en eau et la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable »⁸⁶. Conformément à ces lignes directrices, l'exposition totale de la TD aux actifs liés au carbone a totalisé 272 milliards de dollars au 31 octobre 2024, soit 15,3 % de notre exposition brute totale au risque de crédit.

Conformément aux lignes directrices de 2021 du GIFCC, les emprunteurs œuvrant dans les sous-secteurs suivants ont été exclus du calcul des actifs liés au carbone de la TD : services publics d'eau, gestion des déchets, producteurs d'électricité renouvelable et producteurs d'électricité nucléaire. Un examen des activités des emprunteurs a été réalisé et, le cas échéant, les expositions jugées liées au carbone ont été incluses dans le calcul pour tenir compte du fait que certaines expositions liées au carbone pourraient être présentes en dehors des quatre groupes non financiers déterminés par le GIFCC (p. ex. entités gouvernementales ou du secteur public exerçant des activités de production d'électricité).

L'approche de la TD pour le calcul des actifs liés au carbone continuera d'évoluer pour suivre les directives, les normes et les pratiques gagnantes du secteur.

Catalyseurs de transition

Gestion des risques climatiques suite

Incidence faible  Incidence élevée

Type de contrepartie	Secteur d'activité	Risques de transition					Risques physiques		Expositions brutes au risque de crédit (en millions \$) ¹	Expositions brutes au risque de crédit en % du total (autres que de détail)	Actifs liés au carbone (en millions \$) ^{2,3}	Actifs liés au carbone en % des actifs totaux ¹
		Politique	Technologie	Réputation	Marché	Juridique	Aigus	Chroniques				
Secteurs autres que de détail ^{4,5}	Immobilier								114 686 \$	11,9 %	114 686 \$	6,4 %
	Agriculture								12 658 \$	1,3 %	12 658 \$	0,7 %
	Automobile								24 349 \$	2,5 %	24 421 \$	1,4 %
	Financier								88 919 \$	9,2 %	— \$	0,0 %
	Aliments, boissons et tabac								13 175 \$	1,4 %	13 175 \$	0,7 %
	Foresterie								2 429 \$	0,3 %	2 429 \$	0,1 %
	Gouvernement, entités du secteur public et éducation								487 463 \$	50,6 %	— \$	0,0 %
	Santé et services sociaux								34 393 \$	3,6 %	— \$	0,0 %
	Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés								10 830 \$	1,1 %	10 830 \$	0,6 %
	Métaux et mines								9 274 \$	1,0 %	9 274 \$	0,5 %
	Secteurs pétrolier et gazier								11 371 \$	1,2 %	11 371 \$	0,6 %
	Énergie et services publics								36 250 \$	3,8 %	19 508 \$	1,1 %
	Services professionnels et autres								36 311 \$	3,8 %	— \$	0,0 %
	Secteur de détail								14 240 \$	1,5 %	— \$	0,0 %
	Industries manufacturières diverses et services de gros								25 603 \$	2,7 %	25 603 \$	1,4 %
	Télécommunications, câblodistribution et médias								14 190 \$	1,5 %	— \$	0,0 %
	Transport								13 736 \$	1,4 %	14 323 \$	0,8 %
	Autre								13 857 \$	1,4 %	14 211 \$	0,8 %
		Total (autres que de détail)								963 734 \$	100,0 %	272 490 \$
	Total (détail et autres que de détail)								1 785 685 \$		272 490 \$	15,3 %

1 Tel qu'indiqué dans Bâle III – Pilier 3 – CRB (e) colonnes a, b et c; voir le document Information réglementaire supplémentaire pour le quatrième trimestre de 2024 de la TD, p. 25, ligne 9, où le total (détail et autres que de détail) des expositions brutes au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré), s'élève à 1 785 685 \$, et représente les actifs totaux aux fins de la mesure des actifs liés au carbone par rapport au risque lié au climat des actifs totaux.

2 Consultez la note de bas de page ci-dessus pour la formule de base utilisée pour calculer les actifs liés au carbone. En outre, des modifications ont été effectuées conformément à la façon dont les actifs liés au carbone sont définis dans les lignes directrices sur l'intégration des recommandations du GIFCC de 2021, qui stipulent que « les actifs liés aux quatre groupes non financiers déterminés par le Groupe de travail dans son rapport de 2017 », en tenant compte de l'exclusion des « secteurs et sous-secteurs qu'il convient d'exclure, comme les services d'approvisionnement en eau et la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable ». Disponible à l'adresse suivante : https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-TCFD-Implementing_Guidance.pdf

3 Afin de tenir compte du fait que certaines expositions au carbone concernant les quatre groupes non financiers du GIFCC peuvent être classées dans d'autres secteurs d'activité, un examen des opérations des emprunteurs a été effectué. Dans les cas où des entités du gouvernement et du secteur public engagées dans la production d'électricité ont été considérées comme liées au carbone, les expositions applicables ont été reclassées dans la catégorie Énergie et services publics et incluses dans le calcul de la mesure liée au carbone.

4 La portée de la carte thermique comprend certaines expositions brutes au risque de crédit, à savoir les expositions autres que de détail par secteur d'activité, qui comprennent les prêts, les titres de créance et les dépôts auprès d'autres institutions financières. Elle reflète les positions du portefeuille d'intermédiation bancaire de la TD et exclut les activités d'assurance.

5 Le secteur de l'immobilier commercial est inclus dans la carte thermique des secteurs autres que de détail.

Catalyseurs de transition

Gestion des risques climatiques suite

Carte thermique : Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI)

La carte thermique pour notre portefeuille du CGBI utilise une échelle de sensibilité similaire pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition pour les propriétaires résidentiels et la TD, en tenant compte de l'incidence sur la valeur de la propriété en raison des dommages matériels prévus découlant des risques liés au climat. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif des régions géographiques d'ici 2030. Les sensibilités aux facteurs de risque lié au climat sont fondées sur une évaluation des risques inhérents, où il n'est pas tenu compte des mesures d'atténuation (p. ex. les ratios prêt-valeur, la couverture d'assurance, la capacité d'un emprunteur à absorber le coût des événements de risque physique). Nous présentons un aperçu plus détaillé des cotes de risque physique aigu pour le CGBI au Canada et le CGBI aux États-Unis, en tenant compte de trois types de risque : les inondations, les feux de forêt et les ouragans. Chaque risque est évalué au niveau de l'actif individuel (pour chaque propriété résidentielle), puis regroupé au niveau du territoire, incorporant des données d'experts et de fournisseurs d'analyses tiers en fonction de la probabilité des événements physiques et des dommages matériels prévus. Ce tableau donne un aperçu de la sensibilité de nos portefeuilles à chaque type de risque. Les cotes de risque physique aigu pour le pays dans la carte thermique du CGBI ont été obtenues en prenant l'évaluation maximale du risque.

Incidence faible Incidence élevée

Type de contrepartie	Territoire	Risques de transition					Risques physiques		Solde des prêts (en millions \$)	% du CGBI total
		Politique	Technologie	Réputation	Marché	Juridique	Aigus	Chroniques		
Détail	Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) au Canada								396 105 \$	85%
	CGBI aux États-Unis								70 105 \$	15%
Total									466 210 \$	100,0%

Incidence faible Incidence élevée

Type de contrepartie	Territoire	Risques physiques		
		Aigus		
		Inondations	Feux de forêt	Ouragans
Détail	Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) au Canada			
	CGBI aux États-Unis			

Carte thermique : Prêts automobiles indirects

La carte thermique des prêts automobiles indirects utilise une échelle de sensibilité similaire pour montrer l'incidence potentielle sur le client (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition, en tenant compte de l'incidence sur les revenus du secteur des prêts automobiles indirects⁸⁷. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif de 10 ans. Les sensibilités aux facteurs de risque lié au climat sont fondées sur une évaluation des risques inhérents, où il n'est pas tenu compte des mesures d'atténuation (p. ex. les ratios prêt-valeur, la couverture d'assurance, la capacité d'un emprunteur à absorber le coût des événements de risque physique).

Incidence faible Incidence élevée

Type de contrepartie	Territoire	Risques de transition					Risques physiques		Solde des prêts (en millions \$)
		Politique	Technologie	Réputation	Marché	Juridique	Aigus	Chroniques	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	Prêts automobiles indirects (Canada et États-Unis)								72 818 \$



Catalyseurs de transition

Gestion des risques climatiques suite

Carte thermique : Propres activités immobilières

La carte thermique des risques physiques aigus liés à nos propres activités immobilières utilise une échelle de sensibilité similaire pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) sur les valeurs des propres activités immobilières de la Banque, en raison des dommages matériels prévus qui découlent des risques physiques aigus. Pour les régions géographiques applicables, les sensibilités tiennent compte de trois types de risque : les inondations, les feux de forêt et les ouragans. Elles sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif d'ici 2030. Chaque risque est évalué au niveau de l'actif individuel, puis regroupé au niveau du territoire, incorporant des données d'experts et de fournisseurs d'analyses tiers en fonction de la probabilité des événements physiques et des dommages matériels prévus. Les sensibilités sont fondées sur une évaluation des risques inhérents, où il n'est pas tenu compte des mesures d'atténuation (p. ex. la couverture d'assurance).

Les cartes thermiques impliquent un processus itératif, où le cadre et la méthodologie continueront d'être progressivement affinés au cours des prochaines années, à mesure que les capacités et la disponibilité des données s'amélioreront. Nous continuerons également d'évaluer les possibilités d'élargir la portée de nos cartes thermiques pour couvrir d'autres portefeuilles parmi les actifs et les activités de la TD.

Incidence faible  Incidence élevée

Territoire	Risques physiques		
	Aigus		
	Inondations	Feux de forêt	Ouragans
Activités au Canada			
Activités aux États-Unis			



Catalyseurs de transition

Gestion des risques climatiques suite

Catégories de risques liés au climat

Nous reconnaissons que les risques liés au climat peuvent avoir différentes répercussions sur notre modèle d'affaires et la chaîne de valeur. Les risques liés au climat sont de nature transversale et peuvent créer des risques financiers (p. ex. de crédit, de marché, d'assurance) et non financiers (p. ex. juridiques, réglementaires, stratégiques, opérationnels, d'atteinte à la réputation) dans l'ensemble des principales catégories de risque de la TD.

Catégorie de risque	Facteurs potentiels de risques liés au climat	Intégration de la gestion des risques liés au climat à notre cycle de gestion des risques	
Risque d'assurance	Risque de pertes financières en raison d'une augmentation des passifs des sinistres, découlant des répercussions progressives des changements climatiques sur les événements météorologiques, ou risque lié à la concentration géographique.	<ul style="list-style-type: none"> • TD Assurance a commencé à élaborer des mesures liées au climat pour se préparer aux futures exigences réglementaires. Plus particulièrement, TD Assurance prépare les mesures liées au climat qui seront recueillies dans le cadre des relevés sur les risques climatiques du BSIF. • L'avenant Reconstruction éco-efficace de l'option de protection habitation bonifiée de TD Assurance comprend maintenant des matériaux résistants, comme des bardeaux résistants aux impacts, ce qui donne l'occasion aux clients d'installer des matériaux résistants ou respectueux de l'environnement sans frais supplémentaires, lorsqu'ils réparent leur résidence après un sinistre couvert, et ce, jusqu'à 10 % de plus que le montant de leur réclamation (jusqu'à concurrence de 50 000 \$). • TD Assurance a terminé le premier exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du BSIF, étape clé de la mise en œuvre de l'analyse de scénarios climatiques et du renforcement des capacités internes à cet égard. • La TD a émis sa nouvelle obligation-catastrophe, qui procurera à TD Assurance une capacité supplémentaire de réassurance dans le cadre d'un transfert de risque pluriannuel de 150 millions de dollars canadiens pour la protection contre les tremblements de terre et les orages de convection violents. 	<ul style="list-style-type: none"> • TD Assurance s'attend à ce que la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes causés par les changements climatiques continuent d'augmenter. TD Assurance utilise divers leviers pour gérer le risque, notamment : <ul style="list-style-type: none"> – Gestion de l'exposition au risque en tenant compte des risques catastrophiques dans le cadre de l'évolution constante de la tarification et de la conception des produits. – Solide programme de réassurance pour atténuer l'incidence financière des catastrophes. – Sensibilisation des clients au moyen de l'appli TD Assurance, des alertes météo, des conseils de sécurité et des Centres de conseils TD Assurance. – Plans de dotation en personnel des Services d'indemnisation et procédures de traitement des réclamations catastrophiques afin de favoriser des résolutions plus rapides pour les clients.
Risque de crédit	Risque de pertes financières en raison de la détérioration de la qualité du crédit, causée par des risques physiques liés au climat. Par exemple, événements liés aux changements climatiques ayant une incidence sur les actifs des clients ou leur assurabilité, ou risques de transition ou incidence négative de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone sur les actifs des clients, en raison de la politique, des frais juridiques et de la modification des comportements des clients.	<ul style="list-style-type: none"> • Les processus de diligence raisonnable accrue, comme les questionnaires à l'intention des clients, les évaluations environnementales de sites, les visites de sites, les recherches sectorielles, l'évaluation du risque environnemental et social, et l'évaluation des changements climatiques relatifs aux emprunteurs, permettant de repérer et d'évaluer le risque environnemental et social, et de le transmettre aux comités du risque d'atteinte à la réputation concernés pour les opérations admissibles des secteurs d'activité autres que de détail, ont été tenus à jour ou améliorés. • Les facteurs environnementaux et sociaux, y compris les résultats des risques liés au climat, ont été tenus à jour dans notre processus d'examen des risques sectoriels, avec des lignes directrices propres au secteur pour les secteurs qui comportent des risques pour les prêts des secteurs autres que de détail. 	<ul style="list-style-type: none"> • La TD a continué de mettre en œuvre le plan d'action relatif aux risques liés au climat et procédé à l'examen du secteur de l'assurance de biens pour les activités du secteur Crédit garanti par des biens immobiliers au Canada et aux États-Unis. • La TD a continué d'améliorer le tableau de bord sur le risque de crédit lié au climat pour pouvoir donner un aperçu plus granulaire de la façon dont les risques liés au climat pourraient se manifester dans le portefeuille. • Nous avons tiré parti des capacités et des outils actuels, et intégré des solutions d'analyse de tiers, pour continuer à intégrer les répercussions financières des risques liés au climat dans les évaluations de crédit.

Catalyseurs de transition

Gestion des risques climatiques suite

Catégories de risques liés au climat suite

Catégorie de risque	Facteurs potentiels de risques liés au climat	Intégration de la gestion des risques liés au climat à notre cycle de gestion des risques	
Risque stratégique	Risque de pertes financières ou d'atteinte à la réputation en raison de la perturbation stratégique des risques physiques et de transition liés au climat (p. ex. risques que nos produits et services ne soient pas en mesure de répondre aux comportements changeants des clients et des consommateurs).	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons continué la mise en œuvre du modèle opérationnel cible environnemental et social, qui décrit les étapes à suivre pour réaliser le plan d'action sur les changements climatiques de la TD. 	<ul style="list-style-type: none"> Le conseil exécutif sur la finance durable a poursuivi ses efforts relativement aux produits, services et programmes liés à la durabilité.
Risque opérationnel	Risque de perturbations opérationnelles ou de pertes financières découlant de l'incidence des risques physiques et de transition sur les activités de la TD, notamment sur les actifs physiques et les tiers.	<ul style="list-style-type: none"> Les facteurs liés au risque environnemental et social ont été intégrés au programme de relations stratégiques de la TD, qui permet d'évaluer le risque environnemental et social que présentent ses partenariats stratégiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons élargi le champ d'application de la carte thermique des risques liés au climat de la TD afin de repérer les sensibilités des propres activités immobilières de la TD aux risques physiques aigus (p. ex. inondations, feux de forêt et ouragans).
Risque d'atteinte à la réputation	Perceptions des parties prenantes quant aux actions ou inactions de la TD pour gérer les risques physiques et de transition.	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons continué à améliorer notre compréhension des points de vue des parties prenantes en prenant part régulièrement à des rencontres pour discuter des changements climatiques et avons accru la sensibilisation au plan d'action sur les changements climatiques de la TD. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons participé à des discussions axées sur la gestion des risques émergents liés au climat, en tirant parti des forums sur la gouvernance, comme les comités du risque d'atteinte à la réputation.
Risque lié à la conformité juridique et réglementaire (y compris les crimes financiers)	Risque de litige ou lié à l'application de la réglementation, découlant de l'incapacité à répondre aux exigences et attentes légales et réglementaires croissantes en gestion des risques physiques et de transition.	<ul style="list-style-type: none"> La TD a plaidé en faveur d'exigences sectorielles, réglementaires et législatives mieux harmonisées pour la gestion des risques liés au climat et la communication de l'information liée au climat par le biais de forums regroupant des parties prenantes. 	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a des contrôles internes pour les déclarations et rapports relatifs à la durabilité. En outre, la politique sur le risque environnemental et social de la TD stipule des exigences supplémentaires pour l'élaboration et l'approbation de nouveaux produits, services, collaborations stratégiques et engagements publics en matière de durabilité.
Risque de marché	Risque financier lié à la fluctuation de facteurs du marché, comme les cours boursiers, les prix des produits de base et les écarts de crédit, notamment les fluctuations de l'offre et de la demande pour certains produits de base, produits et services, puisque les répercussions des risques liés au climat sont prises en compte pour les marchés financiers et le choc qu'une réaction démesurée sur le marché pourrait entraîner.	<ul style="list-style-type: none"> Le cas échéant, les cadres de simulation de crise pour les risques de marché comprennent des scénarios climatiques clés (p. ex. forte hausse des prix des produits de base, phénomènes météorologiques extrêmes). 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les autres facteurs de risque, les scénarios actuels de simulation de crise tiennent compte des répercussions sur le marché.

Catalyseurs de transition

Gestion des risques climatiques suite

Analyse de scénarios

Nous continuons d'investir dans nos ressources et infrastructures pour renforcer davantage nos capacités en analyse de scénarios à l'interne, et mener à bien l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques (ENASC) du BSIF.

En 2024, nous avons intégré des solutions de fournisseurs qui appuient l'évaluation des risques physiques et de transition dans nos portefeuilles de prêts résidentiels et autres que de détail. Ces solutions nous aident à mieux comprendre l'incidence potentielle des risques liés au climat sur nos portefeuilles de prêts avec différents horizons temporels,

au moyen de scénarios de transition élaborés par le Network for Greening the Financial System (NGFS), ainsi que de scénarios de réchauffement élaborés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

En septembre 2024, le BSIF a lancé l'ENASC, qui s'applique à l'ensemble des institutions financières sous réglementation fédérale, supervisées par le BSIF. Pour la TD, cela comprend une évaluation des institutions (bancaires) de dépôt et des sociétés d'assurance. Le BSIF a repéré trois principaux objectifs pour l'ENASC :

1. Faire de la sensibilisation et encourager une orientation stratégique avec les institutions financières sous réglementation fédérale, afin de mieux comprendre les expositions potentielles aux changements climatiques.

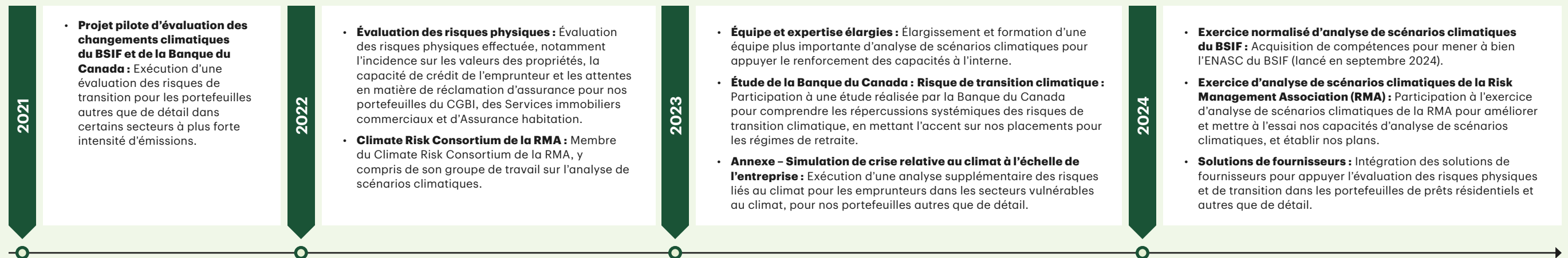
2. Encourager le renforcement des capacités des institutions financières sous réglementation fédérale pour évaluer l'incidence des politiques et des événements catastrophiques liés au climat, et pour effectuer les exercices d'analyse des scénarios climatiques.

3. Mettre en œuvre une évaluation quantitative normalisée des risques liés au climat, tant pour les risques physiques que les risques de transition.

L'ENASC ne vise pas à déterminer l'ampleur complète des risques liés au climat. Sa portée est limitée dans plusieurs dimensions. L'analyse de scénarios climatiques devrait donc continuer à évoluer sur de nombreuses années. La TD s'est préparée pour l'ENASC avant le lancement de septembre 2024 et enverra ses résultats au BSIF au cours de l'exercice financier 2025.

Nos progrès dans l'analyse de scénarios

Au cours de la dernière année, nous avons continué à renforcer nos capacités à l'interne en intégrant de nouvelles solutions de fournisseurs et en participant à des exercices réglementaires, ainsi qu'à des exercices et groupes de travail du secteur. Ces efforts nous ont aidés à déterminer la façon dont les futurs risques potentiels liés au climat pourraient toucher nos clients et nos propres opérations, en vue d'alimenter nos discussions sur la gestion des risques. Ils nous ont également permis de repérer des domaines d'action pour améliorer et accroître nos capacités d'analyse de scénarios climatiques à l'interne, afin d'obtenir des données supplémentaires.



Catalyseurs de transition

Gestion des risques climatiques suite

Analyse de scénarios suite

Nos cartes thermiques des risques liés au climat sont des outils qui nous ont aidés à prioriser les secteurs d'activité et les régions géographiques pour les travaux d'évaluation et de mesure des risques selon l'analyse de scénarios. Le tableau suivant met en évidence les domaines actuellement couverts par les exercices et nos capacités d'analyse de scénarios climatiques à l'interne. Nous continuons d'améliorer nos approches actuelles dans ces domaines pour obtenir des données utiles, et repérer et prioriser d'autres domaines aux fins d'analyse approfondie.

Risque lié au climat	Risque de crédit		Risque opérationnel
	Immobilier résidentiel	Prêts autres que de détail	Activités bancaires
Risques physiques (aigus) Répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes (p. ex. inondations, ouragans, feux de forêt et orages de convection violents)	Portefeuille de prêts hypothécaires et de prêts sur valeur domiciliaire au Canada et aux États-Unis	Portefeuille des Services immobiliers commerciaux au Canada et aux États-Unis	Activités opérationnelles de la TD
Risques de transition Risque lié à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, dans le cadre des divers changements politiques, juridiques et technologiques, et de l'évolution du marché	En attente d'évaluation	Emprunteurs de secteurs autres que de détail dans des secteurs à forte intensité d'émissions au Canada et aux États-Unis	En attente d'évaluation



Catalyseurs de transition

Flux de capitaux et processus

Les flux de capitaux et processus représentent un élément important de la planification de la transition. Ils mettent l'accent sur les catalyseurs pour mobiliser des capitaux aux fins de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. La TD investit dans les infrastructures, les processus et les capacités pour orienter les capitaux directs vers les efforts de décarbonisation, tant dans ses propres opérations que dans les secteurs qu'elle finance. Ces efforts peuvent prendre différentes formes, notamment en appuyant le développement de nouveaux marchés, comme les placements dans les crédits carbone et les technologies propres, et en mobilisant les clients pour le financement et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. L'accent mis sur les flux de capitaux et l'appui des processus sont des éléments essentiels pour adapter nos activités aux changements climatiques, atténuer les risques liés au climat et tirer parti des occasions liées au climat.

Tirer parti des occasions liées au climat

Des occasions liées au climat peuvent se présenter dans les secteurs d'activité et chaînes de valeur de la TD. Selon le GIFCC, des occasions liées au climat peuvent découler de l'adoption de sources d'énergie à faibles émissions de carbone, de la hausse de l'efficacité énergétique, de l'offre de produits et services liés au climat et de l'expansion des marchés liés au climat nouveaux et existants.

Les occasions liées au climat sont repérées et deviennent prioritaires en suivant les processus d'affaires habituels, notamment grâce à la mise en œuvre de la stratégie de durabilité à l'échelle de la TD. Les occasions liées aux produits et aux services sont évaluées par rapport à la politique sur le risque environnemental et social de l'entreprise. Pour soutenir ces processus, la Banque tient à jour un inventaire des occasions liées au climat, qui recense les types d'occasions définis par le GIFCC qui surviennent dans l'ensemble de ses secteurs d'activité. Cet inventaire est examiné et approuvé par le PVP de chaque secteur d'activité de la TD, puis par le PVP, Durabilité, Groupe de la sélection stratégique et Gestion des immeubles de l'entreprise, sous la supervision du forum sur les facteurs ESG de l'équipe de la haute direction. Le tableau à droite présente certaines occasions liées au climat et qui s'appliquent à la TD, conformément à la ligne directrice B-15 du BSIF : Gestion des risques climatiques.

Les occasions liées au climat se trouvent dans toutes nos activités, ainsi que dans l'ensemble de nos secteurs d'activité, et appuient les efforts de décarbonisation et de transition vers une économie à faibles émissions de carbone de nos clients. Pour en savoir plus sur notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation, et sur nos progrès jusqu'à maintenant, consultez la section [Finance durable](#).

Types d'occasions liées au climat du GIFCC	Occasions liées au climat du GIFCC	Secteur d'activité de la TD
Sources d'énergie renouvelable ¹	Transition vers des sources d'énergie renouvelable (p. ex. énergie éolienne, solaire, houlomotrice, marémotrice, hydroélectrique, géothermique et nucléaire, et biocarburants) Exemples de la TD : Intégration de l'énergie solaire dans certains bureaux de la TD et immeubles de commerces de détail (2,3 millions de kWh d'énergie renouvelable produite au cours de la période de déclaration de 2024)	Fonction de l'entreprise
Efficacité énergétique ¹	Amélioration de l'efficacité énergétique Exemples de la TD : Mise en œuvre du programme de dispositifs de contrôle intelligents dans certaines succursales de détail (économies annuelles de plus de 7 000 tonnes d'éq. CO ₂ au cours de la période de déclaration de 2024)	Fonction de l'entreprise
Produits et services	Ventes de produits et services liés au climat Exemples de la TD : Prise ferme d'obligations vertes (10,3 milliards de dollars pendant l'exercice 2024)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et TD Assurance, et Services bancaires de gros
Marchés	Accès accru ou nouvel accès aux marchés à faibles émissions de carbone Exemples de la TD : Transport propre (prêt de 3,0 milliards de dollars pour la catégorie du transport propre ² lors de l'exercice 2024), bâtiments écologiques (prêt de 0,4 milliard de dollars pour la catégorie des bâtiments écologiques ² lors de l'exercice 2024)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et TD Assurance, et Services bancaires de gros

¹ La période pour les données relatives aux immeubles de la TD s'étend du 1^{er} août au 31 juillet; pour la plupart des autres sources, la période est alignée sur l'exercice financier.

² Catégorisation selon la méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation.

Catalyseurs de transition

Flux de capitaux et processus suite

Investissements

Investissements du capital par Valeurs Mobilières TD

Depuis 2019, Valeurs Mobilières TD a effectué 43 investissements dans des fonds de capital-risque et de croissance, dont 12 ont été des investissements majeurs dans des sociétés nord-américaines de gestion de placements, axées sur le soutien de la transition vers l'énergie propre⁸⁸. Au total, ces fonds d'énergie propre ont investi dans plus de 100 entreprises financées par capital-risque dans divers secteurs comme la technologie du carbone, la production d'énergie propre, les solutions de transport et de mobilité électriques et la décarbonisation industrielle.

En novembre 2024, Valeurs Mobilières TD a investi dans le deuxième fonds de transition énergétique de l'entreprise Longbow Capital de Calgary. Le mandat nord-américain du fonds vise à investir dans des entreprises qui pourront bénéficier de l'élan créé par la transition énergétique, en mettant l'accent sur les entreprises qui permettront de réduire les émissions de carbone grâce à des solutions efficaces et économiques⁸⁹.

Pour en savoir plus sur le portefeuille de placements de Gestion de la trésorerie et du bilan de la TD, consultez la section [Faits saillants de la durabilité dans l'ensemble de nos secteurs d'activité](#).

Crédits carbone – Notre parcours

Chaque année depuis 2010, nous nous engageons à compenser volontairement nos émissions des champs d'application 1 et 2, et les émissions liées aux déplacements d'affaires du champ d'application 3⁹⁰, par l'achat de crédits carbone vérifiés de manière indépendante, dans le cadre de projets qui évitent ou réduisent les émissions qui auraient autrement été émises dans l'atmosphère⁹¹.

Les directives actuelles du secteur proposent le recours à des crédits permanents d'élimination du carbone (c'est-à-dire des crédits d'élimination vérifiés provenant de projets dont le stockage de carbone dure plus de 100 ans et dont le risque d'inversion est faible) d'ici 2050, pour les émissions résiduelles, difficiles à supprimer⁹². La demande de crédits d'élimination du carbone devrait croître alors que l'offre sera croissante, mais limitée. Nous nous préparons en établissant des accords de soutirage pour les crédits d'élimination

du carbone permanents, comme notre entente avec 1PointFive⁹³. Ceci s'ajoute à notre portefeuille de crédits de compensation de carbone volontaires, qui est composé de crédits de réduction d'émissions vérifiés de haute qualité ou de crédits basés sur la nature et, à court terme, de crédits d'élimination basés sur la technologie. Grâce à ces initiatives, nous entendons soutenir le développement de marchés du carbone et les projets d'élimination du carbone.

On prévoit que les occasions commerciales liées aux projets, aux crédits et aux marchés carbone se multiplieront. Valeurs Mobilières TD a donc un rôle actif à jouer en améliorant son savoir-faire et en offrant les services nécessaires pour soutenir les clients dans leurs activités de décarbonisation et dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.



Marchés du carbone

Valeurs Mobilières TD compte une équipe Services-conseils en carbone, au sein du groupe Solutions ESG, qui offre des solutions sur les marchés du carbone volontaires et de conformité.

Marché du carbone de conformité

Valeurs Mobilières TD a négocié pour 16,7 milliards de dollars américains de quotas de carbone sur les marchés nord-américains (WCI, RGGI) et européens (EU ETS) du carbone de conformité en 2024, soit une augmentation de 90 % par rapport à 2023.

Portail du carbone de la TD

Valeurs Mobilières TD a lancé le portail du carbone de la TD en septembre 2024. Le portail offre aux clients un tableau unique du marché du carbone volontaire, en étant transparent sur les prix, les liquidités et l'accès aux crédits d'évitement et d'élimination. Il présente des projets américains de quatre normes importantes du marché volontaire (American Carbon Registry, Climate Action Reserve, Verra et Gold Standard) permettant aux clients d'obtenir des crédits d'un seul type de projet ou de constituer un portefeuille.

Création d'un forum de discussion sur les marchés du carbone

En avril 2024, lors de la Semaine du climat à San Francisco, Valeurs Mobilières TD a organisé un forum sur l'état du marché de l'élimination du dioxyde de carbone et le rôle que ce marché pourrait jouer pour aider les entreprises et les économies à atteindre des émissions nettes nulles. Le forum a réuni des acheteurs de crédits d'élimination du carbone, des investisseurs institutionnels, des développeurs de technologie d'élimination du carbone, des organismes de normalisation des crédits carbone et des registres carbone.

Catalyseurs de transition

Flux de capitaux et processus suite

Susciter l'engagement des clients pour soutenir la réduction des émissions

Évaluation de l'état de préparation à la transition des clients

L'approche centrée sur le client de la TD met l'accent sur l'engagement de nos clients pour préparer leur propre transition et progresser vers l'atteinte de leurs propres objectifs liés au climat. Elle permet à la Banque de mieux comprendre son exposition aux risques et aux occasions liés au climat. Notre approche consiste à soutenir et à financer les efforts de transition de nos clients, ce qui, en retour, favorise notre objectif de protéger et d'adapter la Banque.

Protéger la Banque

L'engagement des clients pour évaluer leur niveau de préparation à la transition aide la Banque à cerner les risques éventuels liés au climat dans son portefeuille. Les clients qui sont à la traîne dans leur préparation de la transition peuvent présenter des risques potentiels de crédit et d'atteinte à la réputation pour la Banque.

Adapter la Banque

L'engagement des clients pour ce qui est de leur niveau de préparation à la transition nous permet aussi d'établir des relations plus solides avec eux et d'outiller la Banque pour éventuellement tirer parti des tendances émergentes sur le marché. Ces conversations nous permettent d'asseoir la position de la Banque comme conseiller qui aide les clients à atteindre leurs objectifs liés à la durabilité au moyen de la finance verte, d'obligations durables et d'autres produits axés sur la durabilité.

Nos efforts d'engagement des clients relativement au climat mettent l'accent sur les clients des secteurs compris dans notre cible intermédiaire de réduction des émissions financées, ce qui couvre les activités de la TD liées aux marchés de capitaux ainsi qu'aux prêts commerciaux et aux grandes entreprises. L'engagement des clients



exige l'établissement d'une méthode de base pour suivre les progrès de la transition au fil du temps et cerner les occasions de croissance de la finance verte.

L'année 2024 était la deuxième du cadre pilote d'engagement et d'évaluation des clients qui permet de mieux évaluer le niveau de préparation à la transition des clients en profondeur et en largeur. Pour 2024, nous avons fixé une cible pour rallier les clients qui émettent 75 % des émissions financées attribuées à la TD dans les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité et aussi ajouté une nouvelle cible pour une partie du secteur du transport (soit les secteurs combinés de la fabrication automobile et de l'aviation)⁹⁴.

Pour fixer ces cibles, notre équipe Décarbonisation de l'entreprise a collaboré avec la haute direction de Valeurs Mobilières TD responsable des clients dans les secteurs compris dans les cibles intermédiaires d'émissions financées. Notre approche consistait à faire la juste part entre notre volonté d'améliorer le programme et ses avantages en ralliant plus de clients et nous assurer que les équipes étaient en mesure d'avoir des conversations pertinentes et à valeur ajoutée pour atteindre la cible. Au cours de l'année, la haute direction de notre équipe Décarbonisation de l'entreprise et Valeurs Mobilières TD reçoivent des rapports mensuels sur

les progrès réalisés en matière d'engagement. Nous avons atteint nos cibles d'engagement des clients dans les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité et une partie du secteur du transport pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. C'est-à-dire que nous avons fait des démarches⁹⁵ auprès des clients qui émettent 75 % des émissions financées attribuées à la TD dans le secteur de l'énergie et de la production d'électricité et de ceux d'une partie du secteur du transport (soit les secteurs combinés de la fabrication automobile et l'aviation)⁹⁶.

Catalyseurs de transition

Flux de capitaux et processus suite

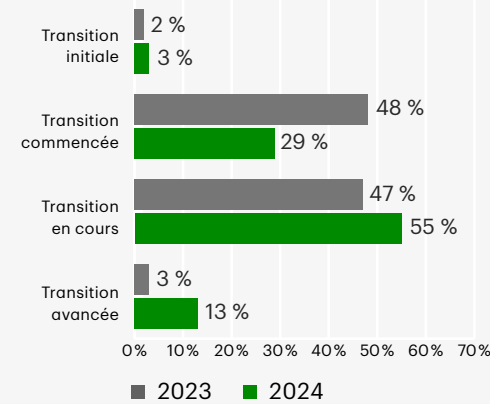
Nous continuons de surveiller et d'intégrer les pratiques gagnantes émergentes comme les cadres d'engagement des clients, et des lignes directrices apparaissent partout dans le monde. En 2024, nous avons amélioré notre méthodologie d'évaluation de l'état de préparation à la transition des clients en ajoutant de nouveaux indicateurs (par exemple, évaluation de l'approche des clients en matière de gestion des risques climatiques et évaluation de leurs progrès pour réduire les émissions absolues). Par ailleurs, pour multiplier nos efforts et tirer parti des observations sur les risques éventuels liés au climat que nous avons cernés, nous avons évalué cette année le niveau de préparation à la transition de certains de nos clients de ces secteurs que nous n'avions pas approchés. Ces évaluations sont incluses dans les résultats présentés à droite.

Évaluation de l'état de préparation à la transition du client^{97,98,99,100}

Notre approche d'évaluation des clients comporte un ensemble cohérent de critères auxquels sont attribuées des pondérations différentes. Les clients sont évalués, puis classés en quatre catégories : Transition initiale, transition commencée, transition en cours et transition avancée. Pour élaborer cette approche d'évaluation, nous nous sommes appuyés sur les pratiques sectorielles et avons exercé notre jugement professionnel, car les organismes de normalisation n'ont pas de méthode ou d'approche normalisée à l'heure actuelle. Nous croyons que notre processus facilite des conversations significatives en faveur de nos clients. Au fil du temps, nous nous attendons à ce que notre approche d'évaluation continue d'évoluer, car nous visons à intégrer les réalités changeantes des secteurs dans lesquels nos clients exercent leurs activités, ainsi qu'à nous aligner sur les nouvelles normes émergentes ou les pratiques gagnantes sectorielles.

Résultats du secteur de l'énergie (projet pilote)

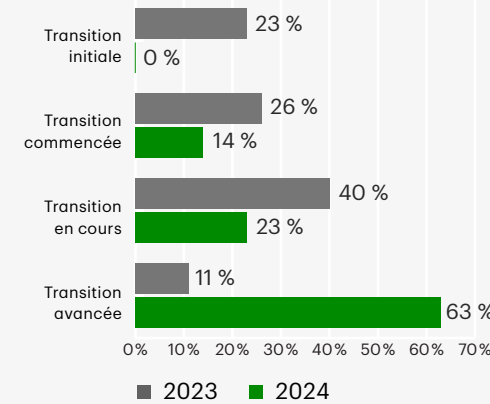
Préparation à la transition du secteur de l'énergie en 2024 (pondération selon l'exposition)



Les résultats révèlent une légère augmentation du pourcentage des clients du secteur de l'énergie en transition initiale principalement parce que nous avons élargi notre cible d'engagement pour inclure les clients qui émettent 75 % des émissions financées attribuées à la TD (comparativement à 50 % l'année dernière). Notre cible d'engagement cette année comprenait des clients de plus petite envergure, dont beaucoup en sont aux premières phases de leur préparation à la transition. Toutefois, nous avons constaté des progrès plus notables dans les entreprises qui sont passées de la phase initiale à une phase plus avancée de la préparation à la transition, ce qui atteste des progrès réalisés par l'ensemble des clients de ce secteur cette année. Parmi les observations notables tirées des évaluations que nous avons effectuées en 2024, 81 % des clients de ce secteur ont fixé une cible pour les émissions du champ d'application 1 et 78 % ont fixé une cible pour les émissions du champ d'application 2. Dans le cadre de nos conversations d'engagement, nous avons appris que plus des deux tiers des clients de ce secteur avaient investi dans la recherche et le développement ou engagé des dépenses en capital pour détecter et/ou réduire les fuites de méthane.

Résultats du secteur de la production d'électricité (projet pilote)

Préparation à la transition du secteur de la production d'électricité en 2024 (pondération selon l'exposition)

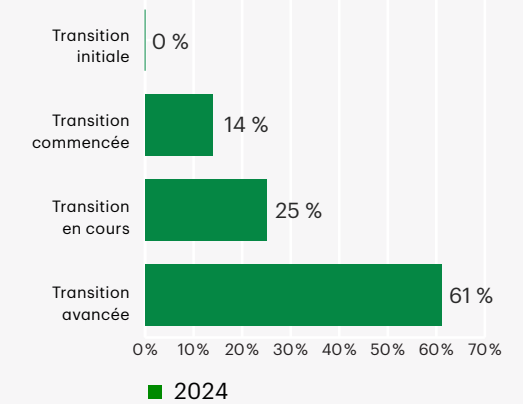


Dans l'ensemble, nous avons remarqué d'importants progrès dans la préparation à la transition des clients du secteur de la production d'électricité. La majorité des clients de ce secteur sont maintenant bien avancés dans leur transition. Ces évaluations révèlent des progrès plus généralisés dans le secteur et les changements du contexte économique et réglementaire soutenant la transition¹⁰¹. En 2024, 92 % des clients de la TD dans ce secteur ont établi une cible pour les émissions du champ d'application 1. Dans ce secteur, 67 % des clients ont aussi fixé une cible pour les émissions des champs d'application 2 et 3¹⁰². Par ailleurs, dans nos conversations d'engagement, plus de 95 % de nos clients de ce secteur nous ont affirmé avoir décidé de définir un plan d'abandon du charbon.

Résultats du secteur du transport (projet pilote)¹⁰³

Pour la première fois en 2024, nous avons évalué le niveau de

Préparation à la transition du secteur du transport en 2024 (pondération selon l'exposition)



préparation à la transition du secteur du transport¹⁰⁴. Un pourcentage élevé de nos clients responsables des émissions financées sont dans la catégorie « Transition avancée » en raison de la disponibilité de technologies à faibles émissions de carbone qui ont déjà fait leurs preuves dans leur secteur. Par exemple, 88 % des clients du secteur de la fabrication automobile ont augmenté leurs ventes de véhicules électriques ou hybrides de plus de 20 % l'année dernière. Tous nos clients du secteur de la fabrication automobile ont établi des cibles pour les émissions des trois champs d'application.

Catalyseurs de transition

Flux de capitaux et processus suite

Intégration des évaluations du niveau de préparation à la transition des clients dans les activités courantes

En ce qui concerne les prêts autres que de détail, la Banque adopte une approche mesurée, axée sur le client et fondée sur le risque, à l'égard des risques environnementaux et sociaux. Quand une évaluation des risques signale un niveau de risque élevé, la Banque exerce une diligence raisonnable accrue qui peut comprendre l'utilisation d'outils, comme, entre autres, la détermination du risque physique et l'estimation des émissions financées. Les résultats de l'évaluation des risques et de la diligence raisonnable accrue respectent le processus de gouvernance des risques de la Banque, ce qui peut comprendre l'intervention du Comité du risque d'atteinte à la réputation au niveau du secteur et de l'entreprise. À la suite de ce processus, la TD prend la décision d'effectuer des opérations en fonction des risques présentés par un client et de la capacité de la Banque à gérer ces risques.

Évolution de notre approche en 2025

Cette année marquera un tournant dans nos efforts d'engagement des clients, car nous passerons de la phase du projet pilote à un processus établi. L'étape du pilote comprenait l'établissement et l'atteinte des cibles initiales d'engagement des clients et nous aidait en même temps à constituer les capacités et l'infrastructure internes pour favoriser l'engagement des clients. Comme cette phase pilote a été réalisée au cours des deux dernières années, nous n'allons pas fixer de cible d'engagement des clients en 2025. Nous continuerons de rallier les clients pour soutenir nos efforts visant à protéger et adapter la Banque. Nos engagements serviront de plateforme stratégique pour cerner les risques et les occasions liés au climat et en débattre. À l'avenir, nous nous appuierons sur le travail réalisé en 2023 et en 2024 et prévoyons d'intégrer davantage ces évaluations dans notre évaluation du risque environnemental et social et dans nos processus améliorés de diligence raisonnable.



Catalyseurs de transition

Renforcement des capacités internes

Les capacités que nous renforçons et optimisons nous aideront à continuer de progresser dans la réalisation de notre plan d'action sur les changements climatiques et également d'adapter la Banque en intégrant les facteurs opérationnels liés au climat dans nos activités et nos opérations. Nous renforçons nos capacités internes au moyen d'initiatives clés comme le modèle opérationnel cible environnemental et social de la TD, le Centre d'expertise sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, un pipeline de talents soucieux des facteurs ESG et notre planification financière.

Modèle opérationnel cible environnemental et social

Notre modèle opérationnel cible environnemental et social est une feuille de route pluriannuelle à l'échelle de l'entreprise qui indique comment la Banque conçoit et met en place de nouvelles fonctions, capacités, gouvernance et infrastructures connexes pour soutenir la mise en œuvre de son plan d'action sur les changements climatiques. Nous avons continué de peaufiner notre état cible et notre approche pour y arriver comme en témoigne la feuille de route de notre modèle opérationnel cible environnemental et social et le plan de mise en œuvre afférent.

Notre modèle opérationnel cible environnemental et social est axé sur le renforcement de quatre principales capacités organisationnelles qui nous permettront d'atteindre notre état cible souhaité, à savoir :

- 1. Gestion des émissions nettes nulles** – Déterminer des façons, à l'interne et en collaboration avec nos clients, de progresser sur la voie de la décarbonisation.
- 2. Gestion des risques environnementaux et sociaux** – Intégrer les répercussions à court, moyen et long terme des facteurs environnementaux et sociaux dans nos cadres de risque et de contrôle et dans nos processus de gestion des risques.
- 3. Information et déclarations réglementaires** – Fournir à nos parties prenantes et aux organismes de réglementation les renseignements nécessaires pour prendre des décisions éclairées.
- 4. Données, technologies et analyses** – Améliorer notre infrastructure interne afin de recueillir les renseignements dont nous avons besoin pour soutenir la mise en œuvre des capacités ci-dessus.



Catalyseurs de transition

Renforcement des capacités internes suite

Nos progrès

En 2024, nous avons franchi les étapes suivantes de notre modèle opérationnel cible environnemental et social :

1. Gestion des émissions nettes nulles

- Définition de la portée et de l'approche du programme de transition de l'entreprise de la TD appuyant la réalisation de notre plan de transition de l'entreprise. Le programme vise à améliorer la capacité de nos secteurs d'activité et de nos fonctions pour acquérir un avantage concurrentiel dans le domaine de la durabilité, répondre aux attentes des parties prenantes et contribuer aux engagements généraux de la Banque en matière de durabilité.

2. Gestion du risque environnemental et social

a. Gouvernance des risques

- Intégration de la gestion du risque environnemental et social dans les cadres, politiques et outils des catégories prioritaires de risques importants dans l'ensemble de la Banque, pour renforcer davantage la gouvernance et la surveillance des risques environnementaux et sociaux, y compris les risques climatiques.
- Réalisation d'une analyse de l'écart liée aux risques climatiques présentés par les programmes et les méthodologies de mesure des risques de TD Assurance.

b. Évaluation des risques

- Évaluation du risque climatique physique de nos biens immobiliers résidentiels au Canada et aux États-Unis, qui met l'accent sur le risque de pertes découlant des phénomènes climatiques.
- Meilleure surveillance opérationnelle des évaluations des risques environnementaux et sociaux, y compris le développement continu d'une plateforme

d'entreprise pour évaluer les emprunteurs autres que de détail qui est fondée sur la logique axée sur le risque pour répondre aux exigences en matière de diligence raisonnable et de transmission au niveau supérieur.

3. Information et déclarations réglementaires

- La déclaration des données climatiques de l'exercice se terminant le 31 octobre 2024 respecte la ligne directrice B-15 du BSIF : Gestion des risques climatiques, qui a été publiée le 7 mars 2023. Les données que nous avons dévoilées figurent en grande partie dans le présent Rapport sur la durabilité 2024. Nous avons formé un groupe de travail interne pour superviser nos progrès relativement au respect de la ligne directrice B-15, lequel est sous la responsabilité de dirigeants de niveau PVP, et avons créé un comité de direction interfonctionnel d'examen critique.
- Cette année, nous avons commencé à délaissier la déclaration volontaire au profit de la déclaration réglementaire conformément à la ligne directrice B-15 : Gestion des risques climatiques du BSIF. Des efforts considérables de nos équipes, en capacité et en travail, se sont concentrés sur la mise au point de contrôles appropriés et l'évaluation des changements apportés aux processus pour mettre cette nouvelle méthode en application cette année.
- La TD continue d'évaluer les répercussions de l'adoption des nouvelles normes de durabilité établies par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) en juin 2023 ainsi que de celles établies par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) en décembre 2024. Par ailleurs, la Banque surveille l'évolution des dossiers des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour en savoir plus, consultez le [rapport aux actionnaires du premier trimestre](#).

- À l'heure actuelle, la Directive de l'Union européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (EU CSRD) n'est pas prise en compte pour nos rapports sur les changements climatiques.

4. Données, technologies et analyses

- Nous continuons à mettre au point notre solution liée aux données climatiques de l'entreprise qui mettra à la disposition des secteurs d'activité et des fonctions de l'entreprise un écosystème intégré de sources d'information internes et externes pour soutenir le calcul des émissions financées et non financées et améliorer notre capacité à soutenir les situations de risque de crédit et de gestion des risques liés au climat.
- Nous avons terminé notre cadre d'analyse de scénarios climatiques et intégré des solutions de fournisseur pour nous aider à évaluer à la fois le risque physique et de transition dans nos portefeuilles de prêts résidentiels et autres que de détail.

Perspectives

Nous avons lancé le modèle opérationnel cible environnemental et social en 2020 pour renforcer les capacités afin de soutenir notre objectif de carboneutralité en 2050 et évaluer le plan d'action sur les changements climatiques de la Banque. Depuis, nous avons fait des progrès considérables. Nous avons élargi la portée du modèle opérationnel cible pour tenir compte de la stratégie de durabilité plus globale de la Banque et mis au point plusieurs nouvelles capacités (analyse des données sur la durabilité, outils et processus). En 2025, nous entendons revoir le modèle opérationnel cible en fonction des leçons apprises et des derniers cadres et lignes directrices se rapportant aux plans de transition. En 2025, les attributs de l'état cible du modèle opérationnel cible et la feuille de route triennale des livrables seront intégrés dans notre plan de transition de l'entreprise.

Étude de cas :

Innovier pour améliorer les estimations des émissions financées attribuées à la TD (décodeur de NIV)

Notre équipe de scientifiques des données cherche des moyens d'améliorer la qualité, l'exactitude et l'efficacité des données utilisées pour calculer les émissions financées attribuées à la TD. Le calcul de notre portefeuille de prêts automobiles aux consommateurs à l'aide de simples renseignements comme la marque et le modèle du véhicule peut entraîner des estimations moins exactes. L'utilisation du numéro d'identification de véhicule (NIV), identifiant unique de chaque véhicule, augmente la précision de nos calculs. En utilisant le NIV ainsi que les données internes et externes dans nos calculs, nous pouvons déterminer la marque, le modèle, le niveau de finition, le type de moteur, le type de carburant, les renseignements sur la batterie et le type de transmission (p. ex. 2 x 2, 4 x 4, transmission intégrale, etc.) de chaque véhicule que nous finançons.

Grâce à ces données, nous pouvons estimer les émissions prévues de GES du véhicule au cours de sa durée de vie ainsi que les émissions attribuées à la TD pour financer les véhicules achetés par les consommateurs. Il s'agit d'un processus novateur et grâce aux fonctions automatisées intégrées dans le décodeur de NIV, notre équipe est devenue nettement plus efficace. Actuellement en instance d'approbation, ce processus est un exemple de nos efforts pour améliorer les données sur les émissions financées ainsi qu'un exemple d'occasion commerciale de notre plan d'action sur les changements climatiques.

Catalyseurs de transition

Renforcement des capacités internes suite

Amélioration des compétences et de la culture

Nous avons investi dans le perfectionnement des connaissances et des compétences de nos collègues ainsi que dans les initiatives visant à attirer les meilleurs talents possédant de l'expérience dans les facteurs ESG et les changements climatiques.

Formation et perfectionnement

Nous adoptons une approche à l'échelle de la Banque pour offrir des occasions d'apprentissage et de perfectionnement sur la durabilité et les changements climatiques.

Voici quelques exemples :

- **Centre d'expertise sur les facteurs ESG : Pôle d'éducation, de gestion des connaissances et des communications**
 - Le pôle a organisé des séances de formation sur la durabilité couvrant un certain nombre de sujets afin de permettre aux collègues de Durabilité et Responsabilité sociale, de Gestion des risques ESG, des fonctions de l'entreprise et des secteurs d'activité d'approfondir leurs connaissances en durabilité (y compris sur des sujets liés au climat comme la mesure et la réduction des émissions de méthane).
- **Forums trimestriels de Gestion des risques ESG**
 - Ces forums d'échange de renseignements sont organisés par Gestion des risques ESG pour faire connaître et comprendre les risques environnementaux et sociaux, y compris les risques liés au climat, pour soutenir la première et la deuxième ligne dans le renforcement des capacités afin de cerner, de gérer, d'atténuer et de déclarer ces risques et pour recueillir les commentaires des secteurs d'activité et des fonctions de l'entreprise sur leurs besoins en matière de renseignements et de formation.
- **Séances de formation**
 - L'équipe Gestion des risques ESG offre continuellement des séances de formation sur les risques environnementaux et sociaux, y compris sur les risques climatiques, au personnel des fonctions de première et de deuxième ligne, et organise aussi un forum d'information trimestriel et des séances pour ses groupes de travail sur la politique relative aux risques environnementaux et sociaux.
 - La formation a été offerte aux secteurs d'activité, notamment Valeurs Mobilières TD et Services bancaires aux entreprises, pour améliorer les capacités actuelles, perfectionner les compétences des spécialistes du domaine et débattre des occasions nouvelles et existantes dans chaque secteur.

Notre centre d'expertise sur les facteurs ESG

Pour en savoir plus sur notre Centre d'expertise sur les facteurs ESG, consultez le document [Durabilité à la TD](#).



Élargissement de notre pipeline de talents

Il est important de recruter et de perfectionner des talents soucieux des facteurs ESG pour renforcer les capacités climatiques. En 2021, le groupe Durabilité et Responsabilité sociale, en partenariat avec l'équipe Gestion du risque de l'entreprise, a lancé un programme de rotation des associés ESG de deux ans afin d'attirer et de maintenir en poste des professionnels diplômés pour soutenir notre travail ESG dans toute l'entreprise. Les participants acquièrent une expérience et des connaissances étendues dans les différents domaines ESG de la Banque et bénéficient d'une vision globale de la manière dont notre stratégie de durabilité est élaborée et mise en œuvre, ainsi que de la manière dont nos risques liés au climat sont gérés.

De plus, dans chaque secteur d'activité, nous renforçons notre expertise et nos connaissances pour nous permettre de mieux accompagner nos clients dans leur trajectoire climatique. Pour cela, nous devons embaucher les talents appropriés et améliorer notre expertise en matière de facteurs ESG au sein de nos secteurs d'activité.

Planification financière

À mesure que nous intégrons la durabilité et les initiatives liées au climat dans l'entreprise, nous sommes conscients qu'il est essentiel d'évaluer et de mesurer les incidences financières des principaux risques et occasions liés au climat dans le cadre de notre planification et de notre stratégie future. Cette année, nous avons porté à la connaissance de l'équipe de direction des Finances diverses initiatives possibles liées au climat qui sont en cours de préparation pour le plan financier 2025. Par ailleurs, nous continuons de surveiller d'importants projets liés au climat, comme notre projet d'élaboration de la stratégie relative aux données sur le climat, et de prévoir ces dépenses dans les exercices financiers ultérieurs.

Dans l'année à venir, le programme de transition de l'entreprise favorisera la mise sur pied et l'exécution d'initiatives clés visant à favoriser le progrès par rapport aux objectifs de durabilité et à bien positionner la TD dans l'économie durable émergente. Dans le cadre de ce programme, nous entendons intégrer des initiatives clés dans le processus de planification financière et d'établissement des prévisions de la Banque pour permettre l'ajout et la surveillance des incidences financières importantes des occasions et des risques liés au climat.

Catalyseurs de transition

Engagement externe

Nous savons que l'atteinte de nos objectifs de carboneutralité nécessite des mesures plus larges dans des domaines qui échappent à notre contrôle direct. Par conséquent, une partie essentielle de notre stratégie consiste à collaborer avec un vaste éventail de parties prenantes pour s'attaquer aux défis économiques et techniques ainsi qu'aux politiques pour atteindre la carboneutralité. Notre travail avec les gouvernements, les organismes de réglementation, les organismes de normalisation, les groupes de travail sectoriels, les organisations axées sur la durabilité, les fournisseurs et les clients nous permet de nous tenir au courant de la vue d'ensemble et en même temps de tirer parti des pratiques gagnantes afin de nous aider à continuer d'adapter la Banque.

Engagement auprès des gouvernements, des organismes de réglementation et des organismes de normalisation

Notre approche en matière d'engagement

En 2024, le rythme et la portée des interventions des gouvernements, des organismes de réglementation et des organismes de normalisation en matière de changement climatique ont continué d'évoluer. Nous considérons que l'engagement et le dialogue avec les gouvernements et les organismes de réglementation sur les mesures nécessaires pour soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone sont importants pour atteindre nos objectifs climatiques. Par l'entremise de nos engagements, nous cherchons à mieux comprendre les conditions changeantes du marché et à donner notre point de vue en la matière pour soutenir la résilience et la stabilité à long terme du système financier pendant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

En 2023, nous avons défini notre première approche d'engagement climatique auprès du secteur public pour nos activités commerciales au Canada. Nous avons effectué des études à l'interne pour évaluer nos activités d'engagement et cerné les principaux domaines d'action, canaux, politiques et mesures réglementaires qui favoriseraient des occasions de financement susceptibles de soutenir la décarbonisation de secteurs clés de l'économie canadienne et nos initiatives en faveur du climat. Nous avons aussi organisé un forum interne regroupant des dirigeants de la Banque pour présenter un point de vue stratégique et coordonner nos activités d'engagement. En 2024, nous avons continué de progresser dans notre façon de susciter l'engagement des principales parties prenantes dans nos domaines d'action.

Au Canada, nous avons donné la priorité à trois domaines d'action en 2024 :

Domaine d'action	Importance	Nos efforts d'engagement
Divulgations liées aux questions climatiques	Une divulgation réfléchie et appropriée des données climatiques joue un rôle important dans la transition vers des émissions nettes nulles en favorisant la transparence, en gérant les risques et en contribuant à la prise de décision.	<ul style="list-style-type: none"> Par l'entremise de l'Association des banquiers canadiens (ABC), la TD a participé à la consultation sur la version préliminaire de la Norme canadienne d'information sur la durabilité (NCID) du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) pour soutenir l'établissement des NCID 1 et 2 canadiennes en respectant les Normes internationales d'information financière (normes IFRS) S1 et S2 et en les adaptant au contexte canadien. Grâce à l'ABC et à l'Institut de la finance internationale (IIF), la TD a aussi participé à la consultation sur le cadre de divulgation des risques financiers liés au climat (pilier 3) du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. L'une des grandes priorités de notre engagement était de faire valoir l'importance de l'harmonisation des normes d'information et les défis liés aux données et à la méthodologie en lien avec les divulgations.
Données climatiques et méthodologies	<p>Les données climatiques jouent un rôle important dans la transition vers des émissions nettes nulles. Les institutions financières ont besoin de données précises et à jour pour fixer des cibles de décarbonisation, hiérarchiser les efforts et cibler les capitaux là où ils sont le plus nécessaires.</p> <p>Nous avons relevé deux secteurs présentant d'importantes lacunes en matière de données : L'immobilier et l'agriculture. À l'heure actuelle, les données relatives à ces secteurs manquent de la granularité nécessaire, ce qui rend difficile pour les banques de soutenir la décarbonisation de ces secteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a invité la TD à participer à son projet de recherche pour mieux comprendre le rôle du financement du secteur privé dans la transition vers une agriculture durable. La TD a souligné la nécessité de meilleures données sur les émissions de GES et d'une meilleure communication des données dans le secteur agricole. Nous avons participé à un groupe de travail pour améliorer le calcul des émissions financées dans le secteur de l'agriculture, en collaboration avec d'autres membres de l'ABC et le RMI. Nous avons participé à un groupe de travail du PCAF pour aider à réduire la variation dans les déclarations des émissions financées absolues en raison des conditions du marché (p. ex. valeur de l'entreprise y compris les liquidités). La TD pourrait appliquer les connaissances acquises à l'avenir.
Taxonomie du climat	Une définition claire des activités économiques « vertes » et « de transition » est nécessaire pour la compréhension des participants du marché, ce qui contribuerait à mobiliser le déploiement des capitaux en faveur de solutions liées au climat.	<ul style="list-style-type: none"> La TD a joué un rôle actif dans le groupe d'experts techniques sur la taxonomie du Conseil d'action en matière de finance durable qui a publié son rapport sur la feuille de route de la taxonomie en mars 2023. S'appuyant sur les conclusions de ce rapport, le gouvernement du Canada a partagé ses principes directeurs pour l'établissement d'une taxonomie canadienne en octobre 2024 et continue de poursuivre ses travaux. La TD a participé à une table ronde sur la finance durable et l'importance de mobiliser des capitaux privés pour les projets de transition avec le ministre canadien de l'Énergie et des Ressources naturelles et d'autres institutions financières.

Catalyseurs de transition

Engagement externe suite

Groupe Banque TD

Groupe	Notre engagement
Comptabilisation des émissions de GES et établissement de cibles	
Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)	Le PCAF est un groupe sectoriel qui travaille à la mise au point de normes communes pour mesurer et déclarer les émissions de GES liées aux activités de financement. La TD est un membre du groupe de travail sectoriel du PCAF et participe aux séances de formation et de discussion sur la comptabilisation du carbone et le calcul des émissions financées. La Banque y travaille à promouvoir la cohérence et l'uniformité des approches des données, des mesures et des méthodologies.
RMI	Le Rocky Mountain Institute (RMI) est un organisme à but non lucratif ayant pour objectif d'accélérer la transition vers une énergie propre. Le RMI a travaillé avec la TD et d'autres banques de l'ABC pour analyser les principaux éléments, occasions et défis liés à la divulgation, à la comptabilisation des émissions et à l'établissement d'objectifs spécialement pour le secteur de l'agriculture au Canada. L'analyse du RMI s'est concentrée sur les parcours de décarbonisation des activités agricoles en s'intéressant aux limites pour l'établissement des objectifs, aux scénarios de décarbonisation et aux exigences en matière de données. Ces travaux se sont appuyés sur les recommandations de Banking for Impact on Climate in Agriculture, une initiative du World Business Council for Sustainable Development, et ont débouché sur la publication d'un rapport présentant les conclusions .
Gestion des risques	
Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières (PNUE-IF)	La TD est membre du PNUE-IF, un réseau de banques, d'assureurs et d'investisseurs constitué par les Nations Unies qui cherche à accélérer le développement durable. La TD participe à divers groupes de travail et initiatives mettant l'accent sur la décarbonisation, la gestion des risques liés au climat et la divulgation des données qui s'y rattachent pour les institutions financières.
Climate Risk Consortium de la Risk Management Association (RMA)	En 2022, la TD a intégré le Climate Risk Consortium de la RMA, qui vise à réunir les institutions financières afin de créer des lignes directrices relatives à l'intégration des facteurs climatiques dans les pratiques de gestion des risques.
Utilisation responsable des ressources	
Circular Economy Leadership Canada (CELC)	Lancé en 2018, le CELC est un réseau composé de dirigeants d'entreprise, d'organismes de recherche à but non lucratif et de chercheurs universitaires qui travaillent à promouvoir la transition vers une économie circulaire à faibles émissions de carbone au Canada. La TD s'est jointe au CELC en 2022 et elle participe au groupe de travail sur la finance circulaire au Canada.

Engagement auprès des groupes sectoriels et des organismes du secteur public

Nous participons à plusieurs groupes sectoriels et avons adopté divers cadres et normes reconnus à l'échelle mondiale pour mettre en œuvre notre plan d'action sur les changements climatiques. Voici quelques exemples de la manière dont nous nous engageons auprès des groupes sectoriels et des organismes du secteur public sur la question des changements climatiques.

Groupe	Notre engagement
Finance durable	
Center for Climate-Aligned Finance	Le Center for Climate-Aligned Finance, lancé par le RMI en juillet 2020, vise à ce que les institutions financières, les entreprises et les experts soient en mesure de surmonter les obstacles pratiques à la décarbonisation sectorielle. La TD participe aux discussions sur les derniers développements financiers liés au climat. Elle participe aussi au groupe de travail sur le financement des activités de transition du RMI qui se penche sur l'accélération du financement des activités de transition dans les institutions financières en Amérique du Nord et en Europe.
Institute for Sustainable Finance (ISF)	L'ISF est un réseau qui réunit des universitaires, des représentants du secteur privé et du gouvernement dans le but de favoriser la recherche et l'innovation en matière de finance durable. La TD fait partie des membres fondateurs de l'ISF, qui a été créé en novembre 2020, et a participé à son financement.
Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD)	Lancé par le gouvernement du Canada en 2021 et dont le mandat a pris fin en février 2024, le CAFD a réuni des experts des secteurs public et privé pour favoriser la finance durable au Canada et ailleurs dans le monde. La TD a aidé à soutenir l'infrastructure des marchés critiques nécessaires pour favoriser et faire croître la finance durable au pays. La cheffe de groupe, Services bancaires aux entreprises au Canada de la TD a présidé le groupe d'experts techniques en matière de divulgation du CAFD. La TD était également membre du groupe d'experts techniques sur la taxonomie et du groupe de travail sur l'affectation de capital carboneutre du CAFD.
Engagement sectoriel	
Association des banquiers canadiens (ABC)	La TD est membre de l'ABC, une association nationale représentant les banques qui exercent des activités au Canada. La TD participe à des consultations publiques et à des initiatives d'engagement avec l'ABC sur divers sujets, notamment les orientations proposées pour l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat, ainsi que les cadres de divulgation élaborés par les groupes sectoriels, les organismes de réglementation et les organismes de normalisation.
Institut de la finance internationale (IIF)	La TD est membre de l'IIF, une association mondiale du secteur financier comptant environ 400 membres dans plus de 60 pays. L'IIF prend position au nom de ses membres internationaux et gère les engagements officiels du secteur, notamment sur les sujets de la durabilité. Il organise des forums de discussion sur la gestion des risques, la divulgation, les données et la taxonomie se rapportant aux facteurs ESG (y compris ceux liés aux changements climatiques et à la nature).
Divulgation	
Questionnaire du CDP portant sur les changements climatiques	Depuis 2010, la TD répond au questionnaire de divulgation de renseignements liés aux changements climatiques du CDP.

Catalyseurs de transition

Engagement externe suite

Valeurs Mobilières TD

Valeurs Mobilières TD est membre des initiatives sectorielles suivantes axées sur la finance durable et les marchés du carbone :

Groupe	Engagement de Valeurs Mobilières TD
Finance durable	
International Capital Market Association (ICMA)	L'ICMA joue le rôle de secrétariat pour les principes relatifs aux obligations vertes, les principes relatifs aux obligations sociales, les lignes directrices relatives aux obligations durables et les principes relatifs aux obligations liées à la durabilité (collectivement appelés « les principes de l'ICMA »), en apportant son soutien et en offrant ses conseils en matière de gouvernance de la dette durable. Valeurs Mobilières TD adhère aux principes de l'ICMA et contribue activement au groupe de travail sur le financement de la transition, au groupe de travail sur les projets favorables à l'environnement et au groupe de travail sur les prêts liés à la durabilité pour le refinancement des obligations.
Loan Market Association (LMA)	Valeurs Mobilières TD est membre de la LMA, qui se consacre à la promotion de la croissance et de l'innovation dans les pratiques de prêt durable et au soutien du marché des prêts syndiqués dans le cadre de l'émergence d'une nouvelle réglementation en matière de finance durable.
Loan Syndications and Trading Association (LSTA)	Valeurs Mobilières TD est membre de la LSTA et participe à son groupe de travail sur les facteurs ESG qui met l'accent sur les avancées liées aux facteurs ESG sur le marché des prêts, ce qui comprend l'intégration de ces facteurs ainsi que le développement et l'évolution des produits de prêts durables et des orientations du marché.
Marchés du carbone	
Association internationale pour l'échange de droits d'émission (IETA)	L'IETA travaille aux côtés des gouvernements et des parties prenantes dans le but de créer un marché volontaire du carbone plus transparent et plus crédible qui contribuera à orienter le financement vers des initiatives permettant de réduire et d'éliminer véritablement les émissions. La TD est membre du groupe de travail sur le marché du carbone volontaire de l'IETA.

Gestion de Placements TD (GPTD)

GPTD alimente la conversation du secteur sur la gestion de la transition vers une économie à émissions nettes nulles en contribuant à plusieurs organismes et initiatives dont les efforts sont axés sur le climat, notamment ceux décrits ci-dessous.

Groupe	Engagement de GPTD
Engagement	
Engagement climatique Canada (ECC)	GPTD est un membre fondateur de l'initiative ECC et siège au comité technique et au comité consultatif des leaders de l'industrie. Engagement climatique Canada est une initiative financière qui favorise le dialogue entre la collectivité financière et les entreprises émettrices pour aider les sociétés ouvertes canadiennes à réussir leur transition vers une économie à émissions nettes nulles.
L'Association pour l'investissement responsable (AIR)	GPTD est membre bienfaiteur de l'AIR et siège à son conseil de direction sectoriel. L'AIR est une association sectorielle canadienne pour l'investissement responsable.
Divulgaration	
Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)	Depuis 2016, GPTD contribue activement au GRESB, organisme mené par des investisseurs qui fournit des données ESG uniformisées et confirmées sur les actifs immobiliers.
Principes pour l'investissement responsable (PIR)	Les PIR sont un réseau international soutenu par les Nations Unies et composé d'investisseurs qui collaborent pour promouvoir ses six Principes pour l'investissement responsable. GPTD comptait parmi les premiers gestionnaires d'actifs appartenant à une banque canadienne à signer les PIR des Nations Unies en 2008.



Catalyseurs de transition

Engagement externe suite

TD Assurance

TD Assurance est membre des initiatives et associations suivantes dont les groupes de travail et les consultations s'intéressent aux principaux enjeux liés au climat, comme la gestion des risques, la divulgation, l'établissement de rapports et la résilience et l'adaptation climatique :

Groupe	Engagement de TD Assurance
À l'échelle mondiale	
Programme des Nations Unies pour l'environnement : Principes pour une assurance responsable (PAR)	TD Assurance est devenue signataire des PAR du PNUE-IF en 2014, la deuxième entreprise canadienne à le faire. TD Assurance est membre du conseil qui régit les PAR du PNUE-IF. Les données liées aux PAR divulguées annuellement par TD Assurance mettent en évidence la manière dont les PAR sont incorporés à la stratégie, aux activités d'exploitation et à la gestion des risques. En 2024, TD Assurance a codirigé le groupe de travail inaugural sur l'assurance positive pour la nature de l'initiative des PAR pour déterminer les mesures prioritaires pour les activités d'assurance et a participé à un deuxième GIFN (programme LEAP) pour fournir d'autres directives dans le cadre de l'initiative PAR.
Conseil de direction du Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières (PNUE-IF)	Le président et chef de la direction de TD Assurance est membre du conseil de direction du PNUE-IF et le directeur principal de la durabilité est membre du conseil des PAR du PNUE-IF.
À l'échelle nationale	
Un Canada résistant au climat	TD Assurance fait partie des membres fondateurs d'Un Canada résistant au climat, une coalition composée de représentants du secteur de l'assurance, de municipalités, d'organismes autochtones, d'organismes non gouvernementaux voués à la protection de l'environnement et d'organismes de recherche. La coalition encourage le gouvernement fédéral à se préparer aux changements climatiques en bâtissant un pays plus résilient aux catastrophes.
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP)	TD Assurance fait partie de certains comités de l'ACCAP et a présidé le groupe de travail sur les changements climatiques depuis sa formation en 2020 jusqu'en mars 2023.
Bureau d'assurance du Canada (BAC)	Le président et chef de la direction de TD Assurance est membre du conseil d'administration du BAC. Des collègues de TD Assurance président un certain nombre de comités et de groupes de travail du BAC, ou y participent. TD Assurance travaille activement avec ses pairs du secteur par l'entremise du BAC pour soutenir l'établissement d'un programme d'assurance national contre les inondations qui couvrira les Canadiens à risque élevé d'inondation, pour améliorer la résilience climatique du Canada.

Catalyseurs de transition

Engagement externe suite

Leadership éclairé

Nous continuerons à participer à des discussions importantes, et à initier de telles discussions au besoin, avec les gouvernements, les acteurs du secteur et d'autres parties prenantes afin de soutenir les efforts de décarbonisation à plus grande échelle. Nous faisons régulièrement preuve de leadership éclairé sur un large éventail de sujets par le biais de publications externes et de nos propres canaux.

Faits saillants de 2024 :

- Les Services économiques TD ont publié trois articles soulignant le rôle important des politiques gouvernementales dans les efforts de décarbonisation :
 - [Trajectoires contrastées : Pourquoi les États-Unis affichent un meilleur bilan de réduction des émissions que le Canada](#)
 - [Une occasion à 500 milliards de dollars – Exploitation de minéraux critiques et réconciliation économique avec les peuples autochtones](#)
 - [La course vers un transport décarboné à l'aide d'incitatifs gouvernementaux](#)
- TD Cowen, une division de Valeurs Mobilières TD :
 - A tenu sa deuxième Semaine annuelle sur la durabilité, une conférence qui réunit des entreprises, des décideurs et des participants du marché de capitaux pour discuter des occasions et des défis liés aux facteurs ESG.
 - Était finaliste pour le prix de la Meilleure recherche sur les facteurs ESG : Banque des ESG Investing Awards de 2025, qui récompensent les meilleurs fonds, initiatives de recherche et produits se rapportant aux

facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les ESG Investing Awards sont décernés aux meilleures entreprises intervenant dans tous les aspects de l'investissement ESG sur la planète, y compris les fonds d'investissement, la recherche et les produits des fournisseurs.

- A publié son [rapport sur les thèmes de recherche](#) annuel mettant l'accent sur les thèmes d'investissement qui devraient générer des gains et des pertes de placement en 2024 et ultérieurement, notamment les thèmes liés à la durabilité comme la transition énergétique, les véhicules électriques et la mobilité avancée, la technologie agricole et l'eau.
- A publié sa neuvième [présentation globale sur la transition énergétique et la durabilité](#) annuelle dans le cadre de sa [Ahead of the Curve® Series](#), qui a pour but d'aider les investisseurs à trouver leurs repères dans ce secteur complexe et ses divers sous-secteurs spécialisés.
- GPTD a publié plusieurs articles sur le leadership éclairé traitant des risques et des occasions liés au climat, notamment : [Évaluation du risque climatique au moyen d'une modélisation stochastique](#); [L'IA et la demande d'électricité : Les machines assoiffées d'énergie seront-elles rassasiées?](#); [Le pic pétrolier surviendra-t-il un jour?](#); et [Alors que l'Alberta se prépare à la sécheresse, les investisseurs devraient aider les entreprises à gérer le risque lié à l'eau](#).

Soutien communautaire et transition vers une économie à émissions nettes nulles

À mesure que nos initiatives de durabilité stratégiques progressent, nous devenons de plus en plus conscients des liens entre les conséquences environnementales et sociales. Les conséquences sociétales imprévues des changements climatiques sont l'un des sujets d'intérêt. Les conséquences des changements climatiques ne sont pas toujours ressenties équitablement et il a été démontré qu'il est plus probable que les collectivités défavorisées en subissent les effets négatifs¹⁰⁵. À mesure que nous progressons vers une économie à faibles émissions de carbone, nous reconnaissons l'importance de soutenir les travailleurs, les entreprises et les collectivités touchés par la transition et de nous assurer que les bienfaits d'une économie à faibles émissions de carbone sont largement partagés. L'année dernière, nous avons tiré parti de nos activités de philanthropie d'entreprise pour soutenir des organismes à but non lucratif qui favorisent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Deux de ces initiatives se concentraient sur la requalification et l'amélioration des compétences des travailleurs dans les technologies propres, comme souligné ci-dessous.

Canada : Grâce à une subvention sur trois ans, la TD a soutenu le Portail des Carrières Climatiques d'Iron & Earth et l'initiative des compétences renouvelables (« Renewable Skills Initiative »). Le Portail des Carrières Climatiques est une plateforme numérique qui met en relation les travailleurs du secteur des combustibles fossiles et les membres des communautés autochtones avec des parcours de carrière dans l'économie carboneutre. Le portail propose des ressources pour acquérir des compétences, des mentors, des cartes des occasions d'emploi et des liens vers des occasions de formation pour soutenir les professionnels dans leur transition de carrière. L'initiative met l'accent sur les programmes de formation sur l'énergie solaire et éolienne, avec pour objectif de doter les collectivités rurales et autochtones des compétences et des connaissances nécessaires pour trouver de l'emploi dans le contexte de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Ces programmes sont adaptés à chaque collectivité pour soutenir la diversification énergétique et prioriser la prise en charge par les membres de la collectivité de l'infrastructure d'énergie renouvelable.

États-Unis : Grâce à une subvention de deux ans de la TD, le Center for EcoTechnology a créé un programme pilote pour aider les petites entreprises à décarboniser leurs bâtiments et activités. L'objectif du programme est d'aider à accélérer le rythme d'adoption et la portée des solutions de décarbonisation au Massachusetts et au Connecticut. Grâce à cette subvention, l'entreprise établit des feuilles de route de décarbonisation commerciale personnalisables qui sont chacune adaptées aux clients des petites entreprises pour les aider à prioriser et à ordonner l'adoption des solutions. À l'été 2024, 8 petites entreprises avaient terminé le programme pilote et on prévoit l'étendre à 50 autres, avec pour objectif final de servir 200 petites entreprises d'ici la fin du programme en 2025.



Annexes



Index de la ligne directrice B-15 du BSIF

Le tableau ci-dessous détaille la façon dont notre rapport répond aux attentes en matière de communication pour 2024 décrites à l'annexe 2-2 de la ligne directrice B-15 du BSIF : Gestion des risques climatiques.

Élément d'information de la ligne directrice B-15 du BSIF	Attente en matière de communication de la ligne directrice B-15 du BSIF	Références
Gouvernance		
a	<p>Décrire l'organe ou les organes de gouvernance (p. ex. conseil d'administration, comité ou autre), ou la ou les personnes responsables de la supervision des possibilités et risques liés aux changements climatiques, y compris leur identité, leurs responsabilités, leurs habiletés et compétences, le processus leur permettant de rester informés, la supervision de la stratégie, les transactions importantes, les processus de gestion des risques, l'établissement des cibles et le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ces cibles, ainsi qu'une description de la question de savoir si et de quelle manière les considérations liées aux changements climatiques sont prises en considération dans la détermination de leur rémunération.</p>	<p>Description des organes de gouvernance responsables de la supervision des occasions et risques liés aux changements climatiques, y compris leur identité, leurs responsabilités, la supervision de la stratégie, les opérations importantes, les processus de gestion des risques, l'établissement des cibles et le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ces cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Gouvernance et surveillance : p. 77 • Consultez la page Membres du Conseil d'administration : Lien externe • Visitez la page Comités du conseil : Lien externe • Consultez la circulaire de procuration de la direction 2025 : Lien externe : p. 35-38 <p>Description des compétences et du processus permettant de rester informé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Gouvernance et surveillance : p. 77 • Consultez la circulaire de procuration de la direction 2025 : Lien externe : p. 36-37, 127-129 <p>Description de la question de savoir si les considérations liées aux changements climatiques sont prises en compte dans la détermination de la rémunération des dirigeants et de quelles manières elles le sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Facteurs ESG et rémunération globale des dirigeants : p. 12 • Consultez la circulaire de procuration de la direction 2025 : Lien externe : p. 39, 57-58 et 66-67
b	<p>Décrire le rôle de la direction en ce qui concerne le suivi, la gestion et la surveillance des possibilités et risques liés aux changements climatiques, y compris l'identité du poste ou du comité au sein de la direction, s'il y a lieu, les processus, les contrôles et les procédures en matière de gouvernance, de même que la manière dont la surveillance est exercée à l'égard de ce poste ou comité.</p>	<p>Description du rôle de la direction en ce qui concerne le suivi, la gestion et la surveillance des occasions et risques liés aux changements climatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Intégration de la gouvernance durable et de la stratégie de durabilité : p. 12-14 <p>Description de la gouvernance de l'inventaire des occasions liées au climat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Tirer parti des occasions liées au climat : p. 88



Index de la ligne directrice B-15 du BSIF suite

Élément d'information de la ligne directrice B-15 du BSIF	Attente en matière de communication de la ligne directrice B-15 du BSIF	Références
Stratégie		
<p>a</p>	<p>Décrire les possibilités et risques liés aux changements climatiques que l'IFF a recensés dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur ses flux de trésorerie, son accès à du financement ou son coût du capital, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La classification de chaque risque climatique dans la catégorie « risque physique » ou « risque de transition »; • Le délai attendu avant que les effets associés à chaque risque et possibilité ne se produisent (court, moyen ou long terme); • Les définitions de « court terme », « moyen terme » et « long terme » que préconise l'IFF en lien avec les horizons de planification stratégiques en matière de prise de décisions. 	<p>Description des risques liés aux changements climatiques que l'institution financière fédérale (IFF) a recensés et la classification de chaque risque climatique dans la catégorie « risque physique » ou « risque de transition » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Nos risques liés au climat (y compris notre carte thermique et notre inventaire des risques liés au climat) : p. 79-83 <p>Description des risques liés aux changements climatiques que l'IFF a recensés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Tirer parti des occasions liées au climat : p. 88 <p>Les définitions de « court terme », « moyen terme » et « long terme » en lien avec les horizons de planification stratégiques en matière de prise de décisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Nos horizons temporels : p. 53-54

Index de la ligne directrice B-15 du BSIF suite

Élément d'information de la ligne directrice B-15 du BSIF	Attente en matière de communication de la ligne directrice B-15 du BSIF	Références
<p>b) i</p>	<p>Modèle d'affaires et chaîne de valeur Décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les effets en cours et prévus des possibilités et risques liés aux changements climatiques sur le modèle d'affaires et la chaîne de valeur de l'IFF; • Où, dans le modèle opérationnel et la chaîne de valeur de l'IFF, les possibilités et risques liés aux changements climatiques sont concentrés. <p>Stratégie et prise de décisions Fournir des informations sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les changements en cours et prévus au modèle d'affaires de l'IFF, y compris en ce qui concerne l'affectation de ses ressources pour répondre aux possibilités et risques liés aux changements climatiques; • Les efforts directs d'atténuation et d'adaptation, en cours et prévus; • Les efforts indirects d'atténuation et d'adaptation, en cours et prévus. <p>Situation financière, performance financière et flux de trésorerie Décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'incidence des possibilités et risques liés aux changements climatiques sur la situation financière de l'IFF, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de déclaration; • La façon dont l'IFF s'attend à ce que sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie changent à court, à moyen et à long terme, compte tenu de sa stratégie de gestion des possibilités et risques liés aux changements climatiques. 	<p>Description des effets en cours et prévus des occasions et risques liés aux changements climatiques sur le modèle d'affaires et la chaîne de valeur de l'IFF :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Nos risques liés au climat (y compris notre carte thermique et notre inventaire des risques liés au climat) : p. 79-83 • Consultez la section Catégories de risques liés au climat : p. 84 • Consultez la section Tirer parti des occasions liées au climat (y compris l'information par secteur d'activité et par type d'occasion) : p. 88 <p>Description des changements au modèle d'affaires de l'IFF pour répondre aux occasions et risques liés aux changements climatiques, ainsi qu'aux efforts directs et indirects d'atténuation et d'adaptation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat : p. 78 • Consultez la section Catégories de risques liés au climat : p. 84 • Consultez la section Finance durable (notamment l'affectation des ressources visant à saisir les occasions liées au climat) : p. 16 <p>Description de l'incidence des occasions et risques liés aux changements climatiques identifiés sur la situation financière de l'IFF, son rendement financier et ses flux de trésorerie pour la période de déclaration, et de la façon dont l'IFF s'attend à ce que sa situation financière, son rendement financier et ses flux de trésorerie changent à court terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez les sections Revue du rendement financier et Contexte d'exploitation et perspectives : Lien externe vers le rapport annuel 2024 de la TD (à la rubrique « Analyse des secteurs d'exploitation – Gestion de patrimoine et Assurance » de la section Rapport de gestion) : p. 55

Index de la ligne directrice B-15 du BSIF suite

Élément d'information de la ligne directrice B-15 du BSIF	Attente en matière de communication de la ligne directrice B-15 du BSIF	Références
Gestion des risques		
a	Fournir des informations sur les processus et les politiques connexes utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les risques climatiques. En répondant à cette attente en matière de communication d'informations, l'IFF doit expliquer comment elle a appliqué le principe 3 du chapitre 1 de la présente ligne directrice.	<p>Renseignements sur les processus et les politiques utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les risques climatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Approche de protection de la TD – Gestion des risques : p. 7 • Consultez la section Gestion du risque environnemental et social : p. 25 • Consultez la section Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat (y compris la gestion des risques liés au climat) : p. 78
b	Fournir des informations sur les processus utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les possibilités liées aux changements climatiques, y compris des renseignements sur la question de savoir si, et le cas échéant, comment, l'IFF utilise l'analyse de scénarios climatiques pour éclairer la détermination des possibilités liées aux changements climatiques.	<p>Renseignements sur les processus utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les occasions liées aux changements climatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Tirer parti des occasions liées au climat : p. 88 • Consultez la section sur le processus de suivi des occasions liées au climat : p. 14 et 88
c	Fournir des informations sur la mesure dans laquelle et la manière dont les processus utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les possibilités et risques liés aux changements climatiques sont intégrés à son processus général de gestion des risques et viennent l'étoffer.	<p>Renseignements sur les processus utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les occasions et risques liés aux changements climatiques et sur la façon dont ils sont intégrés à son processus de gestion des risques et viennent l'étoffer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Approche de protection de la TD – Gestion des risques : p. 7 • Consultez la section Gestion du risque environnemental et social : p. 25 • Consultez la section Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat (y compris la gestion des risques liés au climat) : p. 78

Index de la ligne directrice B-15 du BSIF suite

Élément d'information de la ligne directrice B-15 du BSIF	Attente en matière de communication de la ligne directrice B-15 du BSIF	Références
Indicateurs et objectifs		
a	Présenter les indicateurs utilisés par l'IFF pour évaluer les possibilités et risques liés aux changements climatiques conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	<p>Renseignements sur les indicateurs utilisés par l'IFF pour évaluer les occasions et risques liés aux changements climatiques conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Carte thermique (y compris les actifs liés au carbone) : p. 80-81 • Consultez la section Tirer parti des occasions liées au climat : p. 88 • Consultez la section Cible des champs d'application 1 et 2 : p. 58 • Consultez la section Cibles intermédiaires d'émissions financées : p. 73 • Consultez la section Finance durable (y compris Notre approche et Progrès vers l'atteinte de notre cible) : p. 16-18
b) i	<p>Déclarer séparément la quantité absolue des émissions brutes de GES du champ d'application 1 et du champ d'application 2 calculées selon la méthode fondée sur l'emplacement de l'IFF pour la période.</p> <p>Déclarer l'approche de mesure, les intrants et les hypothèses utilisées par l'IFF pour mesurer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2, ainsi que les motifs sous-jacents de ces décisions.</p> <p>Indiquer la norme d'information utilisée par l'IFF pour calculer et déclarer les émissions de GES. Si la norme d'information utilisée par l'IFF n'est pas la norme Corporate Standard de GHG Protocol, expliquer en quoi la norme utilisée y est comparable.</p>	<p>Renseignements sur la quantité absolue d'émissions brutes de GES des champs d'application 1 et 2, y compris la base de la mesure et la norme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Émissions de GES des champs d'application 1 et 2 : p. 55-57 • Consultez l'Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2024 : Lien externe (voir la note 13 de l'onglet « Changements climatiques : émissions non financées »)

Index de la ligne directrice B-15 du BSIF suite

Élément d'information de la ligne directrice B-15 du BSIF	Attente en matière de communication de la ligne directrice B-15 du BSIF	Références
Indicateurs et objectifs suite		
<p>c</p>	<p>Déclarer, s'il y a lieu, les cibles quantitatives et qualitatives liées aux changements climatiques qu'a établies l'IFF pour faire le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ses objectifs stratégiques, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'objectif de la cible; • L'intervalle de temps auquel s'applique la cible; • La période de référence à partir de laquelle les progrès accomplis sont évalués; • Toute modification qu'elle a apportée à la cible et les motifs sous-tendant les modifications apportées. 	<p>Renseignements concernant l'établissement, par l'IFF, de cibles quantitatives et qualitatives et le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ses objectifs stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Cible des champs d'application 1 et 2 : p. 58 • Consultez la section Cibles intermédiaires d'émissions financées : p. 73-74 • Consultez la section Susciter l'engagement des clients pour soutenir la réduction des émissions : p. 90 • Consultez la section Finance durable (y compris la cible de Gestion de la trésorerie et du bilan) : p. 16 et 18 • Consultez la cible en matière de finance durable et de décarbonisation : Lien externe, dans la « Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD » : p. 1
	<p>Fournir des informations sur l'approche utilisée par l'IFF pour établir et revoir chaque cible, ainsi que pour faire le suivi des progrès accomplis.</p>	<p>Renseignements sur l'approche utilisée par l'IFF pour établir et revoir chaque cible, ainsi que pour faire le suivi des progrès accomplis, puis sur la gouvernance en ce qui concerne les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section cible des champs d'application 1 et 2 : p. 58 et 77 • Consultez les cibles de réduction des émissions financées : p. 73-75 et 77 • Consultez la section Susciter l'engagement des clients pour soutenir la réduction des émissions : p. 90-92 • Consultez la section Finance durable (y compris la cible de Gestion de la trésorerie et du bilan) : p. 20 • Consultez la cible en matière de finance durable et de décarbonisation : Lien externe, dans la « Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD » : p. 2-5 et 11-14 • Consultez la circulaire de procurement de la direction 2025 : Lien externe : p. 36-37
	<p>Fournir des informations sur la performance de l'IFF par rapport à chacune des cibles liées aux changements climatiques et une analyse des tendances ou des variations de sa performance.</p>	<p>Renseignements sur le rendement par rapport aux cibles et les tendances de l'évolution du rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la cible des champs d'application 1 et 2 : p. 58- 59 • Consultez la section Cibles intermédiaires d'émissions financées : p. 73-76 • Consultez la section Susciter l'engagement des clients pour soutenir la réduction des émissions : p. 90-91 • Consultez la section Finance durable et de décarbonisation (y compris la cible de Gestion de la trésorerie et du bilan) : p. 16-18
	<p>Pour les cibles liées aux émissions de GES présentées (et les indicateurs correspondants, le cas échéant), fournir des informations sur les compensations des émissions de carbone brutes et nettes, s'il y a lieu, et expliquer le type de compensation (p. ex. crédit carbone, fondée sur des éléments naturels ou autre).</p>	<p>S. O. (Les objectifs en matière d'émissions de GES sont fixés et mesurés uniquement sur une base brute. Actuellement, la TD n'a pas inclus les compensations dans sa méthodologie de fixation des objectifs et n'utilise pas de crédit de compensation de carbone pour atteindre ses objectifs.)</p>

Empreinte et cibles

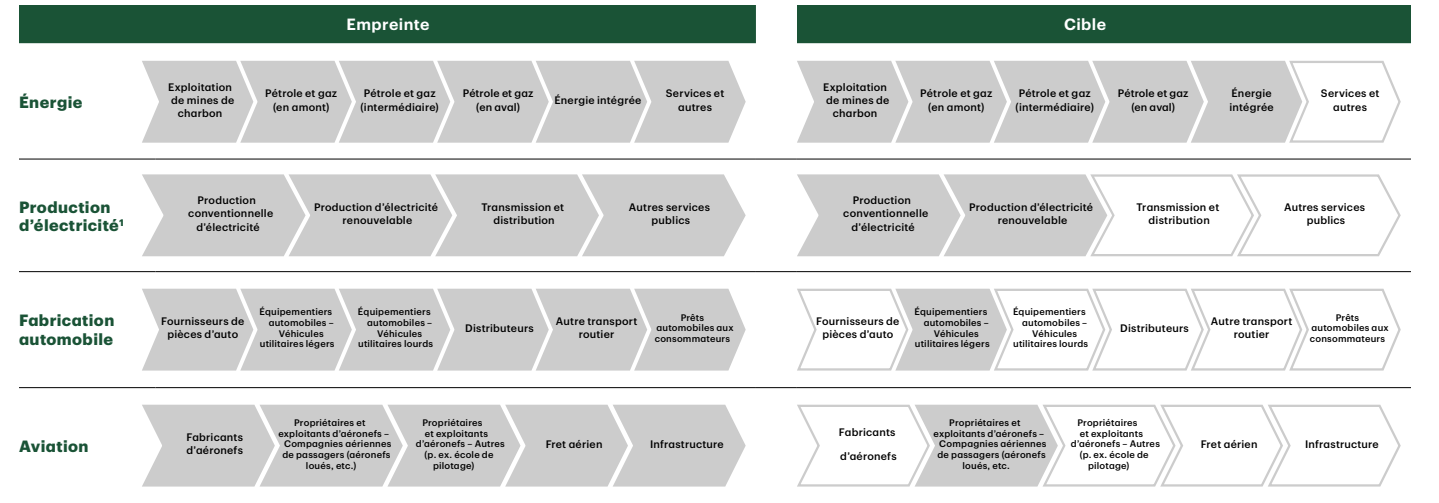
Les cibles intermédiaires d'émissions financées ont été établies conformément aux lignes directrices de l'Alliance bancaire Net Zéro (au moment de l'établissement des cibles, la TD était membre de l'Alliance bancaire Net Zéro)¹⁰⁶. L'approche adoptée pour établir les cibles est en grande partie cohérente avec notre approche d'empreinte, à l'exception de trois différences principales :

- **Les cibles d'émissions financées misent sur des parties précises de la chaîne de valeur d'un secteur :** Notre empreinte d'émissions financées quantifiée couvre de façon générale les émissions des clients des secteurs à fortes émissions de carbone, tous sous-secteurs compris. Les cibles d'émissions financées, en revanche, misent sur des parties précises de la chaîne de valeur, qui représentent la majorité des émissions d'un secteur ou qui peuvent avoir des retombées importantes pour un secteur.
- **Les cibles d'émissions financées sont basées sur l'intensité et ne sont pas absolues :** Les mesures basées sur l'intensité quantifient les émissions financées par unité produite (p. ex. CO₂ par mégawattheure) ou par unité économique (p. ex. CO₂ par dollar prêté). Les cibles basées sur l'intensité permettent et favorisent une croissance économique et commerciale plus sobre en carbone pour la Banque et ses clients, en accord avec la stratégie qui consiste à s'adapter aux clients et à les soutenir dans leur parcours de décarbonisation. Ces cibles fournissent également des renseignements qui peuvent promouvoir des échanges constructifs avec des clients de toutes tailles. Enfin, l'utilisation des mesures basées sur l'intensité permet de comparer l'efficacité des émissions entre différentes entreprises et des entreprises d'envergure diverse d'un même secteur. Les mesures de nos émissions financées absolues représentent quant à elles la quantité totale estimative de GES relâchée dans l'atmosphère par nos clients sur une période donnée, multipliée par un facteur de répartition pour tenir compte de notre part

des émissions de nos clients. Il est donc possible que les mesures de nos émissions basées sur l'intensité diminuent même si les émissions absolues augmentent.

- **Les cibles d'émissions financées incluent des activités facilitées par les marchés des capitaux :** Les marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres sont des sources clés pour le financement de nos clients, et nous jouons un rôle dans la facilitation des opérations en leur nom. Ces activités sont actuellement exclues du calcul de notre empreinte, car nous cherchons à évaluer les conséquences de ces activités conformément à la ligne directrice récemment publiée du PCAF¹⁰⁷. Toutefois, nous avons inclus les activités des marchés des capitaux dans le champ d'application de nos cibles compte tenu de leur rôle stratégique pour fournir des capitaux à nos clients. À l'avenir, nous comptons adapter notre méthodologie pour qu'elle cadre avec les lignes directrices publiées par le PCAF et nous continuerons de mesurer nos progrès vers ces cibles tout en travaillant à l'établissement d'empreintes pour les activités des marchés de capitaux.

Pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée pour nos cibles d'émissions financées des secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation, consultez notre [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques 2022](#), publié en mars 2023. Pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée pour nos cibles d'émissions financées des secteurs de l'énergie et de la production d'électricité, consultez le document [Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD](#), publié en mars 2022.



■ Émissions incluses dans le champ d'application²

- 1 Les sociétés productrices d'électricité sont incluses dans le champ d'application des cibles intermédiaires d'émissions financées pour la production d'électricité. Les compagnies d'électricité intégrées, qui sont les principales sociétés de transmission et de distribution, mais qui produisent aussi de l'électricité, en font également partie.
- 2 Les chevrons grisés dans ce graphique représentent les sous-secteurs qui sont inclus dans l'empreinte et les cibles d'émissions financées de la TD (les sous-secteurs dans les chevrons non grisés ne sont pas inclus dans les limites de la cible pour ce secteur).



Prix et reconnaissance

Indices de durabilité

- EcoVadis a décerné une médaille de bronze à la TD.
- La TD figure parmi les premiers au palmarès de l'indice d'égalité à l'égard des personnes ayant une incapacité en 2024, qui s'applique au Canada pour la première fois cette année. TD Bank se classe parmi les premiers à l'indice d'égalité à l'égard des personnes ayant une incapacité en 2024 pour la dixième année consécutive.
- TD Bank et Valeurs Mobilières TD aux États-Unis ont obtenu une note de 100 % pour l'indice d'égalité en entreprise 2025 de la fondation Human Rights Campaign pour la 15^e et la 9^e année consécutive, respectivement, les désignant ainsi comme lauréats de l'Equality 100 Award : *Leaders de l'inclusion LGBTQ+ en milieu de travail* aux États-Unis.

Gouvernance et réputation

- La TD a été nommée pour le prix de la meilleure stratégie de durabilité d'entreprise – Banque des ESG Investing Awards 2024.
- La TD a été nommée meilleure banque numérique pour les consommateurs en Amérique du Nord par Global Finance pour la quatrième année consécutive. Cette performance est attribuable à la victoire de la TD dans six catégories régionales pour l'Amérique du Nord, dont l'innovation et la transformation.
- La Small Business Administration (SBA) a classé TD Bank au premier rang pour les prêts garantis selon le nombre d'unités dans les marchés où elle exerce ses activités, du Maine à la Floride, pour la 8^e année consécutive. Elle l'a également classée au deuxième rang pour les prêts garantis selon le nombre d'unités à l'échelle nationale.
- TD Cowen, une division de Valeurs Mobilières TD, a été finaliste du prix de la meilleure recherche sur les facteurs ESG – Banque des ESG Investing Awards 2025¹.
- La TD a été finaliste du prix de la meilleure banque pour la finance durable des ESG Investing Award 2025.

Environnement

- La TD a été nommée l'un des employeurs les plus verts au Canada en 2024 pour la 16^e année consécutive par Mediacorp Canada.
- La TD a remporté le prix pour l'emprunt durable 2024 décerné par Environmental Finance dans la catégorie Obligation verte de l'année – institution financière pour souligner l'émission par la TD d'une obligation verte en 2023.

Société

- La TD a obtenu la certification du meilleur lieu de travail au Canada et aux États-Unis selon Great Place to Work® en 2024 et a été nommée l'un des meilleurs lieux de travail dans le secteur des services financiers et de l'assurance pour la 8^e année consécutive.
- La TD a été nommée l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada en 2024 pour la 17^e année consécutive, l'un des meilleurs employeurs du Grand Toronto en 2024 pour la 17^e année consécutive et l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada en 2024 pour la 13^e année consécutive par Mediacorp Canada.
- TD Bank a été reconnue par Fair360 comme l'une des meilleures entreprises en matière de diversité en 2024 pour la 12^e année consécutive et comme l'une des meilleures entreprises pour les dirigeants noirs en 2024.
- TD Bank a obtenu le prix Veterans Indexes Recognized Employer.



Notes

- Dans le présent rapport, nous utilisons le terme « durabilité » lorsqu'il est question de la stratégie de la Banque (ou de certains aspects de cette stratégie) pour gérer les occasions et les risques environnementaux et sociaux. Nous utilisons le terme « ESG » lorsque nous mettons l'accent sur des questions « environnementales », « sociales » et « de gouvernance » distinctes, mais liées, qui seraient utiles aux parties prenantes pour comprendre les activités de la Banque dans ces domaines.
- Indicateurs de rendement ayant fait l'objet d'une mission d'assurance limitée de la part d'EY, conformément au Rapport de certification indépendant sur les indicateurs de durabilité 2024. Sauf indication contraire, les montants relatifs aux années précédentes ont fait l'objet d'une mission d'assurance et sont accessibles sur la page des Rapports sur la durabilité archivés de notre [site Web](#).
- Par croissance économique durable, on entend la croissance et le développement économique qui répond aux besoins actuels d'une entité ou d'une organisation sans compromettre la capacité de l'entité ou de l'organisation de satisfaire à ses besoins futurs. Adaptation de la définition du développement durable des [Nations Unies](#).
- Conseil de la stabilité financière. *2024 List of Global Systemically Important Banks* (G-SIBs). 26 novembre 2024. [En ligne] [<https://www.fsb.org/uploads/P261124.pdf>]
- Les facteurs de durabilité sont d'ordre sociétal, économique ou environnemental et se rapportent à notre capacité à les gérer de manière à satisfaire aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. D'après la définition du développement durable des [Nations Unies](#).
- Gouvernement du Canada. *Finance durable*, [En ligne], 2024. [<https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/programmes/politique-secteur-financier/finance-durable.html>]
- Selon les règlements de la *Community Reinvestment Act* (CRA), une collectivité à faible revenu signifie que le revenu familial médian est inférieur à 50 % du revenu médian de la région. Une collectivité à revenu modeste signifie que le revenu familial médian est au moins égal à 50 % et inférieur à 80 % du revenu médian de la région.
- Reconnaissant qu'il n'existe pas d'approche standard ou universelle en matière de finance durable, nous avons défini l'approche de la TD dans notre [stratégie de finance durable](#) et avons publié une méthodologie expliquant comment nous déterminons les activités qui sont prises en compte dans notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation.
- S&P Global. *What is the 'G' in ESG?*, [En ligne], 24 février 2020. [<https://www.spglobal.com/en/research-insights/market-insights/what-is-the-g-in-esg>]
- Nations Unies. *Changements climatiques*. [En ligne]. [<https://www.un.org/fr/global-issues/climate-change>]
- Reconnaissant qu'il n'existe pas d'approche standard ou universelle en matière de finance durable, nous avons défini l'approche de la TD dans notre stratégie de finance durable et avons publié une méthodologie expliquant comment nous déterminons les activités qui sont prises en compte dans notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation.
- Il est actuellement impossible d'évaluer de manière fiable si le soutien des activités commerciales prises en compte dans la cible contribue à réduire les émissions de GES globales et le cas échéant, dans quelle proportion.
- Veillez consulter la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#) pour en savoir plus sur la définition de ces activités commerciales et sur la manière dont les progrès vers la cible ont été calculés.
- Seules les activités prises en compte, selon la Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD, sont incluses dans la cible.
- Kienzler, C., Lichy, A., Tai, H., et van der Marel, F. How oil and gas companies can be successful in renewable power, McKinsey & Company, [En ligne], 27 février 2023. [<https://www.mckinsey.com/industries/electric-power-and-natural-gas/our-insights/how-oil-and-gas-companies-can-be-successful-in-renewable-power>]; Agence internationale de l'énergie. *The oil and gas industry in net zero transitions, World energy outlook special report*, [En ligne]. [<https://iea.blob.core.windows.net/assets/f065ae5e-94ed-4fcb-8f17-8ceffde8bdd2/TheOilandGasIndustryinNetZeroTransitions.pdf>]
- Veillez consulter la Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD pour en savoir plus sur la définition de ces activités commerciales et sur la manière dont les progrès vers la cible ont été calculés.
- La capacité nominale totale des énergies renouvelables et les unités totales de logements abordables calculées peuvent ne pas tenir compte du montant total de l'investissement en raison des données limitées disponibles.
- Cette estimation est obtenue en utilisant la valeur répartie de la TD de la capacité nominale totale des énergies renouvelables à partir des activités admissibles de prêts, de conseil et des marchés des capitaux propres lorsque l'information est disponible. Pour les opérations admissibles pour lesquelles la TD a conseillé l'achat ou la vente de la facilité, 100 % de la valeur de l'opération/capacité nominale est attribuée à la TD. Consultez notre [méthodologie](#) pour en savoir plus.
- Pour tenir compte des cas où la TD n'est pas le seul prêteur ou n'a participé qu'à une partie de l'opération, ces chiffres sont estimés en fonction de la proportion de la valeur totale de l'opération qui a été financée ou refinancée par la TD en utilisant les bases de calcul applicables décrites dans la [méthodologie](#) (la « valeur répartie de la TD »).
- La capacité nominale totale des énergies renouvelables et les unités totales de logements abordables calculées peuvent ne pas tenir compte du montant total de l'investissement en raison des données limitées disponibles.
- Cette estimation est obtenue en utilisant la valeur répartie de la TD du nombre total d'unités de logement abordable à partir des activités admissibles de prêts lorsque l'information est disponible.
- Pour tenir compte des cas où la TD n'est pas le seul prêteur ou n'a participé qu'à une partie de l'opération, ces chiffres sont estimés en fonction de la proportion de la valeur totale de l'opération qui a été financée ou refinancée par la TD en utilisant les bases de calcul applicables décrites dans la [méthodologie](#) (la « valeur répartie de la TD »).
- Les obligations, prêts et autres produits de crédit verts, sociaux et durables sont ceux dont 100 % des produits nets sont affectés à des activités admissibles prédéterminées vertes ou sociales. Les obligations et les prêts liés à la durabilité ont vocation à inciter les entreprises à atteindre certaines cibles de rendement bien précises en matière de durabilité qui sont associées à des indicateurs de rendement clés (IRC) définis. L'incidence sur les émissions d'une obligation ou d'un prêt lié à la durabilité variera en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont les IRC choisis, leur portée, les cibles de rendement en matière de durabilité associées et les autres activités de l'emprunteur. Des lignes directrices, des méthodologies et des principes pertinents, notamment les principes applicables aux obligations vertes et sociales, les directives applicables aux obligations durables et les principes applicables aux obligations liées à la durabilité de l'International Capital Markets Association (ICMA), les principes applicables aux prêts verts et sociaux de l'Asia Pacific Loan Market Association (APLMA), de la Loan Market Association (LMA) et de la Loan Syndications and Trading Association (LSTA) ou les principes applicables aux prêts liés à la durabilité de la LSTA, sont utilisés pour soutenir la structuration des obligations, des prêts et des autres instruments de crédit VSDD.
- La mention suivante est incluse à la demande de MSCI : La cote de qualité MSCI ESG évalue la capacité des placements sous-jacents à gérer les principaux risques et occasions à moyen et à long terme découlant de facteurs ESG. La cote de qualité MSCI ESG est calculée en utilisant le score ESG moyen pondéré du fonds, rajusté en fonction des tendances et des écarts de notation ESG. Certains renseignements contenus dans le présent document (les « renseignements ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC ou de leurs filiales (« MSCI »), ou de fournisseurs d'information (ensemble, les « parties de MSCI »), et peuvent avoir été utilisés pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs. Les renseignements sont destinés à un usage interne uniquement et ne peuvent être reproduits ou diffusés en tout ou partie sans autorisation écrite préalable. Les renseignements ne peuvent pas être utilisés comme une offre d'achat ou de vente, et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ni comme une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument ou d'un produit financier, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ils ne doivent pas être considérés comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur des indices MSCI ou liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunéré sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi un cloisonnement de l'information entre la recherche sur les indices et certains renseignements. Aucun des renseignements en soi ne peut être utilisé pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les renseignements sont fournis « tel quel » et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire des renseignements. Aucune partie de MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune partie de MSCI n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux renseignements contenus dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes de bénéfices), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.
- Un engagement dans ce contexte est considéré comme un échange direct ou une prise de contact avec une société sur un sujet précis. Une seule rencontre avec une société peut porter sur plusieurs engagements thématiques. GPTD considère également les lettres envoyées aux sociétés sur des facteurs ESG comme des engagements distincts.
- Les réclamations d'assurance pour catastrophe se rapportent aux événements uniques qui se sont produits dans le trimestre financier approprié et dont le montant total est égal ou supérieur au seuil interne de cinq millions de dollars avant réassurance. Le seuil interne de la Banque peut changer de temps en temps. Le montant total des réclamations pour catastrophe présentées correspond au coût prévu avant taxes de ces réclamations, moins les sommes récupérées des couvertures de réassurance afférentes et, le cas échéant, il comprend les primes de remise en vigueur de la réassurance. Le montant total des réclamations pour catastrophe est inclus dans les frais des services d'assurance et les sommes liées aux couvertures de réassurance sont comprises dans les Autres produits (pertes) de l'État du résultat consolidé de la Banque.
- Documents de politique sur la science, la technologie et l'industrie de l'OCDE. *Driving low-carbon innovations for climate neutrality*, [En ligne], 1^{er} mars 2023. [https://www.oecd.org/en/publications/driving-low-carbon-innovations-for-climate-neutrality_8e6ae16b-en.html]
- AON. *Insurance plays a key role in transitioning to a low-carbon economy*, [En ligne], 7 décembre 2023. [<https://www.aon.com/en/insights/articles/insurance-plays-a-key-role-in-transitioning-to-a-low-carbon-future>]
- Agence internationale de l'énergie. *Electrification overview*. [En ligne]. [<https://www.iea.org/energy-system/electricity/electrification>]
- Émission au titre du Cadre de travail des obligations durables 2020.
- Financement spécialement conçu pour des projets liés à la pandémie de COVID-19.
- Cette cible comprend les obligations fondées sur la désignation par Bloomberg d'obligations vertes, sociales et durables.
- L'approche « à ce jour » établit la position actuelle en intégrant les nouveaux achats, les titres arrivés à échéance, les ventes, les fluctuations des devises et les reclassifications. Elle fournit un instantané des obligations détenues à un moment donné. Cette approche est utilisée pour faire le suivi de l'engagement de la TD en matière de facteurs ESG qui consiste à détenir entre 15 et 20 milliards de dollars canadiens en obligations vertes, sociales, durables et pandémiques dans son portefeuille de placements de trésorerie à la fin de chaque exercice financier.
- Les soldes futurs peuvent varier en raison de multiples facteurs, comme les occasions de placement sur le marché, la variation de la taille du portefeuille, l'arrivée à échéance des obligations et les taux de change. Il y a un chevauchement entre les obligations détenues pendant l'exercice 2024 et les placements de trésorerie inclus dans les progrès réalisés pendant l'exercice 2024 vers l'atteinte de la cible de la TD en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 G\$. Pour les années suivantes, les achats d'obligations admissibles seront comptabilisés vers l'atteinte de la cible au cours de l'exercice pendant lequel les achats ont eu lieu.
- Chaque année, le BPEPC publie un [rapport annuel](#) qui sert à soutenir nos clients en leur donnant des conseils utiles au moyen d'études de cas et d'observations.
- Indice IA d'Evident. *Benchmarking the AI capabilities of major banks*, [En ligne]. [<https://evidentinsights.com/ai-index/>]
- Pour en apprendre davantage sur l'innovation à la TD, visitez le site Web [TD invente](#).
- Selon les données consignées par les collègues de la TD dans le Réseau de La promesse TD Prêts à agir.



Notes suite

- 39 Les participants comprennent les clients et les membres de la collectivité qui prennent part à des séances d'information ou à des programmes visant à améliorer leurs connaissances financières au Canada ou aux États-Unis. Les « projets pilotés par la TD » comprennent les activités animées ou offertes directement par la TD. Les « projets soutenus par la TD » comprennent les programmes animés par des organismes de bienfaisance, ou en collaboration avec ceux-ci, qui sont partiellement ou entièrement financés par la TD. En raison de limites pratiques et liées aux données, des participants peuvent être comptabilisés dans cette mesure lorsqu'ils ne participent qu'en partie à une séance ou à un programme. De plus, le nombre de participants indiqué peut ne pas refléter des participants uniques, une même personne pouvant prendre part à plusieurs programmes. En 2024, nous avons mis à jour notre méthodologie pour nous assurer que toutes les activités d'éducation financière pertinentes étaient prises en compte dans la mesure relative à l'éducation financière. La cible en matière de projets d'éducation financière soutenus par la TD établie avant 2021 a été élargie et repensée pour refléter notre approche et notre ambition actuelles.
- 40 30 % ou moins du revenu total de l'emprunteur (et du coemprunteur) ou du locataire.
- 41 Ibid.
- 42 Network for Greening the Financial System. *Statement on Nature-Related Financial Risks*, [En ligne], 24 mars 2022. [https://www.ngfs.net/sites/default/files/medias/documents/statement_on_nature_related_financial_risks_-_final.pdf]
- 43 Nations Unies. *Tackling Biodiversity & Climate Crises Together and Their Combined Social Impacts*, [En ligne], 2021. [<https://www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2021/06/tackling-biodiversity-climate-crises-together-and-their-combined-social-impacts/#>]
- 44 Nous avons mis fin à l'approvisionnement en produits de plastique à usage unique par notre service centralisé de restauration, conformément au Règlement interdisant les plastiques à usage unique (RIPUU) du gouvernement du Canada. Cette initiative s'applique en Amérique du Nord à l'approvisionnement en produits de plastique à usage unique auprès des deux plus importants fournisseurs du service de restauration de la TD, selon la définition des plastiques à usage unique du RIPUU (publié après l'engagement pris par la TD en 2020 de cesser de s'approvisionner en plastiques à usage unique pour la nourriture et les boissons d'ici 2025). En raison de limites internes et de difficultés liées au suivi des données, la TD se retire de cet engagement pris en 2020.
- 45 La biodiversité est l'un des principaux domaines d'action dans le cadre de la politique de gérance de GPTD; veuillez vous reporter au Rapport de 2024 sur l'investissement durable de GPTD pour en savoir plus.
- 46 Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) considère que la « neutralité carbone est atteinte quand les émissions anthropiques des gaz à effet de serre dans l'atmosphère sont compensées par la suppression anthropique d'émissions sur une période donnée. En présence de plusieurs GES, la quantification des émissions nettes nulles dépend de la mesure climatique choisie pour comparer les émissions des différents gaz (par exemple, le potentiel de réchauffement planétaire ou le potentiel de changement de la température globale, entre autres mesures, ainsi que l'horizon temporel choisi). » Dans cette section, nous utilisons les termes carboneutralité, émissions nettes nulles ou zéro émission nette de GES. Nos cibles d'émissions opérationnelles et financées sont basées sur les GES et exprimées en éq. CO₂ (c'est-à-dire équivalent dioxyde de carbone), cette unité tenant compte du potentiel de réchauffement planétaire d'autres GES.
- 47 Pour en savoir plus sur l'engagement des clients, consultez la section Susciter l'engagement des clients pour soutenir la réduction des émissions.
- 48 Pour en savoir plus sur notre cible de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2, consultez la Cible des champs d'application 1 et 2.
- 49 Les émissions de GES du champ d'application 1 comprennent les émissions de GES directes de sources qui appartiennent à la TD ou que la TD contrôle, comme les émissions produites par ses chauffe-eau, chaudières, véhicules, etc. Les émissions de GES du champ d'application 2 comprennent les émissions de GES indirectes découlant de l'énergie achetée (électricité, chaleur, froid ou vapeur d'eau) qui est produite à l'externe et consommée par la TD dans l'ensemble de ses biens immobiliers. Les émissions de GES autres que financées du champ d'application 3 comprennent les autres émissions de GES indirectes pertinentes et significatives du champ d'application 3 qui surviennent dans notre chaîne de valeur, à l'exception de celles de la catégorie 15 : Investissements (la TD calcule actuellement seulement les émissions financées relevant de la catégorie 15 du champ d'application 3). Pour la TD, ces émissions comprennent les émissions de GES produites par les biens et services achetés, les biens d'équipement, les activités liées aux combustibles et aux énergies, les déplacements d'affaires, les biens loués en amont et les biens de commercialisation loués.
- 50 Les émissions absolues représentent la quantité d'émissions de GES exprimées en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Elles correspondent aux émissions produites et non aux valeurs liées aux émissions évitées ou éliminées. Les émissions brutes représentent les émissions totales de GES avant toute déduction pour tenir compte des crédits de compensation de carbone ou des crédits d'énergie renouvelable (CER).
- 51 Conformément au guide « GHG Protocol's Scope 2 Guidance », la TD déclare les données sur les émissions de GES du champ d'application 2 basées sur l'emplacement et sur le marché. L'approche basée sur l'emplacement tient compte des émissions provenant de l'électricité fournie physiquement à une entreprise (à savoir l'intensité moyenne des émissions des réseaux sur lesquels la consommation d'énergie a lieu). L'approche basée sur le marché représente les émissions du champ d'application 2 en fonction de la manière dont une entreprise achète son énergie (c'est-à-dire qu'elle établit les facteurs d'émission à partir d'instruments contractuels, comme les contrats d'énergie verte ou les CER).
- 52 Les émissions de GES non financées du champ d'application 3 comprennent les autres émissions de GES indirectes du champ d'application 3 produites dans notre chaîne de valeur, à l'exception de celles de la catégorie 15 : Investissements (la TD calcule actuellement seulement les émissions financées relevant de la catégorie 15 du champ d'application 3). Pour la TD, ces émissions comprennent les émissions de GES produites par les biens et services achetés, les biens d'équipement, les activités liées aux combustibles et aux énergies, les déplacements d'affaires, les biens loués en amont et les biens de commercialisation loués.
- 53 Reportez-vous à la section Notre méthode de calcul des émissions de GES non financées pour en savoir plus sur notre périmètre organisationnel et la période de déclaration et prendre connaissance d'autres précisions importantes sur nos émissions de GES non financées du champ d'application 3.
- 54 La catégorie 4 – Émissions liées au transport et à la distribution en amont et la catégorie 9 – Émissions liées au transport et à la distribution en aval sont calculées dans la catégorie 1 – Émissions liées aux biens et services achetés conformément aux directives contenues dans la norme Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard. Bien qu'elles s'appliquent à la TD, la catégorie 5 – Déchets produits par les activités, la catégorie 7 – Déplacements du personnel et la catégorie 12 – Traitement en fin de vie des produits vendus ne sont pas importantes. La catégorie 10 – Traitement des produits vendus, la catégorie 11 – Utilisation des produits vendus et la catégorie 14 – Franchises ne s'appliquent pas à la TD.
- 55 Le potentiel de réchauffement de la planète est une mesure comparant la capacité de captage de la chaleur des GES aux émissions de CO₂ sur une période définie.
- 56 Le GIEC est l'organe des Nations Unies chargé d'évaluer les données scientifiques relatives aux changements climatiques. [<https://www.ipcc.ch/francais/>]
- 57 Compte tenu de l'instabilité importante en 2020 et en 2021 en raison des événements mondiaux (confinements liés à la COVID-19 et réouvertures subséquentes), nous avons utilisé l'année 2019 à titre de référence des émissions de GES découlant de nos activités pour toutes les cibles établies jusqu'à maintenant. De la sorte, la référence reflète des activités plus « typiques ».
- 58 L'approche de réduction en valeur absolue préconisée par la Science Based Targets Initiative est une méthodologie reconnue dans le monde entier pour établir des cibles de réduction des émissions de GES fondées sur la science. La TD a utilisé cette méthodologie pour fixer sa cible de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2, qui n'a toutefois pas été confirmée par la SBTi.
- 59 L'expression « énergie à émissions nettes nulles » a été utilisée dans les communications initiales sur l'ouverture de la succursale de Cypress Creek qui a été équipée de panneaux solaires. La quantité totale d'énergie utilisée sur une période de 12 mois par cette succursale à émissions nettes nulles peut équivaloir à la quantité d'énergie renouvelable produite sur place.
- 60 Campagne des Nations Unies. *Race to Zero, Starting Line and Leadership Practices, 2022*; Initiative Science-Based Targets (SBTi). *SBTi Corporate Net-Zero Standard, 2023*; Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ). *Financial Institution Net-Zero Transition Plans, 2022*. [<https://climatechampions.unfccc.int/wp-content/uploads/2022/06/Race-to-Zero-Criteria-3.0-4.pdf>]; [<https://sciencebasedtargets.org/resources/files/Net-Zero-Standard.pdf>]; [<https://assets.bbhub.io/company/sites/63/2022/09/Recommendations-and-Guidance-on-Financial-Institution-Net-zero-Transition-Plans-November-2022.pdf>]
- 61 World Resources Institute. *Carbon Removal*. [En ligne], [<https://www.wri.org/initiatives/carbon-removal/>]
- 62 L'équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO₂) est une mesure utilisée pour comparer les émissions de différents GES sur la base de leur potentiel de réchauffement global. L'éq. CO₂ correspond au nombre de tonnes métriques d'émissions de CO₂ ayant le même potentiel de réchauffement global qu'une tonne métrique d'un autre GES. L'élimination du dioxyde de carbone est le processus d'élimination du CO₂ de l'atmosphère à l'aide de procédés naturels ou technologiques. Le Forum international de l'énergie définit les émissions de GES non atténuées comme les GES qui sont relâchés par la combustion des combustibles fossiles sans compensation ni retrait et qui contribuent au réchauffement de la planète : [<https://www.ief.org/news/abated-vs-unabated-emissions-why-they-matter-for-achieving-net-zero>]
- 63 Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S.L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M.I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J.B.R. Matthews, T.K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu et B. Zhou (Eds). *Climate Change 2021: The Physical Science Basis; Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, [En ligne]. [https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_FullReport.pdf]
- 64 Les crédits de carbone que nous avons achetés ou retirés n'ont pas été vendus en Californie.
- 65 Les déplacements d'affaires comprennent les émissions produites par les avions commerciaux, les avions à réaction nolisés, les trains, les véhicules loués et les véhicules personnels utilisés à des fins professionnelles.
- 66 Les instruments du marché du carbone examinés par la TD en 2024 comprenaient les crédits de carbone et les certificats d'attributs d'énergie. Les certificats d'attributs d'énergie sont un terme générique qui englobe les avantages environnementaux de tous les instruments relatifs à l'électricité renouvelable, comme les crédits d'énergie renouvelable (CER), les CER internationaux (I-REC), les garanties d'origine (GO) et d'autres instruments similaires. Selon les directives de l'entreprise, tous les crédits carbone achetés volontairement par la TD doivent être vérifiés en fonction d'une norme du marché volontaire qui est approuvée par l'International Carbon Reduction and Offset Alliance (ICROA) et qui répond parfaitement aux critères d'approbation et d'évaluation applicables. Les normes Verified Carbon Standard, Gold Standard et American Carbon Registry sont au nombre de celles qui sont approuvées par l'ICROA et prises en compte par la TD.
- 67 Le reste des émissions financées attribuées qui ne sont pas comprises dans nos cibles intermédiaires sont produites par d'autres secteurs pour lesquels nous n'avons pas encore fixé de cibles, car il est difficile d'obtenir des données et de s'appuyer sur des méthodologies. Nous continuons d'explorer des façons d'améliorer la qualité des données d'autres secteurs et d'y avoir accès, et nous soutenons le perfectionnement des méthodologies en collaborant avec des organismes comme le PCAF.
- 68 Les émissions de CO₂ mondiales ont augmenté en 2022, tout comme les émissions produites par la combustion du pétrole et du charbon. Pour en savoir plus, consultez le rapport de l'IEA sur les émissions de CO₂ en 2022 accessible à : [<https://www.iea.org/reports/co2-emissions-in-2022>]
- 69 RMI. *Climate and Disclosure Setting in the Agriculture Sector: Lessons from the Canadian Market*, [En ligne], décembre 2024. [<https://rmi.org/insight/climate-disclosure-and-target-setting-in-the-agriculture-sector-subtitle-lessons-from-the-canadian-market/>]
- 70 Pour obtenir plus de renseignements sur l'approche d'évaluation de la qualité des données du PCAF par catégorie d'actif, consultez les pages 57, 73, 98 et 106 du document *Financed Emissions Standard: Part A*, accessible au : [<https://carbonaccountingfinancials.com/files/downloads/PCAF-Global-GHG-Standard.pdf>]



Notes suite

- 71 Nous exploitons des sources externes, y compris les données financières d'émissions et de client de S&P Global Trucost et les données d'émissions de l'Environmental Protection Agency (EPA) pour les prêts automobiles aux consommateurs. Quand les données n'étaient pas disponibles ou qu'elles présentaient des difficultés importantes, nous avons suivi les lignes directrices du PCAF et utilisé la base de données du PCAF pour appliquer des méthodologies d'estimation de rechange, ainsi que des facteurs d'émissions calculés à l'interne. Nos facteurs d'émissions établis à l'interne sont des moyennes fondées sur les revenus et les actifs par sous-secteur en intégrant toutes les sociétés nord-américaines du sous-secteur correspondant ayant des données sur les émissions accessibles auprès de S&P Global Trucost. Même si ces facteurs sont étroitement liés aux changements dans les données financières des sociétés, ils constituent une estimation plus représentative des émissions compte tenu de notre empreinte nord-américaine. Puisque les émissions financées attribuées à une institution financière sont fonction du ratio de l'engagement financier du client et de la valeur de l'entreprise, des changements d'évaluation peuvent mener à un ratio d'attribution plus élevé ou plus faible et générer de la volatilité à l'égard des résultats sur 12 mois.
- 72 Trois niveaux de référence ont été retraités pour intégrer les données disponibles sur les émissions de clients : 1) les fournisseurs de données externes ont réévalué les émissions estimées de certains clients; et 2) certains clients ont divulgué leurs émissions pour la première fois en fournissant des données sur les émissions remontant jusqu'à 2019. Anciennes mesures de référence par secteur : Énergie – 2 192 g d'éq. CO₂/\$ (la nouvelle mesure de référence est 11 % plus élevée); production d'électricité – 378 kg d'éq. CO₂/MWh (la nouvelle mesure de référence est moins de 3 % plus élevée); aviation – 88 g d'éq. CO₂/pkm (la nouvelle mesure de référence est 1 % plus élevée). La mesure de référence du secteur de la fabrication automobile demeure inchangée.
- 73 Agence internationale de l'énergie. *World Energy Outlook 2023*, [En ligne], octobre 2023. [<https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2023>]
- 74 Agence internationale de l'énergie. *World Energy Outlook 2024*, [En ligne], octobre 2024. [<https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2024>]
- 75 Agence internationale de l'énergie. *World Energy Outlook 2023*, [En ligne], octobre 2023. [<https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2023>]
- 76 Forum économique mondial, [En ligne], mai 2023. [<https://www.weforum.org/stories/2023/05/electric-vehicles-ev-sales-growth-2022>]
- 77 Statistique Canada. *Statistiques automobiles*, [En ligne], 2023. [<https://www.statcan.gc.ca/fr/themes-debut/automobiles>]
- 78 Statistique Canada. *Ventes de carburants destinés aux véhicules automobiles*, [En ligne], septembre 2024. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2310006601&request_locale=fr]
- 79 Organisation de l'aviation civile internationale. *Le monde du transport aérien en 2022*, [En ligne]. [<https://www.icao.int/sustainability/WorldofAirTransport/Pages/the-world-of-air-transport-in-2022.aspx>]
- 80 Organisation de l'aviation civile internationale. *Le monde du transport aérien en 2019*, [En ligne]. [<https://www.icao.int/annual-report-2019/Pages/the-world-of-air-transport-in-2019.aspx#:~:text=The%204.5%20billion%20scheduled%20passengers,some%2090%20million%20in%202040.&text=The%20world%E2%BF%A2%E2%BE%80%E2%BE%99%20major%20manufacturers%20delivered,822%20new%20aircraft%20net%2>]
- 81 Le facteur de charge est un facteur clé dans le calcul de la mesure cible choisie par la TD pour le secteur de l'aviation, à savoir les émissions de GES par passager par kilomètre de vol. Quand le facteur de charge est plus élevé (c'est-à-dire qu'un pourcentage plus élevé de sièges est occupé par les passagers), l'intensité des émissions est inférieure, car le nombre de passagers-kilomètres par parcours est supérieur.
- 82 Association du transport aérien international. *Air Passenger Market Analysis*, [En ligne], décembre 2019. [<https://www.iata.org/en/iata-repository/publications/economic-reports/air-passenger-monthly---dec-2019/#:~:text=Capacity%20expanded%20by%203.4%25%20in,new%20record%20high%20of%2082.6%25.>]
- 83 Association du transport aérien international. *Air Passenger Market Analysis*, [En ligne], décembre 2022. [<https://www.iata.org/en/iata-repository/publications/economic-reports/air-passenger-market-analysis---december-2022/>]
- 84 OCDE. *L'Observateur de l'action climatique 2024*, [En ligne], 7 novembre 2024. [https://www.oecd.org/fr/publications/l-observateur-de-l-action-climatique-2024_be52fc17-fr.html]
- 85 Consultez le document [Information réglementaire supplémentaire du quatrième trimestre de 2024 de la TD](#), p. 25, ligne 9, où le total (détail et autres que de détail) des expositions brutes au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré), s'élève à 1 785 685 \$, et représente les actifs totaux aux fins de la mesure des actifs liés au carbone par rapport au risque lié au climat des actifs totaux.
- 86 *Implementing the Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures*, [En ligne]. [https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-TCFD-Implementing_Guidance.pdf]. Depuis 2024, l'IFRS Foundation a pris en charge la supervision des déclarations des entreprises relativement au climat, responsabilité qui relevait auparavant du GIFCC. En juin 2023, le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) a finalisé les normes de divulgation de l'information sur la durabilité (normes IFRS), qui intègrent entièrement les recommandations du GIFCC. Les recommandations du GIFCC continuent d'être une ressource pour les entreprises. Pour en savoir plus sur les normes IFRS, l'ISSB et le GIFCC, visitez le <https://www.ifrs.org/sustainability/tcfd/>
- 87 Par « prêts automobiles indirects », on entend que Financement auto TD offre des prêts automobiles aux clients par l'entremise d'un vaste réseau de concessionnaires.
- 88 Les chiffres n'incluent pas les investissements dans des fonds consentis par TD Cowen avant le 1^{er} mars 2023.
- 89 Longbow Capital Inc. *Longbow Capital completes initial closing of the Longbow Energy Transition Fund II with \$150 million of committed capital*, [En ligne], 5 novembre 2024. [<https://www.globenewswire.com/news-release/2024/11/05/2975142/0/en/Longbow-Capital-completes-initial-closing-of-the-Longbow-Energy-Transition-Fund-II-with-150-million-of-committed-capital.html>]
- 90 Les déplacements d'affaires comprennent les émissions produites par les avions commerciaux, les avions à réaction nolisés, les trains, les véhicules loués et les véhicules personnels utilisés à des fins professionnelles.
- 91 Tous les crédits de compensation de carbone achetés volontairement par la TD doivent être vérifiés en fonction d'une norme du marché volontaire qui est approuvée par l'International Carbon Reduction and Offset Alliance (ICROA) et qui répond parfaitement aux critères d'approbation et d'évaluation applicables. Les normes Verified Carbon Standard, Gold Standard et American Carbon Registry sont au nombre de celles qui sont approuvées par l'ICROA et prises en compte par la TD.
- 92 Campagne des Nations Unies. *Race to Zero, Starting Line and Leadership Practices*, 2022; Initiative Science-Based Targets (SBTi). *SBTi Corporate Net-Zero Standard, 2023*; Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ). *Financial Institution Net-Zero Transition Plans*, 2022. [<https://climatechampions.unfccc.int/wp-content/uploads/2022/06/Race-to-Zero-Criteria-3.0-4.pdf>]; <https://sciencebasedtargets.org/resources/files/Net-Zero-Standard.pdf>; <https://assets.bbhub.io/company/sites/63/2022/09/Recommendations-and-Guidance-on-Financial-Institution-Net-zero-Transition-Plans-November-2022.pdf>]
- 93 Pour en savoir plus sur l'opération relative à la capture directe dans l'air, visitez : <https://td.fr.mediaroom.com/2023-11-01-1PointFive-et-la-TD-annoncent-lun-des-plus-importants-achats-de-credits-pour-lelimination-du-dioxyde-de-carbone-par-capture-directe-dans-lair-du-secteur-financier>
- 94 Nos efforts d'engagement des clients portent essentiellement sur les clients émettant 75 % des émissions financées attribuées à la TD que nous tentons de réduire au moyen de nos cibles intermédiaires pour 2030, qui couvrent nos activités liées aux marchés de capitaux ainsi qu'aux prêts commerciaux et aux grandes entreprises. En 2024, nous avons dépassé notre cible d'engagement des clients qui émettent 75 % des émissions financées attribuées à la TD. Comme les émissions financées de la Banque pour ces secteurs sont principalement attribuables à des clients de Valeurs Mobilières TD, nos efforts d'engagement des clients ont été menés par Valeurs Mobilières TD.
- 95 Afin de quantifier nos efforts pour atteindre la cible d'engagement des clients de 75 %, la TD a défini l'engagement à une réunion avec les représentants des clients, en personne ou en ligne, pour discuter de sujets relatifs à notre engagement en faveur du climat, comme indiqué à la page 32 de notre [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques 2023](#).
- 96 Nos efforts d'engagement des clients relativement au climat mettent l'accent sur les clients des secteurs compris dans notre cible intermédiaire de réduction des émissions financées, ce qui couvre nos activités liées aux marchés de capitaux ainsi qu'aux prêts commerciaux et aux grandes entreprises. En 2024, nous avons dépassé notre cible d'engagement des clients responsables de 75 % de ces émissions financées. Comme les émissions financées de la Banque pour ces secteurs sont principalement attribuables à des clients de Valeurs Mobilières TD, nos efforts d'engagement des clients ont été menés par Valeurs Mobilières TD.
- 97 Nous avons atteint les cibles d'engagement des clients au cours de la période (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024), mais les résultats de notre évaluation comprennent un client que nous avons approché en janvier 2025 en raison de sa disponibilité.
- 98 Les résultats de l'évaluation des clients présentés ici sont fondés sur les conversations d'engagement que l'équipe de Valeurs Mobilières TD a eues avec nos clients ainsi que sur les données que nous avons recueillies auprès de notre fournisseur tiers, S&P Trucost, une source fiable de données sur le carbone et l'environnement. Certaines des données recueillies auprès de S&P ont été confirmées ou vérifiées par un tiers indépendant. Malgré les efforts de la TD pour vérifier certains de ces résultats, un tiers indépendant n'a pas vérifié chaque donnée et déclaration. De plus, certaines données de S&P comprennent une estimation des émissions de GES.
- 99 Ces résultats comprennent des clients hors de la portée de nos cibles d'émissions financées et nous cherchons à élargir nos évaluations pour nous adapter et protéger la Banque.
- 100 La méthodologie de la TD pour évaluer si les clients sont prêts pour la transition a été améliorée en 2024. Pour s'assurer de pouvoir comparer les résultats de notre évaluation, les résultats de l'évaluation des clients de 2023 ont été rajustés en fonction de la méthodologie de 2024. Les comparaisons sur 12 mois sont ainsi plus pertinentes et précises.
- 101 Par exemple, les Nations Unies ont publié un rapport établissant que les énergies renouvelables sont la forme d'énergie la moins chère : <https://www.un.org/en/climatechange/renewables-cheapest-form-power>. Le gouvernement canadien a adopté le *Règlement sur l'électricité propre* : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/electricite-propre.html>. Aux États-Unis, de nombreux États ont défini des politiques et pris des mesures incitatives pour soutenir la production d'électricité renouvelable. Vous pouvez accéder à une base de données ici : <https://www.dsireusa.org/>
- 102 Le pourcentage de clients ayant fixé une cible est fondé sur les conversations d'engagement que nous avons eues avec nos clients et les données recueillies par l'équipe de Valeurs Mobilières TD. Les cibles d'émissions du champ d'application 3 peuvent comprendre une cible fixée pour n'importe quelle catégorie d'émissions de GES du champ d'application 3 (selon la définition du GHG Protocol).
- 103 Pour la première fois en 2024, nous avons recueilli des données d'évaluation des clients pour le secteur du transport et il sera possible de faire des comparaisons sur 12 mois l'année prochaine.
- 104 Pour déterminer si le secteur du transport était prêt pour la transition, nous avons évalué les clients des secteurs automobile et de l'aviation, quoique la majorité soit du secteur automobile.
- 105 Groupe de la Banque mondiale. *Social Dimensions of Climate*, [En ligne], 1^{er} avril 2023. [<https://www.worldbank.org/en/topic/social-dimensions-of-climate-change>]
- 106 La TD a quitté l'Alliance bancaire Net Zéro le 17 janvier 2025.
- 107 Partnership for Carbon Accounting Financials. *The Global GHG Accounting & Reporting Standard Part B: Facilitated Emissions*, [En ligne], décembre 2023. [<https://carbonaccountingfinancials.com/files/PCAF-PartB-Facilitated-Emissions-Standard-Dec2023.pdf>]



Acronymes

Acronyme	Définition
AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
ABC	Association des banquiers canadiens
ACCAP	Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes
AIE	Agence internationale de l'énergie
AIR	Association pour l'investissement responsable
ALPFA	Association of Latino Professionals for America
APH	Assurance prêt hypothécaire
APLMA	Asia Pacific Loan Market Association
ASL	Langue des signes américaine
BAC	Bureau d'assurance du Canada
BDC	Banque de développement du Canada
BISi	Banques d'importance systémique intérieure
BPEPC TD	Bureau principal d'examen des plaintes de clients de la TD
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières
CAE	Certificat d'attributs d'énergie
CAFD	Conseil d'action en matière de finance durable
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire
CCNID	Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité
CELC	Circular Economy Leadership Canada
CER	Crédit d'énergie renouvelable
CGBI TD	Crédit garanti par des biens immobiliers de la TD
CLPE	Consentement libre, préalable et éclairé
CRA	Community Reinvestment Act
CRI	Cyber Risk Institute
ECC	Engagement climatique Canada
EDC	Élimination du dioxyde de carbone
ENASC du BSIF	Exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques
EPA	Agence de protection de l'environnement
Éq. CO₂	Équivalent dioxyde de carbone
ESG	Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance
EU CSRD	Directive de l'Union européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises
EWf	Executive Women's Forum
EY	Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
FNB	Fonds négociés en bourse
FPI	Fiducie de placement immobilier

g d'éq. CO₂/\$	Gramme d'équivalent dioxyde de carbone par dollar prêté
g d'éq. CO₂/pkm	Gramme d'équivalent dioxyde de carbone par passager-kilomètre
g d'éq. CO₂/v-km	Gramme d'équivalent dioxyde de carbone par véhicule-kilomètre
GES	Gaz à effet de serre
GET	Groupe d'experts techniques
GFANZ	Glasgow Financial Alliance for Net Zero
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIFCC	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques
GIFN	Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature
GNSI TD	Groupe national des services immobiliers de la TD
GPHC TD	Groupe des prêts hypothécaires commerciaux de la TD
GPTD	Gestion de Placements TD
GRESB	Global Real Estate Sustainability Benchmark
HBCU	Collèges et universités historiquement noirs
HFC	Hydrofluorocarbure
IA	Intelligence artificielle
IA générative	Intelligence artificielle générative
ICMA	International Capital Market Association
ICROA	International Carbon Reduction and Offset Alliance
IEFP	Intensité des émissions financées par rapport aux prêts
IEL	Indice d'expérience légendaire
IEP	Intensité des émissions physiques
IETA	Association internationale pour l'échange de droits d'émission
IFRS	Normes internationales d'information financière
IIF	Institut de la finance internationale
IRC	Indicateur de rendement clé
ISF	Institute for Sustainable Finance
ISSB	Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité
kg d'éq. CO₂/MWh	Kilogramme d'équivalent dioxyde de carbone par mégawattheure d'électricité produite
LCBA	Lutte contre le blanchiment d'argent
LCFAT	Lutte contre le financement d'activités terroristes
LDCVD	Ligne de crédit sur valeur domiciliaire
LEED	Leadership in Energy and Environmental Design
LMA	Loan Market Association
LSQ	Langue des signes québécoise



Acronymes suite

LSTA	Loan Syndications and Trading Association
Mt d'éq. CO₂	Mégatonne d'équivalent dioxyde de carbone
NCID	Normes canadiennes d'information sur la durabilité
NIST	National Institute of Standards and Technology
NIV	Numéro d'identification du véhicule
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAI	Personne ayant une incapacité
PAR du PNUE-IF	Principes pour une assurance responsable du PNUE-IF
PCAF	Partnership for Carbon Accounting Financials
Personnes 2ELGBTQ+	Personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et autres
PIR de l'ONU	Principes pour l'investissement responsable de l'ONU
PNUE-IF	Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiative financière
PPAE	Programme de prêts accélérateurs pour entreprises
PVP à la direction	Premier vice-président à la direction

RMA	Risk Management Association
RMI	Rocky Mountain Institute
SASB	Sustainability Accounting Standards Board
SBA	Small Business Association
SBTi	Science-Based Targets Initiative
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
t d'éq. CO₂	Tonne d'équivalent dioxyde de carbone
TD Bank, AMCB	TD Bank ^{MD} , America's Most Convenient Bank ^{MD}
TD SAFE	TD Security Awareness for Everyone
THEC TD	Transformation, Habilitation et Expérience client
VE	Véhicules électriques
VEL	Valeur de l'entreprise y compris les liquidités
VSDD	Vert(e)s, sociaux(ales), durables et lié(e)s à la durabilité
WBCSD	World Business Council for Sustainable Development



Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, La Banque Toronto-Dominion et ses filiales, désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») font des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document au sujet des objectifs, de la vision, des engagements, des mesures et des cibles économiques et liés à la durabilité (environnementaux, sociaux et de décarbonisation) de la Banque, y compris les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'émissions nettes nulles de la TD, la cible de la TD en matière de finance durable et de décarbonisation, les objectifs et les cibles établis dans le cadre social de la Banque, « Parcours vers l'inclusion économique de la TD », ainsi que ses autres objectifs liés à la durabilité. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document représentent l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les parties prenantes de la Banque à comprendre la vision, les objectifs, les mesures et les cibles de la Banque ainsi que ses objectifs et ses répercussions liés à la durabilité, et ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « anticiper », « aurait », « avoir l'intention de », « cible », « croire », « devrait », « estimer », « objectif », « perspective », « planifier », « possible », « potentiel », « pourrait », « prévoir », « projet », « s'attendre à », d'expressions similaires à ces termes, ou de leurs formes négatives. Cependant, ces termes ne sont pas les seuls moyens de repérer les énoncés prospectifs. Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs.

En raison notamment des limites et des incertitudes inhérentes à la climatologie, à l'analyse des risques et à la production de rapports, la Banque s'est appuyée sur divers critères, pratiques, taxonomies, méthodologies et normes du marché et a fait des estimations et des hypothèses raisonnables pour établir ses cibles en matière de durabilité. Toutefois, il y a de nombreux facteurs que la Banque pourrait ne pas prévoir ou anticiper avec exactitude, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la TD à atteindre ses objectifs liés à la durabilité ou à obtenir les résultats escomptés. Ces facteurs comprennent l'absence d'une taxonomie normalisée pour les termes liés à la durabilité (notamment en matière de

signification et de portée), l'absence de méthodologies normalisées pour la classification des activités liées à la durabilité ou pour l'évaluation de leurs répercussions, la disponibilité de données complètes et de grande qualité (y compris celles des clients de la Banque, auprès desquels la Banque pourrait devoir obtenir des renseignements), les hypothèses sous-jacentes aux scénarios de décarbonisation des tiers, les tendances économiques (y compris les variations des taux d'intérêt), les fluctuations de la valeur des entreprises des clients de la Banque, les régimes réglementaires nationaux et internationaux applicables, la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (dont les entreprises, les institutions financières ainsi que les organisations gouvernementales et non gouvernementales), le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de nouveaux procédés de fabrication, les mesures frontalières et la disponibilité de solutions propres au secteur, entre autres événements ou conditions imprévus.

La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la Banque et peuvent amener la Banque à modifier ses énoncés prospectifs, y compris ses objectifs liés à la durabilité. Des renseignements supplémentaires concernant les hypothèses, les risques et les incertitudes sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs de la Banque se trouvent dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2024 de la TD, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite relativement à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques « Événements importants » ou « Événements importants et postérieurs à la date de clôture » des rapports de gestion pertinents, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/fr.

Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque. Il ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la loi ne l'exige.

Mise en garde supplémentaire à l'égard des déclarations relatives à la durabilité

En outre, la Banque met en garde les lecteurs contre les déclarations relatives à la durabilité contenues dans le présent document :

- La signification et la portée des termes « durabilité », « investissement durable », « finance durable », « ESG », « carboneutralité », « décarbonisation », « émissions nettes nulles » ou de termes semblables, des taxonomies, des méthodologies, des critères et des normes évoluent. Par conséquent, l'utilisation de ces termes par la Banque peut varier au fil du temps pour refléter ces changements. Toute mention de ces termes dans le présent document est destinée à faire référence aux critères définis à l'interne par la Banque et non à une norme volontaire ou à une définition réglementaire propre à un territoire qui pourrait exister.

- La Banque a supposé une croissance continue des placements et des dépenses de ses clients dans les activités de durabilité (y compris les activités environnementales, sociales et de décarbonisation) en fonction des tendances réglementaires, politiques, économiques, technologiques, climatiques et autres. La Banque a également supposé que les taux de croissance et l'expansion des affaires seraient ordinaires, y compris dans ses activités de prêt, de financement, de services de prise ferme et de services-conseils, ainsi que dans ses propres investissements, dans tous les secteurs, dans la propriété et le contrôle de ses filiales ou dans sa présence géographique (y compris les relocalisations, les fusions, les acquisitions ou les cessions). Les hypothèses s'avérant incorrectes pourraient avoir une incidence importante sur les objectifs liés à la durabilité de la Banque et sur la capacité de cette dernière à les atteindre.

- Il pourrait y avoir des changements dans les pratiques, les taxonomies, les méthodologies, les critères et les normes du marché que les organismes de réglementation, le secteur financier, la société civile, la Banque et ses clients utilisent pour classifier, mesurer et vérifier les opérations financières et les activités environnementales, sociales et de décarbonisation, ainsi qu'en faire le suivi et en déterminer l'admissibilité, afin de les inclure dans les objectifs liés à la durabilité de la Banque, ou pour évaluer les répercussions de telles activités. Dans certains cas, ces pratiques, taxonomies, méthodologies, critères et normes du marché n'existent pas encore. La Banque pourrait mettre à jour ses cibles en matière de durabilité, ses progrès vers ces cibles et l'admissibilité de certaines opérations et activités, au besoin, en fonction de nouveaux critères, pratiques, taxonomies, méthodologies et normes du marché, ou de leur évolution.

- Lorsqu'elle établit et met en œuvre ses cibles en matière de durabilité, la Banque doit se fier aux données obtenues des clients et d'autres sources tierces. L'utilisation des données de tiers par la Banque ne doit pas être considérée comme une approbation du tiers ou de ses données ni être interprétée comme l'octroi d'une forme quelconque de propriété intellectuelle. Bien que la Banque estime que ces sources sont fiables, elle n'a vérifié aucune donnée externe de façon indépendante, ni évalué les hypothèses sous-jacentes utilisées par lesdites sources externes et ne peut garantir l'exactitude, la fiabilité et l'exhaustivité de ces données ou de ces hypothèses de tiers. Les données utilisées par la Banque dans le cadre de ses cibles en matière de durabilité, notamment pour évaluer l'utilisation prévue du capital par les clients, peuvent donc être limitées sur le plan de la qualité, indisponibles ou incohérentes dans certains secteurs. Certaines données de tiers peuvent également changer à mesure de l'évolution des pratiques, taxonomies, méthodologies, critères et normes du marché. Ces facteurs et les incertitudes connexes pourraient avoir une incidence importante sur les cibles de la Banque en matière de durabilité et sur la capacité de cette dernière à les atteindre.

- Pour atteindre ces cibles en matière de durabilité, la Banque et ses clients pourraient devoir acheter des instruments liés au carbone et à l'énergie propre, notamment des crédits de compensation ou d'élimination du carbone et des crédits d'énergie renouvelable. Le marché de ces instruments continue de se développer et leur disponibilité pourrait

être limitée. Certains de ces instruments sont également assujettis au risque d'invalidation ou d'annulation, et la Banque ne peut garantir leur traitement dans l'avenir. Il pourrait également y avoir des changements aux règlements et aux normes applicables qui ont une incidence sur le marché des instruments liés au carbone et à l'énergie propre. En raison de la maturité, de la liquidité et des facteurs économiques de ce marché, il pourrait être plus difficile pour la Banque et ses clients d'atteindre leurs cibles en matière de durabilité.

- À moins d'indication contraire, les renseignements contenus dans le présent document n'ont pas fait l'objet d'un audit. Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. (EY) a effectué une mission d'assurance limitée d'une série d'indicateurs de rendement de la Banque au chapitre de la durabilité, comme il est indiqué dans le [Rapport de certification indépendant sur les indicateurs de durabilité 2024](#) d'EY, ainsi qu'un examen raisonnable de l'utilisation par la Banque du produit net relatif à ses obligations vertes émises en 2021, comme il est indiqué dans le [Rapport d'assurance relatif au Rapport de financement durable de la TD 2024](#). Les autres renseignements contenus dans le présent document n'ont pas fait l'objet d'un examen. Pour en savoir plus sur l'étendue des travaux d'Ernst & Young, cliquez sur les liens des rapports de certification ci-dessus.

Mentions supplémentaires

Le présent document vise à fournir des renseignements sous un angle différent et de manière plus détaillée que ceux qui doivent être inclus dans les documents réglementaires déposés. La Banque n'a pas l'obligation, en vertu des lois canadiennes ou américaines sur les valeurs mobilières, de préparer ou de déposer le présent document. L'information contenue dans le présent document ne doit pas nécessairement être interprétée comme ayant le caractère significatif des informations à fournir dans nos documents déposés aux termes des lois sur les valeurs mobilières, et cette information ne doit pas être considérée comme étant intégrée par renvoi dans les documents déposés. Le présent document ne doit pas être utilisé comme base pour négocier des titres de la Banque ou prendre n'importe quelle autre décision de placement. Ce document ne constitue pas un conseil d'ordre financier, juridique ou fiscal ni un conseil en placement, de professionnel ou d'expert. Aucune assurance ni aucune garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera donnée relativement à l'exactitude, à la fiabilité ou à l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes. Le document peut contenir des adresses de sites Web ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont ni détenus ni contrôlés par la Banque. Ces adresses ou hyperliens sont fournis uniquement pour la commodité du destinataire; le contenu des sites Web de tiers dont le lien est fourni n'est en aucun cas inclus ou nommé en référence dans le présent document. La Banque n'est pas responsable de ces sites Web ni de leur contenu, ni de toute perte ou de tout dommage pouvant découler de leur utilisation. Si vous décidez d'accéder à tout site Web de tiers dont le lien est fourni dans ce document, vous le faites à vos propres risques et vous devez vous conformer aux modalités de ces sites Web.